SAUVAGEONNE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Cling! clang!.. Les cloches de la petite église d'Auberive sonnaient le dernier coup de vêpres. Les deux chiens-loups de l'épicier Sausseret, dont les nerfs étaient sans doute désagréablement ébranlés par le timbre grêle de la sonnerie, s'étaient élancés hors de la boutique de leur maître, et, le nez en l'air, les oreilles couchées, accompagnaient les cloches d'un long glapissement plaintif. Deux ou trois dévotes, frileusement enveloppées dans des pelisses à capuchon, leur paroissien à la main, se hâtaient vers l'église, dont la flèche pointue dépassait les arbres du quartier des Corderies : on voyait leurs silhouettes noires se détacher en perspective sur le cailloutis blanc de la rue montante. Le nouveau garde-général, Francis Pommeret, sortit à son tour de l'auberge du *Lion d'or*, où il logeait, et suivit la route qui coupe le village dans sa longueur. Le garde-général était en tenue : tunique verte serrée sur les hanches, pantalon gris à la hussarde, képi à galon d'argent et gants de peau de daim. Installé depuis peu, il avait choisi ce dimanche de février pour faire ses visites d'arrivée.

Il cheminait lentement entre les maisons basses qui bordent la route; de temps en temps, un coin de rideau se soulevait à une

fenêtre et deux yeux curieux dévisageaient le nouveau fonctionnaire. Le jeune homme, du reste, valait la peine qu'on le regardât. Grand, bien découplé, la taille fine, la poitrine bombée, la barbe blonde en éventail, l'air aimable et l'œil caressant, il semblait très fier de sa bonne mine et de ses vingt-quatre ans épanouis. Issu d'une famille bourgeoise médiocrement rentée, mais chargée d'enfans, il avait honnêtement pioché au collège, était entré dans un rang honorable à l'école forestière, et, après deux ans de stage dans une ville de l'Est, l'administration venait de le nommer garde-général à Auberive. — Pour un forestier pur sang, ce village de cinq cents âmes, perdu au cœur de la montagne langroise, eût été une résidence de choix : trois lieues de forêts faisaient alentour la solitude et la paix, et de magnifiques futaies abritaient presque de leurs branches extrêmes les jardins et les vergers de la localité. Seulement Francis Pommeret n'avait pas le feu sacré ; il était entré dans l'administration forestière, non par goût, mais parce qu'il fallait choisir une carrière, l'exiguïté du patrimoine paternel ne lui permettant pas de vivre en oisif. Son choix avait été principalement déterminé par la perspective des deux années d'école à Nancy et par l'idée de porter un joli uniforme. Francis était avant tout un mondain, un amoureux de la vie élégante et remuante des grandes villes. En l'embrassant, le jour des adieux, sa mère lui avait remis pour son argent de poche une centaine d'écus, épargnés sou par sou, et lui avait dit : « Maintenant, mon ami, c'est à toi de te tirer d'affaire ; un garçon bien élevé et joliment tourné peut arriver à tout avec de l'ordre et de l'entregent. Sois économe, tâche de te créer de belles relations et de dénicher une héritière que tu épouseras... — Sur la route, en boutonnant ses gants, Francis Pommeret se remémorait cette dernière allocution maternelle, et dans sa barbe soigneusement peignée ses lèvres ébauchaient une légère grimace. — Au fond de ce pays de loups, pensait-il, les belles relations doivent être aussi rares que le trèfle à quatre feuilles, et, quant aux héritières, il est fort douteux que j'en rencontre jamais une dans les sentes broussailleuses de la forêt !..

Tout en monologuant ainsi intérieurement, il était arrivé devant la maison du percepteur. C'était sa première visite. Il agita vivement le pied-de-biche suspendu à un fil de fer et, après avoir attendu patiemment quelques secondes, personne n'accourant à son coup de sonnette, il poussa l'huis entre-bâillé et se trouva dans une cour remplie de poules. Des cris d'enfans partirent d'un corps de logis passablement délabré et se mêlèrent au gloussement des volailles effarouchées. A la fin, une porte s'ouvrit, et une femme encore jeune, en jupe d'indienne et en camisole du matin, avec des

cheveux ébouriffés sous un bonnet de nuit posé de travers, parut sur le seuil. Francis Pommeret la hêla d'un ton dégagé et lui demanda si M. Petitot était chez lui. Sur la réponse embarrassée, mais négative de la jeune femme, Francis tira une carte de son carnet et la lui remit négligemment, en lui recommandant de ne pas oublier d'exprimer ses regrets « à son maître. » A certain mouvement des lèvres et des yeux, et à une rougeur subite qui monta au visage de la dame, le garde-général soupçonna tout à coup que celle qu'il venait de traiter en servante était la propre femme du percepteur. Ayant la conscience de sa bévue, il salua gauchement et sortit. Joli début! songea-t-il, je me suis déjà fait une ennemie.

Chez le juge de paix, chez le notaire et chez le médecin, il trouva visage de bois : le premier était allé chasser des poules d'eau sur l'étang de Rouelles, les deux autres avaient été appelés au dehors par leurs fonctions.

Maintenant venait le tour du curé; les vêpres étant finies, le garde-général jugea le moment opportun pour se présenter au presbytère : — une antique maison bien confortable, bâtie discrètement entre cour et jardin, avec un seuil où des lauriers-thyms fleurissaient dans des caisses de bois peint en vert. Dès que Francis eut décliné sa qualité, la sœur de M. le doyen, vieille fille étique, à la mine austère et prudente, l'introduisit dans le salon orné de tableaux de sainteté et d'une vaste bibliothèque. L'abbé Cartier, sec lui-même comme un brin de fagot, était assis devant la fenêtre, à contre-jour. Il se leva de son fauteuil de paille pour recevoir le visiteur. Francis vit un grand corps décharné, perdu dans les plis d'une soutane neuve, un front maigre en surplomb au-dessus de deux cavités renfoncées où des yeux noirs perçans luisaient comme dans un soupirail, un nez droit, affilé du bout et deux lèvres minces, rentrées, sardoniques, qui s'entr'ouvraient pour lui souhaiter la bienvenue.

— Enfin, songea-t-il en s'asseyant, voilà au moins une créature intelligente.

— Vous habitez depuis peu notre pays, monsieur le garde-général? commença le prêtre en ramenant sur ses genoux les plis de sa soutane, car je n'ai pas encore eu le plaisir de vous voir aux offices du dimanche.

Francis répondit qu'il était arrivé depuis huit jours. Le curé eut un hochement de tête contristé, où le jeune homme crut voir un reproche indirect. M. le doyen pensait sans doute que l'absence de son nouveau paroissien à la grand'messe du matin était un signe trop évident d'indifférence religieuse.

— Vous succédez, reprit l'abbé avec un soupir, à un homme que nous regrettons tous; votre prédécesseur apportait un zèle méri-

toire à l'accomplissement de ses devoirs et il faisait l'édification de la paroisse.

Ici un second soupir comme pour dire : — Je crains bien qu'il ne soit pas remplacé sous ce rapport. — Francis, pour changer la conversation, parla des richesses forestières de la localité.

— Notre pays, répliqua brièvement le prêtre, n'offre pas beaucoup de distractions aux étrangers.

— Pourtant, hasarda le garde-général, il y a quelques ressources de société.

— Ici, chacun est tout entier à ses occupations, et on se voit peu... Autrefois les fonctionnaires trouvaient un accueil hospitalier à la Mancienne, chez le maître de forges, mais depuis la mort de M. Lebreton, sa veuve ne reçoit plus,.. comme de juste.

— Son deuil est récent?

— M. Lebreton est mort depuis neuf mois à peine... C'est une grande perte pour la paroisse... Il faisait beaucoup de bien.

La conversation languissait. Francis se leva et, voulant essayer de gagner le cœur du prêtre avant de prendre congé, il s'extasia sur la bibliothèque et demanda la permission d'y puiser quelquefois.

— Oh! dit le curé avec une modestie voulue, je n'ai là que des livres utiles à l'exercice de mon ministère... Aucun ouvrage profane... Néanmoins, ajouta-t-il, tandis que ses lèvres minces ébauchaient un sourire poliment ironique, si vous êtes amateur de lecture, je possède la collection des pères grecs et latins, et je la mets à votre disposition.

Là-dessus il reconduisit son visiteur jusqu'à la rangée des caisses de lauriers et le congédia avec un salut cérémonieux.

Francis Pommeret, un peu déconfit, se rabattit chez la receveuse des postes, dont la maison, blanchie à la chaux et proprette, formait l'angle de la place de l'église. Après être entré dans le couloir obscur réservé au public, n'ayant pu parvenir à découvrir une sonnette, il prit le parti de chercher à tâtons la poignée d'une porte, derrière laquelle il entendait un bruit d'ustensiles de ménage. Cette porte céda brusquement et s'ouvrit toute grande.

— C'est toi? s'écria une voix de femme; ferme vite, ma chère, à cause des chats.

Puis tout à coup, s'apercevant de sa méprise, la même voix poussa un cri étouffé et se confondit en excuses pendant que Francis se nommait.

La pièce où il se trouvait, mal éclairée par une fenêtre étroite, était déjà à demi pleine d'ombre. En jetant un coup d'œil rapide sur les murs et l'ameublement, le garde-général vit qu'elle servait à la fois de cuisine et de salle à manger. La table de toile cirée,

placée au centre, était couverte de vaisselle; sur le brasier de la cheminée, un rôti de veau cuisait dans une *coquelle* de fonte, emplissant la chambre d'un grésillement et d'une odeur de graisse bouillante. Une jeune personne, debout devant la cheminée, regardait le visiteur d'un air effaré et murmurait des phrases décousues. Autant que la faible lumière venant de la fenêtre permettait d'en juger, elle pouvait avoir vingt-cinq ans et sa toilette était fort négligée : jupe noire et caraco de laine grise, laissant voir un cou assez blanc et des bras nus jusqu'aux coudes. De la figure tournée à contre-jour, Francis ne distinguait que des contours assez rondelets et deux petits yeux, étoilés par les lueurs du brasier.

— Je suis vraiment confuse, répétait-elle; ma sœur est allée au chapelet et je suis restée à la maison pour préparer le souper... Veuillez donc vous asseoir, monsieur, et m'excuser de vous recevoir ici.

Francis répondit que c'était à lui de s'excuser et fit mine de se retirer en regrettant de n'avoir pas rencontré la receveuse.

— Mais elle ne tardera pas à rentrer, je vous assure, insista la jeune fille, partagée évidemment entre l'embarras de se montrer en déshabillé et le désir de connaître le nouveau garde-général.

Il se décida à prendre le siège qu'on lui offrait et s'assit en face de la *coquelle*, qui continuait à chanter violemment et dont le bruit couvrait parfois la conversation des deux interlocuteurs. Ce tapage augmentait encore la confusion de la jeune ménagère; elle était fort troublée de recevoir l'étranger d'une façon aussi peu cérémonieuse, et, d'un autre côté, elle n'avait pas le courage de le conduire dans le salon sans feu, dont les volets étaient clos et où il aurait fallu allumer des bougies, c'est-à-dire se faire voir en plein dans le désordre de sa toilette de cuisinière. Pour déguiser son embarras, elle causait avec une volubilité nerveuse, faisant à la fois les demandes et les réponses.

— Vous n'êtes pas à Auberive depuis longtemps, monsieur... Depuis une semaine, je crois?.. Comment trouvez-vous le pays?.. Point très gai assurément... C'est un véritable trou, et il n'y a personne à voir.

— Cependant, objecta Francis, on m'a parlé de la maison de Mme Lebreton...

— La Mancienne, oh! elle n'est plus gaie comme autrefois... La mort de M. Lebreton a tout changé.

— Sa veuve est inconsolable, à ce qu'il paraît.

— Inconsolable, c'est beaucoup dire, répliqua la sœur de la receveuse, le défunt était plus âgé qu'elle, et très bourru... Je ne crois pas qu'elle le regrette tant que cela.

— Elle est jeune?

— Jeune... si l'on veut!.. Trente-quatre ans, au moins.

— Ce n'est pas encore la décrépitude, reprit Francis en riant, et elle peut se remarier.

— Sans doute, pourtant je ne pense pas qu'elle s'y décide. Elle n'a pas d'enfans, mais elle a adopté une orpheline dont elle s'est entichée et qu'elle fait élever au Sacré-Cœur... En tout cas, si elle se remarie, ce ne sera pas à Auberive, et, de toute façon, on ne recevra plus guère à la Mancienne. Mme Lebreton a pris le pays en grippe et elle passe presque tout son temps à Dijon.

La receveuse ne rentrait pas; la *coquelle* était devenue silencieuse, mais une vague odeur de roussi qui s'en dégageait semblait inquiéter la jeune fille; il était évident que le rôti brûlait, et elle n'osait le retourner en présence de cet étranger. Elle devenait distraite et ne quittait pas des yeux le couvercle; elle finit par le pousser discrètement du pied, il tomba et le pétillement de la graisse bouillante recommença. Réveillés par ce bruit strident, deux canaris dans leur cage furent pris à leur tour d'un besoin démesuré de se mettre à l'unisson, et leurs voix luttèrent bientôt d'acuité avec le grésillement du morceau de veau. Francis Pommeret, agacé et craignant d'être forcé de prolonger encore sa visite si, par hasard, la receveuse s'avisait de rentrer, se leva brusquement et prit congé. Il avait à peine fermé la porte qu'il entendit la jeune fille se précipiter désespérément vers son rôti à demi carbonisé.

Dès qu'il fut dehors, il aspira longuement l'air humide, sa poitrine était oppressée, il éprouvait une sorte d'engourdissement général, comme si l'odeur de renfermé qu'exhalaient ces intérieurs campagnards et le ron-ron monotone des phrases insignifiantes qu'on y échangeait eussent produit sur son cerveau l'effet d'une drogue stupéfiante. — Le jour tirait à sa fin et le crépuscule, tombant en nappes grises du haut des grands bois aux teintes bistrées, ajoutait encore sa mélancolie au malaise moral du jeune Pommeret. Le tintement grêle des cloches avait recommencé, et les aboiemens rageurs des chiens de l'épicier les accompagnaient de nouveau.

— Et c'est dans un pareil milieu que je suis condamné à végéter trois ans, cinq ans peut-être! se disait le garde-général en descendant le cailloutis qui mène à la promenade d'*Entre-deux-Eaux;* je ne sortirai d'ici qu'enragé ou idiot.

Il marchait maintenant sous les branches moussues des vieux tilleuls de la promenade. A droite et à gauche, les deux bras de l'Aube qui longent la chaussée ruisselaient avec un doux sanglotement sur leur lit pierreux; le ciel teint des rougeurs saumonées des soirs d'hiver se reflétait dans l'eau courante, et Francis Pommeret songeait avec tristesse aux joyeuses soirées de dimanche pas-

sées jadis à la *Pépinière* de Nancy en compagnie de ses camarades de promotion, tandis que la musique militaire jouait des valses de Métra sous les grands arbres et que de belles dames aux jupes frissonnantes passaient et repassaient le long des pelouses.

Il lui restait à faire sa visite au château de la Mancienne. D'après ce qu'il avait appris chez le curé et au bureau de poste, il y avait peu de chances pour qu'il fût reçu par la maîtresse du logis; néanmoins il ne pouvait se dispenser de déposer sa carte.

A l'extrémité de la promenade, il aperçut les murs et la grande grille de la Mancienne. Entre les volutes et les oves de fer forgé, il distinguait le château avec son double perron, sa façade blanche, ses fenêtres aux carreaux empourprés par le couchant et son parc aux profondeurs silencieuses. Il poussa une petite porte entre-bâillée et entra, après avoir agité une clochette dont le tintement fit accourir la concierge.

— Non, monsieur, répondit-elle à la question du visiteur, madame est absente... Elle est à Dijon... Madame ne se plaît pas ici pendant l'hiver; elle y a trop peur et elle n'y rentrera qu'après Pâques.

Tandis que la concierge parlait, les yeux de Francis suivaient curieusement les allées sablées et tournantes qui se perdaient dans l'ombre des massifs, puis reparaissaient au loin, jaunissantes parmi la verdure des pelouses.

— Puis-je me promener un moment dans le jardin? demanda-t-il.

— Certainement, monsieur... Madame a toujours permis aux personnes du pays d'y venir le dimanche. Vous pouvez vous y promener à votre loisir.

Francis Pommeret usa de la permission, et faisant le tour de la maison d'habitation, suivit lentement les circuits des allées, qui tantôt s'enfonçaient sous la nuit déjà épaisse des sapins, tantôt s'étalaient à l'aise en plein ciel.

Le parc, entouré de murs, occupait le bas des deux versans de l'étroite vallée. La petite rivière, partagée en une vingtaine de ruisselets tapageurs, s'éparpillait tout à travers, miroitant dans l'herbe, sautillant sur les roches, disparaissant sous des ponts rustiques pour reparaître un peu plus loin entre deux franges de roseaux desséchés. Des groupes de bouleaux, des massifs de pins argentés découpaient sur les gazons leurs silhouettes grêles ou vigoureuses. Au loin, entre les arbres effeuillés, on apercevait la façade postérieure du château, avec sa toiture d'ardoise violacée, ses persiennes closes et son perron solitaire, abrité sous une marquise vitrée. Tout cet ensemble avait un aspect large, opulent, qui faisait plaisir à voir.

Dans ce milieu tranquille et confortable, Francis Pommeret se sentait revivre ; ses poumons jouaient plus librement ; il lui semblait qu'il respirait des bouffées de luxe et de bien-être. Il s'était assis sur un banc de bois, au pied d'un bouquet de platanes ; il regardait avec une joie mélancolique les arbres centenaires, les pièces d'eau, les longues pelouses vaporeuses et les hautes lisières des bois de Montavoir, où la lune se levait. Seul, dans ce parc endormi, il se complaisait à bâtir de fantastiques châteaux en Espagne, qu'il peuplait de chimères souriantes...

Le bruit lointain des sabots de la concierge sur les pavés de la cour le réveilla soudain de son rêve. Il s'aperçut que la nuit était tout à fait venue, et lentement, comme à regret, il quitta la Mancienne pour reprendre le chemin de sa maussade auberge.

II.

Les bois d'Auberive, — pour employer l'expression imagée de la receveuse des postes, qui se piquait de beau langage, — les bois d'Auberive avaient mis leurs habits de printemps. Le pays, si triste en février, n'était plus reconnaissable. Un souffle fécondant avait couru tout le long de la vallée de l'Aube, frôlant les lisières boisées, montant au sommet des futaies, redescendant au fond des combes où naguère dormaient des couches de neige. Sous cette haleine caressante, les prés avaient reverdi, les bourgeons avaient poussé ; jusqu'à la ligne extrême de l'horizon, ce n'étaient partout que frondaisons nouvelles, pareilles à de vertes fumées. Le sol léger des futaies se couvrait de pervenches ; dans les fonds, là où la terre noire s'enrichissait des alluvions du ruisseau débordé, il y avait un foisonnement de plantes fleuries : narcisses jaunes, scilles bleues et populages aux godets brillans comme des pièces d'or. Tout chantait : rossignols dans les vergers, grives dans les buissons, merles dans les merisiers ; au travers de la forêt feuillue, les deux notes mystérieuses du coucou passaient sonores au milieu de l'universelle symphonie des oiseaux bâtisseurs de nids.

Une joie confuse semblait circuler dans les veines de la terre et s'exhaler dans l'air par les mille clochettes laiteuses des muguets, par les mignonnes capuces odorantes des violettes étalées aux marges des prés. C'était une joie communicative. Elle éclatait en rires clairs sur les lèvres des petites filles assises au pied des haies et occupées à confectionner des balles avec des fleurs de coucou ; elle s'épanouissait sur les faces joufflues des petits pâtres battant du manche de leur couteau des brins de saule pour en détacher l'écorce juteuse et fabriquer des sifflets ; elle faisait chanter à gorge déployée le roulier qui montait la côte en tête de ses chevaux aux

sonnailles retentissantes; et là-haut, dans la coupe, elle ragaillardissait le bûcheron qui enfonçait sa cognée au cœur des chênes marqués pour l'abatage; elle gagnait jusqu'aux cloches de l'église, dont les voix moins grêles s'égrenaient avec une allégresse inaccoutumée.

Même dans la maisonnette de Trinquesse, en contre-bas de la Grand'Combe, non loin du ruisseau de l'Aubette, il y avait de la gaîté et des rires d'enfans. La maisonnette n'était pourtant rien moins que riante, et on n'y festoyait pas tous les jours. Bâtie en torchis avec une toiture de mottes de terre, c'était à proprement parler plutôt une hutte qu'une maison. Dans l'unique chambre, le père Trinquesse, sa fille Manette et deux marmots de cinq à huit ans s'entassaient pour dormir. Un jardinet, où il poussait plus de pierres que de légumes, un appentis en planches pour la vache, et c'était tout. Le père Trinquesse, maigre sexagénaire à museau de fouine, exerçait trois ou quatre métiers, dont le moins suspect était celui de diseur de bonne aventure et de *rebouteux*; sa fille Manette, qui courait sur la trentaine, faisait des lessives, ramassait des fraises en été, allait à la faîne en octobre, au bois mort en hiver, et toutes ces industries réunies suffisaient à peine à nourrir les deux *gachenets* qu'elle avait eus on ne savait où et dont les pères s'étaient bien gardés de se montrer. Les marmots n'en poussaient pas moins dru et n'en étaient pas moins florissans, bien qu'ils fussent à peine couverts et qu'ils reçussent plus de taloches que de pain blanc. Pour le quart d'heure, ils s'occupaient d'allumer un feu d'*ételles* au beau milieu du chemin qui longeait la maisonnette, et leurs yeux écarquillés se fixaient tantôt sur le foyer pétillant, tantôt sur les mains osseuses du père Trinquesse, très affairé à plumer deux geais qu'il avait pris aux gluaux. Ces deux oiseaux, assaisonnés de poireaux, de choux et de pommes de terre, devaient composer une *potée* dont le vieux braconnier promettait merveille. La vue de la marmite noire où nageaient les légumes suffisait par avance à dilater les narines gourmandes des gamins. En attendant, ils se disputaient les plumes bleues des ailerons, qu'ils plantaient triomphalement dans leurs cheveux ébouriffés, et leurs cris de joie étaient si aigus qu'on les entendait de la Mancienne, dont le parc allongeait ses clôtures jusqu'aux lisières de la Grand'Combe.

Là aussi tout se ressentait de l'allégresse printanière. Le château s'était réveillé de son long sommeil hivernal; devant la façade encadrée d'aubépines roses et de cytises, les allées et venues des domestiques indiquaient que la Mancienne était de nouveau habitée. A travers les fenêtres ouvertes du rez-de-chaussée, on apercevait les rideaux soyeux aux plis lourds, les jardinières ornées de tulipes et le drap rouge des fauteuils débarrassés de leurs housses.

Mme Lebreton était, en effet, rentrée depuis le dimanche de la Quasimodo, et, dans ce moment même, ayant terminé sa toilette, elle descendait de sa chambre et apparaissait en plein soleil sur le perron du jardin. Rassemblant d'une main les plis de sa jupe noire et ouvrant son ombrelle, elle quittait maintenant la marquise et contournait lentement la pelouse bordée d'iris violets.

Adrienne Lebreton avait certainement passé la trentaine, et les gens qui lui donnaient trente-quatre ans ne devaient pas être loin de compte. Son teint mat et un peu olivâtre manquait de fraîcheur; le dessous de ses yeux était cerné de bistre et deux ou trois rides légères rayaient son front d'une tempe à l'autre. Néanmoins, en dépit de ces premiers signes de maturité, elle avait conservé une sorte de jeunesse latente. Grande, svelte, mince de taille avec les épaules et la poitrine sobrement mais délicatement arrondies, elle avait une vivacité juvénile. D'abondans cheveux bruns, en ce moment lissés en bandeaux plats et dissimulés sous une mantille de dentelle noire, s'harmonisaient avec les tons dorés de la peau, l'éclat des yeux bordés de longs cils et le rouge vif d'une bouche assez grande aux lèvres charnues. Une mèche entièrement grise, tranchant sur le brun foncé de l'un des bandeaux, donnait une note d'étrangeté à la physionomie. Le nez long, au modelé très ferme, et deux sourcils noirs très accusés y ajoutaient un accent de sévérité corrigé par l'expression de bonté de la bouche et l'humide lueur des yeux pailletés d'or. Toute la personne un peu maigre de laveuve renfermait je ne sais quoi de concentré et d'ardent. Née dans la montagne langroise, elle avait le caractère distinctif des habitans de ces plateaux âpres et brûlés : un tempérament de pierre et de feu, beaucoup de passion et de sensibilité sous une froideur et une dureté apparentes.

A cette heure printanière, il semblait que Mme Lebreton subît l'influence du milieu qui l'entourait. Le bain d'air tiède et fondant dont elle était enveloppée amollissait les fibres de sa nature résistante. Le susurrement des eaux limpides, l'odeur des merisiers épanouis, les brèves phrases musicales des fauvettes lui causaient une vague ivresse attendrie. Elle marchait d'un pas plus vif, la tête penchée, les paupières demi-closes, les lèvres serrées, et elle atteignit rapidement l'une des clôtures du parc. Arrivée à une petite porte qui ouvrait sur les prés, elle la poussa, se trouva dans un chemin couvert qui longeait l'Aubette dans la direction de la Grand'Combe, et s'y engagea sans hésiter, heureuse de marcher à l'aventure, de se mêler à l'allégresse répandue au-dehors, de s'enfoncer sous ces feuillées invitantes qu'elle voyait moutonner de tous côtés.

Tout en suivant ce sentier familier, entre ces cépées de noisetiers

et de cornouillers qu'elle connaissait presque intimement, les ayant vues pousser depuis le jour où elle était entrée à la Mancienne en toilette de jeune mariée, elle remontait songeusement le cours des saisons passées ; et les lignes tant de fois contemplées des coteaux boisés, le glou-glou tant de fois entendu de la petite rivière, les fleurs toujours pareilles repoussant chaque printemps aux mêmes places, lui redisaient l'histoire monotone et médiocrement amusante de ses quinze années de mariage.

Assurément le défunt avait été un honnête homme, mais il fallait convenir aussi qu'il avait été souvent un mari bien désagréable D'abord une trop grande disparité d'âge existait entre eux : M. Lebreton touchait à ses quarante-cinq ans, et elle en comptait dix-neuf quand on l'avait tirée du couvent pour le lui faire épouser. Leur union n'avait pas été féconde. Le maître de forges, en vrai Bourguignon qu'il était, jouissait à la vérité d'une verdeur robuste, mais d'une verdeur sauvage et par trop bourrue. La chasse et les affaires prenaient les trois quarts de son existence. Violent, entier, tumultueux, il ne comprenait rien au caractère concentré, timide et exalté de sa femme. Élevée selon des principes sévères, mais ayant d'ardens besoins de tendresse, Mme Lebreton n'avait trouvé pour dérivatifs que des pratiques pieuses et l'adoption d'une petite orpheline, à laquelle elle s'était attachée passionnément. L'enfant, disait-on à la Mancienne, était la fille d'un garde-vente, mort au service de la famille Lebreton ; mais les méchantes langues prétendaient qu'elle tenait au maître de forges par des liens d'une parenté beaucoup plus étroite, et que ce Bourguignon « salé » avait eu l'adresse de faire élever chez lui sa fille naturelle, en exploitant le besoin de tendresse et les instincts maternels de sa femme. Toujours était-il qu'en cette circonstance, contrairement à son habitude, il n'avait nullement contrecarré les goûts d'Adrienne. L'orpheline, qui se nommait Denise, avait été traitée comme l'enfant de la maison ; mais elle avait donné de bonne heure des preuves d'une nature si violente, elle s'était montrée si rebelle à toute discipline, qu'on avait été obligé de la mettre à douze ans au Sacré-Cœur de Dijon. Mme Lebreton s'était retrouvée seule en tête-à-tête avec son seigneur et maître, qui s'occupait de tout et étendait sur toutes choses sa domination despotique. A l'ombre étouffante de ce chêne branchu et rugueux, la jeunesse d'Adrienne avait végété sans s'épanouir. Sous la contrainte pesante de ce tyran domestique, elle avait fini par ne plus oser penser tout haut. Encore quelques années de cette vie, et elle serait devenue aussi sotte, aussi moutonnière que les bourgeoises d'Auberive, condamnées dès l'enfance à ce rôle passif et effacé.

Dieu, — qui fait bien ce qu'il fait, — avait enfin rappelé à lui M. Lebreton. — Certainement elle l'avait pleuré comme il convient; on ne perd pas un homme auprès duquel on a vécu quinze ans sans éprouver une sensation pénible; on ne reste pas impunément seule au milieu d'un tracas d'affaires industrielles sans être prise d'un serrement de cœur et d'un mouvement d'angoisse. Mais, pour dire le vrai, sa douleur avait été modérée, et, à l'heure actuelle, son chagrin s'était complètement évaporé au souffle tiède du printemps revenu.

La forge était vendue, les affaires étaient liquidées; Mme Adrienne se trouvait donc libre... libre d'aller et de venir, d'arranger sa vie à son gré! Certes elle n'avait nullement l'intention d'abuser de cette liberté; mais elle était heureuse d'être débarrassée du joug et se sentait redevenir jeune. Avec la belle fortune laissée entièrement à sa disposition, elle pourrait se créer une existence selon ses goûts. Elle ferait prochainement revenir à la Mancienne Denise, dont quatre ans de couvent avaient assoupli le caractère, et se chargerait elle-même de compléter l'éducation de sa filleule; elles voyageraient ensemble, et ce serait un bonheur de visiter de compagnie tant de beaux pays qui leur étaient aussi inconnus à l'une qu'à l'autre. La vie commencerait en même temps pour toutes deux; elles auraient les mêmes étonnemens, les mêmes émotions et les mêmes joies...

— Bonne promenade, madame Lebreton! cria tout à coup une voix rauque et plaignarde, qui la fit tressaillir; vous voilà bien *à bonne heure* par chez nous?

Elle releva la tête et aperçut à deux pas Manette Trinquesse, accroupie devant la porte de sa masure délabrée.

Les abords du logis des Trinquesse, si joyeux quelques heures auparavant, avaient maintenant un air désolé. — Le feu s'était éteint, la marmite gisait renversée dans les cendres; à l'intérieur de la hutte retentissaient des cris d'enfans pleurards, entre-coupés par les jurons du vieux Trinquesse. Manette, assise sur ses talons, les mains plongées dans sa tignasse blonde, montrait une hâve figure bouleversée et des yeux rougis.

Les sourcils de Mme Lebreton se froncèrent; elle employait parfois Manette et lui faisait l'aumône plus souvent encore, mais elle ne l'aimait pas. Elle avait pour cette fille débraillée dans ses mœurs comme dans sa toilette la répugnance qu'inspirent le vagabondage et le désordre aux femmes élevées dans les habitudes régulières et correctes de la vie bourgeoise.

— Bonjour, Manette, répondit-elle d'une voix brève, comment va-t-on chez vous?

— Mal, madame Lebreton; le guignon y est, et il n'en sort pas.

— Le guignon? reprit sévèrement la veuve. Peut-être bien aussi un peu la paresse... On aime trop à ne rien faire chez vous, Manette!.. Pourquoi ne vous louez-vous pas dans quelque ferme?.. Vous êtes forte et vous pourriez gagner de bons gages.

— Eh bien! et mes *gachenets*, ma pauvre dame?.. qui donc aurait soin d'eux?

— Vos enfans iraient à l'école... Ils n'en seraient que mieux soignés, et je me chargerais volontiers de leur entretien.

— Ah! madame Lebreton, vous parlez comme les gens riches qui ont des domestiques à leurs ordres... Si les petits vont aux écoles, et moi en service, qui donc gardera la vache?.. Ce n'est pas le père Trinquesse, bien sûr; cet homme-là ne songe qu'à lui!.. Et il nous arrivera encore quelque misère, comme celle de tout à l'heure.

— Que vous est-il arrivé?

— Le guignon, ma bonne dame, comme je vous disais!.. Pendant que j'avais le dos tourné, les enfans ont ouvert la porte de l'étable, et la vache est allée pâturer dans le bois... Pour lors, le brigadier Jacquin, qui ne cherche qu'à nous faire des maux, l'a aperçue dans le taillis, et il a ramené ici la pauvre bête à coups de gaule, en criant comme une poule qui a vu le putois... Trinquesse, qui n'est pas endurant, lui a répondu de mauvaises raisons, et tout ça a fini par un procès-verbal... Un procès, ça va coûter de l'argent, et où le prendrons-nous, sainte Mère de Dieu! Il n'y a pas un vaillant denier chez nous... On vendra la vache, on mettra le père Trinquesse en prison... Et alors, qu'est-ce que nous deviendrons, Seigneur Jésus! qu'est-ce que nous deviendrons?..

Des larmes tombèrent des gros yeux de Manette, sa poitrine se souleva et elle se mit à sangloter bruyamment, tandis que dans l'intérieur de la hutte les deux gamins braillaient de plus belle.

Cette douleur, étalée avec l'exagération que le peuple apporte dans l'expression de tout ce qu'il ressent, joie ou chagrin, finit par toucher Mme Lebreton; elle se reprocha d'avoir été trop dure pour la fille du *rebouteux*, et sa bonté naturelle reprit le dessus. — Ne pleurez pas, dit-elle, il y a peut-être encore moyen d'arranger les choses... Venez avec moi chez le brigadier, vous lui ferez des excuses, et j'obtiendrai de lui qu'il ne donne pas suite à son procès-verbal.

La Manette rajusta sur sa tête le bonnet d'étoffe violette bordé de tulle noir, qui est la coiffure des paysannes de la montagne langroise, et suivit la veuve en continuant à se lamenter.

La maison forestière était proche. On apercevait entre les bran-

ches sa toiture de tuiles rouges à mi-côte de la pente opposée. Les deux femmes trouvèrent le brigadier Jacquin en train de déjeuner, mais il se montra moins accommodant que Mme Lebreton ne l'avait pensé. Il se répandit en plaintes contre les Trinquesse. — C'étaient des délinquans d'habitude auxquels la dame de la Mancienne avait bien tort de s'intéresser; le père tendait des collets, la fille volait des fagots, les enfans avaient failli dernièrement mettre le feu à un taillis; maintenant voilà que la vache s'en mêlait et prenait sa goulée dans de jeunes semis de deux ans... Tout ce méchant monde ne méritait aucune pitié et il fallait un exemple... Du reste, il allait envoyer son rapport à son supérieur; c'était le garde-général qui déciderait; quant à lui, Jacquin, il s'en lavait les mains et se contentait de faire son devoir...

— Comment s'appelle le garde-général et où demeure-t-il? demanda Mme Lebreton à la désolée Manette, quand elles eurent quitté sans résultat la maison forestière.

— C'est M. Pommeret... Il loge chez Pitoiset, au *Lion d'or*.

— Je vais lui écrire.

— Bien des mercis, madame Lebreton! murmura Manette de sa voix geignarde, mais la lettre arrivera peut-être trop tard... Une supposition que vous iriez vous-même trouver M. Pommeret, il n'oserait certainement pas vous refuser notre grâce, et vous nous sauveriez tous... Vrai de vrai, ce serait la meilleure des charités.

— C'est bon, Manette, retournez-vous-en... J'irai tantôt chez le garde-général...

Il s'ennuyait ferme, le garde-général! Le printemps ne lui avait apporté ni joyeuses surprises, ni espérances réconfortantes. Il était médiocrement sensible aux choses de la nature, et les détails prosaïques de sa profession l'avaient blasé sur les beautés des sites forestiers. Quant aux distractions que pouvait lui procurer la société d'Auberive, il était maintenant fixé là-dessus. Quelques jours après ses visites d'arrivée, le curé lui avait envoyé les œuvres de saint Jean Chrysostome, plus une petite brochure intitulée : *Peut-on être libre penseur?* — et de tout cela il s'était bien gardé de lire une ligne. Les notables de l'endroit lui avaient rendu sa visite sans l'inviter à retourner chez eux. C'étaient d'honnêtes gens, fort peu mondains; ils ne savaient que parler de leurs chiens ou de leurs terres, et leur suprême plaisir consistait à boire des chopes en jouant une partie de *polignac*. Les bourgeoises du cru étaient vieilles ou insignifiantes; l'auberge où il avait élu domicile n'était fréquentée que par des rouliers et des commis-voyageurs de troisième catégorie. Aussi Francis Pommeret se plongeait-il jusqu'aux oreilles dans un ennui profond, dont chaque jour accroissait l'in-

tensité. Cette après-midi de printemps, si ensoleillée et si limpide, ne faisait qu'assombrir son humeur noire, par le contraste de la gaîté du monde extérieur avec la maussaderie de son bureau, meublé de cartons verts et de liasses de papiers jaunis.

Il était donc mélancoliquement assis près de sa fenêtre, dépouillant d'une main nonchalante sa correspondance administrative, suivant de temps à autre d'un œil distrait le vol d'une mouche, et bâillant à se décrocher la mâchoire. Tout à travers cette occupation peu absorbante, il lui sembla entendre dans le corridor conduisant à son bureau le bruit léger d'un pas féminin, accompagné d'un frôlement de jupes empesées. Il dressa l'oreille. La démarche de la personne qui longeait le couloir n'avait certainement rien de commun avec celle de Mme Pitoiset, ni avec le pas lourd de la servante. Ce bruit inusité cessa devant le seuil de Francis; en même temps on heurta discrètement, du bout du doigt, à sa porte. Il avait à peine répondu : « Entrez! » que le bouton fut tourné et qu'une dame en deuil apparut à ses yeux surpris.

— Monsieur le garde-général? demanda une voix de contralto à la fois grave et bien timbrée.

— C'est moi, madame.

Francis Pommeret s'était levé tout d'une pièce. Il saluait cérémonieusement en offrant à l'étrangère l'unique siège un peu confortable : un de ces fauteuils Voltaire recouverts de damas de laine groseille, qu'on trouve dans toutes les chambres garnies.

— Monsieur, reprit la visiteuse, je suis Mme Lebreton,.. de la Mancienne, et je viens vous adresser une requête.

Francis s'inclina de nouveau de son air le plus aimable, puis il y eut une minute de silence, comme si chacun des interlocuteurs se recueillait pour retrouver son sang-froid. Le garde-général regardait Mme Lebreton, svelte et bien prise dans sa robe montante de cachemire noir. La marche et l'émotion avaient animé le visage de la veuve; ses joues, légèrement rosées et ses grands yeux à dem cachés par les cils se détachaient vivement de l'encadrement sombre et vaporeux, formé par les tulles et les crêpes de sa coiffure de deuil. D'après ce qu'on lui avait dit, Francis s'était figuré une Mme Lebreton plus mûre et moins attrayante. — Elle, de son côté, s'était probablement attendue à rencontrer dans le garde-général quelque ours hérissé et bourru, semblable à la plupart des forestiers qu'elle avait connus à Auberive. Aussi se sentait-elle fort intimidée en présence de ce beau garçon, aux mains blanches, à la mise soignée, aux façons d'homme du monde, près de qui elle venait en solliciteuse.

— Monsieur, commença-t-elle d'une voix moins assurée, ma

démarche est bien indiscrète et en dehors des usages... Veuillez l'excuser à cause du motif qui m'amène... Il s'agit d'un acte d'humanité pour lequel vous seul pouvez m'aider.

— Si la chose dépend de moi, répondit Francis, soyez persuadée, madame, que je ferai le possible pour vous être agréable.

Elle le remercia et lui expliqua ce qui venait d'arriver à Manette Trinquesse.

— En effet, reprit-il après avoir feuilleté quelques paperasses, voici le procès-verbal du brigadier... Le délit est flagrant, les délinquans sont coutumiers du fait, et permettez-moi d'ajouter, madame, qu'ils ne sont guère dignes de votre intérêt.

— Si l'on ne s'intéressait qu'aux gens qui n'ont jamais péché, répliqua la veuve, on aurait trop peu de chose à faire... Ce sont les coupables qui ont surtout besoin de compassion.

— Mais ces Trinquesse sont des ravageurs de bois; si nous avions seulement ici deux ou trois de leurs pareils, la forêt serait mise à sac, et il est de mon devoir de sévir.

— Votre brigadier m'avait déjà dit tout cela, et si je suis venue près de vous, monsieur, c'est que j'espérais vous trouver moins impitoyable... Me laisserez-vous partir avec le regret de m'être trompée? ajouta-t-elle en levant vers lui ses yeux bruns lumineux.

Il restait muet et s'oubliait à regarder ces grands yeux éclairés d'une flamme humide. L'imprévu de ce tête-à-tête, la musique de cette voix doucement suppliante, cette odeur de femme jeune et élégante qu'il n'avait plus respirée depuis si longtemps, causaient au jeune homme une émotion agréable qui n'avait rien de commun avec la compassion.

La veuve baissa précipitamment et pudiquement ses paupières aux longs cils.

— Laissez-vous toucher, monsieur, murmura-t-elle timidement; faites quelque chose pour ces pauvres gens!

Le garde-général tenait surtout à faire une bonne impression sur la propriétaire de la Mancienne; il était trop peu habitué à de si aimables visites pour rester longtemps implacable.

— Allons, dit-il en froissant dans ses doigts le procès-verbal, j'arrangerai l'affaire avec Jacquin, mais ce sera par égard pour vous, madame, et non pour ces gens, qui sont une vilaine engeance.

— Vous ne voulez pas avoir le mérite de votre bonne action, monsieur! répondit-elle gracieusement.

— Je ne veux pas, lorsque j'ai l'honneur de vous voir pour la première fois, que vous sortiez d'ici avec le souvenir d'un refus désobligeant.

En même temps il la regardait droit dans les yeux, en mettant dans cette œillade hardie une galanterie beaucoup plus accentuée que celle qu'il avait mise dans sa réponse. Mme Lebreton rougit jusqu'à la racine des cheveux; elle n'avait jamais été regardée de la sorte; elle en était à la fois choquée et toute remuée.

— La charité doit être désintéressée, repartit-elle d'une voix brève; je ne vous en remercie pas moins au nom de mes protégés.

Elle s'était levée brusquement; — mais confuse sans doute de ce trop rapide effarouchement, tout en défripant sa robe, elle se retourna vers le garde-général et reprit d'un ton plus radouci :

— J'espère, monsieur, que la façon dont nous avons fait connaissance ne me privera pas du plaisir de vous voir à la Mancienne...

La figure de Francis Pommeret s'était épanouie, et, comme Mme Lebreton se dirigeait vers la porte, il eut un nouvel accès de galanterie :

— Laissez-moi, madame, dit-il avec empressement, vous offrir mon bras jusqu'au bas de l'escalier.

Un coup d'œil étonné de la veuve l'arrêta net et lui fit comprendre que sa proposition avait été jugée indiscrète.

— Ne vous dérangez pas, répondit-elle en reprenant sa voix sévère; j'ai déjà trop abusé de votre temps.

Elle inclina la tête avec une dignité un peu froide et gagna le couloir, tandis que, debout sur le seuil, il regardait la svelte forme noire s'éloigner dans la pénombre; elle avait légèrement relevé sa jupe, et l'on distinguait, sous la blancheur des volans soutachés de noir, les hauts talons de deux petits pieds battant d'un son mat les marches de chêne; puis l'élégante vision s'évanouit au tournant de l'escalier.

III.

— Monsieur le curé, dit Mme Lebreton, Pierre va vous offrir un peu de cette mousse au chocolat... C'est le triomphe de ma cuisinière.

— Merci, madame, je n'en prendrai pas.

— Par esprit de mortification! s'écria le percepteur avec un rire bruyant; M. le curé ne se permet pas les douceurs.

— C'est mon estomac qui ne me le permet pas, riposta l'abbé Cartier, mais je ne les interdis point à mes paroissiens... Pierre, ajouta-t-il avec un malin sourire, servez donc M. le percepteur!

— Non, impossible! je suis complet! s'exclama ce dernier en retournant brusquement son assiette vide sur la nappe.

Cette façon campagnarde de refuser amusa les dames qui s'entre-regardèrent en riant sous cape, tandis qu'à l'autre bout de la table, la perceptrice rougissait de la rusticité de son mari. Mme Lebreton sourit discrètement, et son regard glissant par-dessus les fleurs qui ornaient le centre de la table, se rencontra un moment avec celui de Francis Pommeret, assis de l'autre côté, entre la femme du notaire et la sœur de la receveuse des postes, Mlle Irma Chesnel.

C'était la première fois que Mme Adrienne donnait à dîner depuis son deuil ; pendant douze mois elle s'était rigoureusement condamnée à la solitude ; mais le bout de l'an de M. Lebreton ayant été célébré à la fin de juin, elle avait cru pouvoir se départir de ses habitudes de recluse et se remettre en communication avec le monde. Son salon s'était rouvert, et parmi les visiteurs les plus assidus et les mieux accueillis, le bourg avait remarqué, non sans commentaires, le nouveau garde-général. Ce premier dîner réunissait les notables d'Auberive, et naturellement Francis Pommeret figurait parmi les invités.

On en était au dessert, à ce moment agréable où la digestion n'ayant pas encore commencé et où le cerveau se trouvant émoustillé, les langues se délient, les joues se nuancent de rose et les yeux étincellent. Un vieux corton versé avec précaution achevait de dégourdir l'esprit des convives. Pierre, en livrée brune, et une alerte femme de chambre tournaient autour de la table sans qu'on entendît le bruit de leurs pas amortis par les nattes qui couvraient le parquet. On venait d'apporter les lampes. Par les fenêtres ouvertes une brise un peu plus fraîche envoyait des odeurs de foin fauché, tandis qu'au loin les rumeurs assourdies du village se fondaient dans les bourdonnemens de la conversation plus animée des convives.

La femme du percepteur, au rebours de son mari, avait repris deux fois de l'entremets ; elle n'était pas habituée à de pareilles bombances et semblait faire provision de nourriture en vue des privations du reste de la semaine. Quant au percepteur, il se souvenait qu'il avait promis à ses quatre enfans de leur rapporter quelque chose, et, en bon père de famille, il profitait du passage des assiettes de dessert pour bourrer de petits fours les poches de sa redingote. La femme du notaire se faisait expliquer par le juge de paix les règles du domino à quatre. Francis Pommeret parlait peu, mais il savourait voluptueusement cette atmosphère de bien-être. Le luxe de la table, l'odeur des roses, la clarté dorée des lampes, le bouquet exquis du bourgogne circulant dans de poudreuses bouteilles couchées sur des paniers d'argent, tout cela le remettait dans son ancien milieu et lui causait une joyeuse dilatation intérieure.

Ses yeux enhardis, après s'être caressés aux couleurs vives des fleurs de la corbeille, s'arrêtaient avec complaisance sur la figure expressive et distinguée de la maîtresse de la maison. La toilette noire d'Adrienne Lebreton, tout en restant sévère, n'était pas exempte de coquetterie; une dentelle en vieux point de Venise garnissait son corsage montant, et une ruche blanche frissonnait autour de son cou. Elle ne portait pas de bijoux et était coiffée de ses seuls cheveux, dont les bandeaux bruns, épais et lisses, encadraient l'ovale allongé de son visage, où brûlait le feu assoupi de ses prunelles couleur café. Il est probable que si Francis eût aperçu la veuve un an auparavant, dans la ville qu'il habitait et où les jolies femmes n'étaient pas rares, cette personnalité un peu austère et voilée l'eût laissé indifférent; il eût trouvé qu'elle manquait de jeunesse et d'éclat. Mais un séjour de cinq mois à Auberive lui avait rendu le goût moins difficile. Le fond gris et vulgaire sur lequel Mme Lebreton se détachait était merveilleusement propre à la faire valoir; elle ressortait au milieu des bourgeoises campagnardes, comme l'habitation opulente de la Mancienne tranchait elle-même sur l'ensemble effacé et mesquin des bâtisses du bourg. Peu à peu l'accoutumance et l'absence de points de comparaison avaient fait découvrir à Francis dans la personne d'Adrienne de délicates nuances pleines de charme, des beautés discrètement enveloppées. Elle avait éveillé en lui un singulier sentiment tendre, où il entrait autant de curiosité que de désir.

Les regards du garde-général ne quittaient guère Mme Lebreton. Ils allaient de son corsage sobrement gonflé à ses cheveux aux torsades foncées mordues par un peigne d'acier; ils suivaient le modelé des bras, qui étaient fort beaux, jusqu'aux poignets d'où sortaient de longues mains effilées; ils erraient le long des lèvres rouges entr'ouvertes sur des dents très blanches et plongeaient audacieusement dans la profondeur des yeux cerclés de bistre.

Il était si absorbé dans cette contemplation qu'il ne répondait plus que machinalement aux questions de Mlle Irma Chesnel, sa voisine. Cette jeune fille nubile et déjà lasse du célibat avait toujours rêvé d'épouser un de ces fonctionnaires que l'administration envoyait à Auberive et qui s'y succédaient rapidement, pareils à des oiseaux de passage. Pour le quart d'heure, elle cherchait à conquérir le cœur du garde-général, et depuis le potage elle essayait de flirter avec lui. Le verre de champagne qu'elle venait de boire lui avait donné un redoublement de loquacité et elle caquetait comme une corneille sentimentale, parlant en style de romance des attraits de la solitude, des petites fleurs des bois et du murmure des ruisseaux.

— Pour avoir choisi cette belle carrière des eaux et forêts, soupirait-elle, vous devez beaucoup aimer la campagne, n'est-ce pas, monsieur?

Tout occupé à regarder l'ombre portée des longs cils d'Adrienne sur ses joues mates, Francis entendit la question de Mlle Irma comme un bourdonnement confus; en la voyant qui trempait ses lèvres dans la coupe de champagne, il se méprit sur le sens des paroles et répondit distraitement :

— Non, vraiment mademoiselle, je n'en bois jamais.

La demoiselle, interloquée, releva la tête, et suivant le rayon visuel de son voisin, le trouva fixé dans la direction d'Adrienne. Elle comprit alors le motif de cette réponse en coq-à-l'âne et se mordit les lèvres.

Un autre convive avait également remarqué la complaisance avec laquelle le regard de Francis s'arrêtait sur Mme Lebreton. C'était le curé. Il observait le manège du garde-général avec une inquiétude méfiante. Ses petits yeux noirs enfoncés sous l'orbite épiaient silencieusement ceux du jeune Pommeret, et l'expression sévère de son visage troué de petite vérole indiquait combien il était scandalisé de cette contemplation, où il croyait déjà lire une coupable convoitise.

Cependant les conversations allaient leur train. Le diapason des voix s'était haussé d'un ton :

— Vous devez toujours étudier le jeu de votre partenaire, criait le juge de paix à la notairesse, et ne jamais lui boucher sa pose...

— On ne vous voit guère à l'ouvroir, disait Mlle Irma en se retournant en désespoir de cause vers la femme du percepteur.

— Que voulez-vous! quand on a quatre enfans, on est assez occupée à raccommoder leurs nippes... J'ai l'aiguille à la main toute la journée...

Les pyramides de cerises roulaient sur la nappe, les jattes de fraises et de framboises circulaient et se vidaient; une odeur de fruits mûrs emplissait la salle à manger.

— Ma foi! tout était excellent! s'exclamait le percepteur en se frottant la barbe avec sa serviette. Convenez, curé, que bien dîner n'est pas un péché!

Sans lui répondre, et l'œil toujours braqué sur le garde-général, le curé s'était penché vers Mme Lebreton :

— Je crois, madame, murmura-t-il, qu'il serait charitable de mettre un terme aux effusions de mon voisin.

Mme Adrienne s'était levée et avait pris le bras du notaire. Les chaises furent repoussées brusquement. Chacun imitait son exemple

et, Pierre ayant ouvert les deux battans de la porte, les invités passèrent au salon, où le café était servi.

Le curé et Francis Pommeret se rencontrèrent dans l'embrasure de la porte.

— Monsieur le garde-général, dit le prêtre de son ton sardonique, ma bibliothèque est toujours à votre disposition,.. mais il me semble que vous n'en abusez pas.

— Pardon, monsieur le curé, répondit Francis en rougissant sous le regard aigu de l'abbé, depuis quelques mois je n'ai guère eu le temps de lire.

— Vous êtes très occupé...

— Oui, monsieur le curé, passablement.

— En vérité!.. Je m'étais laissé dire qu'en cette saison les opérations forestières vous laissaient de nombreux loisirs.

— C'est une erreur, répliqua sèchement le garde-général.

— Ah! tant mieux! soupira le prêtre; puis il ajouta en pinçant les lèvres : — Enfin, quand vos occupations vous absorberont moins, souvenez-vous que mes livres sont à votre service... J'ai mis en réserve quelques pères dont la lecture vous intéressera certainement.

— Merci mille fois! monsieur le curé. — Ce diable d'homme se moque de moi, pensa Francis Pommeret en se dirigeant vers le guéridon où Mme Lebreton, aidée de Mlle Chesnel, offrait du café et des liqueurs à ses convives.

Le percepteur, assis dans un fauteuil, tournait sa cuiller dans sa tasse et soufflait bruyamment sur son café trop chaud. Le juge de paix, joignant l'exemple au précepte, avait conduit la notairesse à une table de jeu et organisait avec le notaire et la femme du percepteur un domino à quatre. Le garde-général, accoudé au piano ouvert, regardait Mme Lebreton occupée à servir ses hôtes. Penchée au-dessus du guéridon, elle soulevait la cafetière d'argent et remplissait les tasses. Ainsi posée, le cou infléchi, le bras en l'air, la robe laissant passer sous ses plis tombans une bottine de satin noir, elle présentait, de la nuque où frisaient des boucles brunes, jusqu'à l'extrémité du talon découvrant un bout de jupon blanc, un ensemble de lignes élégantes dont le jeune homme suivait avec curiosité les sobres ondulations. Quand Mme Adrienne eut servi tout son monde, elle vint s'asseoir sur un canapé, à côté de Mlle Chesnel qui sirotait lentement un verre de marasquin.

— Chère madame, dit cette demoiselle en montrant le piano ouvert, ne nous jouerez-vous pas quelque chose?.. Pour moi, j'adore la musique, surtout la musique brillante. Quand les mains courent tout le long du clavier et se croisent l'une sur l'autre... oh! c'est délicieux!

— Excusez-moi, répondit Adrienne, je n'étudie pas depuis longtemps et je n'ai plus de doigts. Mais si vous voulez entendre un peu de bonne musique, priez M. Pommeret de se mettre au piano... Il a un véritable talent et il vous fera plaisir.

Ce n'était pas précisément l'affaire de Mlle Irma, qui avait compté accaparer le garde-général pendant que Mme Lebreton serait au piano, mais elle s'était trop avancée pour reculer et elle joignit ses prières à celles de Mme Adrienne.

— Volontiers, murmura Francis en s'inclinant devant cette dernière.

Il s'assit sur le tabouret, prit un cahier de sonates de Mozart et frappa quelques accords. Dès les premières notes, le curé, qui se couchait régulièrement à dix heures, s'empressa de se lever, salua silencieusement et se retira, son tricorne sous le bras.

Francis Pommeret n'avait pas tourné la tête. Il commençait la sonate en *la* et mettait toute son attention à exécuter le thème avec expression. Il avait un joli talent d'amateur et ne s'en tirait pas mal. Les notes suaves et câlines de la musique de Mozart montaient, légères, dans le salon sonore. Mme Lebreton, tournée vers le piano, les bras croisés, la tête un peu rejetée en arrière, semblait sous le charme de cette musique faite de tendresse et de clarté, qui lui donnait une impression de fraîcheur matinale. Les variations se succédaient; les notes s'égrenaient, tantôt lentes et caressantes, tantôt allègres et vives comme une envolée d'oiseaux, et Mme Adrienne, en les écoutant, se sentait remuée de cette même joie intime et printanière qu'elle avait éprouvée en se promenant au mois de mai dans les bois d'Auberive.

Il n'en était pas de même de ses hôtes, qui ne comprenaient rien à la musique classique et dont un quadrille tapageur eût mieux satisfait les oreilles peu délicates. Le percepteur sommeillait dans son fauteuil; sa femme, prévoyant qu'il allait ronfler, se leva de la table de jeu, le tira par le bras, et tous deux saluant gauchement Mme Lebreton, interrompirent le garde-général pour lui souhaiter le bonsoir.

Francis s'était arrêté.

— Encore! encore! murmura la veuve, qui rentrait après avoir reconduit le couple.

Elle s'était rassise sur le canapé et regardait avec des yeux suppliens le jeune homme, qui s'était retourné vers elle.

Il lui obéit, et feuilletant un second cahier, il commença une polonaise de Chopin. Cette musique passionnée, tantôt fougueuse et emportée comme une galopade de chevaux sauvages, tantôt triste et pénétrante comme une plainte humaine, acheva de charmer Mme Lebreton. Elle était si bien en harmonie avec sa nature concen-

trée et ardente! Ces notes tumultueuses ou mélancoliques éveillaient un écho dans son cœur, fermé jusqu'alors comme un jardin clos de hauts murs où pousse mystérieusement une flore ignorée. Mme Adrienne s'oubliait à suivre ces rythmes heurtés et capricieusement impétueux, et elle oubliait aussi ses convives. Mlle Irma battait du menton et de la main la mesure à contre-temps, et étouffait des bâillemens multipliés; la partie de dominos était terminée; le juge de paix, le notaire et sa femme vinrent saluer la maîtresse de la maison, et Mlle Chesnel, pour ne pas revenir seule, se décida à les accompagner; mais, avant de partir, ils allèrent tous malicieusement, l'un après l'autre, souhaiter le bonsoir au garde-général, qui, agacé par ces salutations intempestives, frappait les touches avec un redoublement d'énergie. Enfin ils s'éloignèrent et sortirent par le jardin, sans que Francis quittât le piano. Quand il eut terminé le morceau, il se retourna et se trouva seul avec Mme Lebreton, qui rentrait dans le salon encore vibrant des sonorités de la polonaise.

— Ils sont tous partis, dit Adrienne un peu effarouchée; la musique les a mis en déroute... Excusez-les, ils n'y entendent rien.

— J'ai peut-être aussi abusé de la permission, répondit Francis en se levant comme à regret, et je crains d'avoir été indiscret.

— Au contraire, vous m'avez fait grand plaisir.

— Vous êtes trop aimable, madame, pour parler autrement, mais...

— Je dis toujours ce que je pense... Quand vous me connaîtrez mieux, vous ne vous en apercevrez que trop... Vous partez? ajouta-t-elle, en le voyant se lever;.. je ne vous retiens pas, car je crois qu'il est tard.

— Il n'est que dix heures, hasarda hypocritement Francis.

Elle ne répondait pas, partagée entre la crainte du qu'en-dira-t-on et un vague désir de prolonger ce tête-à-tête non prémédité. Le jeune homme ne faisait plus mine de prendre son chapeau, et Adrienne, indécise, embarrassée, s'était décidée à se rasseoir.

— Je crains, murmura-t-elle timidement, que nos soirées ne vous paraissent un peu lourdes et que vous ne vous ennuyiez à la Mancienne.

— Oh! madame, protesta-t-il en se rasseyant à son tour, c'est à vous que je dois les seules bonnes heures que j'aie passées depuis que je suis ici.

— Auberive vous déplaît?

— Beaucoup moins maintenant... Mais, de février en avril, j'y ai trouvé les journées démesurément longues.

Tout en parlant, il l'enveloppait d'un regard presque amoureux; en relevant les yeux, elle surprit ce regard et rougit. Elle songeait que c'était justement à la fin d'avril qu'ils s'étaient rencontrés pour la première fois. Y avait-il une secrète intention dans le soin qu'il avait pris de dater de cette époque la fin de ses ennuis à Auberive? Elle se sentait de plus en plus embarrassée de se trouver seule avec ce jeune homme dans le grand salon devenu subitement désert. Comme les personnes dévotes, timides et peu habituées aux hasards de la vie mondaine, ce tête-à-tête qu'elle avait étourdiment provoqué lui causait maintenant des terreurs chimériques. Elle se montait l'imagination et devenait nerveuse. Elle osait à peine bouger, et la vaste pièce s'emplissait d'un silence périlleux, sur lequel se détachait le murmure sourdement saccadé des grillons du jardin et le menu bruit de l'huile montant dans les lampes. — Une lumière blonde baignait Mme Adrienne; elle dorait ses joues, allumait un éclair humide dans ses yeux bruns et mettait des reflets mouillés sur le satin noir de sa jupe. Francis Pommeret la trouvait en ce moment très séduisante; mais il était à cent lieues de méditer les entreprises hardies qui s'étaient présentées à l'imagination craintive de Mme Lebreton. Entre lui, modeste petit fonctionnaire vivant maigrement de ses appointemens, et la riche et imposante veuve d'un maître de forges millionnaire, il y avait une distance qui lui paraissait trop disproportionnée. Essayer de la franchir par un de ces coups d'audace qui réussissent parfois, c'était risquer de se faire éconduire honteusement et de compromettre même sa situation à Auberive. Il était bien trop circonspect pour jouer tout son avenir sur une seule carte; néanmoins, à cette heure avancée de la soirée, pendant ce tête-à-tête inattendu avec une femme jeune encore, à la fois élégante et dévote, à laquelle l'inconnu et le fruit défendu donnaient un attrait singulièrement capiteux, il lui montait par intervalles au cerveau des bouffées de désir, des tentations timidement et lentement caressées. Il se disait : « Si j'osais pourtant!.. On a vu des choses plus étonnantes... Qui sait? »

Les effarouchemens d'Adrienne redoublaient. N'osant ni rester assise ni congédier son hôte, elle alla machinalement vers la porte-fenêtre ouverte sur le jardin :

— Quelle belle nuit! fit-elle d'une voix assourdie en se retournant vers Francis; voyez donc comme le parc est éclairé!

La nuit, en effet, était magnifique et, par exception, — dans ce pays où il gèle d'habitude jusqu'en juin, — elle était presque tiède. Surgissant d'un massif de trembles et de peupliers de Virginie, la lune déjà échancrée épandait une large nappe de lumière bleuâtre sur les bouleaux immobiles, sur la pièce d'eau entourée d'iris,

sur les pelouses récemment fauchées et sur les parterres tout fleuris de roses-thé. En dehors de cette longue zone lumineuse, les massifs restaient plongés dans une ombre noire. Les charmilles taillées carrément allongeaient leurs arceaux à droite et à gauche et masquaient les murailles, de sorte que le parc semblait comprendre dans son enceinte les collines grises et les bois qui les couronnaient. Sous la clarté lunaire, les retombées des lierres et des vignes vierges ondulaient légèrement, et le murmure tremblotant des grillons faisait comme un accompagnement naturel à ces frissons de verdure. A part cette musique assoupissante et berceuse, pas un bruit dans la campagne, sauf parfois un glouglou d'eau courante ou un chœur enroué de grenouilles, résonnant avec lenteur, puis s'arrêtant soudain, comme le ronflement d'un dormeur qu'on dérange.

Francis s'était avancé sur le perron, à côté de Mme Lebreton.

— Bien souvent, dit-il, dans les premiers mois de mon séjour, j'ai rêvé de me promener dans votre parc par une belle nuit pareille à celle-ci... Avant d'avoir l'honneur de vous connaître, je vous avoue que j'étais remué par de vilaines pensées envieuses... Je vous en voulais, madame, de posséder cette propriété de la Mancienne et de ne pas en jouir.

— Voulez-vous que nous y fassions un tour au clair de lune? lui demanda-t-elle.

Cette promenade lui semblait une diversion salutaire; elle la trouvait moins redoutable que le tête-à-tête du salon.

— Volontiers, répondit-il.

Ils étaient descendus vers la pelouse, où des massifs de pétunias exhalaient une odeur de girofle.

— Il ne suffit pas, reprit Mme Adrienne, de posséder une belle chose pour en jouir; il faut encore être dans certaines dispositions d'esprit... Je n'étais pas dans ces conditions-là et j'ai passé ici bien des heures ennuyées. M. Lebreton, tout occupé de ses affaires, ne s'inquiétait pas de savoir si je trouvais les journées longues; je n'avais auprès de moi ni amis ni enfans...

— Pas d'enfans? Je croyais vous avoir entendu parler d'une fille...

— Adoptive, oui... Et cela vous prouve combien j'avais besoin de remplir ce vide dont je vous parlais. Mais là encore j'ai éprouvé une déception. Malgré mon désir de m'attacher à cette enfant, je n'ai pas pu la conserver près de moi... Et pourtant je l'aime bien, ma pauvre Sauvageonne!

— Sauvageonne! s'écria-t-il étonné de ce nom bizarre.

— Elle s'appelle Denise, mais nous l'avions surnommée Sau-

vageonne, à cause de ses allures et de son caractère indomptable... C'est justement cette sauvagerie qui nous a forcés à la mettre au couvent. Ici, on n'en pouvait plus jouir, et là-bas, au Sacré-Cœur, elle a donné plus d'une fois du fil à retordre à ces dames.

— Quel âge a-t-elle?

— Seize ans bientôt... Elle commence à devenir raisonnable, et je compte la reprendre avec moi aux vacances prochaines...

Cet entretien, roulant sur un sujet étranger aux préoccupations actuelles de Mme Adrienne, avait fini par lui rendre un peu d'aplomb. Elle se sentait plus à l'aise que dans le salon. Après avoir parcouru toute la partie éclairée, ils étaient arrivés à un endroit où l'allée plongeait dans l'ombre profonde des arbres entre-croisés. Mme Lebreton aurait voulu revenir sur ses pas; elle n'osa pas le faire, crainte de montrer une peur ridicule, et ils continuèrent à s'enfoncer dans la direction des charmilles. A mesure que l'obscurité devenait plus mystérieuse, la conversation languissait. Francis la laissa tomber tout à fait, et Adrienne, reprise de ses inquiétudes, ne trouva plus rien pour l'alimenter. Le sentier s'était rétréci. Ils étaient obligés de se serrer l'un contre l'autre pour passer de front. Mme Lebreton heurta du pied une racine à fleur de terre et s'appuya instinctivement à l'épaule de son voisin.

— Prenez mon bras, madame! murmura Francis.

Elle obéit, mais elle était si troublée qu'elle fut obligée de ralentir le pas. Sous son bras droit, le garde-général sentait battre le cœur de la jeune femme, et lui-même était lentement envahi par une voluptueuse émotion qui lui serrait la poitrine et le prenait à la gorge. Une suave odeur de verveine dont les vêtemens d'Adrienne étaient imprégnés lui montait doucement au cerveau et le grisait. Ils étaient si rapprochés l'un de l'autre, qu'un moment il fut sur le point de l'enlacer d'une brusque étreinte et de la baiser à pleines lèvres... Cette explosion de la sève sensuelle qui fermentait en lui fut soudain comprimée par un geste familier et confiant de Mme Lebreton. Elle avait posé sa main sur le poignet de Francis:

— Écoutez! fit-elle, si on ne dirait pas une musique, là-bas, au fond des bois...

Ils prêtèrent l'oreille. C'était le tintement argentin des sonnailles d'un roulier attardé, qui vibrait mélodieusement dans la paix sonore des futaies. Cette sonnerie légère et fuyante comme une musique de fées allait toujours diminuant et s'affaiblissant; elle s'évanouit peu à peu dans le lointain, et le silence plana de nouveau en maître sur la campagne.

Ils étaient revenus en pleine lumière, et tous deux, lentement, sous cette amicale clarté de la lune, savouraient sans rien se dire

toutes les menues et délicieuses sensations de l'amour qui commence. — Soudain, au fond de la vallée endormie, l'horloge de l'église s'éveilla, et onze coups bien détachés s'envolèrent l'un après l'autre dans l'air fraîchissant.

— Ah! mon Dieu, onze heures! s'écria Mme Adrienne, reprise de ses scrupules.

— Déjà! dit Francis.

— Que vont penser les domestiques? continua-t-elle en hâtant le pas.

— Je crois qu'il est grand temps que je me retire, en effet, murmura Francis. Bonsoir, madame, et merci pour cette soirée dont je garderai toujours le souvenir!

— Au revoir, monsieur! répondit-elle en baissant les yeux.

Il lui avait tendu la main, elle n'osa lui refuser la sienne, et les deux mains restèrent assez longtemps l'une dans l'autre. Elle se dégagea enfin, et Francis courut reprendre son chapeau. Quand il revint sur le perron, il trouva Mme Adrienne en train d'arracher une touffe de roses rouges à l'un des rosiers grimpans qui encadraient la marquise.

— Attendez, dit-elle, je veux que vous emportiez quelques fleurs de la Mancienne.

Il prit les roses, les piqua à sa boutonnière, puis saisit de nouveau la main qui les lui avait offertes, la serra et s'enfuit.

Une fois dehors, ayant retrouvé un peu de sang-froid, il alluma un cigare et regagna lentement son auberge, en suivant la rue des Fermiers. Comme il traversait la place de l'église, il lui sembla entendre des chuchotemens derrière les persiennes du bureau de poste; mais il était si absorbé par les pensées agréables qui bourdonnaient dans son cerveau, qu'il n'y prit pas garde.

Quand le bruit de ses pas se fut éteint, la receveuse des postes ferma sa fenêtre avec précaution, tandis que sa sœur, Mlle Irma, rallumait sa bougie.

— Hein! ma chère, crois-tu? s'écria cette dernière en secouant la tête.

— Elle l'a gardé jusqu'à près de minuit, fit l'autre en joignant les mains dévotement; quel scandale!

— Ça finira mal, retiens ce que je te dis!

André Theuriet.

(La seconde partie au prochain n°.)

LA

MORALE CONTEMPORAINE

IV[1].

LA MORALE SPIRITUALISTE EN FRANCE.

I. Paul Janet, *la Morale*. — II. Et. Vacherot, *Essais de philosophie critique, la Science et la Conscience*. — III. Félix Ravaisson, *la Philosophie en France au* XIXe *siècle*. — IV. Jules Simon, *le Devoir*. — V. Ad. Franck, *la Morale pour tous*. — VI. E. Caro, *Problèmes de morale sociale*. — VII. Fr. Bouillier, *Morale et Progrès*. — VIII. Emile Beaussire, *le Fondement de l'obligation morale*. — IX. Ferraz, *la Philosophie du devoir*.

En face des doctrines qui veulent introduire dans la science des mœurs la méthode des sciences positives et l'idée de l'évolution universelle, s'est maintenue et développée en France la morale spiritualiste. Ses représentans ont lutté et luttent encore avec courage contre la faveur croissante dont jouissent leurs adversaires. Au scepticisme métaphysique des partisans de l'évolution et de la relativité universelle ils opposent des principes absolus, je dirai presque des dogmes métaphysiques : d'une part, la liberté humaine, pouvoir absolu de choisir ; d'autre part, le « bien absolu, » puis, comme lien entre ces extrêmes, le « devoir absolu. » Aussi peut-on dire que le premier caractère de la morale spiritualiste en France, c'est de reposer sur ce que Kant appelait le dogmatisme métaphysique.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 15 septembre 1880, et du 1er mars 1881.

Son second caractère, c'est d'être un éclectisme, c'est-à-dire un emprunt à des doctrines très différentes et même contraires. En effet, c'est à la métaphysique qui a précédé Kant que se rattachent les notions du bien en soi et du libre arbitre; d'autre part, les spiritualistes français admettent avec Kant l'impératif catégorique, l'autonomie de la volonté, la dignité humaine, l'homme considéré comme une « fin en soi; » dans ces dernières idées, il est facile de reconnaître cette sorte de dogmatisme moral que Kant voulut substituer au dogmatisme métaphysique de ses prédécesseurs. Le spiritualisme français s'efforce donc de faire entrer dans son propre sein les doctrines nouvelles de Kant, sans pour cela rejeter les antiques doctrines des Platon, des Aristote, des saint Augustin, des Descartes, des Leibniz. C'est là une tentative d'un haut intérêt dont il importe d'examiner sérieusement la valeur, aujourd'hui que toutes les écoles sont en rivalité pour fonder une morale vraiment définitive. Les principes métaphysiques empruntés à l'ancienne philosophie par l'école spiritualiste française sont-ils certains? les principes moraux qu'elle y ajoute avec Kant le sont-ils aussi? Enfin, ces divers principes peuvent-ils se juxtaposer sans contradiction? Telles sont les questions que nous aurons à résoudre, en soumettant à une critique attentive les doctrines morales des plus éminens représentans du spiritualisme en France.

I.

Le plus grand mérite du spiritualisme français, à notre avis, c'est de fonder la morale proprement dite sur la métaphysique, et son plus grand défaut, c'est de donner à sa métaphysique la forme d'un dogmatisme, au lieu de la présenter pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour un ensemble d'hypothèses. M. Janet, par exemple, a parfaitement raison de dire que le problème moral finit par « se confondre avec le problème métaphysique lui-même. » M. Ad. Franck est d'un avis semblable. M. Ravaisson, à son tour, approuve cette parole : « Considérer la morale comme indépendante de toute métaphysique, c'est considérer la pratique comme indépendante de la théorie. » M. Vacherot lui-même, on s'en souvient (1), en croyant faire de la psychologie pure pour établir les principes de la morale, avait réellement recours aux principes métaphysiques des causes finales, de la hiérarchie des facultés, de la distinction entre l'esprit et la chair. Enfin M. Caro a consacré une bonne partie de son livre sur les *Problèmes de la morale sociale* à montrer les rapports intimes de la

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1880.

morale avec la métaphysique (1). Mais comment faut-il se représenter les doctrines métaphysiques dont les actions morales ne sont que la traduction extérieure? Est-ce comme des certitudes, ou simplement comme des probabilités, et même de pures possibilités? — C'est ici que nous ne pouvons plus suivre le spiritualisme français. La première « certitude » sur laquelle il veut fonder sa morale, c'est celle de la liberté ou, pour parler avec plus de précision, du libre arbitre. Avec Descartes, il croit prouver directement la liberté par la conscience, par l'évidence du sentiment intérieur; avec Aristote, il croit la prouver indirectement par sa nécessité pour la morale. Or, ni l'une ni l'autre de ces preuves ne peut réellement établir la *certitude* du libre arbitre. Pour commencer par les preuves indirectes, tirées de la loi morale et des rapports sociaux, elles sont une pure pétition de principe. L'école éclectique elle-même a rejeté comme un cercle vicieux la preuve kantienne tirée du devoir, et cependant elle la reproduit à son tour quand il s'agit de « démontrer » la liberté. Il faudrait pourtant s'entendre : ou la preuve est bonne, et alors il ne faut pas réfuter Kant; ou elle est sans valeur, et alors il ne faut pas la reproduire. M. Janet a essayé de la rajeunir en disant : « Supposez que l'homme ne soit pas libre : ou bien il serait contraint d'accomplir la loi par une nécessité irrésistible, et dès lors la loi est *inutile*; ou bien l'agent serait empêché par la même nécessité d'accomplir cette même loi, et dans ce cas la loi est *absurde*. Il est en effet inutile de dire : *Fais cela*, à celui qui ne peut s'empêcher de le faire; et il est absurde de le dire à celui qui est dans l'impossibilité de le faire. L'action est représentée

(1) Toutefois, il est une chose que nous ne saurions accorder à M. Ravaisson, à M. Caro, à M. Janet : c'est que la morale repose au fond sur la théologie naturelle, ni « qu'une théorie morale ne puisse se constituer, — sinon sur la base mobile et fragile de l'intérêt matériel, — en dehors de toute conception de cet idéal moral que représente le nom de Dieu. » (Ravaisson, *la Philosophie en France au* XIX*e siècle*, p. 222.) A moins que M. Ravaisson, à l'exemple de M. Vacherot, entende simplement par Dieu un idéal de moralité dont l'existence réelle demeure un problème. De même, si nous accordons aux spiritualistes que la morale a son fondement dans la métaphysique, c'est à la condition qu'il s'agisse simplement de l'*acte moral* lui-même, de la décision intérieure entre l'intérêt et le désintéressement, décision qui enveloppe un problème relatif à la nature essentielle de l'homme et à l'avenir du monde. Mais la théorie des *mœurs* proprement dite est à nos yeux toute scientifique : elle se fonde à la fois sur la psychologie, sur la physiologie, sur la sociologie, sur la cosmologie. Le tort de l'école française, en général, c'est de s'être préoccupée trop exclusivement de la psychologie et de la métaphysique comme fondemens de la morale, au préjudice de la physiologie et de la sociologie; de plus, elle n'a pas conçu la psychologie même sous une forme assez scientifique. — Voir sur ce dernier point les deux livres de M. Th. Ribot sur la *Psychologie anglaise contemporaine* et sur la *Psychologie allemande contemporaine*.

à l'avance sous forme idéale dans l'esprit de l'agent, et elle s'impose comme un *ordre;* c'est cet ordre qui serait absurde ou inutile, si l'homme n'était qu'un automate contraint ou empêché par son organisation même de faire ce que la loi ordonne (1). » M. Janet ne tombe-t-il point ici involontairement dans ce que les anciens appelaient le *sophisme paresseux?* Ce paralogisme consiste à s'abstenir de poser les causes d'un effet désiré, par exemple à s'abstenir de combattre pour vaincre, sous prétexte que, si la victoire est nécessaire, le combat est inutile, et que, si elle est impossible, le combat est absurde. De même, dans le raisonnement qui précède, on oublie que la loi promulguée, avec ses motifs influant sur l'intelligence et ses mobiles influant sur la sensibilité, peut devenir un des facteurs de sa propre réalisation; un « ordre, » tout comme une menace, n'est donc ni inutile ni absurde dans l'hypothèse du déterminisme, puisque c'est un des ressorts possibles de « l'automate intelligent et sensible. » — Mais, dira-t-on, les lois n'auraient pas dans ce cas un caractère moral, puisqu'elles ne se réaliseraient plus que par voie de déterminisme. — Cela revient simplement à dire que, si l'homme n'est pas libre, la morale ne sera plus une morale d'êtres libres; mais c'est ce que personne ne conteste. Si on commence par définir la morale de manière à y impliquer la conception de libre arbitre, il ne sera pas étonnant qu'on l'y retrouve; seulement on aura supposé ce qui était en question. Nous craignons que l'école spiritualiste n'ait pas toujours échappé à ce reproche. Elle ignore trop ou néglige trop les doctrines de ses adversaires, par exemple la morale naturaliste ou positiviste. Quand elle s'en occupe, elle se borne à montrer que ses adversaires ne peuvent pas fonder une morale comme la sienne. En effet, l'école spiritualiste suppose accordé qu'il n'y a point de science ni d'art des mœurs sans un libre arbitre, conséquemment sans un devoir impliquant pouvoir des *contraires,* sans une loi absolument *impérative* en soi et cependant contingente pour nous, sans une sanction divine rétablissant l'harmonie du bonheur avec la vertu, etc. Mais tout cela, c'est précisément la morale spiritualiste, et il est clair que la morale naturaliste ne peut reposer sur les mêmes idées. La question serait de savoir si ces idées sont vraies et sont la seule interprétation possible des faits. Pour ne pas toujours tourner dans un cercle, il faudrait examiner si l'humanité ne pourra point se passer un jour de la morale du libre arbitre, de l'impératif absolu, de la sanction morale, etc. On suppose la chose évidente, elle ne l'est pas. A-t-on démontré qu'avec le déterminisme des idées et des types idéaux d'action on ne pourra jamais fonder

(1) *Traité de psychologie,* p. 303.

une société *sociable*, ni une vie *viable*, *vita vitalis?* Voilà cependant ce qu'exigerait une véritable *critique* des fondemens de la morale. Les preuves indirectes qu'on reproduit depuis Aristote ne sont qu'une perpétuelle pétition de principe.

Aussi l'école spiritualiste finit-elle par faire appel, pour établir la liberté, au témoignage direct de la conscience. — « Nous sommes aussi sûrs de notre liberté, dit M. Franck, que de notre existence, car elles nous sont attestées l'une et l'autre de la même manière; nous les affirmons sur la foi de notre conscience (1) ». Même doctrine chez M. Jules Simon et chez M. Caro. M. Vacherot a une telle foi dans le témoignage intérieur de la conscience qu'il croit le libre arbitre compatible même avec les doctrines qui admettent l'unité fondamentale de l'univers, l'unité de substance, quoique cette unité entraîne, semble-t-il, l'universel déterminisme, l'universelle dépendance des effets par rapport à la cause première. M. Janet, à son tour, défend la liberté sur le témoignage de la conscience, et si M. Ravaisson ne s'explique pas nettement au sujet du libre arbitre, du moins admet-il en termes formels une conscience de la liberté qui se confond pour lui avec la conscience de la spiritualité, « de l'esprit qui souffle où il veut, » c'est-à-dire de l'absolu. — Par malheur, rien n'est plus obscur que cette conscience admise par l'école spiritualiste, et il est tout d'abord impossible de dire si on a ici affaire à une réalité ou à une simple idée. Autant il est clair que nous *existons*, notre existence ne fût-elle que celle d'un simple phénomène, d'un simple fait de conscience, autant il est peu clair que nous *donnions l'existence* à des actions qui ne seraient pas l'effet nécessaire de notre propre caractère et du milieu ambiant, selon les lois universelles de la raison et de la nature. Dans l'affirmation de l'existence, la conscience ne sort pas de soi : le sujet et l'objet, l'apparence de la pensée et la réalité de la pensée se confondent. « J'ai conscience de mon existence » revient à dire : « J'ai conscience de ma conscience. » Au contraire, l'affirmation de la liberté nous entraîne à la fois hors de nous-mêmes et au plus profond de nous-mêmes, car elle porte : 1° sur la relation fondamentale qui existe entre moi et les autres êtres, entre moi et l'univers; 2° sur le fond même de mon existence, non plus sur une apparence ou une manière d'être de ma conscience. Je sors ici de ma pensée pour atteindre les êtres hors de moi et l'être en moi. La liberté a donc deux conditions, qui entrent dans sa définition même : sous son aspect négatif, elle est l'*indépendance* par rapport à toute autre cause et même par rap-

(1) *Morale pour tous*, p. 13.

port à l'univers tout entier, car il faut que l'acte libre, en tant que libre, ne soit l'effet d'aucune des causes extérieures dont l'ensemble forme l'univers; sous son aspect positif, elle est *spontanéité absolue*, activité se donnant à elle-même sa direction et sa loi. Maintenant, la conscience peut-elle saisir sur le fait ces deux conditions, comme le croient les moralistes de l'école française? C'est ce que nous avons à examiner.

En premier lieu, puis-je avoir conscience de mon indépendance par rapport à toute cause étrangère? Pour cela, il faudrait que je connusse toutes les causes qui agissent sur moi, milieu physique et social, tempérament, hérédité, habitudes, humeur du moment, etc.; que j'eusse mesuré l'action de toutes ces causes, et que je pusse montrer un *reste* inexplicable par elles, conséquemment attribuable à moi seul. Or, comment aurais-je conscience de toutes les causes extérieures et de leur action? — C'est ici non une conscience proprement dite, mais une connaissance ou *science* qu'il faudrait avoir, et même une science universelle, épuisant son objet ou, comme disent les Anglais, *exhaustive*. En d'autres termes, il faudrait avoir résolu ce problème : Étant donnés tous les mouvemens et toutes les forces de l'univers, en calculer l'action et montrer que mon acte, — par exemple un parjure ou un témoignage véridique, — ne peut résulter de cette action. Ce n'est rien moins que la science absolue qui pourrait résoudre un tel problème. Cette science, l'école spiritualiste ne peut me l'attribuer; elle se contente modestement de « la conscience que la volonté a d'elle-même. » Fort bien; mais si je regarde seulement dans ma conscience, mes affirmations ne sont plus valables que dans la sphère et les limites de cette conscience; je ne puis donc plus dire que ceci : « Je n'ai pas conscience de causes étrangères produisant mon action. » L'école spiritualiste, elle, traduit cette proposition par la suivante, qu'un abîme sépare pourtant de la première : — J'ai conscience qu'il n'existe pas de causes étrangères produisant mon action. — La confusion est évidente : ce qui n'existe pas en moi, c'est la conscience des causes étrangères; mais de ce que cette conscience n'existe pas, il n'en résulte nullement que les causes mêmes n'existent pas. C'est comme si l'on disait : *Je ne vois pas* les étoiles composant une nébuleuse; donc je vois *qu'il n'y a pas* d'étoiles composant cette nébuleuse. Ou encore : — Je ne vois pas de rayons de lumière au-delà des limites du spectre solaire; donc je vois qu'il n'y a pas de rayons de lumière au-delà de ces limites. — Le chimiste, pour toute réponse, placera en dehors du spectre visible une plaque photographique et vous montrera que la réaction due à la lumière continue de se produire; ce sont donc

simplement vos yeux qui ne sont point un réactif assez puissant. De même, l'astronome vous placera devant un fort télescope et votre nébuleuse se résoudra en étoiles distinctes. Quand il s'agit de vos actions, vous n'avez pas davantage le droit de passer subitement du subjectif à l'objectif, de l'absence de toute *connaissance* des causes étrangères, à la négation de toute *existence* des causes étrangères; en un mot, vous ne pouvez prouver par l'expérience la non-existence d'une certaine cause, puisque l'expérience ne vous apprend rien, sinon que vous ne la percevez pas : ce serait mesurer l'étendue de l'espace à l'étendue de votre champ visuel. Cette illusion d'optique nous paraît être celle de l'école spiritualiste en France. Nous pouvons donc, contrairement à ses assertions, conclure que la *conscience de l'indépendance* supposerait celle d'un vide absolu entre nous et le reste des causes, d'un isolement absolu de notre volonté au point précis où elle est libre; or cette conscience du vide est impossible, parce qu'on ne peut jamais être sûr d'avoir épuisé tout l'être et toutes les formes de l'être pour pouvoir dire : — Ma volonté est ici soustraite à toute relation avec les autres choses, à tout milieu déterminant, à tout lien secret qui établirait une communication entre elle et la grande machine du monde; je suis donc seul ici en face de moi, je suis mon maître, je suis à moi-même mon univers séparé de tous les autres mondes et soustrait à leur influence. — Cette prétendue *conscience de l'indépendance* ne serait réellement, si on peut employer ce terme, que l'*inconscience de la dépendance*.

Laissons maintenant l'aspect négatif de la liberté pour l'examiner sous son aspect positif : à ce point de vue, nous avons dit qu'elle pouvait se définir la spontanéité absolue. La volonté, dit M. Janet, doit « produire sa propre action par une sorte de *création ex nihilo*, en ce sens du moins que cette action n'est pas déjà contenue dans un état antérieur... Elle est, suivant l'expression de Kant, la puissance de *commencer* un mouvement (1). » — La conscience de cette spontanéité créatrice est-elle possible ? Pour qu'elle le soit, il faut que je puisse apercevoir le fond même de mon être, indépendant de tous les autres êtres et renfermant en soi une double série de changemens. La *conscience* de la liberté serait donc, chose à laquelle on ne songe pas, la connaissance absolue de ce qu'il y a d'absolu en nous. Par exemple, pour savoir que c'est bien moi qui suis l'auteur libre de ma résolution, il faut que je sois pour moi-même transparent jusque dans mes plus intimes profondeurs et que je voie ma résolution sortir de mon fond propre comme un flot sorti-

(1) *Morale*, p. 470.

rait d'une source vive qui se sentirait créatrice de ses propres eaux. S'il restait quelque obscurité dans les arrière-fonds de mon être, je pourrais toujours me demander si l'action que je crois libre n'est pas l'effet nécessaire d'une certaine nature cachée et inconsciente que je ne me serais pas donnée moi-même, le résultat visible d'actions et de réactions invisibles, sorte de chimie dont les opérations profondes échapperaient à la lumière superficielle de la pensée. De plus, cette connaissance absolue de moi-même devrait être *a priori*; — point qu'on oublie encore, — car il faudrait que je visse d'avance les effets dans leur cause. Enfin, il faudrait que moi-même je fusse ma propre cause, mon propre créateur, non pas seulement l'auteur de mes actes, mais encore l'auteur de mon existence. C'est ce que nous semble méconnaître l'école spiritualiste française et ce que les spiritualistes ont universellement méconnu. Ils distinguent entre la création complète de soi-même, qui est l'existence absolue, et la création de ses actes, qu'on nomme liberté; ils supposent donc que nous avons reçu l'être nécessairement, mais que nous donnons librement l'être à nos volitions. Selon nous, si on examinait la chose avec plus d'attention, on reconnaîtrait qu'elle est contradictoire. S'il y a en moi une nature toute faite que j'ai reçue, une existence dont je ne suis pas la cause, il y a par cela même en moi un fond déterminé, nécessité, impénétrable à ma conscience parce qu'il n'est pas le résultat de mon action consciente. Dès lors, je pourrai toujours me demander si l'action qui paraît venir de ma conscience ne vient pas de ce fond inconscient, si je ne suis pas en réalité, comme dit Plotin, « esclave de mon essence, » c'est-à-dire de la nature propre et de l'existence que j'ai reçues de mon créateur. Par conséquent, pour être *certain* d'être libre, il faudrait que je fusse entièrement l'auteur de moi-même, de mon être comme de mes manières d'être, et que j'en eusse l'entière conscience. En d'autres termes, il faudrait que j'eusse l'existence absolue comme la conscience absolue, il faudrait que je fusse Dieu. Si les spiritualistes veulent bien approfondir la notion de la vraie liberté, ils verront qu'elle aboutit à cette conséquence, qui, pour n'en avoir point encore été ouvertement déduite, n'en est pas moins nécessaire. Au reste, M. Ravaisson est entraîné à nous attribuer effectivement une sorte de conscience de l'absolu dans notre substance même, et cette substance est Dieu, quoique, ne poussant point jusqu'au bout les conséquences, M. Ravaisson n'admette pas que nous soyons Dieu. Nous revenons ainsi plus ou moins franchement à la théologie mystique, à la vision en Dieu de Malebranche, à l'intuition intellectuelle de Schelling, à la conscience de l'absolu de Hegel. Mais l'école traditionnelle en France ne repousse rien tant que ces conceptions transcendantes où l'on prétend nous faire atteindre

l'être absolu et par cela même nous diviniser. En quoi donc peut-elle faire consister la « conscience » de la liberté, si celle-ci n'est pas la conscience de la *création ex nihilo*, la conscience de la divinité? Être librement moral, dans toute la force du terme, c'est au fond être un dieu, puisque, — nous venons de le voir, — c'est être le créateur de sa propre bonté et, par cela même, de sa propre nature, par cela même aussi de sa propre existence. Être librement immoral, si la chose est possible, c'est être Satan, c'est-à-dire méchanceté absolue et absolument spontanée, mauvaise volonté créatrice d'elle-même. Le spiritualisme traditionnel croit éviter la difficulté en restreignant à un point particulier notre pouvoir créateur, en faisant ainsi de nous des diminutifs de Dieu ou de Satan; mais peut-on être absolu à moitié, à moitié dieu ou démon? Le même problème revient toujours: qu'il y ait en nous une existence reçue d'ailleurs et par cela même inconsciente, la volonté, qui ne sera plus qu'une détermination superficielle de cette existence, ne pourra plus être consciente et sûre de sa liberté, c'est-à-dire de son indépendance par rapport au fond nécessaire de notre être et par rapport à tous les autres êtres de l'univers. En un mot, ou nous avons conscience d'une volonté et d'une existence absolues, et alors nous sommes Dieu; ou nous n'en avons pas conscience, et alors nous n'avons pas non plus *conscience* de notre liberté.

L'école spiritualiste française croit se faire une idée de la liberté plus modeste et plus conforme à l'expérience en la représentant simplement comme « la puissance des contraires. » Ce n'est là qu'un des déguisemens de la liberté d'indifférence, à laquelle les philosophes de cette école se trouvent ramenés malgré eux. M. Janet, par exemple, commence par définir la liberté « le pouvoir d'agir d'après des idées, » et croit par là avoir écarté la liberté d'indifférence, à laquelle cependant il aboutit bientôt. En effet, ces idées d'après lesquelles l'homme agit, M. Janet ne les considère point comme des forces concourant à la détermination finale : « Tout acte d'intelligence, dit-il, étant *représentatif ou contemplatif*, n'exerce directement aucune action sur la volonté (1). » — Doctrine qui, pour le remarquer en passant, est l'opposé de celle que nous croyons avoir établie ailleurs sur la force des idées et sur leur tendance à se réaliser elles-mêmes (2). — Dès lors, selon M. Janet, l'idée domi-

(1) *Morale*, p 469.

(2) Voyez *la Liberté et le Déterminisme*, IIe partie. – L'intelligence n'est ou ne semble être purement *contemplative*, dans les questions pratiques, que quand il y a balance entre plusieurs idées, conséquemment ignorance actuelle de ce qu'il y a de meilleur à faire. Cette apparente absence de force déterminante n'est donc que l'équilibre provisoire des forces opposées, que finit par rompre l'idée même. Au fait, toute idée tend à se réaliser et se réaliserait effectivement si elle était seule.

nante a beau être présente comme un témoin ou un guide, elle n'est pas déterminante, et il faut encore une *tension* de la volonté, un *effort* pour la réaliser. Mais, demanderons-nous à M. Janet, qu'est-ce que cette tension ? Si c'est simplement la passion ou inclination, c'est-à-dire le *mobile* qui vient se joindre au *motif*, l'acte sera simplement la résultante nécessaire de l'inclination qui prédominera. M. Janet, pour éviter le déterminisme des passions d'une part et le déterminisme des idées de l'autre, est donc obligé d'admettre entre les deux une puissance neutre, qui enveloppe « les contraires. » Or, cette puissance qui peut se déterminer contrairement à l'ensemble des passions et des idées est évidemment la liberté d'indifférence, laquelle consiste, si on veut, à agir *en présence* de motifs, mais non *selon* ces motifs, si bien qu'en dernière analyse elle peut agir à la fois contre tout motif et contre tout mobile. Selon nous, une « telle puissance des contraires » est absolument inintelligible et invérifiable par l'expérience intérieure. Pour la vérifier et la voir en action, il faudrait pouvoir faire deux choses contraires en un même instant, ou en deux instans différens où toutes les conditions seraient identiques; or, cette égalité absolue des circonstances, des mobiles et des motifs, est irréalisable : quand on recommence l'expérience pour montrer qu'on peut faire le contraire de ce qu'on a fait, le désir même de montrer ce pouvoir est un élément nouveau qui entraîne l'action nouvelle et suffit à l'expliquer (1). La *conscience* de la liberté des contraires est donc impossible, et quand de plus on se figure, comme M. Janet, cette liberté agissant « d'après des idées, » on aboutit à une contradiction formelle : une liberté indéterminée et cependant déterminée par des idées.

M. Ravaisson, à l'encontre de M. Janet, semble admettre avec Leibniz que « la volonté dépend toujours des motifs qui la déterminent; » mais il croit échapper à la difficulté en répétant ce qu'ont dit déjà plusieurs philosophes : « Faut-il en conclure que la volonté n'est pas libre? Non, car les motifs qui me déterminent sont *mes* motifs. En leur obéissant, c'est à moi que j'obéis, et la liberté consiste précisément à ne dépendre que de soi (2). » Cette apparente solution du problème nous semble rouler sur une ambiguïté des termes : *mes* motifs peuvent être miens parce que je les *subis* ou parce que je les *fais*. Dans le premier cas, il n'y a pas liberté, sans quoi on pourrait dire : « mes passions sont *miennes;* dépendre de mes passions, c'est donc être libre. » Dans le second cas, la liberté semble d'abord possible, et au fond ne l'est pas davantage. Comment

(1) Voyez pour les détails *la Liberté et le Déterminisme*, ibid.
(2) *Philosophie au* XIX*e siècle*, p. 223.

en effet pourrions-nous produire nous-mêmes des idées, forger de toutes pièces des motifs qui ne seraient pas amenés par le développement même de la pensée? Nous serions alors, — comme M. Renouvier ne craint pas de le soutenir, — créateur de nos propres idées ou de nos propres motifs, ce qui est encore plus inexplicable que de créer nos actes. En effet, si une faculté a des lois déterminées, c'est l'intelligence. Ce prétendu pouvoir créateur est donc, en premier lieu, contraire à l'expérience psychologique, qui nous montre les idées se succédant toujours selon les lois de l'association, sauf les perturbations apportées par la sensibilité, lesquelles sont également soumises à des lois. L'influence de l'attention, qu'invoque ici M. Renouvier comme preuve de la liberté, n'est point celle d'un pouvoir indifférent, mais d'une idée dominante ou d'un désir dominant : admettre qu'elle est l'acte d'une volonté libre, c'est supposer ce qui est en question. Ou bien la volonté libre qui suscite les motifs et fait attention à l'un plutôt qu'à l'autre le fera sans motif, et alors ce sera toujours la liberté d'indifférence; ou elle le fera avec un motif, et alors les lois du déterminisme intellectuel suffiront à expliquer la direction de la volonté. Faire dépendre les motifs d'une volonté ambiguë et indéterminée, c'est admettre des effets sans cause, ou du moins sans une cause adéquate à l'effet et capable d'expliquer pourquoi l'effet est de telle manière plutôt que de telle autre. En second lieu, cette opinion roule dans un cercle vicieux où la volonté produit les motifs et où les motifs produisent la volonté. Enfin, transporter ainsi, avec M. Renouvier, la liberté d'indifférence dans l'intelligence même, c'est déplacer la difficulté et non la résoudre, puisqu'on demandera toujours comment un pouvoir raisonnable peut produire sans raison telle raison d'agir quand il aurait pu produire la raison contraire. On n'a plus alors seulement une volonté inintelligible, mais une intelligence inintelligible et conséquemment inintelligente.

Nous ne croyons donc pas que l'école spiritualiste ait réussi ni à donner de la liberté une définition compréhensible, ni à établir la *conscience* de la liberté. Nous venons de voir la preuve directe par l'expérience intérieure échouer comme les preuves indirectes tirées de la loi morale et des rapports sociaux. Le sujet de la moralité libre demeure ainsi à l'état problématique : quoi qu'en disent les spiritualistes, nous ne *savons* pas si nous sommes libres, si nous pouvons être désintéressés, si nous pouvons être moraux, si nous pouvons être des causes de nos actes et de nous-mêmes, des dieux incarnés dans un corps. C'est pourquoi la première base de la morale spiritualiste est une simple hypothèse métaphysique, indûment érigée en certitude par un dogmatisme injustifiable. Selon

nous, la liberté n'est primitivement qu'un idéal, et nous ignorons jusqu'à quel point cet idéal est réalisé en nous. La seule chose certaine, c'est qu'il agit comme toute idée sur notre conduite et devient ainsi un des facteurs de notre progrès. L'école spiritualiste ne nous paraît donc avoir saisi ni la vraie nature de la liberté, ni son vrai rôle en morale, qui reste entièrement à déterminer. Ce n'est pas ici le lieu de montrer ce rôle : nous devons maintenant nous borner à la critique, tâche assez difficile déjà et assez importante, puisque la morale spiritualiste est au fond la morale traditionnelle, la morale du « sens commun, » dont l'influence est encore dominante dans les mœurs et dans les lois.

II.

Le second principe, le second dogme métaphysique sur lequel le spiritualisme français fait reposer la morale comme sur une base *certaine*, c'est l'idée du bien ou de la perfection. Il n'entend pas seulement par là le bien relatif, mais le « bien absolu, » ou, comme disait Platon, le bien en soi. — Ainsi conçu, le bien sera-t-il moins indéfinissable et moins insaisissable que ne l'est la liberté? Pour le savoir, examinons comment l'école spiritualiste le définit. Moins soucieuse de la nouveauté que de la fidélité à la grande tradition philosophique, elle s'est contentée sur ce point de la doctrine depuis longtemps soutenue par les platoniciens, par les chrétiens, par Malebranche, par Leibniz, qui ramène le bien à la *perfection*. Malebranche distinguait, comme on sait, deux sortes de rapports : ceux de grandeur, objet des mathématiques, ceux de perfection ou d'excellence, objet de la morale. « Une bête est plus estimable qu'une pierre et moins estimable qu'un homme, parce qu'il y a un plus grand rapport de la perfection de la bête à la pierre que de la pierre à la bête, et qu'il y a un moindre rapport de perfection entre la bête comparée à l'homme qu'entre l'homme comparé à la bête. Et celui qui voit ces rapports de perfection voit des *vérités* qui doivent régler son *estime*, et par conséquent cette espèce d'*amour* que l'estime détermine. » Leibniz dit à son tour, en un langage plus exact et plus clair : « J'appelle perfection tout ce qui élève l'être... Elle consiste dans la force d'agir ; et comme tout être réside en une certaine *force*, plus grande est la force, plus haute et plus libre est l'essence. En outre, plus une force est grande, plus se manifeste en elle la *pluralité dans l'unité*. Or l'un dans le plusieurs n'est autre que l'accord, et de l'accord naît la *beauté*, et la beauté engendre l'*amour* (1). »

(1) Leibniz, *Ueber die Glückseligkeit*, édit. Erdmann, LXXVIII, p. 627.

Cette phrase contient d'avance, en sa riche précision, tous les développemens apportés à la morale de la perfection par l'école française contemporaine, depuis MM. Vacherot et Janet jusqu'à M. Ravaisson. « La conscience, dit M. Vacherot, nous révèle en même temps l'infériorité de la vie animale et la *supériorité* de la vie humaine... L'esprit commande à la chair, l'ange à la bête, l'homme à l'animal (1). » — « Le bien *moral*, dit à son tour M. Janet, suppose un *bien naturel* qui lui est antérieur et lui sert de fondement... Les biens naturels, antérieurs au bien moral, et qui devront être l'objet d'un choix, ne s'évaluent pas par le *plaisir* qu'ils nous procurent, mais par un caractère intrinsèque, que nous appelons leur *excellence* et qui est indépendant de notre manière de sentir (2). » M. Ravaisson enfin définit aussi le bien par la perfection ou l'excellence, qu'il place avec les Grecs et Leibniz dans la beauté, objet de l'amour. « Ce serait, dit-il, faire quelque chose pour sortir de ce cercle de termes abstraits et généraux qui consiste à définir le devoir par la fin ou par le bien et le bien ou la fin par le devoir, que de définir le bien, par exemple, comme le firent les Grecs et particulièrement les stoïciens, par le beau, puis le beau par l'harmonie et l'unité, ou encore par ce qui détermine l'amour, ou par l'amour lui-même (3). » M. Charles Lévêque, dans sa *Science du beau*, ramène la beauté morale ou bien moral, comme toute autre beauté, aux deux élémens qu'il croit être ceux de la perfection même : la puissance et l'ordre ; ce sont encore les deux élémens de Leibniz, qui ajoutait, il est vrai, comme M. Ravaisson, que la force et l'ordre produisent l'amour.

Quelque hautes que soient et cette doctrine et l'autorité des philosophes qui l'ont soutenue, elle nous paraît cependant donner prise à des objections nombreuses, auxquelles les spiritualistes français ont peut-être trop négligé de répondre. La morale de la perfection a été attaquée à la fois par Kant et par les naturalistes, au nom de l'idée de devoir et au nom de l'idée de bonheur. Et en effet rien n'est moins évident, rien n'est moins clair que le principe du bien proposé par l'école spiritualiste contemporaine. Pour nous en rendre compte, analysons l'idée de perfection et voyons dans quelles notions plus précises elle viendra se résoudre. Quant à la morale de la beauté et de l'amour, qui est la morale de la perfection sous une forme plus élevée et plus achevée, elle mérite d'être

(1) *Essais de philosophie critique*, p. 299.

(2) *La Morale*, préface p. VI. Même doctrine dans le livre de M. Ferraz, sur la *Philosophie du devoir*.

(3) *La Philosophie en France*, p. 225.

étudiée à part : nous y reviendrons dans d'autres études, et nous ne l'examinerons aujourd'hui que dans ce qu'elle a de commun avec la morale traditionnelle du spiritualisme.

Ce qui produit, dans cette question capitale, une foule de malentendus entre les moralistes, c'est le sens ambigu des mots de perfection, d'excellence, de supériorité. Ces termes, rigoureusement interprétés, n'expriment par eux-mêmes que les relations appelées par les grammairiens comparatif et superlatif : ils n'indiquent pas la nature de l'objet auquel on les applique. Cet objet peut être une quantité abstraite; il peut être une qualité concrète, il peut être un plaisir, etc. En d'autres termes, un objet peut être supérieur à un autre en grandeur, en nombre, en force, en intelligibilité, en agrément. Et comme chacune de ces supériorités répond à quelqu'une de nos facultés en qui elle cause une satisfaction plus grande, un surcroît de développement, comme d'autre part toute satisfaction des facultés engendre un surcroît de bonheur, il en résulte une relation finale de toute supériorité à la supériorité de bonheur, laquelle est évidemment un bien. De là une tendance à étendre le mot de bien aux supériorités de toute sorte, qui fait qu'on oublie à la fin le véritable signe intérieur du bien, la joie. Mais il n'est nullement démontré qu'une *supériorité* en elle-même, quel qu'en soit l'objet, soit un bien, ni qu'un *accomplissement*, un *achèvement*, une *perfection*, quel que soit l'objet accompli et achevé, soit encore un bien. Le spiritualisme français nous semble donc avoir le tort de prendre pour principe une idée vague qui, en elle-même, n'a rien de moral.

L'accomplissement, l'agrandissement, le progrès d'une quantité ou d'une qualité ne devient un bien, pourrait-on dire, que lorsqu'il atteint une fin. Aussi le spiritualisme se voit-il forcé de remplir l'idée vide de *perfection* par celle de *fin* atteinte. La perfection d'une montre, c'est de marquer exactement l'heure; la perfection d'un cheval, c'est de bien courir; la perfection de la mémoire, c'est de bien accomplir sa fonction, qui est de retenir le passé; la perfection de nos facultés, en général, c'est leur ajustement complet à leur fonction, à leur but. Tout dépendra donc de la valeur des fins. Mais la question ne fait ainsi que se déplacer et se reporter sur les objets de notre activité, ou sur les *buts:* il s'agit toujours de savoir pourquoi tel objet est supérieur à tel autre, plus excellent que tel autre, plus propre que tel autre à être la fin de notre activité.

Selon le spiritualisme, cette supériorité de certains objets, de certaines fins sur d'autres, est indépendante de notre sensibilité et inexplicable par la sensibilité seule. Pour établir cette thèse fon-

damentale et prouver ainsi qu'il existe un bien en soi différent du bien senti et désiré par nous, M. Janet commence par une réfutation de l'épicurisme et de l'utilitarisme qui, selon nous, est insuffisante. Le plaisir, dit-il, ne peut être à lui-même sa règle ; en effet, « s'il faut faire un choix entre les plaisirs, c'est que le plaisir n'est pas un principe qui se suffit à lui-même... Il me faut pour ce choix une raison, et cette raison ne doit pas être tirée du plaisir lui-même, puisque c'est lui qui doit être discipliné et gouverné (1). » A cet argument les utilitaires répondront : — La règle du plaisir, c'est simplement la plus grande quantité possible de plaisir; le maximum du plaisir peut parfaitement servir de loi pour les plaisirs particuliers. Si vous présentez à un enfant une petite pêche et une grosse, a-t-il besoin d'un principe autre que le plaisir de manger des pêches pour choisir la plus grosse? Je puis aussi « discipliner et gouverner » le plaisir ou la passion du moment, par exemple le plaisir de boire une eau glacée quand je suis en sueur, en songeant que je risque de perdre, avec la vie, tous mes plaisirs à venir. M. Janet est-il donc autorisé à dire que, dans le système épicurien ou utilitaire, « la *passion* devient le seul juge et la seule mesure du bien et du mal, » quand un animal même a assez d'intelligence pour triompher de la passion en renonçant à un plaisir présent, comme celui de dérober un morceau de viande, par crainte du châtiment à venir? Accordera-t-on aussi à l'animal l'idée du « bien en soi? » — M. Janet ajoute un second argument qui ne nous paraît pas plus convaincant que le premier. Si, dit-il, nous n'agissions jamais pour un autre bien que le plaisir, comme le croient les épicuriens, nous n'éprouverions jamais le sentiment pénible du sacrifice et de l'effort, puisque ce serait toujours à un plaisir que nous sacrifierions un autre plaisir. « Lorsque nous préférons sciemment un plaisir plus grand à un plaisir moindre, nous n'éprouvons aucun sentiment de contrainte : nous le faisons avec *plaisir*. Comment donc se fait-il qu'il y ait des cas où une telle préférence soit accompagnée de douleur? Comment me serait-il pénible et douloureux de chercher mon plus grand plaisir? Ce serait incompréhensible (2). » Rien de plus simple, au contraire : le plus grand plaisir étant à venir et exigeant présentement une privation ou une douleur comme condition, il n'est pas étonnant que la poursuite du plus grand plaisir soit dans certains cas pénible. Nous ne saurions d'ailleurs admettre avec M. Janet que, en préférant un plaisir plus grand à un moindre, nous le fas-

(1) *La Morale*, p. 15.
(2) *Ibid.*, p. 486.

sions avec plaisir et sans aucune contrainte. Les faits nous semblent prouver le contraire. L'enfant même qui choisit le plus gros fruit regrette de ne pouvoir tout prendre, témoin cet enfant qui pleurait devant une table chargée de friandises en disant : Je n'ai plus faim. — Eh bien! remplis tes poches. — Elles sont pleines! — Et il recommençait à pleurer. L'homme qui se résout à une opération chirurgicale pour avoir le plaisir d'échapper à la mort ne s'y résout pas « avec plaisir » et « sans contrainte; » il ne fait cependant que préférer un plaisir plus grand à un moindre. Nous ne voyons donc pas que cet argument puisse réfuter l'utilitarisme ni établir « la distinction fondamentale entre ce qui est bon par soi-même et ce qui est bon pour notre sensibilité (1). »

Nous ne saurions davantage admettre le troisième argument de M. Janet en faveur du *bien en soi*, — argument tiré de ce que le plaisir doit avoir une *cause* et que cette cause doit être *bonne*. Spinoza avait dit : « Ce n'est pas parce qu'une chose est bonne que nous la désirons, c'est parce que nous la désirons qu'elle est bonne. » M. Janet répond : « Ce qui ne serait ni *bon* ni *mauvais* ne serait pas susceptible d'être désiré : ce qui n'aurait aucune *qualité déterminée* ne pourrait procurer aucun plaisir et par conséquent provoquer aucun plaisir. C'est donc la nature même de l'objet qui le rend désirable, et par conséquent il est déjà bon par lui-même avant d'être désiré (2). » Nous répondrons : — Sans doute, ce qui n'aurait pas une qualité déterminée *capable de produire le plaisir* ne pourrait procurer le plaisir, mais c'est là une tautologie; quant à en conclure (chose bien différente) que ce qui procure le plaisir a une *bonté* intrinsèque, c'est une pétition de principe. D'après l'expérience, le plaisir résulte d'une relation des objets à nos besoins et à notre sensibilité, non d'une *nature* absolue qui les rendrait désirables en eux-mêmes; cette nature désirable est une pure hypothèse métaphysique. Le raisonnement par lequel on essaie de l'établir ressemble à celui des enfans qui attribuent une bonté ou une méchanceté intrinsèque aux objets d'où leur vient le plaisir ou la douleur : — Une pierre m'a fait du mal; or ce qui n'aurait aucune *qualité déterminée* ne pourrait procurer aucune douleur; donc la pierre a une *nature* qui la rend nuisible et méchante. — Le goût du citron est agréable à l'un, désagréable à l'autre; donc le même citron est à la fois intrinsèquement bon et mauvais. — Avec ce mode de raisonnement, on pourrait transporter dans les objets extérieurs tout ce qui est dans notre sensibilité

(1) *La Morale*, p. 87.
(2) *Ibid.*, p. 23.

et confondre le résultat d'une relation avec une qualité absolue ou intrinsèque.

Pour expliquer cette supériorité gratuitement attribuée à certains objets, à certaines qualités, les spiritualistes contemporains sont réduits à invoquer soit une *intuition* inintelligible qui dispense de toute preuve, soit une série d'argumens qui nous semblent reposer sur une confusion d'idées. Passons en revue ces divers essais d'explication. « Par la même raison, dit M. Janet, que M. Mill admet sans preuve que la santé est bonne, que le plaisir est bon, je crois qu'il faut admettre *sans preuve* que les choses sont bonnes, même indépendamment du plaisir qu'elles nous procurent, mais en soi et par elles-mêmes, en vertu de leur excellence intrinsèque. A qui me demandera de lui prouver que la pensée vaut mieux que la digestion, un arbre qu'un tas de pierres, la liberté que la servitude, l'amour maternel que la luxure, je ne pourrai pas plus lui répondre qu'à celui qui me demandera de lui prouver qu'un tout est plus grand que ses parties (1). » C'est là de « l'intuitionnisme » pur, qui, il faut l'avouer, n'a rien de scientifique. La preuve de supériorité que M. Janet semble croire impossible à présenter ne l'est réellement pas pour les exemples qu'il donne. Au reste, M. Janet, malgré ce qu'il vient de dire, finit lui-même, à la suite de Leibniz, par entreprendre cette preuve : « Ou bien, dit-il, nous apercevons intuitivement, et par un sens spécial, la qualité des choses, et nous avons le droit d'affirmer sans preuve que tel objet vaut mieux que tel autre; la perfection de l'esprit, ou de la liberté, ou de la bonté, serait alors une qualité simple et indéfinissable qui ne pourrait se ramener à aucune autre; — ou bien, si l'on ne veut pas s'arrêter à cette qualité simple, on serait conduit, comme nous, à ramener le concept de perfection à deux élémens : l'*intensité* de l'être et la *coordination* de ses puissances. » On reconnaît les deux principes de Malebranche et aussi de Leibniz. Nous voilà ainsi ramenés par le spiritualisme contemporain aux idées de *puissance* et d'*ordre* intelligible, — c'est-à-dire en définitive de volonté et d'intelligence, — dont l'ancien spiritualisme avait fait déjà le fondement de sa morale; ce sont donc ces idées qu'il faut examiner de plus près.

Pour procéder avec rigueur, mettons soigneusement à part toute hypothèse métaphysique, et n'usons que de l'analyse psychologique ou du raisonnement. L'école française pourra-t-elle alors persuader aux partisans de la science positive et aux naturalistes qu'il y a dans la puissance et dans l'ordre un autre bien que celui qui résulte de l'u-

(1) *La Morale*, p. 59.

tilité de la puissance et de l'ordre pour le bonheur d'un être doué à la fois de volonté, d'intelligence et de sensibilité? — Ne faites pas de confusion, diront les naturalistes, et tenez-vous au sens strict des termes. L'association des idées vous fait joindre malgré vous à l'idée d'intelligence le plaisir de la vérité connue et à l'idée de force le plaisir de la force déployée; vous avez alors beau jeu à soutenir que la vérité connue est un bien puisqu'en fait elle est une joie, que la force déployée est un bien puisqu'en fait elle est aussi une joie. Mais, par une méthode vraiment scientifique, supprimez tout plaisir et considérez d'abord en soi l'objet de l'intelligence, la vérité; cet objet se réduira à un rapport de principe à conséquence ou à un rapport de cause à effet. Faites abstraction de l'agrément que la vérité procure à l'intelligence même, en quoi alors la vérité sera-t-elle bonne ou mauvaise? Qu'y a-t-il de bon, au point de vue abstrait du vrai, à ce que deux et deux fassent quatre plutôt que cinq? à ce que les trois angles d'un triangle vaillent deux droits? à ce que 100 degrés de chaleur produisent l'ébullition de l'eau? Cela est dans l'ordre, cela est logique, cela est nécessaire, en un mot cela est vrai, soit; mais cela n'est pas bon. Ce qui est vrai est vrai; impossible d'ajouter que ce qui est vrai est bon sans le moyen terme de l'intelligence et de la volonté. Le mot de bon ne prend un sens que si vous mettez la vérité en rapport avec une intelligence dont elle devient l'aliment, la satisfaction, le moyen de développement et par cela même la jouissance.

Ferez-vous donc un pas de plus et direz-vous avec Leibniz que c'est la vérité en tant qu'intelligible ou, en un seul mot, l'*intelligibilité* qui est bonne; qu'elle est le bien et la perfection même, parce qu'elle ne fait qu'un au fond avec la réalité, dont elle manifeste à la fois l'identité et la variété, *identitas in varietate*, par conséquent l'intime harmonie? « La perfection, disait Leibniz, est un degré de la réalité positive, ou, ce qui revient au même, de l'*intelligibilité affirmative*, de telle sorte que cela est plus parfait où se manifestent plus de choses dignes de remarque, c'est-à-dire capables d'être affirmées et comprises par une intelligence. » — On sait ce qu'objectait Wolf: « Y a-t-il plus de choses à observer dans un corps sain que dans un corps malade? — Oui, répond Leibniz; si tous les hommes étaient malades, beaucoup de belles observations cesseraient, à savoir celles qui constituent le cours naturel des choses. » Cette réponse, que M. Janet semble approuver (1), ne saurait pour notre part nous satisfaire. Leibniz oublie qu'un corps malade offre à l'intelligence non-seulement les effets des lois normales, mais encore les perturbations

(1) *La Morale*, p. 72.

résultant d'autres lois, également normales en elles-mêmes, qui compliquent les premières : il y a donc dans la maladie autant de choses dignes de remarque, autant et même plus de matière à la science que dans un corps en santé. « Le parfait, ajoute Leibniz, c'est ce qui est plus *régulier*; » — mais les monstruosités, elles aussi, ont leurs lois et rentrent dans les règles : tout ce qui est est régulier, rationnel, intelligible; c'est Leibniz même qui nous l'apprend; tout est-il donc bon? Au fait, si vous supprimez les sensations agréables ou pénibles des êtres vivans, une tempête est aussi intelligible que le calme, la destruction d'un monde que sa formation, la rupture d'un mécanisme quelconque que sa conservation, car, dans un cas comme dans l'autre, ce sont les mêmes lois qui agissent, la même nature, la même Pénélope qui fait ou défait la trame des choses : il n'y a de différence que dans le jeu des dessins changeans.

Si ce n'est pas l'intelligibilité qui est bonne, vous direz peut-être que c'est l'intelligence. Mais aurez-vous le droit de le dire si vous considérez à son tour l'intelligence en elle-même, sans rapport avec la volonté et avec la sensibilité? — chose d'ailleurs impossible, car il n'y a pas d'intelligence sans la sensation ni de sensation sans le plaisir et sans l'action. — Dans la réalité positive, l'intelligence est bonne parce qu'elle augmente la puissance de la volonté et l'énergie de la vie; augmentation qui, à son tour, produit un sentiment de joie. Mais un être purement intelligent, qui, par hypothèse, ne serait qu'un miroir insensible des choses et ne pourrait jamais être davantage, jamais agir, jamais jouir, en quoi serait-il bon? Il serait intelligent, il serait en conformité avec les choses, il serait pour ainsi dire la continuation des choses elles-mêmes sous une autre forme, comme le rayon réfléchi par le miroir est la continuation du rayon incident, comme l'empreinte du cachet sur la cire est la continuation du cachet, comme la forme du rocher façonné par les coups répétés des vagues est la continuation, la résultante, l'expression des forces de la mer; je vois dans tout cela de la logique, de la nécessité; j'y vois l'identité du monde se poursuivant jusque dans la pensée qui le reflète, j'y vois la prolongation et en quelque sorte la présence du tout dans les parties qui n'existeraient pas indépendamment de lui : je n'y vois rien de véritablement bon. Je ne puis encore que répéter en face des objets intelligibles et du sujet intelligent : — Le monde est ce qu'il est, il est partout d'accord avec lui-même, dans la pensée comme dans les choses, dans l'esprit transparent de l'homme comme dans la pierre opaque du chemin; en un mot, ce qui est est. — « Tu ne sortiras jamais de cette pensée, » comme disait le vieux Parménide. Ériger en bonté et en bien cette fatalité de la logique universelle, dont le

réseau enserre la pensée comme les objets pensés et qui n'est peut-être que la suprême indifférence de la nature impassible, c'est introduire subrepticement dans la vérité, dans l'intelligence, dans l'ordre qui est leur rapport mutuel, une considération déguisée d'utilité humaine, de moyen au service de notre volonté et de notre sensibilité, une relation secrète avec le progrès de la vie et avec la joie qui en résulte. La vérité et l'intelligence seront alors hypothétiquement bonnes si elles servent à la félicité; sinon elles seront mauvaises. Le monde de Schopenhauer et de M. de Hartmann, par exemple, pourrait être vrai et saisi comme tel par une intelligence; il n'en serait pas moins le pire des mondes, étant le monde de l'universelle douleur. Nous pouvons donc conclure que ni l'ordre et le vrai, ni l'intelligence qui les reflète, ne sont un bien en soi, un bien absolu.

L'école spiritualiste concevrait probablement elle-même des doutes sur la prétendue bonté intrinsèque de l'intelligibilité et de l'intelligence, si elle examinait avec plus de rigueur en quoi consiste l'acte même de comprendre, *intelligere*. Considérons d'abord la connaissance objective des choses, c'est-à-dire la science. La connaissance implique la possibilité de rendre *raison* de ce qu'on connaît : c'est un principe cher aux leibniziens et aux cartésiens. Or, on ne peut rendre raison d'une chose, comme le remarque Kant, qu'au moyen d'une autre dont la première dépende et dépende nécessairement. Il n'y a donc de connaissance proprement dite que d'une diversité et d'une diversité liée : *identitas in varietate*, comme dit Leibniz. C'est alors de l'ordre, soit; mais cet ordre est tout simplement la nécessité même, le déterminisme des raisons. Allons plus loin, ce n'est pas autre chose que le mécanisme, car nous plaçons dans le temps et dans l'espace toute diversité, et nous n'avons d'autre moyen de lier cette diversité que le changement ou le mouvement conçu selon des lois mathématiques et nécessaires. Aussi peut-on dire avec Descartes, Leibniz et Kant qu'il n'y a de science proprement dite que du mouvement (1). L'intelligence ne fait donc que démonter un mécanisme, et c'est proprement en cela que consiste la connaissance objective. Ceci posé, comment les Descartes, les Malebranche et les Leibniz peuvent-ils appeler l'intelligence un bien, abstraction faite de toute sensibilité et de toute relation au désir? Elle est la réduction des choses à des rapports abstraits dans l'espace et dans le temps, à des nombres, à des figures, à des lois, à des mouvemens en divers sens. Elle trouve aussi bien sa satisfaction dans ces rapports abstraits que dans des rapports réels. Même quand elle opère sur des choses réelles, elle n'en considère encore que les caractères abstraits, les lignes, les contours, dehors de la réalité. C'est

(1) Voir l'étude de M. Lachelier intitulée *de Natura syllogismi*.

abuser des mots que d'appeler *bien* ces abstractions où la science enferme ses objets, laissant en dehors le fond impénétrable où l'être palpite, sent, jouit. Même quand il s'agit d'entendre et d'expliquer ma propre existence, je ne puis le faire, dit Kant, sans la résoudre en un ensemble de phénomènes objectifs et mécaniques, de mouvemens et de nécessités, où je ne me retrouve plus et qui me deviennent d'autant plus indifférens qu'ils sont plus clairs et plus intelligibles. C'est ce qui a fait dire à d'éminens kantiens, avec une subtilité qui a sa part de vérité, que la connaissance objective, au lieu de *poser* son objet, le décompose par l'analyse, conséquemment le détruit et le *nie*. D'où ils concluent que la vérité, loin d'être supérieure à la réalité et identique au bien, est également opposée à l'un et à l'autre (1). Elle n'est pas supérieure à la réalité puisqu'elle n'en est que le squelette et le mécanisme abstrait; elle n'est pas identique au bien puisqu'elle a un caractère de nécessité, de contrainte, de loi inflexible, et que de plus elle est une résolution des choses en leurs élémens, donc une destruction. De là à cette proposition que l'intelligence peut autant s'appeler un mal qu'un bien il n'y a qu'un pas. C'est le paradoxe qu'ont soutenu certains philosophes pour lesquels l'intelligence est un principe négatif et destructeur; Leibniz lui-même finit par placer dans l'intelligence et dans ses lois nécessaires, identiques à la matière première, l'origine du mal. A plus forte raison un Schopenhauer pourra-t-il considérer l'intelligence comme un simple phénomène cérébral par lequel le mécanisme extérieur du monde se reflète dans le mécanisme intérieur du cerveau. Il ajoutera que la volonté seule *pose* et crée, que l'intelligence *oppose* et dissout. Se chercher soi-même par l'intelligence, par la science, c'est se fuir. Se penser, c'est se ramener à un ensemble de phénomènes nécessaires et objectifs où on ne se voit plus, où on n'aperçoit plus d'existence ni d'unité durable, si bien qu'en cherchant à saisir son être par la pensée, on voit s'évanouir en soi l'être véritable, on voit son *moi* se perdre dans le tout et dans le mécanisme universel. L'universalité étant l'objet propre de la pensée, l'être individuel semble nié par la pensée même. Il y a quelque chose de sérieux dans la formule ironique et charmante de M. Bersot : « Je pense, donc je ne suis pas. » Si on ne peut aller jusqu'à dire proprement que l'intelligence analytique et objective soit une négation et un mal, du moins ne peut-on dire qu'elle soit en elle-même un bien; la vérité est qu'elle n'est ni bonne ni mauvaise, abstraction faite de son rapport avec la vie et la sensibilité.

Il est vrai qu'il existe une autre sorte d'intelligence, plus pro-

(1) Voir M. Lachelier, *de l'Induction* et *de Natura syllogismi*.

fonde cette fois, à ce qu'il semble, et moins réduite à suivre la trace des mouvemens, à glisser le long des rouages d'un mécanisme : c'est la conscience immédiate. Là, selon M. Ravaisson, l'esprit se saisit lui-même sans intermédiaire, par une expérience tout intérieure, et cette conscience est vraiment un bien. — Mais nous avons vu que cette intuition immédiate du fond de notre être, si elle existe, est tellement obscure qu'il n'y a rien de plus incertain, de plus sujet à des interprétations contradictoires. En tous cas, il n'y a plus là science ni intelligence proprement dite; il n'y a plus vérité ni intelligibilité; il y a sentiment de la vie, et ce qui fait que ce sentiment est bon, c'est qu'il est agréable. Supprimez la joie d'être et d'agir, le sentiment obscur, mais profond, de la volonté satisfaite, du désir uni à son objet, qu'y aura-t-il de bon dans la conscience? Elle ne serait plus qu'une accumulation et une condensation de perceptions froides, de lumière sans chaleur; elle ne serait plus que du mouvement reflété et projeté dans une image intérieure par un mécanisme analogue à celui d'une lanterne magique.

Est-ce à dire que nous n'attachions aucun prix à l'intelligence et à l'intelligibilité, à la science et à la vérité, à la conscience et à l'être? — Loin de là; mais ce que nous contestons, c'est cette prétendue *bonté intrinsèque* qu'on veut leur attribuer, c'est cette qualité, cette perfection toute faite, cette excellence propre qui en feraient des *biens en soi*. Tout au moins une pareille opinion n'est-elle qu'une hypothèse métaphysique, et nous venons de voir que l'hypothèse opposée est aussi plausible. Entre l'intelligence principe du bien et l'intelligence principe du mal, comment choisir avec certitude? Comment savoir si on ne prend pas, dans ces hauteurs métaphysiques, Ahriman pour Ormuzd? — Revenons donc sur terre et considérons l'intelligence par rapport à nous, à nos besoins, à notre satisfaction.

A ce point de vue positif, l'intelligence est bonne par la puissance qu'elle confère : Bacon a raison de le dire, la puissance de l'homme se mesure à sa science. Le savoir est du pouvoir emmagasiné. Savoir que la vapeur a une force expansive, c'est pouvoir inventer la locomotive. Savoir comment un mécanisme est construit, c'est pouvoir agir sur ce mécanisme et le tourner à son profit. La connaissance de la nécessité qui lie les choses est pour nous un moyen de liberté; la décomposition des choses par la science nous permet de les recomposer en nous prenant nous-mêmes pour centre. Le plaisir même de savoir est au fond le plaisir de la difficulté vaincue, le plaisir de la victoire, le plaisir de la puissance exercée et accrue. Soutiendrons-nous donc que la puissance, la force, est

le bien, ou tout au moins, avec Leibniz, qu'elle est un bien, et cela indépendamment du bonheur? — Ce serait encore là confondre des idées très différentes : autre chose est la force, autre chose le bien. La vérité, disions-nous tout à l'heure, est essentiellement un rapport de principe à conséquence, une identité totale ou partielle, une forme logique; la force, dirons-nous maintenant, est essentiellement un rapport de cause à effet, un principe de mouvement et de changement, une forme de la réalité. Ceci entendu, nous demanderons de nouveau ce qu'il y a de bon à ce que la cause produise son effet, à ce que la force engendre le mouvement, et si cette nécessité *réelle* est plus digne de s'appeler *le bien* que la nécessité *logique* dont nous parlions tout à l'heure. Tout dépend de la nature de l'effet produit; la force est bonne si l'effet est bon, mauvaise si l'effet est mauvais. Et par quel moyen, à ne consulter que l'expérience, jugerez-vous que l'effet est bon ou mauvais? Vous serez encore obligé de recourir à l'idée d'une augmentation ou d'une diminution de vie qui, empiriquement, ne vaut que comme augmentation ou diminution de l'intime félicité.

Cette force intérieure qu'on nomme volonté n'a elle-même de prix positif, en dehors des considérations *métaphysiques*, que comme puissance emmagasinée, puissance de penser, puissance d'agir, conséquemment puissance de vivre et de se sentir vivre, ou puissance de jouir. Tant valent les fruits, tant vaut l'arbre. Une volonté forte, énergique, nous semble un bien parce qu'elle renferme virtuellement beaucoup d'actions capables de procurer la félicité, soit à celui qui la possède, soit à ceux qui l'entourent. Seule, considérée comme simple puissance, elle n'est plus qu'une grande force analogue à celles de la nature, redoutable et mystérieuse, dont on ne sait si le bien ou le mal sortira. C'est comme une pile chargée d'électricité qui peut vous tuer d'une secousse ou, si elle est bien dirigée, produire de la lumière, de la chaleur, du mouvement, un travail utile. Du reste, l'école spiritualiste française rejette elle-même la doctrine de Kant, selon laquelle la volonté serait bonne en soi, serait le bien même. Encore Kant parle-t-il d'une volonté absolue et universelle, insaisissable en nous par l'expérience, qui peut paraître je ne sais quoi de divin. A plus forte raison les spiritualistes ne peuvent accorder à la volonté telle qu'ils la conçoivent, simple puissance des contraires, simple libre arbitre, une valeur plus que relative. Toute force à double effet est une richesse précieuse, mais seulement par l'emploi qu'on en peut faire pour le bonheur ou le malheur; en un mot, elle est utile ou nuisible selon les cas, elle n'est pas *bonne* en elle-même (1).

(1) Voyez *l'Idée moderne du droit*, liv. IV.

Unissez la volonté à l'intelligence, la force à l'ordre, la grandeur à la proportion, vous aurez, comme dit Leibniz, *l'harmonie;* mais l'harmonie elle-même, c'est-à-dire la force agissant selon des lois régulières, n'est bonne et belle que s'il y a des oreilles, des yeux, une sensibilité, une conscience où elle produit du plaisir. Le monde extérieur, si on fait abstraction de tout être sentant, n'est pas plus beau et bon qu'il n'est coloré, sonore, odorant, suave au goût, etc.; l'harmonie universelle n'y est plus que le déterminisme universel, c'est-à-dire l'enchaînement des raisons intelligibles qui sont en même temps des causes efficientes, et cet enchaînement ne devient beau et bon que quand il satisfait notre intelligence et notre sensibilité. Même chez l'homme, si vous considérez la volonté et l'intelligence sans la sensibilité, vous n'aurez plus que hasard ou nécessité; hasard, si la volonté peut se soustraire aux lois de l'intelligence, nécessité, si elle est soumise au déterminisme intellectuel : dans les deux cas, le bien vous échappe.

Ainsi le fond du bien saisissable à l'*expérience* et à la science n'est ni dans l'intelligence ni dans la volonté proprement dite, ni dans leur réunion. Il est dans le sentiment que la vie a d'elle-même et de son développement. L'exercice de l'intelligence devient un *bien*, en tant qu'il produit une joie intérieure; auparavant cet exercice était régulier, logique, vrai, mais non pas bon; de même pour l'exercice de la volonté : il était d'abord énergique, fort, puissant; il devient bon en tant que produisant chez nous ou chez les autres une joie intérieure, inséparable du surcroît de vie. Il faut toujours en revenir à la sensibilité, au désir et à la satisfaction du désir, c'est-à-dire au plaisir et à la joie, pour trouver quelque chose qui mérite positivement le nom de *bon*. Il est bien entendu d'ailleurs que, par la sensibilité, nous ne comprenons pas seulement la sensation et les impressions passives venues du dehors, mais encore et surtout les sentimens et jouissances intérieures résultant du déploiement actif de la vie. Au fond, la sensibilité est la conscience de la vie même.

Mais la vie, dira-t-on, n'est-elle pas en soi un bien? — Oui, quand elle se sent et que ce sentiment est un surcroît de joie. Demandez aux pessimistes ce qu'ils pensent de la vie : ils croient que la douleur y est plus grande que la jouissance et voilà pourquoi ils la condamnent. Les optimistes, au contraire, l'approuvent; mais quelle raison positive peuvent-ils en donner, indépendamment de leurs hypothèses métaphysiques? C'est que les plaisirs l'emportent sur les peines. De même pour l'existence en général, pour l'être considéré abstraitement. L'être est-il bon? est-il mauvais? Qui peut le savoir sans le demander à la sensibilité? Hamlet a beau se dire

avec effroi : « Être ou ne pas être; » il n'y a d'effrayant dans ce dilemme que cet autre dilemme sous-entendu : être ou ne pas être heureux, sentir ou ne plus sentir. Mais une existence qui ne sent pas et ne sentira jamais, en quoi est-elle un bien? Vous avez beau faire, c'est à votre bonheur ou au bonheur universel que vous mesurez toutes choses, non sans doute en tant que vraies ou fausses, non en tant que fortes ou faibles, mais en tant que bonnes ou mauvaises; — à moins que vous ne fassiez une excursion plus ou moins aventureuse dans le domaine de la métaphysique. Encore finirez-vous toujours par placer le bien absolu dans la félicité absolue. Nous rappelions tout à l'heure que, s'il n'y avait aucun œil ouvert sur le monde, aucune oreille capable d'entendre, il n'y aurait plus, à proprement parler, ni lumière ni couleurs ni sons, mais de simples mouvemens de molécules au sein de l'éternelle nuit et de l'éternel silence; de même, pouvons-nous maintenant ajouter, s'il n'y avait point d'êtres sentans, d'êtres aimans, d'êtres heureux, il n'y aurait, à proprement parler, aucun bien, mais seulement une existence morne et neutre, des forces brutes soumises à un ordre fatal et accomplissant, sans terme comme sans but, le labeur d'une évolution inutile. — Mais le bonheur même, diront peut-être les spiritualistes, comment prouver qu'il est un bien? — La bonté du bonheur, répondront les naturalistes, ne se démontre pas plus que la chaleur du soleil : elle se sent. — Alors, vous aussi vous êtes obligé de suspendre la morale à une assertion sans preuve. — Sans preuve *a priori*, oui; mais non sans preuve expérimentale, car en fait vous voulez comme moi le bonheur, et c'est lui que votre volonté vise toujours, alors même qu'elle prétend viser ailleurs; donc le bonheur est la fin de votre volonté, donc il est bon. Supposez que le liège qui remonte du fond de l'eau à la surface prétende échapper à la gravitation, on lui démontrera que c'est parce qu'il tend essentiellement vers le centre de la terre qu'il s'en éloigne accidentellement : votre vertu sans considération de bonheur est comme ce liège, elle n'échappe ni aux lois de l'attraction universelle ni à celles de l'universel désir.

En somme, dans la question du bien comme dans celle de la liberté, il ne nous semble pas que l'école spiritualiste française ait suffisamment répondu aux objections du naturalisme, ni qu'elle ait trouvé un moyen scientifique de conserver, dans la morale, les antiques idées de bien en soi, de perfection, d'excellence. Ces notions, qui semblent être purement directrices et régulatrices, elle en fait des réalités transcendantes; elle réalise l'idéal. Or, c'est là sans doute un système de métaphysique qui peut avoir ses raisons plus ou moins plausibles, mais enfin c'est un système ou, pour mieux dire,

une hypothèse. Or l'école spiritualiste prétend établir la base de la morale en dehors de toute hypothèse, dans le domaine de la certitude et d'un dogmatisme légitime. Elle n'y a réussi, semble-t-il, ni pour le libre arbitre, ni pour le bien en soi; voyons si elle y réussira mieux pour la troisième idée fondamentale de tout spiritualisme, celle de devoir, qui exprime la relation de la liberté humaine avec le bien en soi.

III.

Kant, on le sait, avait établi sur le doute métaphysique son dogmatisme moral. Sans prétendre connaître le bien en soi dans son *fond* et dans sa nature, il considérait cette *forme* du bien qu'on nomme le devoir ou l'obligation morale comme le seul principe absolument certain. — Le devoir ou la morale, disait-il, ne repose pas sur une idée du bien absolu qui lui serait antérieure, car alors, comme nous n'avons point l'intuition de l'absolu, il ne nous resterait pour déterminer ce bien d'autre moyen que l'expérience et d'autre critérium que la sensibilité. La morale qui prétend s'appuyer sur la perfection intrinsèque des choses aboutit, en dernière analyse, à définir cette perfection même par le bonheur de l'homme. — Nous venons de voir, en étudiant la morale du spiritualisme français, se vérifier cette assertion de Kant. Le philosophe allemand concluait qu'il faut affirmer le devoir comme une loi qui ne repose que sur soi; c'est précisément cette loi qui, selon lui, nous sert à déterminer le bien, loin d'être elle-même déterminée par une idée du bien antérieure. Ainsi se constituait le dogmatisme moral de Kant. Les spiritualistes français repoussent ce devoir pour le devoir qui ne repose sur rien et qui ressemble, dit M. Janet, à un commandement militaire. En cela ils n'ont peut-être pas tort. Mais ont-ils bien le droit alors de conserver l'idée du devoir absolu, de l'obligation absolue, de ce que Kant appelait l'impératif catégorique? Si l'esprit éclectique du spiritualisme français s'accommode volontiers en gros de cet emprunt fait à Kant, comme des emprunts faits à Platon et à Leibniz, il faut pourtant voir, en y regardant de plus près, jusqu'à quel point la logique s'en accommode. N'y a-t-il point, comme Kant le croyait, une complète contradiction entre l'idée d'un devoir absolu et celle d'un devoir dérivant d'un bien antérieur?

Parmi nos moralistes contemporains, M. Janet est celui qui a fait le plus vigoureux effort pour échapper à cette contradiction. Il a poussé la doctrine de la perfection à ses conséquences logiques, et il a essayé de mettre ces conséquences en harmonie avec

ce qu'il y a d'essentiel dans l'idée kantienne du devoir. Voyons s'il y a réussi. Dès qu'on admet des « biens naturels » antérieurs à la loi morale, comme l'intelligence, l'ordre, la puissance, etc., ce n'est évidemment plus cette loi même qui est le motif de notre action; c'est le bien qu'elle nous prescrit de poursuivre. Le devoir pour le devoir n'a plus alors de sens; au lieu de cette formule vide, il faut dire : le devoir pour le bien, la forme pour le fond, le moyen pour la fin, le cadre pour le tableau, l'ombre pour le corps. Étant posé un but, tel moyen est nécessaire pour l'atteindre; donc ce moyen doit être choisi; ainsi apparaît l'idée de devoir. Mais d'une telle doctrine découlent rigoureusement diverses conséquences fort importantes. 1° Le devoir n'a plus par lui-même qu'une valeur logique, et il exprime simplement la conséquence de la volonté avec soi : qui veut la fin *doit* rationnellement vouloir les moyens; le devoir n'est que la logique du bien, c'est-à-dire la nécessité de conformer le moyen au but. Si le but est quelque chose d'absolu, le devoir prend lui-même une *apparence* d'absolu; si le but est quelque chose de relatif, il n'y aura même plus cette apparence, mais au fond tout dépendra du but, qui sera seul bon ou mauvais, soit absolument, soit relativement, et il sera logique de préférer un bien plus grand à un bien moindre. 2° Ainsi conçu, le devoir n'est plus qu'une idée de second ordre et dérivée, commune (avec des nuances) à tous les systèmes de morale. Qui veut la perfection, disent les uns, *doit* vouloir la sagesse, le courage, la tempérance; qui veut le bonheur, disent les autres, *doit* vouloir la sagesse, le courage, la tempérance. Pour tout moraliste, le devoir est de chercher le bien, et la seule différence est dans la détermination de ce bien. 3° Le devoir n'est pas, comme l'a cru Kant, une idée *sui generis*, irréductible à toute autre; c'est au contraire une idée du même genre que toutes les notions purement logiques. Les conseils de l'utilité et les prescriptions de la morale ne diffèrent que par leur *contenu*, qui est tantôt la satisfaction de la sensibilité, tantôt la perfection intrinsèque; ils n'en diffèrent pas par la forme, qui, dans les deux cas, exprime la nécessité rationnelle d'une action en vue d'un but à atteindre. 4° Une telle formule est ce qu'on appelle un impératif hypothétique : « Si tu veux ceci (par exemple la perfection ou le bonheur), tu dois faire cela. » Dès lors, 5° nous dépendons des objets de notre activité dans nos actes moraux, comme nous dépendons des objets de notre intelligence dans nos jugemens scientifiques : ce n'est pas la vérité qui se plie à notre intelligence, c'est notre intelligence qui se plie à la vérité; ce n'est pas non plus le bien qui se conforme à notre volonté, c'est notre volonté qui doit se conformer au bien. La volonté n'a donc plus l'autonomie absolue que Kant lui attribuait; elle ne veut

pas pour vouloir, pas plus qu'on n'affirme pour affirmer; placer le bien dans la bonne volonté, dans la volonté se voulant elle-même, c'est comme si on plaçait la vérité dans l'affirmation s'affirmant elle-même, « dans l'affirmation opiniâtre (1). » La volonté est donc hétéronome et reçoit sa loi des objets mêmes qu'elle poursuit, des « rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. » 6° Ce n'est plus à la lettre, mais seulement par métaphore qu'on peut appeler l'homme une *fin en soi,* puisque l'homme lui-même est obligé de se conformer à la fin que lui imposent la nature des choses, des lois de l'univers ou la nature de son principe; ses facultés ne sont plus bonnes en elles-mêmes et par elles-mêmes, car elles sont des moyens pour atteindre le bien absolu, la perfection absolue, dont elles n'offrent qu'une première et incomplète image. C'est l'homme absolu, l'homme parfait, c'est-à-dire Dieu, qui est une fin en soi. 7° La morale dépend donc de l'ontologie et même, à parler plus exactement, de la théologie, qui étudie l'être parfait. La morale n'est que l'application à la conduite des théories sur l'essence de la perfection divine, théories que nous construisons en élevant à l'infini nos propres facultés. En un mot, comme l'a dit Leibniz, *bonum naturale, quum est voluntarium, fit bonum morale.*

Telles devraient être les conséquences logiques de la doctrine qui subordonne le devoir au bien. M. Janet est obligé lui-même d'avouer certaines de ces conséquences, principalement celle qui regarde la transformation des préceptes moraux en impératifs hypothétiques ou conditionnels. « Au fond, dit-il, si l'on y regarde de près, on verra que tout impératif catégorique est un impératif hypothétique, aussi bien que les règles de l'intérêt et de la prudence. Tu ne dois pas mentir, me dit la loi morale. C'est là, dit-on, un commandement sans condition. En aucune façon; il y en a une sous-entendue : tu ne dois pas mentir, *si* tu veux agir comme il convient à une créature humaine. Tu ne dois pas t'enivrer, *si* tu ne veux pas être une brute. Enfin la condition sous-entendue dans tout impératif catégorique, c'est l'excellence de la personnalité humaine considérée comme fin en soi. » Au reste, la pensée de M. Janet est ici hésitante, et il confond dans ce passage deux sens du mot *condition.* L'un, purement logique, désigne la raison générale d'un précepte particulier : par exemple, la défense particulière de mentir a sa raison générale ou sa condition logique dans le précepte de respecter l'intelligence humaine, et ce précepte à son tour dans celui de respecter les caractères propres de l'humanité. L'autre sens du mot

(1) M. Darlu, *Revue philosophique,* 2e semestre 1878.
(2) *La Morale,* p. 199.

condition, tout moral ou métaphysique, désigne une fin au-delà de laquelle on ne peut plus rien vouloir et qui, condition de toutes les autres fins, est elle-même inconditionnelle ou absolue. Or, la vraie question est précisément de savoir s'il y a une fin qui s'impose à nous avec un tel caractère. — Oui, nous dit M. Janet; cette fin est « l'excellence de la personnalité humaine. » — Mais pourquoi devons-nous prendre la personnalité humaine pour fin? Y a-t-il là encore une raison supérieure, une condition supérieure qui explique et justifie ce choix? S'il y en a une, l'impératif sera en effet conditionnel, et il faudra en chercher un autre plus fondamental; s'il n'y en a pas, il sera absolu et catégorique. Pour M. Janet, il n'y a pas de raison plus haute à donner de la personnalité humaine prise pour fin que cette personnalité même. « Sois sobre, si tu veux être un homme et non une brute. C'est à cette loi tout entière, y compris la condition, que le devoir nous impose d'obéir, sans avoir besoin d'autre motif que le motif exprimé par la loi. » Parler ainsi, c'est dire que l'impératif qui nous commande d'être hommes n'est pas hypothétique, et cependant M. Janet nous déclarait tout à l'heure que chaque impératif est hypothétique. Entre ces deux assertions, l'une kantienne, l'autre opposée à Kant, il faudrait choisir.

En fait, M. Janet reconnaît dans le respect de la personnalité humaine un impératif soumis à cette condition que la personnalité humaine ne nous soit pas *indifférente :* « Supposez, dit-il, quelqu'un qui ne tienne point à la dignité humaine, qui ne répugne point à la vie des brutes : l'impératif catégorique n'a plus sur lui aucun pouvoir, et je n'ai aucun moyen de lui faire comprendre la nécessité de pratiquer le bien. » Mais alors nous voilà revenus à une morale toute conditionnelle. Pour y échapper, M. Janet essaie de rétablir par une autre voie le caractère catégorique du respect de la personnalité : il pose ce respect comme une *nécessité* de la volonté humaine, dont nous *ne pouvons pas* nous affranchir. De là dans sa doctrine, si nous ne nous trompons, une nouvelle confusion de mots et de choses. M. Janet ne confond-il point maintenant la nécessité naturelle avec la nécessité morale? « Tout impératif, dit-il, doit avoir une raison, et par conséquent une condition; seulement, dans l'un des deux cas, la condition est telle que l'on *peut* toujours s'en affranchir; dans l'autre, au contraire, elle est telle que l'on ne le *peut* pas. Fais ceci si tu veux être riche; mais je *puis vouloir* ne pas être riche, et, supprimant la fin, je supprime en même temps le moyen. Au contraire : Fais ceci si tu veux être homme. Je *ne puis pas ne pas vouloir* être homme. » — Que signifient ces mots : *Je ne puis pas?* M. Janet veut-il dire que je suis

obligé, nécessité *moralement* à vouloir être homme? En ce cas, la même question se présente toujours : Quelle est la raison de cette nécessité morale? S'il y en a une, il faut la dire; s'il n'y en a pas, on revient au commandement absolu et on suppose dans la notion d'*homme* je ne sais quelle vertu magique qui la rend absolument obligatoire. *Je ne puis pas ne pas vouloir être homme* signifie-t-il, au contraire, que je suis contraint, *nécessité naturellement* par ma constitution même à être un homme, non un singe ou un loup? Mais alors on remplace l'obligation morale par une nécessité toute physique, et le précepte « Sois homme » n'a plus de sens puisqu'il ne dépend pas de moi de ne point l'être, ni de ne pas vouloir l'être.

Pour échapper à cette conséquence, M. Janet distingue en nous, avec Kant, deux volontés, l'une supérieure, l'autre inférieure. Par là, comme le lui ont reproché les *criticistes*, il donne le même nom de volonté à la raison d'une part, à la passion de l'autre, et semble faire de nouveau rouler son raisonnement sur l'ambiguïté des termes. « Sans doute, dit-il, ma volonté inférieure, ma passion, mon caprice, peuvent s'affranchir de cette condition; ma volonté supérieure, ma vraie volonté, ce que l'on appelle ma conscience, ne le peuvent pas; or un commandement subordonné à une condition dont on *ne peut pas* s'affranchir équivaut évidemment à un commandement sans condition. » — Nous demanderons de nouveau à M. Janet si la volonté qui *ne peut s'affranchir* est la volonté libre (ce qui serait contradictoire), ou la *conscience*, la raison (ce qui nous fait tourner dans un cercle vicieux), ou enfin l'*inclination* naturelle de l'homme à persévérer dans sa nature (ce qui supprime l'obligation morale). A vrai dire, les deux volontés que M. Janet oppose l'une à l'autre sont en effet deux inclinations rivales, deux forces ou tendances également naturelles, l'une qui porte l'être ayant des besoins sensibles à satisfaire ces besoins, l'autre qui porte l'être ayant des besoins intellectuels, esthétiques, sympathiques et sociaux, à satisfaire ces mêmes besoins. Mais, ainsi entendues, ces deux volontés ne sont plus que deux forces soumises aux lois générales du mécanisme, et nous revenons à la morale naturaliste que M. Janet voulait éviter.

Ce n'est pas tout. N'y a-t-il pas dans ce laborieux essai pour fonder l'obligation morale une dernière confusion, que nous avons déjà cru apercevoir chez M. Vacherot lorsqu'il ramenait la morale à cette formule : « Être que Dieu a fait homme, reste homme (1)? » Déjà Aristote et les stoïciens avaient distingué ce qui est *propre* à l'homme, par exemple la raison, la liberté, de ce qui lui est commun avec les autres animaux, par exemple les sens et les besoins

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1880.

physiques. Ils avaient fait consister le devoir de l'homme à demeurer en conformité avec sa vraie nature, *naturam sequi*, à faire ce qui *convient* à l'homme, *quod decet;* d'où le nom de *decorum* donné au *devoir*. Jouffroy avait en partie reproduit cette morale, mais, — comme MM. Jules Simon, Vacherot, Francisque Bouillier le lui reprochent avec raison, — il s'était contenté d'énumérer les tendances de l'homme sans les classer et sans établir entre elles une hiérarchie de supériorité. Selon M. Bouillier, et sans doute aussi selon M. Janet, cette hiérarchie nécessaire à la morale s'établit « par la simple distinction de ce qui est propre à l'homme et de ce qu'il a en commun avec les êtres inférieurs; » distinction qui, répétons-le, était familière à Aristote et à Platon même. De là M. Bouillier, approuvant sans réserve le stoïcisme, conclut en d'excellens termes « que l'homme est sa loi à lui-même, qu'il la porte au dedans de lui imprimée dans son essence même, ou, en d'autres termes, que la règle immédiate des mœurs, que la *forme* du bien, est celle même de l'homme, forme qui n'est point un concept vide de l'entendement, disons-le, puisqu'elle a un *contenu* qui est la nature humaine elle-même (1). »

Quelque vérité que renferme cette formule à la fois stoïcienne et kantienne, une des plus heureuses que l'on ait données de la morale spiritualiste, est-elle encore dégagée de toute amphibologie? Nous ne le pensons pas. Le stoïcisme, auquel cette formule est empruntée, est, soit un épicurisme déguisé, soit un idéalisme inconséquent. « Se conformer à notre nature » désigne-t-il notre nature *réelle*, et la règle de nos penchans est-elle également toute réelle et naturelle? Alors « la nature humaine » n'est autre que l'ensemble de tous nos penchans, et la « règle » n'est autre que la plus grande somme de plaisir ou de bonheur, à laquelle notre nature nous porte : c'est l'épicurisme. Désigne-t-on au contraire par la nature humaine, à laquelle nous devons nous conformer, une nature *idéale*, une essence idéale? Comment alors la déterminer? Si c'est en recherchant avec Platon ce qu'il y a de commun chez tous les hommes, on réduit la règle de ma conduite à une pure généralité, on me prescrit pour ainsi dire des lieux-communs; on veut que je ressemble à un fantôme de l'humanité et que je sois abstrait comme un personnage de tragédie classique. Qu'y a-t-il dans la généralité qui oblige la volonté? Si on me commande au contraire, avec Aristote, de rechercher l'essence *propre*, l'individualité, où s'arrêtera-t-on? On ne veut pas que je prenne pour règle naturelle ce qui m'est commun avec les animaux, mais seulement ce qui m'est com-

(1) *De la Règle des mœurs*, (*Revue philosophique*, 1er semestre 1877.)

mun avec les autres hommes; pourquoi se borner là? J'ai en moi quelque chose qui m'est encore beaucoup plus *propre* que l'humanité en général; à savoir mon caractère propre, mes tendances individuelles, ma volonté personnelle, mon *moi*. Pourquoi la morale qui consiste à suivre la nature ne consisterait-elle pas à suivre ma nature individuelle? — La considération de ce qui est général ou particulier, commun ou propre, est donc insuffisante, quoi qu'en disent MM. Bouillier et Janet. On est obligé d'y ajouter, soit des considérations métaphysiques et ontologiques sur la supériorité essentielle de la pensée, de la volonté, de la vérité, de la puissance (et cela indépendamment du bonheur), soit des actes de foi moraux à la façon de Kant, qui nous commande de prendre l'humanité pour fin parce que c'est un *devoir*, sans autre raison. Or nous avons vu plus haut que les spéculations métaphysiques sur la bonté intrinsèque des choses sont de pures hypothèses invérifiables à l'expérience : le devoir qu'on fait reposer sur ces raisons n'a donc que des raisons hypothétiques et devient lui-même une hypothèse métaphysique, l'expression d'un idéal problématique; ce que ne veulent pourtant pas avouer les spiritualistes de l'école française. De là ce que nous avons appelé un idéalisme inconséquent. D'autre part, si, pour éviter cette moralité purement hypothétique, les spiritualistes admettent un devoir absolu et catégorique par lui-même, en dehors de toutes les considérations métaphysiques sur l'essence de la nature humaine, ce devoir se réduira de nouveau pour eux au «commandement militaire, » au « formalisme vide, » qu'ils rejettent également. De toutes parts donc les fondemens solides et « certains » de l'obligation morale s'échappent. Métaphysiques, ils sont hypothétiques; purement moraux, ils ne sont pas moins hypothétiques, car il ne suffit pas, nous dira excellemment M. Janet, de commander sur un ton absolu pour persuader la raison, et un devoir tout formel, une loi qui n'est qu'une loi, est une loi sans raison, c'est-à-dire une hypothèse. Il ne nous semble donc pas que l'éclectisme de l'école française puisse, sans une contradiction inévitable, juxtaposer la morale antique, qui dérivait le devoir du bien en soi, et la morale nouvelle de Kant, qui érige le devoir en principe absolu. S'il y a une conciliation possible de ces deux points de vue, elle est encore à trouver.

En résumé, les trois principes de la morale présentés comme certains dans la doctrine spiritualiste, — libre arbitre, bien en soi, devoir absolu, — nous semblent s'y réduire théoriquement à trois hypothèses ; le dogmatisme en morale et le dogmatisme en métaphysique, que l'école spiritualiste juxtapose, sont donc également

insoutenables. De plus, ces trois hypothèses sont impossibles à maintenir simultanément, et toute doctrine éclectique ne paraît les concilier qu'en les prenant dans un sens vague. Une liberté vraiment absolue ne saurait, sans perdre son autonomie, avoir sa loi dans un objet extérieur à elle et appelé le bien en soi, le bien naturel; d'autre part, le bien en soi ne saurait engendrer un devoir absolu et catégorique, s'imposant par lui-même comme une fin et non comme un moyen; enfin l'idée du bien naturel elle-même ne saurait être absolue, car elle est au contraire éminemment problématique et se résout pour l'expérience en élémens de bonheur. On ne voit donc ni comment concilier la liberté véritable avec le bien naturel, ni comment concilier le bien naturel avec le véritable devoir moral. On ne voit pas davantage comment l'homme peut être une fin et cependant subordonné au bien naturel, ni comment la loi de sa volonté peut être absolue et cependant hypothétique. Invoquer en dernière ressource une qualité inhérente aux choses et leur conférant le caractère du bien, c'est revenir au système des « intuitionistes » anglais, pour qui la moralité est un attribut des choses immédiatement senti par nous, comme la chaleur, la couleur, le son, la pesanteur, etc. Outre que c'est là ramener à une pure apparence, à un pur phénomène, une moralité qu'on prétend absolue, c'est encore invoquer des qualités occultes et des entités analogues à celles de l'ancienne ontologie; c'est éluder la solution scientifique du problème par un appel à « l'évidence, » à la « conscience, » à l'oracle intérieur, aux idées innées, au sens commun; en un mot, c'est remplacer la critique philosophique de la moralité par une foi tout instinctive à la moralité.

L'argument fondamental de l'école spiritualiste pour établir la qualité ou excellence intrinsèque des choses consiste, nous l'avons vu, à poser d'abord en principe que le bien a nécessairement des raisons objectives, des conditions d'existence, puis à en déduire que ces conditions doivent être elles-mêmes bonnes et mériter le nom de *bien objectif*. Dans cet argument, nous avons reconnu le paralogisme générateur de tous les autres. Sans doute il y a des conditions de joie et de bonheur, soit personnel, soit collectif, comme il y a des conditions de lumière, de chaleur, de son; sans doute aussi on est porté par extension à appeler bonnes ces conditions du bien, comme on appelle lumineux le corps qui *peut* éclairer l'œil, chaud celui qui peut nous donner la sensation de chaleur, sonore celui qui peut nous donner la sensation de son; mais, encore une fois, une science rigoureuse ne voit de lumière, de chaleur, de son, et aussi de bien effectif, que dans le rapport à la faculté de sentir et de désirer. Tout ce qu'il est permis de croire, c'est qu'il

y a peut-être dans le corps lumineux quelque chose qui ressemble, sous une forme infinitésimale, à notre sensation de lumière; peut-être aussi (pour donner carrière à l'imagination métaphysique) il y a dans les molécules du corps qui nous échauffe un frémissement sourd, qui est à un degré infiniment petit notre sensation de chaleur; supposez même, si vous voulez, que dans la lyre qui vibre et charme vos oreilles, les vibrations causent au fond des molécules ondulantes un je ne sais quoi semblable à un son lointain, confus, imperceptible. Vous pourrez alors transporter la même hypothèse au plaisir et à la peine : peut-être le plaisir n'est-il que l'accumulation, devenue saisissable à la conscience, d'une infinité de sensations agréables, mais infiniment faibles; peut-être la douleur est-elle le cri d'un peuple d'atomes qui souffrent chacun une peine à l'état naissant et qui, en accumulant leurs sensations, les répercutent en échos dans les profondeurs de la conscience. Vous pourrez dire alors qu'il y a du bien dans ce qui vous cause du bien, qu'il y a déjà du plaisir dans les élémens de votre organisme qui vous causent du plaisir, et que votre joie, au lieu d'être solitaire, simple, individuelle et égoïste, est déjà une joie composée, collective et en quelque sorte sociale. Ainsi se rétablira une secrète harmonie entre l'état agréable et les conditions de cet état, entre le subjectif et l'objectif, entre le bien et les causes du bien; mais c'est que vous aurez répandu et fait rayonner autour de ce centre, le moi conscient, quelque chose d'analogue à la joie intérieure. Encore ce cercle ne pourra-t-il aller bien loin, car, à une certaine limite, c'est la douleur que vous trouverez, non plus le plaisir, dans les conditions extérieures de votre plaisir même. La volupté de l'animal qui déchire sa proie ne suppose-t-elle pas la douleur de l'être qu'il déchire? La vie de l'un n'est-elle pas la mort de l'autre? Peut-être la nature, n'ayant à sa disposition qu'un budget fixe de plaisir comme de mouvement, ne peut le distribuer aux uns sans l'enlever aux autres; impassible, elle compense la joie par la souffrance pour maintenir l'équilibre éternel. Les plaisirs mêmes de l'esprit, — que Philon, les alexandrins, et à leur suite M. Ravaisson, se plaisent à opposer aux plaisirs sensibles comme pouvant se communiquer à l'un sans être perdus par l'autre, « semblables à la lumière émanée d'une autre lumière » *lumen de lumine*, — ces plaisirs supposent encore une dépense de force nerveuse, une déperdition qui a besoin d'être réparée par une assimilation nouvelle : le penseur qui vous nourrit pour ainsi dire de ses pensées, l'artiste qui vous charme de ses œuvres d'art, ne vous éclairent et vous échauffent qu'en se consumant. Si, par hypothèse, il en était ainsi dans toute la nature, il faudrait dire que le bien même, pour qui regarde assez loin, a son origine et sa condition dans le mal · cette puissance et cet ordre universel que le spi-

ritualisme français veut, avec les Platon et les Leibniz, appeler un bien, ne serait alors que l'équivalence fatale des biens et des maux et conséquemment l'absolue indifférence du Tout.

A ces objections qu'on pourrait faire en se plaçant au point de vue naturaliste, nous ne trouvons dans les livres du spiritualisme traditionnel aucune réponse. Et pourtant, à notre avis, le naturalisme exclusif n'est pas la vérité tout entière : il a besoin d'être complété, sans être détruit, par un idéalisme nouveau. Les doctrines des grands philosophes, depuis Socrate jusqu'à Kant, pourront sans doute fournir à la morale plusieurs élémens importans, mais c'est, croyons-nous, à une double condition, que nous pouvons seulement indiquer ici, sauf à développer ailleurs tout au long notre pensée. D'abord il faudra disposer ces doctrines dans un ordre qui assigne à chacune sa vraie place, son degré de probabilité métaphysique, par cela même sa sphère morale d'action; de plus, il faudra les donner pour ce qu'elles sont, non pour des certitudes positives ou des dogmes, mais pour de grandes et généreuses hypothèses que nous traduisons en actes, pour des idées directrices que nous vérifions partiellement en les réalisant nous-mêmes, sans pouvoir en espérer une entière vérification. Au lieu de concevoir l'idéal moral comme un *impératif*, il faut, ce qui est mieux encore, le concevoir comme *persuasif*. C'est seulement ainsi qu'on évitera les illusions de l'ancienne métaphysique et de l'ancienne morale, qui prenaient de simples conceptions pour des intuitions, l'idéal pour la réalité immédiate, une vision tout intérieure pour une vue des choses mêmes, un objet d'amour par nous pensé et voulu pour un commandement divin. Le physiologiste Müller raconte qu'un homme, frappé sur l'œil pendant la nuit, prétendit avoir reconnu celui qui l'avait frappé à la lumière dont son œil s'était rempli. C'est l'image du dogmatisme métaphysique et moral : dans notre noble désir d'apercevoir la vérité absolue, le bien en soi, la force cachée qui nous entraîne et nous commande, nous pressons, nous frappons nous-mêmes nos yeux, et nous nous flattons ensuite d'avoir entrevu la cause première, la fin dernière, « le bien objectif, » à la lumière de notre œil propre : nous projetons sans preuve hors de nous ce qui n'a peut-être d'existence qu'en nous et par nous, au lieu de reconnaître que, s'il y a dans la profonde nuit des choses une lumière, elle vient de nous-mêmes et ne nous montre réellement que ce que nous-mêmes nous concevons, sentons, désirons.

ALFRED FOUILLÉE.

VOYAGE EN SYRIE

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

I. — D'ALEXANDRIE A JAFFA.

Un voyage en Syrie est le complément naturel, indispensable de toute étude sérieuse sur l'Égypte. Il existe entre les deux pays des relations physiques, morales, politiques et historiques, telles qu'on ne peut bien se vanter de connaître l'un que si l'on connaît l'autre également. Voilà pourquoi, après avoir passé deux hivers au Caire, j'ai voulu me rendre à Jérusalem et à Damas. De toutes les contrées de l'Orient, la Syrie est du reste celle qui se rattache le plus intimement à la France par les souvenirs et par les intérêts. Il y a un siècle à peine que notre influence se fait sentir sur l'Égypte; il faudrait remonter au moins à Charlemagne pour trouver l'origine de notre influence sur la Syrie. Les clés du saint-sépulcre, envoyées au grand empereur par Aroun-al-Raschid, ne nous ont pas seulement ouvert les portes du sanctuaire de la chrétienté, elles nous ont ouvert les portes de l'Orient; c'est en partant de Jérusalem que nous avons pu gagner peu à peu toutes les régions orientales où notre nom est devenu synonyme d'Européen. J'avais toujours pensé que, malgré nos malheurs, ce que nos ancêtres avaient semé dans ces pays privilégiés, où les moissons poussent avec une vigueur et une abondance extraordinaires, ne pouvait avoir péri entièrement. Le spectacle de l'Égypte m'avait prouvé déjà que je ne me trompais pas. Il me restait à savoir si celui de la Syrie confirmerait mes premières impressions. Je tenais d'autant plus à m'en assurer qu'à l'heure de l'ébranlement de la puissance ottomane, la France commettrait une véritable abdication si elle renonçait à jouer un rôle dans la crise qui se prépare et qui décidera de l'avenir commercial et politique du monde. Par une heureuse

fortune ou plutôt par un effet naturel de la plus habile et de la plus large tradition diplomatique, c'est dans les deux contrées les plus importantes peut-être de l'Orient que notre action est prépondérante. En Égypte, si les Anglais sont en même temps nos rivaux et nos alliés, il est impossible qu'ils renoncent à notre alliance sans que notre rivalité leur devienne fatale. Pourvu que nous ne nous trahissions pas nous-mêmes, nous sommes donc sûrs de conserver une autorité considérable sur la route maritime du commerce asiatique. Mais la Syrie domine à la fois cette route et la future voie ferrée qui tôt ou tard traversera la vallée de l'Euphrate et gagnera le Golfe-Persique. Or, en Syrie, aucune puissance, pas même l'Angleterre, n'a su acquérir jusqu'ici une influence aussi solide et aussi durable que la nôtre, et si, dans ces dernières années, l'occupation de Chypre, le développement des missions protestantes, les projets de grands travaux publics sont venus créer sur cette terre jusqu'ici absolument française des intérêts anglais substantiels, comme s'exprimait lord Beaconsfield, ces intérêts sont encore trop précaires pour nous causer de sérieuses alarmes. Il dépend de nous de garder l'avance considérable que nous devons à des siècles de politique suivie et intelligente. Seulement il est bien clair que nous ne saurions le faire sans aller étudier sur place les résultats de cette politique, afin de nous rendre compte de ce qu'il faut en conserver et des changemens qu'il serait utile d'y apporter, non-seulement pour maintenir, mais pour accroître l'œuvre du passé.

Telle est la raison qui m'a conduit en Syrie. Je désirais vivement en étudier les races, les mœurs, les institutions, la situation administrative, économique, industrielle et commerciale. Mais ce n'était pas tout assurément. A côté de l'étude du pays, il y avait aussi, et je savais qu'il serait vif, le plaisir du voyage. Je n'ai pas le dessein d'exposer en ce moment le résultat des observations politiques que j'ai faites durant mon voyage; je me propose tout simplement de raconter les impressions poétiques, morales et pittoresques que j'y ai éprouvées. Il faudrait avoir l'âme bien froide pour se confiner dans le calcul des intérêts matériels, si considérables qu'ils soient, lorsqu'on parcourt un des plus beaux pays du monde et celui de tous qui est peuplé peut-être des plus nobles souvenirs. Je n'ai jamais compris le scepticisme de ceux qui restent indifférens au spectacle des lieux où se sont déroulées les grandes scènes de l'histoire, qui peuvent se détacher assez de l'humanité pour passer sans émotion dans les contrées où ses destinées morales se sont décidées. La Syrie a été le berceau des principales croyances du monde; ses populations résument encore en elles tous les dogmes, toutes les superstitions. Aucune terre n'a réfléchi plus diversement et plus complètement la Divinité. On ne saurait y faire un pas sans

réveiller l'écho de la Bible mêlé au vague murmure des vieux cultes païens que ni le judaïsme, ni le christianisme, ni la civilisation contemporaine n'ont fait disparaître entièrement. En quelques jours, on va du pays de Genazareth, où Jésus-Christ entraînait la foule charmée par sa sublime vision du royaume de Dieu, au bois et aux montagnes où retentissaient les cris de Vénus pleurant Adonis, où se célébraient, dans des grottes mystérieuses, des orgies nocturnes dont on retrouverait encore assez aisément la trace dans certaines solennités des diverses religions syriennes. Comment résister à la séduction d'aussi étranges rencontres d'idées et de sentimens? La Syrie est le rendez-vous d'une multitude de pèlerins qui accourent depuis des siècles auprès de sanctuaires plus ou moins apocryphes et qui s'en retournent convaincus qu'ils ont vu Dieu de plus près. La conscience moderne se plie difficilement à de telles illusions. Peut-être est-ce à tort. Peut-être, en effet, je ne sais quoi de surnaturel est-il resté attaché à ces lieux privilégiés où l'humanité a tenté les plus grands efforts pour s'arracher aux vulgarités du monde et s'élever vers cet idéal insaisissable qu'elle ne se lassera jamais de poursuivre, bien qu'il lui échappe d'une fuite incessante. Nous sommes loin, bien loin de la foi naïve des croisés et des pèlerins du moyen âge; nous sommes peut-être plus loin encore de la foi romanesque et littéraire des premières années de ce siècle. Chateaubriand et Lamartine ne sont pas moins démodés que Pierre l'Ermite. Qu'importe! il faudrait plaindre celui qui, s'embarquant pour la Palestine, ne sentirait pas toutes les fibres de son âme ébranlées par le souffle de Dieu.

Je faisais, ou plutôt j'essayais de faire ces réflexions en montant à Alexandrie, le 21 mars 1880, sur le bateau qui devait me conduire à Jaffa. Mais l'avouerai-je? ma pensée avait peine à se détacher de l'Égypte. En quittant ce beau pays, j'éprouvais le serrement de cœur qu'on ressent d'ordinaire lorsqu'on laisse la patrie derrière soi. C'est avec une émotion profonde que je voyais disparaître peu à peu à l'horizon les murs blancs d'Alexandrie et que je me figurais voir disparaître aussi, dans l'éblouissante lumière africaine, les minarets du Caire et les croupes blanches du Mokatam, déjà si éloignés de mes yeux. J'essayais en vain de percer l'espace pour retrouver cette ville dont je ne m'éloigne jamais sans une profonde tristesse. Les plus vives admirations de ma vie, c'est là que je les ai éprouvées, et il me semblait, en abandonnant l'Égypte, qu'un lambeau de mon imagination et de mon cœur m'était arraché. L'Orient a de ces prestiges ou de ces illusions! Et qui pourrait dire s'ils ne sont pas plus vrais que la réalité, et si ce que nous rêvons n'a pas plus de prises sur notre âme que ce qui est? Cepen-

dant, la côte d'Égypte est trop basse pour qu'il soit possible de l'apercevoir longtemps ; les derniers minarets, le phare d'Alexandrie, descendent peu à peu dans les flots; le ciel brillant toujours d'un admirable éclat parle seul bientôt au voyageur attristé de ce pays qui s'efface et disparaît. Le bateau qui m'emportait était un bateau russe, singulièrement incommode, mais dont le pont offrait le plus varié et le plus curieux des spectacles. La majorité des passagers étaient des pèlerins russes, la tête couverte d'un lourd bonnet, les cheveux crasseux et retombant en lourdes boucles sur les épaules, le corps enveloppé d'un manteau en peau de mouton d'une saleté repoussante, les jambes perdues dans d'immenses bottes ruisselantes d'huile, de graisse et d'eau de mer. Les femmes, chaussées également de grandes bottes, étaient plus laides encore que les hommes. Je ne saurais dire l'impression étrange que ces types pâles, sans couleurs, que ces costumes ternes et gluans produisent sous le soleil oriental. Rien ne jure, rien ne détonne d'une manière plus criante. Et, comme pour ajouter au contraste, un certain nombre de beaux Arabes, de Turcs majestueux, de jeunes Syriens efféminés, la tête ornée d'une couffieh multicolore, étalaient leur élégance et leur beauté à côté de la gaucherie et de la lourdeur moscovites. Au départ d'Alexandrie, les pèlerins, tournés vers la terre, avaient commencé à se frapper la poitrine, à faire des génuflexions, à prodiguer les signes de croix avec une ardeur de dévotion qu'on aurait pu trouver touchante s'ils n'avaient pas été eux-mêmes si désagréables à regarder. Il fallait voir de quel air les Orientaux, couchés sur de magnifiques tapis, nonchalamment enveloppés de leurs robes étincelantes, jetaient un œil dédaigneux sur ces déplaisantes momeries. Impossible de contempler une scène qui donnât une idée plus exacte de l'antithèse de l'Orient et de l'Occident.

Jusque dans la prière, les Orientaux conservent une grâce et une dignité singulières; ils se courbent et se relèvent lentement, les yeux perdus dans la direction de la Mecque, sans que jamais la moindre précipitation intempestive vienne compromettre la dignité de leur attitude. Ils semblent parler à Dieu avec gravité, avec noblesse, comme à un être trop grand pour qu'on prenne une apparence humiliée en se courbant devant lui. Les pèlerins russes, au contraire, exécutaient à la hâte, au moyen de mouvemens saccadés et pleins de trivialité, leurs interminables dévotions. Arraché à ma tristesse par cet étrange spectacle, je ne pouvais m'empêcher de me dire que ceci tuerait cela, et que c'était bien dommage, car cela était charmant comme la lumière, tandis que ceci était laid comme la nuit. Mais, pour me consoler de ces regrets d'artiste, le mal de mer eut bientôt confondu l'Orient et l'Occident, le passé

et l'avenir, la beauté et la laideur dans une même mêlée. Notre bateau roulait indignement. Au bout de quelques heures, chrétiens, musulmans, Russes, Arabes, Syriens, entassés les uns sur les autres, mêlant les tons gris aux tons écarlates, l'odeur de la graisse de mouton à celle des pastilles du sérail, les signes de croix aux prosternations en l'honneur d'Allah, présentaient l'aspect d'une masse indistincte noyée dans l'eau de mer que nous embarquions sans cesse, et d'où s'échappaient les mouvemens les plus convulsifs, les bruits les plus confus, les parfums les plus fâcheux. Voilà une solution de la question d'Orient à laquelle je ne m'attendais guère. N'est-ce point cependant à des solutions de ce genre qu'aboutissent presque tous les problèmes historiques? Après avoir longtemps rivalisé les unes avec les autres, après s'être longtemps disputé l'air, la terre et la lumière, les races ne finissent-elles pas par s'amalgamer tant bien que mal, par fusionner coûte que coûte, sous l'action souveraine de forces naturelles, brutales, qui se jouent des ambitions humaines et qui concilient les contraires au moyen d'un mutuel effacement ?

Les officiers du bateau sur lequel je me livrais à ces réflexions philosophiques étaient Russes. Ils parlaient un français polyglotte où se pressaient en foule des mots puisés à toutes les langues de l'Orient. Le plus disert de tous, un voltairien enragé, se chargea de m'apprendre que la plupart de ses compatriotes que j'avais sous les yeux étaient de purs imbéciles qu'un fanatisme aveugle poussait en Palestine. Ils s'embarquaient à Odessa, quelquefois après avoir traversé la Russie à pied de part en part, dans un état de fatigue et d'épuisement déjà navrant. La traversée était des plus pénibles. A Odessa, il gèle encore au mois de mars. Tant que le bateau restait dans la Mer-Noire, les malheureux pèlerins grelottaient sur le pont, mal garantis par leurs vêtemens graisseux. S'il survenait des tempêtes de neige, il fallait les descendre par pitié à fond de cale, pourvu cependant que la quantité des bagages le permît. Sortis de cette glacière, ils tombaient sous le soleil d'Égypte qui les dévorait. Cela ne les empêchait ni de prier, ni de faire des signes de croix, ni de chanter des cantiques. La métier de pèlerin est très répandu en Russie. On y acquiert une réputation de sainteté capable de faire subir et oublier bien des souffrances. Mais il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir le suivre, car il coûte cher. Mon officier me racontait l'histoire d'une vieille domestique attachée à son service; elle avait passé quinze ans à ramasser, rouble à rouble, la somme nécessaire au voyage en terre-sainte. Au moment de partir, les bons conseils, les sages remontrances ne lui manquèrent pas; mais rien n'y fit! Elle entreprit le pèlerinage avec un courage héroïque. Au retour, elle jurait, mais un peu tard, qu'on

ne l'y prendrait plus. Tout son petit pécule s'était fondu entre les mains des moines grecs, qui l'avaient pillée sans pitié. L'argent nécessaire pour rentrer en Russie ne lui serait même pas resté, si le gouvernement russe, instruit par des milliers d'exemples et las de rapatrier sans cesse des pèlerins ruinés par le clergé, n'avait pris la très sage précaution d'obliger les voyageurs partant pour la terre-sainte à payer un billet d'aller et retour. Mon officier était intarissable sur la sottise de ceux de ses concitoyens qui se rendaient à Jérusalem. Pour lui, s'il risquait de perdre son argent au cabaret, ce qui pourrait bien lui arriver, il l'avouait, il n'y avait aucun danger qu'il laissât le moindre rouble au saint-sépulcre. A son avis, les marins n'avaient d'autre Dieu que la mer, sur laquelle ils allaient ballottés sans cesse, sans cesse en danger, et cette capricieuse puissance étant la seule dont ils eussent quelque chose à redouter, le plus simple n'était-il pas d'oublier ses menaces dans une douce ivresse, qui n'allait pourtant point jusqu'à la perte de la raison?

La traversée d'Alexandrie à Jaffa est fort courte; elle le serait encore davantage si l'on ne faisait pas escale à Port-Saïd. Pour qui connaît déjà Port-Saïd, rien n'est moins agréable que de passer quelques heures dans cette ville sans caractère où l'on a tout vu lorsqu'on a vu le port et les ateliers de la compagnie de Suez. Le quartier arabe lui-même n'a rien de curieux; au lieu d'être bâti en boue, comme presque tous les villages égyptiens, il est bâti en planches. On n'y voit guère que de sales petites boutiques et des cabarets qui auraient peut-être intéressé l'officier russe de mon bateau, mais qui ne me produisaient pas le même effet. La soirée en pleine mer m'a consolé de l'ennui de la journée à Port-Saïd. Je n'ai jamais vu de nuit aussi pure ni de clair de lune aussi brillant. La tiédeur de l'atmosphère d'Orient nous enveloppait de toutes parts. La vague était moins forte; les passagers endormis sur le pont, éclairés par les rayons de la lune, avaient retrouvé une harmonie de tons qui effaçait d'une manière charmante les disparates dont j'avais été vivement choqué le jour. Enveloppés dans leurs couvertures, ils ressemblaient à une série de fantômes blancs étendus sur un vaisseau également fantôme. J'avais à mes côtés quelques personnes aimables que le charme de cette nuit d'Orient enivrait comme moi. Dans de tels momens, les tempéramens les plus rassis se laissent aller à l'instinct poétique qui reste d'ordinaire engourdi en eux, mais dont personne n'est complètement dépourvu. Quant à ceux que leur imagination entraîne et qui sont perpétuellement les dupes de leur cœur, comment résisteraient-ils à de pareilles séductions? Tous les sentimens qui sommeillent au fond de leur âme, espérances dissipées, illusions

détruites, se réveillent avec une mélancolie qui n'est point sans douceur et murmurent autour d'eux comme le bruit des flots.

Penché au bord du bateau, je suivais sur les vagues qui venaient s'y briser en pluies d'étincelles les plus douces rêveries, des rêveries aussi brillantes et aussi éphémères que les gouttes d'eau qu'un rayon de lumière change pour une minute en diamans, mais qui rentrent aussitôt dans l'obscurité, aussi fragiles que l'écume légère que le vent du soir amasse un moment, secoue et disperse. Je serais resté longtemps dans une contemplation muette si je n'avais été arraché à mes impressions personnelles par une scène amusante qui se passait près de moi. J'avais pour compagnon de route un jeune Français employé dans une administration égyptienne et qui commençait à parler assez couramment l'arabe. Durant la journée, il avait fait la connaissance d'un brave Syrien d'âge assez avancé que nous avions embarqué à Port-Saïd et qui se rendait à Beyrouth avec sa fille, une brune aux yeux ardens, vêtue à l'européenne, mais dont les traits, la voix, le teint, la démarche, l'accent, tout était oriental. Elle s'exprimait fort bien en français et s'appelait Rosa. J'ai su depuis son histoire. Élevée comme presque toutes les jeunes filles de Beyrouth au couvent des sœurs de Nazareth, elle avait reçu l'éducation d'une Parisienne. Elle jouait du piano; elle avait lu les poètes et les romanciers français. On lui avait fait entrevoir, à travers les barreaux de sa cage d'Orient, tout un monde nouveau, rempli pour elle de l'attrait qui vient de l'inconnu. Après quoi, elle était retombée dans la boutique de son père, bon négociant, absolument dépourvu de poésie. On comprend tout ce qui devait s'agiter d'idées confuses dans sa charmante tête. J'ai vu à Beyrouth bien des jeunes gens auxquels elle avait fait perdre la leur. Mais elle n'avait point de fortune, et ses parens voulaient profiter de sa beauté pour lui faire faire un brillant mariage. Précisément un de ses cousins, fils d'un frère de son père et d'une esclave noire, avait acquis en Égypte une richesse considérable, et ne demandait qu'à mettre tous ses trésors à ses pieds. Mais hélas! ce cousin avait conservé le teint de sa mère; il était presque noir! Rosa pourrait-elle surmonter la répugnance qu'une pareille couleur doit inspirer à une jeune personne qui sait faire la révérence comme Mme de Maintenon, et qui chante au besoin, le soir, sur un bateau russe, *la Captive* de Victor Hugo sur l'air de Berlioz? On l'avait espéré, et c'est pour en faire l'épreuve que son père venait de passer trois mois avec elle en Égypte. Pendant ces trois mois, l'infortuné cousin avait en vain prodigué toutes les séductions de sa fortune : il n'avait point blanchi! Rosa s'en retournait donc sans mari et au grand désespoir de son père, qui aurait été enchanté, j'imagine, d'en découvrir un pendant la traversée. Je soupçonne

même que mon compagnon de route lui avait paru digne de remplacer le plus riche des nègres. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il l'obligeait sans cesse à s'asseoir à côté de Rosa en lui disant : « Voilà Rosa! comment trouvez-vous Rosa? » C'est qu'il l'engageait à partager sa couverture de voyage, à prendre sa main pour s'assurer qu'elle était tiède, à lui adresser quelques conversations en arabe qu'on n'aurait pas comprises autour d'eux, et c'est que Rosa se prêtait à ces manœuvres de flirtation avec une réserve pleine de provocations. Spectacle piquant qui me donnait un avant-goût des effets que la différence des races et des éducations produit en Syrie! Que de romans pareils à celui de Rosa j'allais rencontrer ou soupçonner durant mon voyage! Pour l'épisode du bateau, il s'est terminé d'une façon fort ordinaire. Rosa aurait été irrésistible si elle n'avait pas eu un vilain chapeau à fleurs fait par la meilleure modiste d'Alexandrie, et si elle avait consenti à nous faire entendre des airs arabes au lieu des mélodies de Berlioz. Mais quoi, elle croyait mieux faire en se déguisant en Française, tandis que nous aurions été éblouis, par cette nuit merveilleuse et sous ce ciel profond, si ses beaux yeux nous fussent apparus sans l'accompagnement de ces prétendues élégances européennes.

Le lendemain matin, à l'aurore, nous étions en face de Jaffa. La côte de Syrie n'est pas beaucoup plus élevée que celle d'Égypte; on n'y distingue quelques hauteurs que dans la direction d'Apollonia et de Césarée. Partout ailleurs, elle est formée de dunes de sable assez basses. La vue de Jaffa est fort jolie. Je trouve en général les voyageurs trop sévères pour cette ville, qu'ils représentent comme laide et dépourvue de pittoresque. De la pleine mer, on dirait un immense tas de pierres multicolores surmonté de quelques cactus et de quelques palmiers verts. Personne n'ignore que le port en est fort incommode : on ne peut y aborder quand la mer est mauvaise, à cause des lignes de rochers qui en ferment l'entrée et dont les passes sont prodigieusement étroites. Quand la mer est calme, il faut encore toute l'habileté des bateliers syriens pour éviter de se briser en traversant ces passes. Il va sans dire que les bateaux restent au loin dans la mer. On n'aborde à Jaffa que sur des barques légères glissant au milieu des récifs avec une rapidité admirable. A peine un bateau a-t-il jeté l'ancre qu'il est entouré d'une vingtaine de ces barques qui dansent autour de lui secouées par la vague : tantôt elles sont presque à la hauteur du pont, tantôt elles descendent presque jusqu'à la quille avec le flot qui se creuse profondément sous elles. Accrochés à toutes les cordes, à tous les agrès du navire, les bateliers suivent le mouvement avec une souplesse étonnante. Enfin ils profitent d'une seconde où la vague les soulève pour se jeter en masse sur le pont. En un instant, on est

à leur merci; ils s'emparent à la fois de vos bagages et de vos personnes; ils jettent le tout dans leur barque, et on file sur Jaffa. Le quai de la ville, encombré de ballots de marchandises, d'hommes et de chameaux, est à peine abordable. Heureusement nous étions conduits par le consul français, dont le cawas, frappant lourdement de sa canne contre la terre, avertissait chacun de se serrer à notre approche. On monte à travers un sentier étroit et des rues invraisemblables au couvent des franciscains, vaste résidence d'où la vue sur la mer est splendide. C'est là qu'on peut se reposer des émotions de la traversée et des fatigues de l'arrivée, en prenant un avant-goût de l'hospitalité franciscaine dont on va jouir pendant tout le voyage de Palestine.

Comme je me rendais à Jérusalem à l'époque des fêtes de la Pâque catholique, j'ai rencontré à Jaffa une nombreuse caravane de pèlerins. C'était une caravane espagnole composée surtout d'ecclésiastiques dont quelques-uns venaient d'Europe, d'autres de l'Amérique du Sud. Ils avaient le meilleur appétit du monde, et je dois dire que le premier déjeuner que j'ai fait en terre-sainte m'a paru des plus gais. J'avais si peu l'habitude de me trouver ainsi dans un couvent, qu'il me semblait assister à une scène de Walter Scott. Nous étions servis par un vieux moine, à la figure goguenarde, qui parlait alternativement toutes les langues, interpellant l'un en anglais, l'autre en italien, le troisième en arabe, le quatrième en français, et ainsi de suite à l'infini, je crois. Parfois il mélangeait deux idiomes, finissant en espagnol une phrase commencée en allemand. Avec cela, le service marchait à merveille. Je mentirais si je prétendais que ce premier essai de cuisine franciscaine m'ait rappelé le Café Anglais. Mais les plats étaient copieux, et l'on pouvait les arroser fortement d'un gros vin de Chypre dont le goût de résine empêchait de distinguer le leur. Il faisait d'ailleurs un temps magnifique, et nous allions nous mettre en route pour Jérusalem. Cela fait passer sur bien des choses. Néanmoins je ne pouvais m'empêcher de songer durant ce repas cénobitique à la fameuse vision que saint Pierre eut à Jaffa, vision qui lui fit comprendre, je ne sais trop pourquoi, que le Christ n'était pas seulement le Dieu des Juifs, mais celui des gentils. — « Il vit, disent les *Actes des Apôtres*, le ciel ouvert et comme une grande nappe suspendue par les quatre coins et qu'on abaissait du ciel sur la terre, et dans laquelle étaient toutes sortes de quadrupèdes, de reptiles de la terre et d'oiseaux du ciel. Et une voix lui dit : « Lève-toi, Pierre ; tue et mange ! » — En présence des légumes des franciscains, je n'aurais peut-être pas fait tant de façons que saint Pierre pour obéir à la voix de Dieu, si elle m'eût invité à troquer ces légumes contre un certain nombre de quadrupèdes ou d'oiseaux du ciel. En sortant de table, je me suis rendu

à la maison de Simon le corroyeur, où la vision s'est produite. C'est une petite mosquée fort ordinaire. On y montre un bassin dans lequel Simon lavait, dit-on, ses peaux. Comme je n'étais pas encore habitué à retrouver partout les objets des premières années du christianisme parfaitement intacts, le bassin de Simon le corroyeur m'a fait quelque impression. Plus tard, après avoir vu, par exemple, les outres où l'eau fut changée en vin aux noces de Cana et les pierres qui ont servi à lapider saint Étienne, je n'y aurais pas même fait attention. N'étant pas non plus habitué aux reliques, j'ai serré avec soin une petite branche d'un figuier qui pousse contre la mosquée de Simon. Il paraît que ce figuier, déplacé par des mains impies, est venu de lui-même durant une nuit sombre rejeter ses racines à l'endroit où se tenait saint Pierre. Ce miracle me surprend beaucoup moins que celui de la prodigieuse fécondité du figuier. Chaque voyageur en emporte, comme moi, une branche, et l'arbre n'est pourtant point dépouillé.

Les rues de Jaffa sont singulièrement étroites, sales, tortueuses. Quelques-unes forment de vrais passages voûtés où le jour pénètre à peine. Au-dessus des maisons s'étendent des terrasses; mais tandis que les terrasses du Caire ne sont entourées que de balustrades peu élevées, il règne autour de celles de Jaffa une sorte de mur à hauteur d'homme, tantôt plein, tantôt formé de cylindres en terre cuite disposés en forme de triangle qui permettent de voir sans être vu. On reconnaît tout de suite qu'on est dans un pays où les lois du harem sont restées sévères, où les mœurs ne les ont pas affaiblies et d'où elles ne disparaîtront pas sans peine. Les femmes que l'on rencontre dans les rues sont entièrement voilées. Elles ne montrent pas leurs yeux comme en Égypte. Quelques-unes d'entre d'elles et presque toutes les petites filles n'ont pas de jupes; elles portent un large pantalon qui leur donne un aspect assez disgracieux. La population est très mélangée d'Arméniens, de Grecs et de juifs. Le marché offre un aspect pittoresque, comme tous les marchés d'Orient; c'est là qu'on peut voir de près les différens types et les costumes divers des races qui habitent Jaffa. Mais ce qu'il y a de plus beau dans la ville, ce sont les jardins qui l'entourent et dont je parlerai plus tard, car on les traverse en se rendant à Jérusalem. Ma dernière visite à Jaffa a été pour une immense construction, la plus belle de toute la ville, dont les vastes proportions m'avaient fait reconnaître immédiatement un établissement d'utilité publique. C'est un hôpital qu'un riche Lyonnais, M. Guimet, élève à ses frais; il ne coûtera pas moins de 200,000 à 300,000 francs. Tout est français en Palestine, les sentimens, les idées, les aspirations, et dans une très large mesure la langue; tout est avec nous ou vient à nous. Malheureusement nous profitons mal de cette bonne volonté

générale. Tandis que les autres puissances font des sacrifices considérables pour établir dans ce pays une influence qui n'y existe pas, c'est à peine si nous continuons à soutenir très faiblement les institutions françaises qui ont établi notre influence. Je parle du gouvernement; car les particuliers, par un singulier hasard, se montrent ici d'une générosité et d'une initiative qui ne sont guère dans nos habitudes. M. Guimet n'est pas le seul qui, soit par conviction religieuse, soit par tout autre sentiment, dépense une partie de sa fortune à créer en Palestine des œuvres françaises. J'aurai souvent, Dieu merci! l'occasion de constater que son exemple a été suivi. Mais, dès mon arrivée à Jaffa, l'aspect monumental de l'hôpital français m'a réjoui. Mon plaisir eût été complet si j'avais vu une école à côté de l'hôpital; cette satisfaction m'a été refusée. Il existe à Jaffa une école protestante; il n'y a pas d'école catholique, sauf une école franciscaine tout à fait insignifiante. Ah! si quelque riche négociant comme M. Guimet avait l'heureuse inspiration de consacrer une centaine de mille francs à une fondation pareille, quel service ne rendrait-il pas au christianisme et à la France!

II. — DE JAFFA A JÉRUSALEM.

On peut faire en une journée, surtout à cheval, le trajet de Jaffa à Jérusalem, mais il faut alors partir de bonne heure et ne pas perdre de temps en route. Lorsqu'on a débarqué le matin à Jaffa, on doit se résigner à mettre deux jours pour arriver à Jérusalem. Le premier jour, on va coucher à Ramleh, ce qui n'est guère qu'une promenade de deux heures, ou trois heures au plus si les chevaux sont mauvais. Quand je dis promenade, je ne saurais ajouter promenade d'agrément, quoique le pays soit singulièrement beau et pittoresque. La première expérience des procédés de voyage usités en Syrie est assez dure à supporter. L'habitude manque; la surprise se joint à la fatigue. La route de Jaffa à Jérusalem passe dans le pays pour très confortable; sa construction a coûté dix fois plus que celle de la route de Beyrouth à Damas, qui est parfaite. Figurez-vous cependant une série d'épouvantables ornières où l'on est agité comme sur des vagues furieuses. Tantôt on s'égare au milieu d'un champ, tantôt on passe un torrent desséché en se tenant vigoureusement à sa voiture de peur d'être lancé au loin par un cahot, tantôt on gravit un pont à dos d'âne, et, arrivé au milieu, on roule de l'autre côté avec une vitesse vertigineuse. La voiture d'ailleurs est un des plus étranges véhicules qu'on puisse imaginer. Il serait beaucoup plus exact de l'appeler carriole. C'est une sorte de char à bancs où l'on est assis sur de mauvaises planches dont les craquemens perpétuels donnent à chaque instant l'impression d'un

accident prochain. On s'y fait cependant au bout de quelques minutes, et tout en bondissant à droite, à gauche, en haut, en bas, si ce roulis et ce tangage d'un nouveau genre ne vous ont pas donné le mal de mer, on est tellement émerveillé du spectacle qui se déroule sous les yeux, que toutes les sensations pénibles disparaissent et ne laissent place qu'à l'admiration. Les jardins de Jaffa sont dignes de leur renommée. J'ai compris sans peine qu'ils aient inspiré l'adorable légende des jardins d'Armide. Qui ne rêverait un poème d'amour et de volupté sous ces massifs d'orangers, de limoniers, de cédrats, de poivriers, de palmiers, de cactus, sans cesse couverts de fleurs et de fruits? Au printemps, les parfums qui s'exhalent de cette immense forêt verte et blanche sont tellement forts, tellement excitans qu'ils embaument la mer elle-même à une grande distance et que les bateaux voguant vers Jaffa sentent pour ainsi dire la côte avant de l'apercevoir. D'innombrables oiseaux voltigent de feuilles en feuilles. Des oranges, dont la grosseur étonne et dont la couleur ardente éblouit, pendent à toutes les branches. On peut presque les saisir de la main en passant. Il faudrait la poésie du Tasse ou la musique de Gluck pour rendre les enchantemens de ce site délicieux. On le quitte par malheur assez vite pour entrer dans l'immense plaine de Sâron bordée au loin par les montagnes de la Judée, dont les ondulations gracieuses donnent du charme à ce paysage un peu sévère. La plaine de Sâron n'éveille pas des souvenirs moins poétiques que les jardins de Jaffa. Involontairement l'œil y cherche les lis, les roses, les narcisses et les giroflées du Cantique des cantiques. Mais si la fiancée n'avait pas disparu comme les fleurs auxquelles elle comparait sa fragile beauté, elle ne pourrait plus dire : « Je suis le narcisse de Sâron, le lis de la vallée. » Ce n'est pas que la plaine de Sâron soit dépourvue de toute parure; seulement les tulipes, les anémones, les chardons jaunes, blancs et violets ont remplacé les roses d'autrefois. Aussi loin que le regard puisse porter, on n'y distingue pas un arbre, pas une route, pas un accident de terrain un peu considérable : des cultures vertes entrecoupées de fleurs multicolores, voilà tout! La végétation est admirable; c'est là qu'on peut se rendre compte pour la première fois du système de culture indigène. Le bétail de cette partie de la Palestine est d'une petitesse étonnante : les bœufs et les vaches y ont à peine la taille de veaux européens. De loin en loin, on distingue un fellah poussant sur la surface de la terre sa charrue paresseuse que ces bestiaux nains traînent négligemment. Le pays semble désert; les villages bâtis en boue ou en pierres grises, recouverts d'herbe sèche, se confondent avec le sol. En revanche, la route est battue par une grande quantité de chameaux, de Bédouins et de fellahs dont les types et les costumes animent le paysage. Jadis, ils l'animaient beaucoup

trop, paraît-il; car on a dû construire, en 1860, pour la protection des voyageurs, une série de tours servant de corps de garde. Malheureusement, les zaptiés turcs, avec leur uniforme en lambeaux, leur couffieh crasseuse, leurs armes étincelantes, leur physionomie barbare, ressemblent fort à des brigands, en sorte que les voyageurs timides redoutent encore plus les gendarmes que les voleurs.

On arrive rapidement à Ramleh, l'ancienne Arimathie, patrie de Joseph et de Nicodème, les deux disciples fidèles qui ensevelirent le Christ. Cette ville, que Guillaume de Baldensel trouva encore, en 1336, « bien habitée, saine et délitable, » n'est plus qu'une grosse bourgade, fort pauvre et remplie de ruines. Elle possède un hôtel qui est détestable; aussi vaut-il cent fois mieux recourir à l'hospitalité des pères franciscains, dont le couvent est ouvert à tout venant. On le fait d'autant plus volontiers qu'on suit en cela le plus illustre exemple. Pendant l'expédition française en Syrie, en 1799, Bonaparte avec son état-major logea au couvent franciscain de Ramleh, ce qui valut, affirme-t-on, aux bons religieux, après le départ des Français, d'être saccagés, pillés et finalement passés tous au fil de l'épée par les musulmans. Il y a, comme on le voit, des hôtes dangereux! Les franciscains n'ont pourtant point gardé rancune à Bonaparte; ils montrent avec orgueil la chambre qu'il a habitée, le lit où il a couché; ils les offrent même aux voyageurs de distinction. Quoique cette chambre n'ait rien de remarquable, qu'elle soit sombre et froide, quoique ce lit m'ait paru assez étroit, j'aurais été heureux de m'y établir; mais il y avait un évêque espagnol au couvent, et c'est à lui qu'on avait donné la place d'honneur. Voilà comment j'ai été privé du plaisir de coucher dans les draps du plus grand des conquérans modernes! Qui sait? peut-être serait-il venu me visiter dans quelque rêve fantastique, peut-être m'aurait-il parlé de ses destinées étranges, prodigieuses, et de la sombre fortune de sa race; peut-être aurais-je eu à Ramleh une de ces visions où l'histoire se mêle au roman pour ébranler l'imagination jusque dans ses profondeurs. Mais l'évêque espagnol a été seul en mesure d'entretenir cette nuit-là l'ombre de Bonaparte, et le lendemain matin, sa figure reposée, son air placide, ses yeux ternes, attestaient suffisamment que la conversation n'avait pas troublé longtemps son sommeil ecclésiastique.

Ne pouvant me livrer à mes rêveries historiques, je me suis borné, le soir, au clair de lune, à visiter la tour des Quarante-Martyrs, si poétiquement décrite par Lamartine, qui assista, dit-il, aux cérémonies des derviches tourneurs. Aujourd'hui, la tour des Quarante-Martyrs est trop ruinée même pour servir de salle de bal à des derviches. On y gravit un escalier tortueux, dont bien des marches sont effondrées et qui conduit à une plate-forme d'où la

vue s'étend sur la campagne endormie. En plein jour, toute la plaine de Sâron, cette sorte de Limagne de la Palestine, chargée de fleurs et de moissons, apparaît dans sa splendeur. Mais les sites d'Orient sont plus beaux encore dans les nuits lumineuses qu'au moment où les rayons du soleil les brûlent et les colorent. En Occident, même dans les plus belles soirées d'été, le ciel est obscur; en Orient, il est parfois aussi bleu à minuit que sous nos climats en plein midi. Près de la tour des Quarante-Martyrs, un grand souterrain, recouvert d'une voûte qui repose sur une rangée de piliers carrés, présente l'aspect d'une crypte d'église; des portiques délabrés, parsemés de figuiers sauvages, à demi ensevelis sous les cactus, apparaissent çà et là. La tour s'élève puissante et sombre au milieu de ces débris de construction dont il n'est pas très facile de savoir quel était l'usage, cloître, église ou citerne; ces monumens détruits, dont un seul reste debout, produisent dans la clarté mystérieuse de la nuit une impression saisissante : n'est-ce pas l'image de l'âme humaine lorsque toutes les illusions et peut-être toutes les croyances de la jeunesse, brisées par la vie, n'y ont plus laissé que de légères traces parmi lesquelles une seule pensée, un seul sentiment subsiste encore, mais triste et ruiné comme tout ce qui n'est pas soutenu par l'espérance? C'est à travers des rangées de cactus qu'on rentre au couvent des franciscains; les cactus de Syrie sont de vrais arbres, aux troncs puissans, aux feuilles larges, sous lesquels les piétons sont ensevelis et dont on atteint à peine la cime à cheval ou en voiture. Le couvent des franciscains de Ramleh en est environné de toutes parts. Je ne sais si c'est à cause de cet encadrement, mais de tous les couvens que j'ai habités en Palestine, — et j'en ai habité un bien grand nombre, — c'est celui qui m'a paru le plus pittoresque et qui m'a reporté le mieux en plein moyen âge. Ses cours étroites, ses passages voûtés, ses plates-formes, ses coupoles, ses corridors sombres où l'on voyait glisser sans cesse des ombres de moines, m'ont produit un effet des plus romanesques. Tous les souvenirs de Walter Scott, qui avaient déjà hanté mon imagination à Jaffa, se sont réveillés dans mon esprit avec plus de vivacité encore. Comme j'errais à travers le labyrinthe du monastère, regardant les chevaux attachés dans la cour, les Arabes endormis sous leurs couvertures de laine, les pèlerins curieux allant, comme moi, à la découverte, des chants religieux frappèrent mon oreille. C'était l'office du soir qui se célébrait dans la chapelle du couvent. Je ne saurais dire combien j'ai eu de peine à trouver cette chapelle. Guidé uniquement par les sons qui m'arrivaient, je me perdais au milieu de corridors et de cloîtres qui semblaient ne conduire à rien. Enfin je finis par tomber dans une petite salle, très basse, à peine large de 2 ou 3 mètres, au bout de laquelle

s'élevait un autel : une cinquantaine de fidèles y célébraient en chœur les merveilles de la terre-sainte. A la vérité, les voix étaient bien pauvres et la musique bien vulgaire; néanmoins la foi naïve qui brillait sur les visages, l'enthousiasme qui éclatait sur quelques-uns d'entre eux, l'odeur de l'encens, l'exiguité et l'obscurité de la chapelle qui rappelaient les grottes profondes où les premiers chrétiens célébraient leurs mystères pour les dérober aux yeux profanes et se soustraire à la persécution, la pensée que quelques marches nous séparaient seules de Jérusalem, tout contribuait à faire de cet office si simple une touchante cérémonie. Il est des heures et des circonstances où le scepticisme même de l'esprit n'enlève pas à l'âme la fraîcheur et la pureté de ses émotions.

Quand on quitte Ramleh, la route continue pendant quelques lieues à travers la plaine sans offrir d'autre particularité que quelques villages et quelques constructions dépourvus de caractère. Mais bientôt commencent les premières ondulations des montagnes de la Judée, et peu à peu on s'enfonce dans des vallées étroites, chargées de fleurs et d'oliviers. On longe des ravins profonds, on gravit des pentes pierreuses; un paysage de Provence succède à un paysage de la Creuse et de la Lozère; tantôt on est enfoui dans une végétation luxuriante, tantôt on se perd dans des rochers nus que calcine un soleil dévorant. Quand on atteint les premiers sommets et qu'on se retourne, l'œil est frappé du plus splendide spectacle. Toute la plaine de Sâron, de Gaza à Césarée, apparaît avec la mer pour bordure, tandis qu'au nord s'ouvre le vallon de Jérémie, où l'on prétend qu'est né le poète des *Lamentations*. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après avoir dit adieu à cet admirable panorama, les régions que l'on traverse rappellent l'abomination de la désolation décrite par le plus plaintif des prophètes. Les premières montagnes de la Judée sont peu élevées; elles sont cultivées en gradins; la verdure des arbres et les mille couleurs des fleurs égaient leurs flancs élégans. Mais plus on approche de Jérusalem, plus le pays change d'aspect, plus il devient sombre, nu, désert. Les croupes des montagnes s'élèvent, les lignes de leur faîte, qui étaient tout à l'heure gracieusement brisées, s'allongent au loin avec une monotonie désespérante, les vallons se creusent à une immense profondeur, des lits de torrens desséchés s'y déroulent comme des rubans grisâtres : arbres, fleurs, verdure, mousse même, tout disparaît pour ne laisser apparaître que la roche stérile et grillée. On dirait de gigantesques vagues pierreuses soudainement rendues immobiles. L'imagination est écrasée par cet océan pétrifié. Chateaubriand a rendu avec fidélité la sensation que cause un spectacle qui est grandiose à force de tristesse et d'horreur. « Le paysage qui entoure Jérusalem, dit-il, est affreux; ce sont de toutes parts des montagnes

nues, arrondies à leurs cimes ou terminées en plateau; plusieurs d'entre elles, à de grandes distances, portent des ruines de tours et de mosquées délabrées. Ces montagnes ne sont pas tellement serrées qu'elles ne présentent des intervalles par où l'œil va chercher d'autres perspectives; mais ces perspectives ne laissent voir que des arrière-plans de rochers aussi arides que les premiers.» Les seuls accidens de terrain que l'on rencontre sont des éboulemens, des cascades de pierres qui tombent du sommet des montagnes. On gravit péniblement sous l'accablante chaleur ces pentes escarpées; on les descend plus péniblement encore; au sommet de chacune d'entre elles, on croit être au but du voyage, on cherche les murs et les tours de Jérusalem; mais la ville sainte semble s'éloigner à mesure qu'on avance. A peine un amphithéâtre est-il franchi qu'un autre se dresse plus triste, et plus dévasté. Ce qui ajoute encore à l'aspect sévère des environs de Jérusalem, ce sont les types presque sauvages des indigènes. Quand on est habitué aux bonnes et rassurantes figures des fellahs d'Égypte, aux manières de ces braves gens, qui ne portent jamais d'autre arme qu'un bâton inoffensif, on est désagréablement surpris de ne pas rencontrer un seul homme qui ne soit décoré pour le moins d'un fusil et de deux pistolets. Les pâtres qui conduisent leurs troupeaux, les simples voyageurs qui vont d'un village à l'autre, les Bédouins qui passent en caravanes sur de superbes chameaux, sont tous armés jusqu'aux dents. Aux abords des villages, les tableaux sont plus gais. J'ai rarement vu des enfans aussi beaux que les jeunes fellahs qui entouraient ma voiture pour m'offrir de l'eau, des cannes ou des fruits, sur la route de Jérusalem. Les femmes sont blanches; elles n'ont pas le teint jaune et bruni des Égyptiennes. Leur visage est découvert, leur costume élégant. Un long voile blanc s'enroule autour de leur tête; elles portent des robes bleues, comme en Égypte; seulement ces robes ne sont pas tout unies, des raies rouges et des broderies blanches y dessinent la gorge; une différence encore plus essentielle, c'est que, tandis qu'en Égypte les robes sont de véritables chemises qui tombent directement des épaules à la cheville, en Palestine, elles sont fortement serrées à la taille par une ceinture. Je n'oserais dire que cette disposition soit heureuse. Elle fait ressortir l'énormité de certains avantages que les Égyptiennes ont le bon goût de dissimuler quelque peu sous des plis flottans.

Enfin, tout a un terme, même la traversée des montagnes de Judée. Arrivé au sommet d'une dernière pente, on apercevait presque en face de soi le mont des Oliviers, à droite la vallée de la Croix, plus à droite encore, à une grande distance, le village de Bethléem et au premier plan un fouillis de constructions modernes. C'est

Jérusalem. Rien n'égale la déception de ce premier coup d'œil. On se rappelle la description de Chateaubriand : « Tout à coup, à l'extrémité du plateau, j'aperçus une ligne de murs gothiques flanqués de tours carrées et derrière lesquelles s'élevaient quelques pointes d'édifices. Au pied de ces murs paraissait un camp de cavalerie turque, dans toute la pompe orientale. Le guide s'écria : *El Gods* (la sainte)! et il s'enfuit au grand galop. Je conçois maintenant ce que les historiens et les voyageurs rapportent de la surprise des croisées et des pèlerins à la première vue de Jérusalem. Je puis attester que quiconque a eu, comme moi, la patience de lire près de deux cents relations modernes de la terre sainte, les compilations rabbiniques et les passages des anciens sur la Judée, ne connaît rien du tout encore. Je restai les yeux fixés sur Jérusalem, mesurant la hauteur de ces murs, recevant à la fois tous les souvenirs de l'histoire, depuis Abraham jusqu'à Godefroy de Bouillon, pensant au monde entier changé par la mission du Fils de l'homme et cherchant vainement ce temple dont il ne reste pas pierre sur pierre. Quand je vivrais mille ans, jamais je n'oublierai ce désert, qui semble respirer encore la grandeur de Jehova et les épouvantemens de la mort. »

Hélas! les choses ont bien changé depuis Chateaubriand. Il est vrai que, de son temps, on abordait Jérusalem presque de face, tandis que, de la route actuelle, c'est à peine si l'on distingue la tour de David et le mur qui l'entoure. Je puis attester, de mon côté, que plus on a lu de descriptions de la ville sainte, plus on est péniblement surpris en l'apercevant. La seule chose qui frappe le regard, c'est une série de dômes, de constructions massives, d'églises russes, d'asiles juifs, d'hôpitaux et d'écoles de toutes nationalités, de bâtimens difformes qui dominent la véritable Jérusalem et la cachent presque complètement. A la place du désert, des routes poudreuses respirant l'épouvantement et la mort, on traverse un chemin bordé de cabarets, avec enseignes en français et en italien. *Café du Jourdain. A la Mer-Morte, restaurateur, donne à boire et à manger.* A la place d'un camp de cavalerie turque dans toute la pompe orientale, on aperçoit, arrêtés à la porte de la ville, des groupes de moukres (conducteurs de mulets), des mendians, des juifs, des tentes, des chevaux et des chameaux, dans toute la saleté de l'Orient, qui est non moins éclatante que sa pompe. Enfin, à la place d'un guide s'enfuyant au galop de son cheval vers *El Gods* on peut voir, si l'on rencontre une caravane de pèlerins, d'affreuses filles, des abbés prétentieux, des jeunes gens à physionomie béate chantant en chœur au milieu de la poussière : *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem!* Il est de règle, en effet, que les pèlerins s'arrêtent au premier aspect de

Jérusalem, descendent de cheval et entonnent avec un enthousiasme de commande le psaume CXXI. Que le spectacle qu'ils ont sous les yeux les inspire ou non, peu importe! Ils doivent se sentir très émus en présence du *Cabaret du Jourdain* et de l'église russe. Je me rappelle cependant que, dans la caravane de pèlerins qui venait d'arriver à Jérusalem en même temps que moi, se trouvait une grosse vieille fille du caractère le plus divertissant, que ses compagnons de pèlerinage nommaient familièrement *Nana*. Elle leur avait raconté un jour qu'elle était connue à Paris dans son quartier sous le nom de *Rocambole*, et on lui avait fait aussitôt remarquer que c'était se montrer fort en retard sur le roman moderne et que la loi du progrès l'obligeait à s'appeler désormais *Nana*. Elle avait accepté ce second baptême aussi naïvement que le premier. Nana maniait assez mal son cheval, ayant des formes un peu trop massives et arrondies pour l'équitation. Aussi, au moment où tous les autres pèlerins, saisis d'émotion à la vue de Jérusalem qu'ils ne voyaient pas, arrêtaient leurs montures pour se jeter la face contre terre, le cheval de Nana continuait impassiblement sa route. « Arrêtez donc cette bête! criait la malheureuse fille au désespoir, vous voyez bien qu'elle ne comprend pas! » Faut-il l'avouer? j'ai fait comme le cheval de Nana. En arrivant à Jérusalem, je n'ai pas compris. Hélas! plût au ciel que cette déception eût été la dernière que je fusse destiné à éprouver dans cette ville où tant d'autres, plus heureux que moi, ont vu se réaliser tous leurs rêves et ont éprouvé un éblouissement divin!

III. — JÉRUSALEM.

Le premier aspect de Jérusalem n'efface pas l'impression première qu'on a éprouvée en approchant de la ville. Pour se rendre à la Casa-Nova, le couvent des Franciscains, dont la résidence est bien préférable à celle des hôtels, on traverse une série de rues étroites, mal pavées, où le pied des chevaux glisse à chaque pas. Comme ces rues sont presque toutes en pente, on n'y marche qu'avec une extrême difficulté. Celles qui avoisinent le marché ont assez d'animation; les autres sont solitaires et paraissent enveloppées de tristesse. On peut se promener longtemps à Jérusalem sans rencontrer un seul monument qui repose les yeux, un seul objet qui les séduise. A part la mosquée d'Omar, qui est marquante, et le saint-sépulcre, dont quelques parties sont remarquables; à part le Haram-esch-Chérif tout entier, dont les ruines ont un grand intérêt, l'artiste y trouve bien peu de chose à admirer. Quelques portes curieuses, quelques débris d'architecture qui présentent d'ingénieuses combinaisons de styles frappent seuls les regards.

L'archéologue, au contraire, n'en finirait jamais d'étudier les murs, les souterrains, les constructions de toutes sortes de cette ville étrange. Bien des problèmes ont été résolus à l'aide de ces témoignages du passé; combien, cependant, n'en reste-t-il point à résoudre? Lorsqu'on monte sur une des nombreuses tourelles qui dominent les maisons de Jérusalem, le coup d'œil général est encore d'une monotonie profonde. Figurez-vous une série de plates-formes blanchies entrecoupées de coupoles également blanches ou de maisons d'un gris clair que le soleil rend aveuglant. C'est à peine si, de loin en loin, la tête de quelque arbre rabougri fait apparaître un peu de verdure terne au milieu de ces colorations monotones. Les vieux murs de la ville produisent seuls un effet pittoresque. La coupole du saint-sépulcre, vue ainsi de haut, ressemble assez à celle d'une halle ou d'une gare de chemin de fer; en revanche, la coupole de la mosquée d'Omar est d'une élégance ravissante. Dès qu'on redescend dans les rues, on rentre dans l'obscurité : des passages voûtés, sales, noirâtres servent de bazar. Les marchands sont affreux, les marchandises sans couleur, Jérusalem n'a rien de ce charme lumineux de certaines villes d'Orient, qui séduit l'âme autant que les yeux, et qui lui laisse le plus brillant souvenir.

Mais ce qui rend surtout pénibles les sensations que fait éprouver Jérusalem, ce sont précisément les innombrables sanctuaires, les milliers de lieux saints qu'on y va visiter. La grande poésie de l'évangile réside dans l'espèce de vague, et, s'il m'est permis de parler ainsi, dans l'indétermination qui semble planer sur ses récits. Tout y flotte un peu au hasard dans le temps et dans l'espace; rien n'y a le contour de la réalité matérielle, ainsi qu'il convient à une histoire surnaturelle qui doit apppartenir à l'humanité tout entière, non à une époque et à un pays; aucune date fixe, aucun sens bien précis n'y vient comprimer l'imagination dans ses élans et dans ses fantaisies. On y assiste réellement à une existence divine se déroulant avec une entière liberté, avec une insouciance complète des choses terrestres. Jamais le narrateur ne songe à nous dire quel jour se sont passés les faits qu'il rapporte; encore moins s'avise-t-il de nous montrer le théâtre des scènes qu'il expose à nos yeux. *En ce temps-là*, *alors*, *peu après*, *cependant*, voilà les seuls renseignemens que l'évangile nous fournit sur la chronologie de la vie de Jésus. Pour les lieux où les péripéties de sa vie se sont produites, les indications sont plus faibles encore. Nous savons que tel discours a été prononcé sur la montagne, que telle parole a été dite au bord du sentier, mais on nous laisse à choisir la montagne et le sentier dans une contrée où on les compte par milliers. On nous apprend que

Jésus a subi sa lente agonie dans un jardin rempli d'oliviers, qu'il a été crucifié au Calvaire, mais c'est à nous de trouver sur le mont Sion les arbres qui ont abrité de sublimes faiblesses, de rechercher, sous les débris de Jérusalem, l'emplacement où s'est accompli le plus grand événement de notre histoire et le plus grand sacrifice de l'humanité. L'art, la poésie et la piété s'efforcent depuis des siècles d'imaginer ce qu'on ne leur a pas décrit, et de créer, à côté de la véritable Jérusalem dont la vulgarité froisse les plus nobles instincts, une Jérusalem idéale qui satisfasse tous les besoins de l'esprit et du cœur. Aucun site exact, si beau qu'il soit, ne leur a suffi. Il n'y a pas d'âme religieuse ou simplement poétique qui ne se soit plu à se représenter dans ses rêves le pays de l'évangile, non pas tel qu'il est, mais tel qu'il devrait être pour répondre à cette vérité supérieure auprès de laquelle la réalité n'est bien souvent qu'erreur et mensonge.

La vue de Jérusalem détruit tout ce travail de l'imagination. Au manque absolu d'informations, qui faisait le charme de l'évangile, succèdent tout à coup une abondance, une précision de détails techniques et topographiques dont on est écœuré. On ne saurait faire un pas sans que quelqu'un vous montre un objet de la passion : voici la colonne de la flagellation, voilà le trou où fut plantée la croix; ceci vous représente l'endroit précis où Jésus est tombé en portant l'instrument de son supplice; vous voyez plus loin la plate-forme ou plutôt l'arc de voûte d'où Pilate le montra au peuple; en un espace de quelques mètres, vous pouvez distinguer le lieu où il a été cloué sur la croix, celui où sa robe a été tirée au sort, celui où son corps fut rendu à sa mère et à ses disciples. On mesure juste les distances pour que vous ne vous trompiez pas d'une coudée. Vous essayez d'errer en rêvant dans les rues de la ville : un moine ou un guide se présente aussitôt pour vous indiquer la maison d'Hérode, le tracé de la voie douloureuse, le berceau de la Vierge, que sais-je? la grotte où Jésus a sué du sang pendant la nuit douloureuse, le rocher sur lequel dormaient ses disciples tandis qu'il éprouvait cette défaillance divine qui explique et qui justifie toutes les défaillances humaines, la place où le baiser de Judas vint commencer par la trahison les sanglantes horreurs de la passion. Ce n'est pas tout. Non contente d'avoir retrouvé les lieux où se sont produits des événemens réels de la vie de Jésus, la superstition populaire a inventé une foule d'événemens qui ne se sont jamais produits et dont cependant on vous fait voir la place. Tantôt c'est une chapelle où le crâne d'Adam a été déposé; tantôt c'est l'empreinte des pieds de Jésus qui, poussé brusquement par la soldatesque, tomba, dit-on, dans les eaux glacées du Cédron, mais non sans imprimer sur la rive le témoignage de la violence

qui lui était faite ; ailleurs, c'est un rocher blanc sur lequel Marie, en s'envolant vers le ciel, laissa glisser sa ceinture entre les mains de saint Thomas devenu crédule à tous les miracles ; ailleurs encore, c'est une pierre marquant le lieu où le cortège funèbre de la Vierge fut arrêté par une main impie qui se dessécha immédiatement; des centaines de stèles, de colonnes, de monumens rappellent des anecdotes de cette valeur historique et morale. Et qu'on ne croie pas que ce soit fini. Outre les faits historiques de la vie de Jésus, n'y a-t-il pas les paraboles que le Sauveur répandait à foison sur un auditoire dont il fallait frapper le cœur par des images, pour toucher l'esprit par des raisons? Ces délicieuses légendes, universelles comme des contes poétiques, prennent corps, se matérialisent, — qu'on me passe ce vilain mot, — se localisent à Jérusalem. J'ai vu de mes propres yeux la maison du mauvais riche et la salle où se tenait le pauvre Lazare, et, comme je faisais observer au moine qui me les présentait que le mauvais riche et Lazare n'avaient jamais existé que dans l'imagination de Jésus : « Croyez-vous, me dit-il, que l'imagination de Jésus ne valût pas votre sentiment de la réalité? Ce qu'a inventé le Sauveur a eu une existence plus certaine que ce que vos regards atteignent, que ce que vos mains peuvent toucher. »

A défaut d'autre mérite, ce raisonnement était du moins ingénieux. Il m'a consolé de la maison du mauvais riche. Mais rien n'a pu me consoler de l'accumulation de lieux saints que l'on rencontre au saint-sépulcre. Lamartine lui-même en a été choqué : « Un escalier taillé dans le roc, dit-il, conduit au sommet du Calvaire où les trois croix furent plantées : le calvaire, le tombeau et plusieurs autres sites du drame de la rédemption, se trouvent ainsi accumulés sous le toit d'un seul édifice d'une médiocre étendue; cela semble peu conforme aux récits des Évangiles, et l'on est loin de s'attendre à trouver le tombeau de Joseph d'Arimathie taillé dans le roc hors des murs de Sion, à cinquante pas du Calvaire, lieu des exécutions; mais les traditions sont telles et elles ont prévalu. » En dépit des traditions, Lamartine ne peut s'empêcher de douter : « Au sortir de l'église du Saint-Sépulcre, ajoute-t-il, nous suivîmes la voie douloureuse, dont M. de Chateaubriand a donné un si poétique itinéraire. Rien de frappant, rien de constaté, rien de vraisemblable; des masures de construction moderne, données partout par les moines aux pèlerins pour des vestiges incontestés des diverses stations du Christ. L'œil ne peut avoir même un doute, et toute confiance dans ces traditions locales est détruite d'avance par l'histoire du christianisme, où Jérusalem ne conserva pas pierre sur pierre; où les chrétiens furent ensuite bannis de la ville pendant de nombreuses années. Jérusalem, à l'exception de ces piscines

et des tombeaux des rois, ne conserve aucun monument d'aucune de ces grandes époques; quelques sites seulement sont reconnaissables, comme le site du temple dessiné par ses terrasses et portant aujourd'hui l'immense et belle mosquée d'Omar-el-Sakara; le mont Sion occupé par le couvent des Arméniens et le tombeau de David; mais ce n'est que l'histoire à la main et avec l'œil du doute que la plupart de ces sites peuvent être assignés avec une certaine précision. Hormis les murs de terrasses sur la vallée de Josaphat, aucune pierre ne porte sa date dans sa forme et dans sa couleur; tout est en poudre, ou tout est moderne. L'esprit erre incertain sur l'horizon de la ville, sans savoir ou se poser; mais la ville entière, dessinée par la colline circonscrite qui la porte, par les différentes vallées qui l'enceignent, et surtout par la profonde vallée du Cédron, est un monument auquel l'œil ne peut se tromper : c'est bien là que Sion était assise; site bizarre et malheureux pour la capitale d'un grand peuple : c'est plutôt la forteresse naturelle d'un petit peuple, chassé de la terre, et se réfugiant avec son temple sur un sol que nul n'a intérêt à lui disputer; sur les rochers qu'aucunes routes ne peuvent rendre accessibles, dans des vallées sans eau, dans un climat vide et stérile, n'ayant pour horizon que les montagnes calcinées par le feu intérieur des volcans, les montagnes d'Arabie et de Jéricho, et qu'une mer infecte, sans rivage et sans navigation, la Mer-Morte! » J'aime à m'appuyer sur ce témoignage si conforme à mes propres impressions. N'étant point archéologue, je ne saurais discuter les preuves que l'on a données pour ou contre l'authenticité des lieux où l'on veut retrouver l'empreinte de la vie et de la mort de Jésus; mais toutes les preuves du monde n'étoufferaient pas les révoltes de l'âme et les objections invincibles du bon sens. Le supplice de Jésus a été un événement ordinaire dans l'histoire de Jérusalem; au moment où il s'est produit, il a jeté la désolation dans un petit troupeau d'amis et de fidèles, mais la masse du peuple n'y a rien vu qui méritât de frapper sa mémoire. Durant de longues années, comme le dit fort bien Lamartine, les chrétiens furent bannis de la ville; la ville elle-même fut bouleversée de fond en comble. Il fallut attendre des siècles pour ressaisir, à l'aide de traditions incertaines et de miracles apocryphes, les traces de Jésus. Quelle confiance peut-on avoir en de pareils moyens? Comment peut-on croire qu'une piété aveugle ait su discerner, au milieu de tant de ruines, les vestiges d'un passé si parfaitement effacé? Il n'y a pas de doute, en effet, sur Jérusalem elle-même; lorsqu'on contemple, d'une élévation quelconque, l'ensemble de la ville sainte, si on renonce à s'attacher aux détails, si on laisse ses regards errer à l'aventure sur les murs, les coupoles, les terrasses et les maisons, si on livre son âme aux sensations que ce spectacle

éveille, l'esprit en est quelquefois assez ébranlé pour avoir une claire vision des âges évanouis. Mais dès qu'on redescend dans la ville, dès qu'on y écoute le langage des moines, dès qu'on pénètre dans les sacristies et dans les chapelles où ils prétendent avoir enfermé des souvenirs sacrés, l'imagination comprimée par une réalité invraisemblable éprouve une sorte de dégoût qui ne s'arrête pas au scepticisme, qui va presque jusqu'à la négation indignée.

La déplorable décoration des sanctuaires, qui déshonorent encore les lieux où ils sont élevés, ajoute à la vivacité de cette impression; tout ce que le mauvais goût a pu inventer de plus hideux en fait de tableaux, de tentures, d'objets en or et en argent s'y étale avec une prétention dont il est impossible de n'être pas blessé. C'est un mélange extraordinaire du genre italien le plus criard et du genre oriental le plus rococo. Je ne connais rien qui produise effet plus triste, plus répugnant, que la vue de la porte de Gethsémani ou jardin des Oliviers, pour ne choisir que ces deux exemples parmi tant d'autres que je pourrais citer. De tous les endroits que la tradition populaire assigne comme théâtre à l'une des scènes de la vie de Jésus, ce sont peut-être ceux qui prêtent le moins aux objections. Si le rocher qui forme la grotte était resté nu, si les sept oliviers séculaires qu'on remarque à une petite distance n'avaient point été entourés de ridicules plates-bandes, on se persuaderait sans peine que l'admirable prologue de la passion s'est déroulé dans ce site sauvage, singulièrement approprié à la divine agonie. La profonde mélancolie de la vallée du Cédron, l'aridité de la montagne de Sion, les formes tourmentées et fantastiques des oliviers, l'apect dévasté de ce coin de terre sur lequel les murailles de la ville semblent projeter une ombre désolée, tout concourrait à laisser croire que c'est bien réellement là que Jésus, au moment de subir son supplice, a senti tout à coup son cœur défaillir et son front se couvrir d'une sueur sanglante. Dans cette nuit solennelle où il allait être trahi et livré à ses ennemis, il a éprouvé la seule souffrance qui soit au-dessus, non-seulement de l'homme, mais de Dieu, la souffrance d'un amour inutile, d'un sacrifice méconnu. De là cette plainte sublime, cet effort suprême, pour éloigner le calice d'amertume, qui ont retenti à travers les siècles comme le cri même de la douleur et l'expression la plus déchirante du désespoir. Malheureusement, lorsqu'on entre dans la prétendue grotte de Gethsémani, l'émotion de pareils souvenirs ne saurait résister au spectacle qu'on a sous les yeux. Par une charlatanerie scandaleuse, des mains impies se sont avisées de dessiner des taches rouges sur le sol. Cette imitation trompe une multitude de pèlerins. On les voit baiser dévotement ces empreintes coloriées. Quelques-uns pleurent à chaudes larmes, persuadés que

c'est véritablement le sang de Jésus que leurs lèvres pressent avec amour. Ce spectacle soulève le cœur. Le moine qui vous accompagne s'empresse de vous offrir un caillou soi-disant arraché au rocher de la grotte. Le rocher serait une carrière qu'il ne suffirait pas, à moins d'un miracle, à l'innombrable quantité de reliques qu'on en tire sans cesse. On s'empresse de fuir, son caillou à la main, ce lieu profane, ou du moins profané. Mais, à peine sorti de la grotte de Gethsémani, on tombe dans le jardin des Oliviers, et la déception est plus cruelle encore. Sept arbres, aux troncs noueux, aux rameaux décharnés, à peine couverts de quelques feuilles et de quelques olives, feraient illusion par leur vieillesse; pourquoi faut-il que les religieux franciscains qui en sont propriétaires les aient environnés d'un mur blanc sur lequel ils ont disposé des tableaux du chemin de croix, dont les personnages peints en rouge, en vert, en jaune, en violet, ressemblent à de hideuses poupées de cire? Pourquoi faut-il qu'ils les aient encadrés dans un parterre où toutes sortes de fleurs sont disposées en étoiles, en rosaces, en arabesques, en figures les plus communes, comme dans l'enclos d'un propriétaire de la banlieue? Pour achever la ressemblance, un moine à la robe retroussée, à la figure réjouie, portant crânement un chapeau de paille sur la tête, un arrosoir d'une main, un sécateur de l'autre, personnage en tous point semblable à ceux que M. Vibert aime à représenter dans ses tableaux, vous prépare un bouquet pendant que vous faites le tour du jardin. Il a soin d'y placer, en guise de tige, une petite branche des oliviers inépuisables. Lorsqu'il vous présente le tout avec une figure souriante, ce n'est pas sans peine qu'on résiste au désir de l'étouffer. Voilà donc ce que des hommes qui se croient chrétiens ont fait du lieu où Jésus s'est rapproché le plus de l'humanité, où il a été faible, hésitant, troublé comme elle, où il a ployé comme elle sous le poids de la douleur! Une caricature de moine arrose des coquelicots sur la terre que le Christ a arrosée de ses larmes et de son sang! Jamais sacrilège n'a été à la fois plus bouffon et plus révoltant. Cette flétrissure infligée aux objets atteint les idées qui s'y rattachent et qui ont été hélas! aussi corrompues qu'eux-mêmes. Que sont devenus les pensées, les sentimens, les principes de Jésus? N'ont-ils pas été également défigurés et travestis de mille manières? Est-il plus facile de les reconnaître que les sites où ils ont été révélés à l'humanité?

Si Jésus redescendait sur la terre et y recommençait une existence nouvelle, les doutes cruels qui assiégèrent son âme durant l'agonie du jardin de Gethsémani s'empareraient de nouveau de lui en présence non-seulement de l'extérieur de Jérusalem, mais de l'état moral de cette ville sur lequel son sang a coulé sans parvenir à la fructifier. Comme au temps de la passion, c'est une

ville de pédantisme, d'acrimonie, de haines, de petitesses d'esprit et de querelles. Le fanatisme des diverses sectes qui s'en arrachent les sanctuaires est tantôt atroce, tantôt grotesque; mais soit qu'il amène des conflits brutaux, soit qu'il se traduise par des querelles mesquines, il n'en paraît pas moins odieux aux imaginations tendres et aux esprits délicats. Les séditions religieuses y alternent avec les plus honteux marivaudages de sacristains. Jésus n'a pas réussi à étouffer le pharisaïsme. Il subsiste plus que jamais dans la colonie juive qui forme à Jérusalem une sorte de société de casuistique uniquement occupée à réduire l'étude de la loi à d'absurdes minuties. Les chrétiens, par leurs divisions et par leurs luttes, s'éloignent encore plus du large esprit de l'évangile. Pour la plupart des moines grecs ou latins, tout l'effort de la religion se réduit à s'emparer de quelques centimètres de plus dans une chapelle apocryphe et à contrister amèrement leurs rivaux par des victoires peu charitables. Quant à l'aspect général de la ville, il est toujours tel qu'à l'époque où Jésus ne pouvait le contempler sans colère ou sans dédain. Le commerce des choses saintes s'étale avec cynisme, non-seulement dans les rues et sur les places, où l'on ne saurait faire un pas sans rencontrer des marchands de reliques, mais jusque dans le saint-sépulcre et dans les églises les plus vénérées. M. Renan a décrit avec finesse l'émotion qu'un spectacle du même genre causait à Jésus : « Tout ce qu'il voyait à Jérusalem, dit-il, l'indisposait. Le temple, comme en général les lieux de dévotion très fréquentés, offrait un aspect peu édifiant. Le service du culte entraînait une foule de détails assez repoussans, surtout des opérations mercantiles, par suite desquelles de vraies boutiques s'étaient établies dans l'enceinte sacrée. On y vendait des bêtes pour les sacrifices; il s'y trouvait des tables pour l'échange de la monnaie; par momens on se serait cru dans un bazar. Les bas officiers du temple remplissaient sans doute leurs fonctions avec la vulgarité irréligieuse des sacristains de tous les temps. Cet air profane et distrait dans le maniement des choses saintes blessait le sentiment religieux de Jésus, parfois porté jusqu'au scrupule. Il disait qu'on avait fait de la maison de la prière une caverne de voleurs. Un jour même, dit-on, la colère l'emporta; il frappa à coups de fouet ces ignobles vendeurs et renversa leurs tables. » C'est sans nul doute à travers la Jérusalem moderne que M. Renan a eu cette vue si juste, si fidèle, si vivante de la Jérusalem antique. Aujourd'hui, comme jadis, la ville sainte est livrée aux pharisiens et aux marchands. Pourquoi faut-il que Jésus ne soit plus là pour accabler les uns sous sa parole ardente et pour frapper les autres de son fouet vengeur!

GABRIEL CHARMES.

LA

VIE ET L'ŒUVRE DU CORRÈGE

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

Le Corrège, son œuvre et sa vie, avec une introduction sur le développement de la culture italienne et sur le génie de la renaissance, par Mme Marguerite Albana Mignaty; Paris, 1881, Fischbacher.

Le Corrège est aussi célèbre que mal connu. Quelle différence entre sa destinée et celle des trois grands chefs d'école de la renaissance italienne, Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphaël!

Buonarotti, malgré sa sauvagerie et son amour de la solitude, a vécu au grand jour. Né à Florence, il est protégé jeune encore par Laurent de Médicis. Appelé à Rome par Jules II, il reste pendant sa longue vie l'architecte le sculpteur, et le peintre attitré de sept papes. Après soixante ans de labeur, après avoir dépeuplé les carrières de Carrare pour en tirer je ne sais combien de géans de marbre, ce Titan-sculpteur, qui fait entrer le génie biblique dans le torse d'Hercule à grands coups de marteau, cet artiste-prophète, qui foudroie ses contemporains, les évêques et les papes eux-mêmes avec son Moïse, son Jéhovah et son Christ justicier, meurt à quatre-vingts ans, chargé de gloire et rassasié de jours, à l'ombre de Saint-Pierre. — Il a deux biographes excellens qui l'ont connu de près : l'un, Condivi, raconte sa vie par ordre du pape; l'autre, Vasari, élève fidèle et enthousiaste, propage les idées du maître et continue son école. Son génie sublime, anguleux et tourmenté, a pour amis les lutteurs, les hommes d'action et les révoltés de tous les temps. Avec ses muscles violens, ses sombres sibylles et ses

prophètes vengeurs, il plaît à la fois aux énergumènes, aux amateurs de torses et de biceps et aux symbolistes, aux chercheurs de métaphysique qui, sous la forme, creusent l'idée abstraite. — Voilà une gloire bien gardée.

Léonard, mondain raffiné, savant profond, gentilhomme accompli et intelligence universelle, est un des hommes les plus répandus de son temps. Il mène de front la vie du grand seigneur et celle de l'alchimiste. Rompu à tous les arts, versé dans toutes les sciences, il est appelé à la cour de Ludovic le More et fonde l'académie de Milan, d'où ses idées et ses disciples se répandent dans toute l'Europe. La peinture n'est qu'une branche de son immense activité. Mais n'eût-il fait que la tête coupée de Méduse, la Joconde et la Cène, nous y trouverions la griffe et l'envergure de son génie, puisque dans ces trois œuvres il a peint comme personne trois chaînons fort importans de la création, à savoir : le Serpent, la Femme et le Christ. Il va mourir en France, entre les bras de François Ier, dit la légende; toute sa vie il a semé des germes féconds sur sa route, et ils ont presque tous fructifié.

Quant au doux Raphaël, ce fut par excellence un favori des dieux et du monde. « Il parut dans son siècle portant au front l'auréole du beau. Ce que ses prédécesseurs avaient cherché péniblement : la grâce de la ligne, le charme ineffable du contour, il le trouva dans son berceau. Il naquit au cœur de l'Italie, dans le beau jardin de l'Ombrie. Il grandit sous ce ciel profond, parmi ces types d'une beauté, d'une suavité virginale, et pour ainsi dire sous le rayon de leurs regards sérieux et purs. Il avait le cœur tendre, les manières gracieuses, le génie spontané. L'amour effleure ses lèvres et touche son cœur d'un souffle aérien sans le blesser. Enivré de parfums, son génie délicat étend ses ailes légères et caressantes sur chaque objet. Son tranquille idéal brille sous un voile diaphane avec un charme toujours nouveau (1). » Raphaël est choyé à Florence, idolâtré à Rome. Ami intime des cardinaux et de Léon X, il devient le peintre officiel de la papauté et couvre le Vatican de ses fresques. Sur deux murs qui se font vis-à-vis, il peint la *Dispute du saint sacrement* et l'*École d'Athènes*. Ainsi, de son beau sourire et de son pinceau léger, l'élégant Sanzio réconcilie le christianisme et l'antiquité, la religion et la philosophie sous l'œil d'un pape épicurien. Mort à trente-sept ans, il est pleuré par tout le peuple de Rome, qui porte sa *Transfiguration* en triomphe devant son cercueil. On l'enterre au Panthéon. Depuis ce temps, sa mémoire ressemble à une chapelle ardente, où l'élite des nations vient brûler des cierges à sa gloire.

(1) *Le Corrège, sa vie et son œuvre*. Introduction, p. 76.

Si l'on compare l'humble destinée du Corrège à ces carrières brillantes et agitées par l'ambition, elle nous fait penser plutôt à la vie d'un sage ou d'un rêveur qu'à celle d'un artiste. Ce que nous savons de lui n'est presque rien. Il naît dans une obscure bourgade de Lombardie. Son génie se développe on ne sait comment, sous des maîtres obscurs ou inconnus. A peine sort-il de sa retraite pour aller à Parme et à Mantoue. Il n'a jamais vu ni l'Athènes toscane ni la ville éternelle. Des grands seigneurs le protègent, le monde lui ouvre ses portes à deux battans; mais il n'y jette qu'un regard et passe avec un sourire à la foi modeste et fier. Il s'enveloppe d'ombre et de silence; un voile jaloux recouvre ses amours et son mariage. Ne s'inquiétant pas plus de sa renommée que du monde, tout entier à son travail, il peint, il peint, il invente sans relâche, puisant ses créations sans modèles à la source magique du rêve. Dans cette splendide maturité, il s'éteint tout à coup et mystérieusement comme il a vécu, ne laissant d'autre trace de sa vie qu'une foule de toiles dispersées dans tous les pays et trois grandes fresques à Parme : *la Chasse de Diane*, cette merveille de grâce hellénique; puis *la Vision de saint Jean*, et *l'Assomption de la Vierge*, deux coupoles colossales d'une puissance vertigineuse et d'une beauté transcendante qui surpassent tout ce qu'on peut imaginer en fait de peinture murale.

Allez à Parme, vieille capitale abandonnée; parcourez ces grandes places, ces rues désertes, bordées de palais massifs et sombres comme des prisons; puis montez sur les remparts, d'où se déroule à perte de vue l'immense plaine de Lombardie; vous recevrez de tout cela une grande impression de solitude et de mélancolie. — Mais entrez au musée et donnez un coup d'œil aux admirables aquarelles de Toschi qui reproduisent les fresques du maître. Quel éblouissement! Vous verrez sous une chaude lumière des corps nus et superbes, campés sur des nuages; des athlètes inspirés qui vous regardent de leurs prunelles puissantes, profondes comme la passion et vastes comme la pensée. Ces êtres extraordinaires ont je ne sais quoi de fier et d'animé qui sort de toute convention. Leurs attitudes sont libres, leurs formes accusent une vitalité intense et leurs yeux ont une telle force de radiation qu'ils vous suivent quand on les a vus. Ils vous donnent une sensation étrange et toute nouvelle. Ce n'est pas la majesté calme de l'art antique, ce n'est pas l'extase des visionnaires chrétiens, mais c'est comme un mélange des deux : la vision ardente d'un néo-platonicien rêvant aux premiers siècles la grande palingénésie de l'humanité. Nous flottons entre Délos et Patmos sous un ciel embrasé, plein d'apparitions merveilleuses. L'étonnement augmente lorsqu'on va voir les coupoles elles-mêmes. En présence de ces lutteurs qui joignent la

force michelangesque à la grâce corrégienne, en face de cette femme rayonnante emportée au ciel par un tourbillon de corps ravissans comme par une symphonie de lumière, on reconnaît en Corrège l'égal des plus grands maîtres. Si Florence et Rome sont l'Athènes et le Delphes de la renaissance, Parme pourrait bien être une sorte d'Éleusis qui nous en révèle la doctrine secrète et la pensée intime.

Voilà ce que plus d'un voyageur a pu se dire après une courte visite à Parme. Et s'il a senti quelque chose d'approchant, il se sera sans doute écrié : « Comment se fait-il que cette œuvre soit si peu connue, tandis que les commentaires et les livres abondent sur les toiles de Michel-Ange ou de Raphaël? » On a écrit des poèmes en prose et en vers sur la chapelle Sixtine; pourquoi les coupoles de Parme, ces poèmes vivans, sont-elles à peine nommées? Comment se fait-il aussi que nous sachions si peu que rien de ce maître incomparable, que nous n'ayons de lui ni une lettre, ni un détail, ni un trait authentique?

Jusqu'ici, toutes ces questions sont restées sans réponse. Car Vasari, qui n'a jamais mis le pied à Parme, n'a rapporté sur Allegri que des contes de nourrice. Quant à Pungileoni, il a bien rassemblé des faits et des dates dans sa précieuse et diffuse compilation (1), mais il n'a pas su tirer de toute cette poussière la figure vivante du maître. Il faut avouer que, jusqu'à ce jour, la vie du Corrège est demeurée une énigme, et l'ensemble de son œuvre un livre inexpliqué, quoique ouvert à tous. Cependant Antonio Allegri vient enfin de trouver un interprète qui a su pénétrer dans les arcanes de sa vie et de son œuvre. Cet interprète est une Grecque qui s'est éprise pour le maître d'un enthousiasme ardent et profond.

(1) Pungileoni, *Memorie istoriche de Antonio Allegri;* Parma, 18 7. — Mentionnons également le livre de M. Julius Meyer : *Correggio*, Leipzig, 1871. — M. Meyer a signalé les erreurs grossières de Vasari au sujet du Corrège et remarqué la supériorité d'Allegri dans les qualités techniques qui le distinguent : clair-obscur, modelé, art unique du raccourci. — Mais le peintre de Parme ne revit pas plus dans son livre que dans celui de Pungileoni. Ce qui restait à faire, c'était, d'une part, de donner un contour et une physionomie à un personnage qui n'a vécu jusqu'ici qu'à l'état d'ombre dans la mémoire des hommes. Mme Mignaty nous semble y avoir réussi par un travail très compliqué de combinaison et de divination. En se pénétrant de l'esprit des œuvres, en rapprochant les faits et les dates, elle s'est formé une idée parlante de l'homme et de l'artiste. A l'aide des chroniques de Parme, du père Affo, de l'abbé Lanzi, elle a fait revivre l'entourage du maître, c'est-à-dire la comtesse de Corrège, Véronica Gambara, l'abbesse Jeanne du couvent de Saint-Paul, ainsi que la femme du peintre, la charmante Jéromine Merlini. Enfin, rassemblant ces rayons épars sur un seul point, elle a fait jaillir la figure du maître des ténèbres où il se cachait. — Ajoutons que, dans l'ouvrage qui a servi de base à cette rapide étude, le côté poétique et philosophique de l'œuvre du Corrège a été pour la première fois saisi et apprécié. Si, comme il arrive toujours en pareil cas, l'écrivain prête parfois au peintre ses propres idées, on peut affirmer qu'il ne se trompe jamais sur le sentiment inspirateur de l'artiste.

Voici ce que nous dit Mme Albana Mignaty dans sa préface sur l'origine de son livre : « Un court séjour que je fis à Parme il y a quelques années, me révéla le génie du Corrège. Je connaissais les grands peintres de Florence, d'Ombrie, de Rome et de Venise, mais aucun de leurs chefs-d'œuvre ne m'avait touchée comme les fresques d'Allegri. La grâce merveilleuse de son pinceau, le charme profond de ses têtes me rappelèrent ce qu'on raconte des plus belles peintures de la Grèce antique et ce qu'on voit, comme en rêve, au front de la célèbre Muse de Cortone. Outre cette grâce et cette beauté ineffable, je vis rayonner dans les yeux de ses voyans et de ses prophètes les splendeurs infinies du monde idéal. Pour tout dire, les émotions que me donnèrent ces peintures ne pouvaient se comparer qu'aux enchantemens de la musique et de la poésie. » Le livre débute par une étude originale sur le développement de la culture italienne pendant la renaissance. Dans ce tableau coloré, l'auteur esquisse à grands traits le puissant mouvement de rénovation qui commence dès le XIIe siècle et atteint toute sa force au XVe et au XVIe. Il essaie de surprendre les éclosions successives, les nombreux avatars du génie de la renaissance dans les profondeurs mêmes de l'*âme italienne*, c'est-à-dire dans Frédéric II, « ce premier amant de l'Italie, » puis dans le poète de *la Divine Comédie*, « qui, par Béatrice, dressa une échelle entre la terre et le ciel; » dans Giotto, dans Savonarole, enfin dans ces géans de la peinture qui se nomment Michel-Ange, Léonard et Raphaël. « On peut, dit Mme Mignaty, définir en deux mots le grand phénomène de la renaissance, dont procède toute notre culture intellectuelle. Avant elle il y avait dans l'humanité deux courans de pensée qui, loin de s'unir, n'avaient cessé de se combattre et dont l'un était presque parvenu à refouler l'autre : le courant chrétien et le courant païen. La renaissance fut la réconciliation et une sorte de mariage entre la pensée chrétienne et le génie antique ressuscité. L'esprit moderne naît de cette union. » Selon l'auteur, c'est dans le Corrège que la fusion des deux mondes, de l'hellénisme et du christianisme, se serait opérée de la manière la plus harmonieuse et la plus parfaite. Le nouveau biographe d'Allegri voit donc en lui le plus merveilleux des peintres et l'interprète intime de la renaissance. Assurément il y a dans cette vue quelque chose de personnel et d'osé. Mais pour ceux-là même qui ne partagent pas le point de vue de l'auteur, ce livre a le singulier mérite de dégager la figure d'un grand artiste du voile impénétrable qui l'enveloppait jusqu'ici et de nous donner de toute son œuvre une sensation nouvelle, puissante, parfois impétueuse, comme si tous ces personnages sortaient de leurs toiles et de leurs murs silencieux pour nous raconter leur vie. Le curieux mélange d'érudition et de divination poétique, le souffle de passion

élevée qui traverse ces pages excite la contradiction, éveille les idées, ouvre des perspectives inattendues. « Grecque de naissance, dit l'auteur, et me souvenant toujours de ma patrie, je serais heureuse de faire aimer davantage en France celui de tous les artistes qui a le mieux uni le génie de la Grèce au génie de l'humanité. » Il est certain que les œuvres d'Allegri ont toujours obtenu en France une sympathie toute spontanée. Son charme et son ingénuité exercent sur nous une séduction irrésistible, et c'est parmi nous qu'il a trouvé des disciples posthumes comme Prudhon et Baudry.

J'essaierai à mon tour de donner une idée sommaire de la vie et de l'œuvre du Corrège en rappelant mes souvenirs d'une visite à Parme et en m'aidant de ce livre remarquable, qui est à la fois une résurrection de l'artiste et un monument élevé à sa gloire.

I.

Si nous replaçons le Corrège dans son milieu, il nous apparaît comme une figure lumineuse sur un fond violent et sombre. Ce génie pensif au beau sourire se détache sur une bataille mêlée d'une orgie, que domine un ciel noir chargé d'orages.

De tous les pays d'Italie, la Lombardie fut au moyen âge le théâtre des luttes les plus sanglantes. Les Lombards, envahisseurs féroces, s'adoucirent un peu en se croisant avec le sang italique, mais ils restèrent une race belliqueuse, turbulente, forte contre l'étranger. La ligue lombarde en fit preuve. Le pays se divisa en une foule de villes et de principautés qui ne cessaient de guerroyer entre elles. Il faut lire les chroniqueurs du temps pour se faire une idée des mœurs lombardes du XIIIe et du XIVe siècle. Le fond de sauvagerie et de brutalité qu'on y trouve contraste avec les raffinemens excessifs des villes de l'Italie centrale. C'est un mélange d'âpre barbarie, de luxe monstrueux et de vice effréné. Voici comment le biographe du Corrège résume des faits épars dans les chroniques de Parme, de Plaisance et de Guastalla. « L'ambition des chefs et la rage des partis déchiraient incessamment les villes. Ni loi respectée, ni patriotisme, ni tradition; mais la lutte acharnée pour le pouvoir et toutes les passions lâchées à la curée du plaisir. L'extrême misère côtoyait l'extrême richesse, et les fêtes les plus folles reprenaient après les horreurs et les ruines des guerres civiles. » Plus affreuse que la guerre était la peste qui s'abattait fréquemment sur ces contrées. « Dès que la sinistre nouvelle de l'approche du fléau arrivait dans une ville, il s'en élevait un cri d'horreur, et la population se dispersait devant le messager de mauvais augure. Mais on fermait les portes de la cité pour empêcher le mal de se répandre. Les cloches ne sonnaient plus, l'herbe pous-

sait dans les rues désertes parcourues seulement par les charrettes où l'on jetait les morts. Parfois on voyait un cavalier parcourir les rues de Parme. Il portait une longue perche au bout de laquelle se trouvait un panier et s'arrêtait çà et là devant les maisons. Des pestiférés se traînaient jusqu'aux fenêtres et lui jetaient des paperasses dans sa corbeille. C'était un notaire qui recueillait ainsi les testamens des mourans. » Une démoralisation terrible succédait à ces invasions fréquentes de la peste. « Dès que le fléau avait épuisé sa rage et que les survivans avaient repris leur vie habituelle, ils se livraient aux plus étranges débordemens. Ce n'étaient plus que danses, banquets et ripailles, où toutes les classes de la population se mêlaient dans une confusion incroyable. Magistrats et militaires, paysans et seigneurs, clercs et laïques se réunissaient pour des fêtes d'un genre nouveau. On s'attablait à d'immenses banquets pour oublier les terreurs de la peste et le rire triomphant de la vie succédait aux claquemens de dents de la mort. On voyait les religieuses déserter leurs monastères pour les promenades et les amusemens mondains. Des abbés vêtus avec luxe, des religieuses en robes traînantes et châtoyantes se promenaient par les rues. Le plus étrange est que des fêtes se donnaient dans les églises. Une chronique parle d'un nombre illimité d'outres de vin qui furent consommées dans l'église des Carmes, à Parme, en une seule nuit. Après ces banquets, on dansait sur les cimetières. Une musique étourdissante à réveiller les morts résonnait sur les dalles funèbres, et la ronde des vivans se déchaînait sur les tombes et surpassait en furie la danse macabre. Puis la guerre reprenait pour telle famille ou tel chef de bande. On se défendait avec fureur dans les rues, dans les maisons hérissées de tours comme des châteaux forts. Un chef succédait à l'autre en rapides alternatives qui n'admettaient ni paix ni trêve. Mais quand le vainqueur d'un parti avait terrassé son adversaire, la populace criait : *Viva!* et des fêtes effrénées succédaient à ces combats turbulens, jusqu'à ce que le parti opposé fût redevenu assez fort pour recommencer la lutte. »

Le bourg de Corrège, qui a donné naissance au peintre de ce nom, est situé sur la Lenza, près de Parme, entre Reggio et Modène. Un château fort et une église entourée de quelques masures dans la grande plaine lombarde formèrent le centre de la bourgade en des temps fort reculés. Les comtes de Corrège jouèrent un rôle important dans les guerres du pays. Gilbert de Corrège parvint à la suprématie de Parme vers le milieu du XIIIe siècle comme chef du parti guelfe. Au XIVe, Azzo, l'ami de Pétrarque, fit alliance avec Mastino della Scala, célèbre chef du parti gibelin, et vendit son droit sur Parme au marquis d'Este. Au temps d'Allegri, où nous arrivons, les guerres étaient devenues moins fréquentes et

les mœurs moins rudes. Deux frères se partageaient la seigneurie du bourg : Niccolo était allé chercher fortune à la cour de Ferrare en condottiere courtisan, et Manfredi, homme paisible, ami des arts, gouvernait au château.

Antonio Allegri naquit en 1492, à Corrège, de Pellegrino Allegri et de Bernardina Piazzoli Aramani, famille modeste qui vivait dans une honnête aisance. Son père, un marchand de drap, destina son fils à la carrière des lettres. Le plus distingué de ses instituteurs fut le docteur Lombardi, homme d'une culture universelle, qui avait professé les belles-lettres et l'éloquence à l'université de Bologne et de Ferrare. Le jeune Allegri reçut aussi des notions solides sur tous les sujets scientifiques et littéraires qui rentraient dans l'éducation du temps, et l'on peut croire que l'élève fit trésor des leçons d'un homme supérieur. Mais il refusa formellement d'entrer dans la carrière des lettres. Il était de ceux qui ne conçoivent le vrai qu'à travers le prisme du beau. Épris de la nature sous toutes ses formes, il se sentit attiré vers la peinture par le charme irrésistible et dominant d'une véritable passion. « Ce grand et doux songeur était né avec une âme exquise, vaste et profonde, forte et contenue. Sa puissance se voilait d'un sourire suave, le charme d'un rêve ineffable plana sur sa vie et enveloppa ses pensées comme ses actions d'une merveilleuse harmonie. Droiture de cœur, richesse de l'âme, clarté et hauteur d'un esprit transcendant, voilà son génie en trois mots. De là cette allégresse intérieure et particulière d'un esprit en tout harmonieux et grand. » C'est pour cela que, non content de son nom d'Allegri, qui rendait bien cependant ce genre de sérénité, il prit l'habitude de signer ses tableaux du nom de *Lieto*, le joyeux.

Comment ce large et haut génie put-il naître et se développer dans une obscure bourgade? Corrège était devenu un bourg très florissant, mais ne possédait ni école de peinture, ni musée, ni chef-d'œuvre d'aucun genre. Allegri n'eut pour maître que des artistes médiocres. Le sens du beau s'éveilla sans doute de bonne heure en lui, sous le charme de la campagne italienne. Il dut être étrangement ému sous les tiges sveltes de ce feuillage mince, argenté, délicat, qui se berce doucement au moindre souffle; il dut se perdre souvent sous ces ombrages majestueux qui dessinent leurs ramures sur le ciel embrasé de lumière; il dut palpiter devant l'immensité de ces horizons bornés par les pointes violettes des collines comme par les ondulations mourantes d'un océan lointain. Peut-être aussi qu'il sentit le désir de peindre devant une jeune fille endormie dans l'herbe, devant une mère jouant avec son enfant sous les grands ormes, et qu'alors il entrevit confusément ces types de nymphes et de madones que son pinceau caressa plus tard. Ses

premiers essais qu'on a conservés représentent, le premier un muletier, l'autre une madone. Ils accusent un naturalisme naïf, s'il est permis de se servir à propos de ce noble peintre d'un mot dont les Calibans d'aujourd'hui abusent si lourdement. On peut suivre le développement de Raphaël en nommant les maîtres ou les modèles qu'il rappelle en les transformant : Pérugin, Masaccio, Michel-Ange ; jusqu'à ce qu'enfin il arrive à la pleine liberté et à la maîtrise. Il n'en est point ainsi d'Allegri ; impossible de distinguer dans ses œuvres un autre maître que la nature et son sentiment personnel. Ses premiers tableaux ont déjà cette poésie d'expression, cette étincelle qui jaillit d'un cœur ému au contact de la vie et que l'art seul peut transmettre. Un de ses tableaux de jeunesse, qui représentait le Mariage mystique de sainte Catherine et dont il fit cadeau à sa sœur, produisit un tel effet dans le pays que trois jeunes filles prirent le voile après l'avoir vu. Il faut donc supposer à son talent l'originalité et la plénitude, la spontanéité et l'ingénuité native qui durent constituer aussi les traits essentiels de son caractère.

Michel-Ange, Léonard, Raphaël eurent pour se nourrir les ressources de Rome et de Florence. Allegri ne sortit jamais de sa province lombarde et n'alla même pas à Milan. Il fallut cependant une révélation pour lui faire comprendre le grand art. Une secousse violente lui donna le sentiment de ce dont il était capable. Elle lui vint à Mantoue. Le comte Manfredi, qui déjà avait distingué et protégeait le jeune peintre, l'emmena dans cette ville pendant un séjour qu'il y fit pour fuir la peste. Les marquis de Gonzague avaient doté Mantoue de beaux monumens et de vastes musées. Isabelle d'Este y avait ajouté une riche collection de statues, d'excellens tableaux, de camées et de médailles antiques. Enfin Mantegna, peintre hors ligne, si remarquable par ses raccourcis, avait orné le palais ducal de belles fresques. Allegri, lorsqu'il vint à Mantoue, avait dix-sept ans. On peut se figurer son saisissement devant ces merveilles, devant ces statues antiques qui le regardaient pour la première fois. Il vit frémir le marbre et palpiter la toile. C'est là qu'une foule de formes ravissantes dut se presser dans son cerveau, qu'un essaim de corps aux chairs diaphanes dut ondoyer sur la toile, frissonnante de son imagination dans un fleuve de chaude lumière, et mille regards vivans, qui cherchaient le sien, river sur place son être immobile et charmé. C'est là qu'il dut s'écrier : Voilà le mariage de la vie et de l'idéal. Et moi aussi je porte en moi tout un monde, et moi aussi je suis peintre ! *Anch' io son pittore* (1) !

(1) Ce mot est rapporté par Vasari. On ne peut guère se fier à ce qu'il dit d'Allegri. Mais cette exclamation a un caractère si corregien, elle s'accorde si bien avec sa signature de *Lieto*, que nous la croyons authentique.

II.

Dans les années suivantes ses progrès furent rapides. Une grande éclaircie s'était faite dans son esprit, l'horizon s'était ouvert, et le souffle de la Grèce avait passé dans l'air. A ce souffle, il s'était senti lui-même, mais il se garda d'imiter les Grecs. Il ne leur emprunta ni un contour ni une attitude. Seulement il avait saisi l'esprit même du beau dans la contemplation de la sculpture antique et dans le sentiment immédiat des mythes païens. Il les laissa repousser en lui-même, en dehors de toute convention, comme des fleurs naturelles de sa pensée. Car la joie intime qui émanait de son cœur l'environnait d'un printemps éternel où l'Olympe se réveilla le sourire aux lèvres. Sa renommée gagnait de proche en proche, et lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt-trois ans, il ne demandait qu'à s'essayer dans quelque sujet important du genre mythologique. Chose curieuse, ce fut une abbesse qui lui en procura l'occasion.

C'était une religieuse d'un genre particulier que Jeanne de Plaisance, abbesse du monastère de Saint-Paul, à Parme. Depuis l'an mille, les abbesses de ce couvent étaient suzeraines absolues sur leur domaine, en percevaient tous les impôts et y rendaient même la justice. Peu s'en fallait que ces fières dames ne s'en allassent en guerre, crosse en main, sous la coiffe monacale. Au moins prenaient-elles parti dans les guerres civiles de Parme, tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre. En un mot, les abbesses de Saint-Paul jouissaient sous le voile de tous les privilèges de la royauté et ne reconnaissaient d'autre autorité que celle de Rome. Aussi leur insolence était-elle sans limite. Les habitans de Parme avaient beau porter plainte, le saint-siège avait beau lancer ses décrets, les abbesses narguaient la ville, les évêques et le pape. Jeanne de Plaisance fut la dernière de ces abbesses qui jouirent d'un pouvoir absolu. Car lorsque le pape s'empara de Parme, il mit fin à leur puissance en faisant cloîtrer rigoureusement ce couvent mondain. L'impérieuse Jeanne en mourut de chagrin, mais elle avait eu le temps de jouir de sa jeunesse et de sa liberté. Son premier acte en saisissant la crosse fut de remplacer l'ancien administrateur des biens du couvent, Garimberti, par son parent et ami le marquis Montino della Rosa. De là fureur des Garimberti et querelle des deux familles. Le frère de l'abbesse, César de Plaisance, prit le parti de sa sœur et de della Rosa. Les deux adversaires se jurèrent une haine mortelle. Bref, pour tout dire, le frère et l'ami de l'abbesse firent assassiner Garimberti

sous le toit du comte Cajazzo. Les mœurs étaient violentes à Parme et le XVIe siècle avait la conscience large sur ce chapitre. Néanmoins ce meurtre fit scandale et l'on demanda à grands cris la mise en accusation des coupables; mais ils avaient disparu. On crut qu'ils s'étaient cachés dans le couvent, et la justice de Parme demanda à l'abbesse de lui ouvrir ses grilles pour y faire une perquisition. Pour toute réponse, Jeanne fit barricader les portes et les fenêtres du monastère. A la consternation des religieuses, on y pénétra la nuit par effraction; mais on ne trouva pas les coupables, qui restèrent impunis.

C'est ce même Montino della Rosa qui recommanda le jeune Allegri à l'abbesse de Saint-Paul. Elle s'était remise de son alerte et menait ouvertement la vie d'une grande dame sans l'embarras d'un mari. Cette femme qui tenait la crosse comme un sceptre savait aussi jouer de l'éventail et soutenir un rôle brillant dans la société. La vivacité de son esprit et sa générosité naturelle lui faisaient pardonner son humeur un peu cavalière et son esprit de domination. Du reste, ce tempérament emporté dut être accompagné d'une imagination riante, d'un goût raffiné. Elle avait un parloir donnant sur la rue et attenant à sa chambre à coucher. Ce parloir, vrai bijou d'architecture, lui servait de salon; elle y recevait les savans, les poètes et les seigneurs de Parme. Le caprice lui vint d'orner cette chambre d'une peinture mythologique. Della Rosa lui proposa de s'adresser au Corrège, qui vint, quelques mois plus tard, se présenter à l'abbesse. En le voyant, Jeanne dut comprendre le prix du conseil et n'eut pas de peine à s'entendre avec lui. « Allegri, nous dit son pénétrant biographe, était de ces natures qui n'ont pas besoin d'aller au monde pour que le monde vienne à eux. Un mélange de hauteur et de douceur, de fierté naturelle et de grâce ingénue, leur donne un air de supériorité qui attire sans qu'elles y pensent. La sérénité souriante des grandes âmes est chose si rare et si extraordinaire pour les gens du monde, qu'elle leur impose sans les blesser et les charme en les étonnant. C'est ainsi que nous nous représentons Allegri dans ses rapports avec les seigneurs et les grandes dames: affable, souriant, mais quelque peu réservé et se demandant toujours si l'œuvre était bien selon son cœur. Cette fois-ci elle devait l'être. Un rien suffit à l'artiste pour créer tout un monde. Le peintre vit trois lunes dans l'écusson de l'abbesse. Sur ce simple motif qui lui rappelait la déesse grecque, il imagina *la Chasse de Diane*, et ce signe de la lune croissante évoqua dans son esprit une scène ravissante de mythologie naïve. »

Le parloir de l'abbesse est une chambre voûtée, d'une simplicité et d'une élégance princières. Elle est carrée et éclairée par une seule et large fenêtre. A droite de l'entrée se trouve une ample

cheminée surmontée d'un manteau de forme pyramidale. C'est sur ce pan de mur qu'Allegri a peint sa Diane. « La belle chasseresse, le croissant au front, est légèrement assise sur le bord d'un char antique et se présente à peu près de face. Sa longue robe voile, sans les cacher, les formes superbes de son corps juvénile, et laisse à découvert sa gorge blanche. Son attitude exprime la rapidité de la course et l'élan d'un mouvement fougueux. La joie de la course, la fraîcheur du grand air donnent à cette Diane une allégresse qui brille dans ses yeux et s'épanouit sur sa bouche. Elle est heureuse de fendre l'air, son sein bondit de plaisir, son voile et ses cheveux flottent autour d'elle. On dirait que l'air vif et matinal caresse volontiers ses bras nus et enveloppe voluptueusement sa taille de déesse et de fée. Une sève de vie virginale colore ses joues délicates, ses lèvres humides, et donne à ses grands yeux dilatés un regard plein de charme et de bonheur. Ce n'est pas la Diane sévère, aux formes presque viriles, au profil cruel de la statuaire grecque, c'est une Diane plus intime qui n'est que joie, douceur, abandon. »

La voûte de la chambre de Saint-Paul est peinte en treillage et divisée en seize compartimens par des listeaux de stuc. Cette treille recouverte d'un feuillage touffu, enrichie de fleurs et de fruits, est percée de seize ovales en forme de médaillons, où se détachent deux à deux des groupes d'enfans nus en train de jouer. C'est le cortège de Diane, ou plutôt c'est la suite naturelle d'une vierge heureuse et libre qui entraîne ces enfans dans les bois par sa beauté, son charme et son sourire. Il est évident que le peintre, en se conformant à l'architecture du lieu, s'est demandé ce qu'il pouvait faire pour le rendre aussi gai que possible. Il y a pleinement réussi. On s'y croit sous un berceau de vigne sauvage. Tous ces enfans qui se détachent sur le ciel bleu, dans les ouvertures, ont l'air de faire irruption dans la chambre avec leurs petits cris, leurs ravissemens et leur joie. La plupart portent les emblèmes de la chasse. Les uns se poursuivent à la course ou se disputent des fruits, d'autres jouent avec des lances, des arcs et des lévriers, d'autres se divertissent avec des couronnes, des mascarons et des têtes de cerf. Ils miment innocemment et sans le savoir la grande comédie de la vie. La variété, le naturel des poses, l'enjouement des physionomies est extraordinaire. On trouvera dans le livre de Mme Mignaty la description détaillée de ces groupes et l'explication des curieuses grisailles mythologiques d'un symbolisme mystérieux qui sont peintes en dessous.

Contentons-nous de rappeler l'impression que produisirent ces enfans sur un peintre de talent, cent ans après. Les Carrache voyageant à travers toute l'Italie, à la recherche du beau, se fixèrent pendant quelque temps à Parme, afin d'étudier et de copier le Cor-

rège. Voici ce qu'écrivait Annibal Carrache à son cousin Louis : « Tout ce que je vois me confond. Quelle vérité! quel coloris! quelle carnation! Les beaux enfans! Ils vivent, ils respirent, ils rient avec tant de grâce et de vérité qu'il faut absolument rire et se réjouir avec eux. J'écris à mon frère pour l'engager à venir me trouver; qu'il vienne et qu'il ne me rompe plus la tête de ses beaux discours et de ses dissertations éternelles. Au lieu de perdre notre temps à disputer, ne songeons qu'à saisir la belle manière du Corrège; c'est le seul moyen d'humilier nos rivaux. Cet homme a tout puisé dans sa tête; ses pensées, ses conceptions sont à lui; il n'a eu d'autre maître que la nature : tous les autres recourent tantôt aux statues, tantôt aux dessins; ils nous présentent les choses comme elles peuvent être. Le Corrège les offre telles qu'elles sont. Je ne sais pas m'expliquer, mais je m'entends; Augustin, mon frère, vous dira cela infiniment mieux que je ne pourrais le faire. »

Le fait est que le Corrège a peint les enfans comme personne. Ses *bambini* plaisent, séduisent, parce qu'avant tout ils sont naturels, vivans. On se rappelle ces jolis enfans qui jouent avec les armes du Saint-George de Dresde et dont l'un essaie de poser le gros casque du chevalier sur sa tête mignonne avec une grâce comique. C'est à propos de ce groupe que Guido Reni disait à un de ses amis qui venait de voir le tableau : « Les enfans du Corrège sont-ils toujours là et ont-ils grandi? » Allegri a merveilleusement compris la nature enfantine, qui renferme à la fois Cupidon et l'ange, comme l'innocence contient en germe le désir et l'amour. Il a séparé ou mêlangé, nuancé et gradué ces deux natures avec une virtuosité qui n'est égalée par aucun maître. Ses enfans sont tour à tour, ou à la fois, candides et insinuans, naïfs et subtils, pleins de malices charmantes et de songeries profondes. Ses anges adolescens rayonnent avec leurs yeux lumineux dilatés et leurs boucles d'or; quelquefois ils sont tristes et pensifs comme l'Amour.

Les fresques de la chambre de Saint-Paul donnèrent un éclat subit à la réputation d'Allegri. Les commandes lui venaient de toutes parts. Cependant il ne se fixa point à Parme. Son goût pour la retraite, son absence de toute vanité et son attachement pour les seigneurs de Corrège le ramenèrent toujours à son lieu de naissance. Manfredi était mort, Gilbert X lui avait succédé, et sa femme, Veronica Gambara, personne lettrée et célèbre, une des précieuses de l'Arcadie du temps, mais une précieuse aimable et intelligente, avait fait de son château, environné de jardins délicieux, le centre d'une petite académie mondaine. Elle protégeait Allegri, lui procurait des commandes et le traitait en ami de la famille, sur un pied d'égalité. Dans une de ses lettres, elle appelle Allegri « beau, aimable et charmant. » Il n'eût donc tenu qu'au

Corrège de se faire présenter par elle à Charles-Quint, à l'Arioste, à l'Arétin, au marquis d'Avalos, qu'elle comptait parmi ses hôtes fréquens. Il ne s'en soucia point. Cet homme étrange évitait les puissans de la terre et les dispensateurs de gloire dont tout le monde se disputait la faveur et qui d'ailleurs lui ressemblaient si peu. Il voulut par pure reconnaissance pour sa dame protectrice orner sa villa de fresques. Mais lorsqu'il traversait ces beaux jardins pour se rendre à son travail, lorsqu'il apercevait sous un massif de chênes verts au feuillage sombre, lustré par la poussière des jets d'eau, ce groupe de gens illustres, il passait sans s'arrêter. Il préférait sans doute les oiseaux, les belles fontaines de marbre, les statues solitaires, les échappées riantes sur la campagne et surtout les images qui flottaient dans son esprit.

Si nous voulons nous le figurer dans ces momens, il faut regarder le portrait à fresque qu'il a peint de lui-même et qui se trouve dans l'intérieur du dôme de Parme au-dessus de la porte d'entrée. Voici la description psychologique qu'en donne son biographe : « Le buste se détache en profil dans la pénombre. On dirait un homme appuyé au mur et plongé dans une méditation profonde. Il est vêtu d'une ample robe à larges manches de couleur claire et dont la négligence rappelle l'artiste au travail. Le visage ovale, légèrement incliné, d'une expression rêveuse et d'une haute distinction, est celui d'un esprit supérieur qui vit en communion intime avec le beau et le bien. Son vaste front, ses traits fins et fondus ont la suavité et la simplicité grandiose des marbres grecs. Le nez aquilin, aux narines mobiles, est d'une finesse et d'une noblesse rares ; les lignes de la bouche, à demi cachée dans l'ombre de sa barbe, le regard tourné au dedans et comme voilé d'un songe : tout dans sa physionomie exprime un sentiment de douceur ineffable et de merveilleuse harmonie. Cette tête pensive et sereine est uniquement occupée de sa vision intérieure, le monde du dehors n'y a laissé aucune empreinte. La grandeur de la pensée s'y mêle à une candeur d'enfant, à la timidité touchante du songeur. Cet être a un je ne sais quoi qui n'est pas de ce monde. »

C'est ici que se place le roman de sa vie, roman bien simple, puisqu'il s'agit d'un mariage et d'un mariage heureux. Il est vrai que les circonstances intimes qui l'accompagnèrent l'entourent d'une vive auréole. Pungileoni rapporte les faits, il faut deviner le reste. Jéromine Merlini était fille unique d'un écuyer du duc de Mantoue. Devenue orpheline à quinze ans, elle tomba dans une mélancolie noire qui la fit décliner à vue d'œil. C'était une de ces natures exquises et frêles qu'un souffle replie sur elles-mêmes et qui soupirent après une autre existence, ne trouvant dans celle-ci ni paix ni satisfaction, mais plutôt ennui et dégoût. Le mirage d'une autre

vie les fascine; elles se laissent aller au sombre charme de la mort comme à l'attraction d'un étang profond et immobile dont la surface s'irise de mille couleurs. Jéromine se croyait si sûre de sa fin qu'elle avait fait un testament par lequel elle léguait toute sa fortune à ses oncles. Un hasard heureux lui fit alors rencontrer le Corrège, et il paraît qu'elle aperçut dans les yeux d'Allegri un rayon de vie qu'elle n'avait pas trouvé ailleurs, car dès ce jour elle se ranima; la fleur à demi fermée se redressa sur sa tige et se rouvrit au soleil de l'amour. Était-ce l'amour seulement qui avait eu le pouvoir de la ranimer? N'était-ce pas aussi ce foyer de lumière et de joie divine qui rayonnait dans l'âme du jeune maître et qui répandait sur son visage une clarté douce comme la flamme d'une lampe d'albâtre? il ne doutait pas, lui! « Le doute, dit son biographe, est le fait des âmes faibles qui n'aiment qu'à demi et vivent dans la crainte éternelle d'une déception. Les grandes âmes croient en elles-mêmes; leur foi se communique aux autres par sa seule radiation. »

Heureux Allegri! en songeant à ce ravissant intérieur, égayé de quatre beaux enfans, on comprend mieux encore que le peintre ait pu signer gaîment et fièrement ses toiles du nom de *Lieto!* Seul parmi les grands artistes de l'Italie, il connut l'amour dans le mariage et le bonheur dans l'amour. — Léonard vécut en sphinx indéchiffrable, et s'il aima quelqu'un, ce fut cet autre sphinx, l'Ève mondaine, maîtresse du cœur par la science et par le péché, la femme cruelle et savoureuse qu'il a peinte sous les traits de Mona Lisa, celle qu'on ne possède jamais parce que son âme ne se livre pas et qui attire toujours parce qu'elle demeure un éternel mystère comme l'onde changeante. — Raphaël éprouva pour la Fornarina une passion charnelle, pendant que son cœur se consumait dans la soif de l'idéal, et si, comme deux sonnets de lui le font croire, une belle inconnue lui fit sentir la flèche du grand Erôs, il ne but que furtivement à la coupe enchantée où l'âme et les sens mêlent leurs ivresses. — Quant à Michel-Ange, sa jeunesse dut connaître l'âpre désir que respirent son Bacchus et ses Léda; dans son âge mûr, il aima d'une flamme platonique la noble Vittoria Colonna; dans sa vieillesse austère, il finit par condamner tout amour qui avait pour objet une chose corporelle. — André del Sarto aima éperdument sa femme, mais on sait ce qu'il dut souffrir par cette belle infidèle aux cheveux d'or et aux yeux bleus perfides qu'on admire aux *Uffizi* de Florence. — Le Titien fut un bon vivant libertin. — Le Tintoret peignit deux fois sa maîtresse; dans les premiers temps de leurs amours, il la mit au *Paradis;* mais lorsqu'elle l'eut trahi pour un autre, il la mit dans son *Enfer.* Pauvre Tintoret! la force de son amour se mesure à ce second portrait; car c'est là surtout qu'elle est belle! — Le

Corrège seul connut le charme d'une affection profonde et partagée, où chacun inspire ce qu'il ressent, et passa ses jours dans la chaude atmosphère d'une âme charmante qui vivait de son souffle.

Mme Mignaty croit trouver le portrait de Jéromine dans le type des madones que le Corrège peignit après son mariage, et particulièrement dans celle de Naples : *la Bella Zingarina*. Quoi qu'il en soit, c'est en regardant les Saintes Familles d'Allegri, ses madones et en général tous ses tableaux qui ont trait à la légende chrétienne, qu'on peut se figurer le charme de son intérieur. Quelle chaude lumière, quel éclat de coloris, quelle intimité délicieuse dans *le Repos en Égypte*, qui se trouve au musée de Parme! Quelle poésie cachée dans *la Bella Zingarina*, assise au bord d'un ruisseau, et qui, la tête penchée, contemple son enfant endormi sur ses genoux! C'est l'heure de la sieste. Elle-même dort à moitié; ses yeux sont mi-clos, mais elle jouit encore de son extase maternelle. Tout est vivant dans le coin perdu de l'oasis : la nappe d'eau, le pied de la Vierge chaussé d'une sandale, les feuilles du palmier qui bruissent et l'ange qui s'y accroche. Tout semble s'intéresser au touchant mystère de la mère et de l'enfant, tout jusqu'au lapin blanc blotti dans l'herbe et qui dresse l'oreille.

Plus remarquable encore est la fresque du musée de Parme, *la Madona della Scala*, avec ses grandes paupières baissées, dont les beaux cils tamisent l'amoureuse tendresse. « La mère presse l'enfant sur son sein, celui-ci détourne doucement la tête vers le spectateur. Son bras entoure le cou de la Vierge, sa main s'accroche à son voile et repose sur les longues tresses soyeuses de ses cheveux. Mais sa pensée vague au loin. Le songe de l'idéal est dans ces yeux, qui semblent déjà refléter le mystère des mondes et sont remplis de clartés éblouissantes. L'enfant y est tout absorbé, l'homme en sera la victime. La mère, par contre, est absorbée en lui; ils s'enlacent et s'enveloppent si harmonieusement qu'ils semblent ne former qu'un seul être. » Si l'on compare en général les madones du Corrège à celles de Raphaël, on trouvera que celles-ci sont d'une beauté plus régulière et d'une élégance vraiment princière. Elles se tiennent comme des filles de roi ou comme des fées. Mais elles sont plus préoccupées de la perfection de leur pose que de leur enfant; à la longue, on y sent de la froideur et de l'indifférence. Celles d'Allegri, moins belles, moins parfaites, émeuvent davantage par la profondeur de leur sentiment, par leur poésie exquise et suave. Ce sont, avant tout, des mères passionnées et qui ont « tout le miel de la maternité. »

III.

Il est temps d'arriver aux deux œuvres capitales où le génie du Corrège se déploie avec une ampleur inattendue et qui le placent au rang des premiers maîtres.

En 1520, les bénédictins de Parme proposèrent à Allegri de peindre la coupole de l'église Saint-Jean. Le peintre, alors âgé de vingt-six ans, demanda quelques mois de réflexion. Son hésitation ne provenait pas seulement de sa modestie naturelle, mais encore de la grandeur du sujet qui s'imposait à lui. Une vision splendide avait traversé son esprit sous une lumière fulgurante; mais il se demanda si elle était réalisable. Il réfléchit longtemps; et ce ne fut qu'après avoir mesuré les difficultés de l'entreprise et pesé ses forces qu'il accepta de peindre la coupole et s'y engagea par un contrat formel.

Si on considère dans son ensemble la grande composition de l'église Saint-Jean, on est frappé de l'élévation et de la liberté avec laquelle le maître a conçu son sujet. Laissant de côté toute la partie fantastique et terrible du sombre poëme qui clôt le Nouveau-Testament, les archanges sonnant les trompettes du jugement dernier, les coupes de sang, les fléaux et la Mort montée sur son cheval pâle, Allegri fit jaillir son œuvre d'un point lumineux du commencement de l'Apocalypse. Il s'inspira sans doute de ces trois versets: « Regarde, il vient sur les nuées et chacun devra le percevoir... et sa figure était comme un soleil qui reluit dans toute sa splendeur... et quand je l'aperçus, je tombai comme mort. » Ce qui frappa le Corrège dans ce passage. ce fut l'idée de la palingénésie universelle à la fin des temps qui se retrouve dans toutes les mythologies, idée par laquelle le prophétisme et le messianisme hébreu se rapprochent de la grande tradition aryenne du progrès par la lumière et de l'éternelle renaissance, le Christ étant devenu le lien vivant entre le monde sémitique et le monde aryen, et par suite un symbole de ralliement pour toute l'humanité. La représentation du Christ transfiguré à la fin des siècles fut pour Allegri une occasion de donner une traduction plastique de la grandeur morale du christianisme par l'apothéose de son fondateur. La lumière de vérité qui apparaît dans le juste conscient et triomphant illumine les apôtres et par eux se communique aux docteurs de l'Église, aux sages et aux saints situés plus bas. Telle est l'idée générale de la composition dans toute sa simplicité. *La Dispute du saint sacrement* de Raphaël au Vatican est une glorification de l'Église triom-

phante exécutée sous l'inspiration de la papauté. Le plafond de la Sixtine de Michel-Ange est une sorte d'histoire universelle qui renferme des pages sublimes, mais où domine le rude esprit de l'Ancien-Testament. Ici nous nous trouvons en présence d'une libre interprétation du christianisme dans un sens plus profond et plus large. C'est le rayonnement de l'âme du maître par sa seule beauté, c'est la transmission de sa pensée à travers l'élite jusqu'aux profondeurs de l'humanité que le peintre a voulu représenter. L'idée est grande, claire, philosophique; mais, pour l'incorporer en groupes vivans, quelle flamme intérieure, quelle puissance plastique il fallut à l'artiste!

Avant de regarder la coupole, donnons un coup d'œil au jeune saint Jean qu'Allegri a peint dans la lunette au-dessus de la sacristie, dans cette même église. C'est une préface à la grande vision. « L'apôtre, sous la figure d'un beau jeune homme, est assis par terre, à demi couché, appuyé contre le mur. Il semble avoir sa première inspiration; on dirait qu'il entend des voix. Un rouleau de papyrus est étalé sur ses genoux, et il paraît sur le point d'y inscrire quelque chose d'un style qu'il tient de sa main droite. L'immobilité, le calme profond, le ravissement de l'extase se peignent dans l'attitude et dans les traits du voyant. Une harmonie éthérée pénètre son corps, et les ondes d'une musique séraphique font frémir les boucles blondes et légères de sa chevelure, qui flotte sur ses épaules. Toute l'attention est attirée par la tête merveilleuse du jeune homme, tournée vers le spectateur, et qui regarde en haut par ses yeux grands ouverts, puissans et radieux, qui semblent absorber toute la lumière d'une vision éblouissante. Le ciel, l'infini est dans ce regard ardent. Pour lui, plus de mystère, il a tout pénétré. » Ce qui étonne dans cette peinture, c'est la puissance avec laquelle le Corrège sait peindre les yeux. Ce ne sont pas là les yeux d'un halluciné, mais ceux d'un voyant sublime pour lequel les idées éternelles revêtent l'enveloppe et la forme de la beauté et brillent comme des archanges de feu. Ces yeux font penser aux plus beaux passages de Platon, aussi bien qu'à certains versets du quatrième évangile. Comme pour rendre sa pensée plus sensible, le peintre a écrit sur le pourtour en demi-cercle de la lunette : *Altius Dei patefecit arcana.*

Arrivons à la composition principale. La coupole parfaitement ronde qui s'élève au-dessus du transept reçoit le jour d'en bas par quatre œils-de-bœuf disposés au-dessous et perpendiculairement aux pendentifs. « Au sommet de la voûte, la figure radieuse du Christ s'enlève sur un fond de lumière ambrée d'une couleur éclatante et chaude. Le peintre l'a représenté dans un raccourci étonnant, qui donne l'illusion d'une ascension vertigineuse. Ses cheveux

et ses vêtemens flottent au vent; son bras droit montre le ciel, son bras gauche abaissé et sa jambe repliée semblent lui donner une impulsion nouvelle. Ce Christ fend l'air avec l'impétuosité de l'oiseau et la majesté de l'homme. Vu d'en bas, il a l'air de percer la voûte, d'y faire une trouée de soleil. La joie d'une sympathie illimitée donne à son regard la splendeur d'un feu vraiment divin. Son front, où brillent la vérité et la justice, n'a point d'autre auréole. Un sourire ineffable entr'ouvre ses lèvres; il boit la lumière qui l'enveloppe et la rend aux bons et aux justes en torrens d'amour. Dans la frange de nuages qui environnent le Christ on distingue une foule d'anges qui sont comme tissés dans la lumière. Ces têtes aériennes de chérubins, avec leur chevelure lumineuse et leurs beaux yeux foncés, pressés et comme condensés en un cercle immense pour voir le Christ, sourient dans toutes les nuances du pur bonheur enfantin. Au milieu de ces masses légères et fluctuantes, inondées d'un jour irradiant, le maître ressort avec la blancheur de l'éclair et précipite sa course dans les profondeurs du ciel. »

Cette image du juste triomphant, complètement isolée, forme le centre de la composition. Sous le Christ, en bas, sur le pourtour de la coupole, on voit l'apôtre Jean littéralement atterré au sommet d'une montagne et comme foudroyé par la lumière qui le frappe. Ce n'est plus le jeune inspiré de tout à l'heure ; c'est le vieillard de Patmos qui assiste à l'accomplissement de son rêve. Il est à demi couché sur un grand livre qu'un aigle noir soutient de ses ailes et regarde le Christ en plein. Au-dessus de lui les trois autres évangélistes sont grandiosement campés sur des nuages amoncelés par le souffle de la tempête. Les huit autres apôtres sont assis deux à deux sur d'autres nuées tout autour de la voûte. Leurs attitudes pleines d'aisance et de majesté, de variété et de force, peignent les impressions diverses que chacun d'eux ressent sous le coup de la vision. Philippe a l'air morose et Taddée semble demander au maître déjà si loin de lui pourquoi il ne redescend pas sur la terre. Le vieux Pierre tient sa clé et montre le ciel avec une tranquille assurance, tandis que Paul, dans une attitude penchée, est absorbé en lui-même. Les deux figures les plus remarquables sont celles de Thomas et de Jacques l'aîné. Thomas, splendide jeune homme, beau comme un athlète, s'est penché en arrière; il regarde le Christ avec la surprise et le ravissement d'un homme qui a longtemps douté et voit enfin de ses yeux ce qu'il n'avait pas cru possible. Quant à Jacques, son expression est bien différente. Tête puissante sur un corps herculéen, il est assis dans un coin de nuage, il s'y appuie de l'épaule et regarde droit devant lui. « Ses grands yeux fixes et noirs reluisent comme des charbons ardens dans leurs orbites profondes. Ses cheveux et sa barbe encadrent sa figure au galbe

sémitique d'une forêt de boucles. C'est le type du prophète hébreu dans sa rudesse et sa grandeur. Il en a le feu caché et les violens emportemens, qui se devinent à la flamme sombre de son œil. » Il ne voit pas l'idéal, lui; il voit le réel : les luttes sanglantes de l'histoire, les passions déchaînées, les cruautés commises au nom du noble maître. Et ces yeux qui seuls voient la réalité au milieu des autres perdus dans un monde supra-terrestre sont d'un effet tragique. Car la pensée de ce fier lutteur demeure incertaine entre le triomphe de la justice et celui de l'iniquité, comme si le peintre avait voulu nous dire que cette certitude ne peut se trouver qu'en nous-mêmes.

Dans les quatre pendentifs qui se trouvent plus bas, entre les arcades, le Corrège a figuré un autre genre d'inspiration. Nous y voyons les pères de l'église rédigeant la doctrine chrétienne sous la dictée des évangélistes. L'artiste a marqué une grande différence entre ceux qui contemplent directement le maître et ceux qui ne connaissent sa doctrine que par transmission. Les premiers rayonnent pour ainsi dire du reflet de sa lumière, en sont imbus de force et de beauté; assis dans le pur éther au-dessus des tempêtes, ils l'admirent dans sa splendeur éternelle et n'ont pas besoin de raisonnement pour le comprendre; ils le voient. Les autres écoutent ce qu'on leur dit, ils écrivent mot à mot avec une profonde contention d'esprit. Chaque pendentif renferme un évangéliste et un père de l'église. Ils travaillent, ils étudient avec ardeur. Un ange soutient le livre de saint Marc, qui dicte à saint Jérôme. De beaux adolescens couchés des deux côtés sur les corniches suivent de loin leurs études. Dans chaque groupe se trahit une fine psychologie. Saint Jean, beau comme un jeune Platon, explique la trinité au vieux saint Augustin, qui a beaucoup de peine à le suivre, Mais ce ravissant jeune homme est tellement versé dans les choses transcendantes qu'il démontre sa métaphysique avec une grâce ailée. Le vieillard compte sur ses doigts et les serre un à un comme pour mieux saisir l'argument subtil.

Le style de cette fresque est très différent du style des peintures à l'huile du même maître. Le dessin est magistral, les poses sont grandioses, mais toujours naturelles. Comparez l'ensemble et le détail de l'œuvre avec la *Dispute du saint sacrement* de Raphaël, et vous verrez que le Corrège surpasse ici son rival par la profondeur de l'idée, par l'intensité du sentiment comme aussi par la franchise de l'exécution.

Passons de la coupole de saint Jean à celle du Dôme. C'est l'œuvre de la maturité. Elle fut exécutée entre 1524 et 1528. Allegri y mit un soin extrême, travaillant du soir au matin, multipliant les cartons, les esquisses au lavis et à la sanguine; modelant lui-même des

groupes en plâtre qu'il plaçait à distance pour observer tous les jeux du clair-obscur et tous les raccourcis imaginables. — L'église de Saint-Jean a un aspect nu, austère; il y règne une lumière d'un gris bleuâtre qui sied bien à la vision apocalyptique. Tout sourit par contre dans le dôme. De grandes arcades coupent la nef de lignes harmonieuses, partout des couleurs chaudes mais discrètes viennent caresser l'œil. Plafond, piliers, parois, toute l'église est peinte de haut en bas, et, quand le soleil y plonge, une pénombre rose et pourprée vous enveloppe. Montez l'escalier qui conduit au chœur et levez les yeux vers la voûte à base octogone qui figure le ciel éthéré. Au zénith s'élance comme un oiseau la figure de l'archange Gabriel, dont le raccourci donne l'impression immédiate d'un vol tourbillonnant. Il précède la Vierge pour annoncer son arrivée dans le ciel. Des légions d'anges, d'archanges, de séraphins et de chérubins forment tout autour de la voûte un cortège triomphant. Tous regardent, suivent ou accompagnent une merveille qui monte devant eux.

Cette apparition éblouissante, c'est la Vierge. « Vêtue d'une robe rose et d'un long manteau bleu, les bras étendus, elle flotte dans l'attitude passionnée de l'extase; la tête renversée, la bouche entr'ouverte, le sourire aux lèvres. Des anges au vol la soutiennent, l'enlèvent dans leurs bras. Ils paraissent emportés tous ensemble d'un souffle égal et puissant comme des nuages d'été dont le vent entraîne les masses changeantes dans les hauteurs de l'éther. La joie qui la transporte répand autour d'elle une atmosphère de bonheur, pénètre dans la céleste phalange comme un parfum subtil et capiteux. Les anges, les archanges surtout en sont pris d'ivresse. Ils s'élancent, se précipitent, se joignent de tous côtés en groupes sourians, animés, gracieux, et se communiquent l'heureuse nouvelle pour s'en réjouir tous ensemble. Quelques-uns arrivent à grande vitesse comme des abeilles qui essaiment. On entend comme une musique de voix, un bruissement d'ailes et d'écharpes légères, un concert mélodieux d'instrumens, qui semble résonner de loin et venir en écho descendant jusqu'à nous. Des anges des deux sexes se rencontrent et se pressent dans une confusion joyeuse. Les uns s'attirent et s'embrassent amoureusement, d'autres échangent un baiser rapide, d'autres partent d'un nouvel essor. C'est un vertige de mouvement aérien, de joie surhumaine. Mais ce qui frappe, étonne et surprend parmi tant de grâce et d'enchantement, c'est la beauté transcendante de Marie, l'heureuse vierge, la bien-aimée de la terre, qui devient ici la reine glorieuse des cieux. L'amour brille dans ses yeux, il colore ses joues, fait rayonner son sourire ravi, allume d'un feu céleste l'éclat passionné de son regard. Jamais de pareils yeux ne furent peints ni rêvés. Le feu dévorant de l'âme en

sort en jets de lumière. Bordés de longs cils noirs, relevés par l'arc foncé des sourcils, ces yeux lumineux et sourians, remplis d'extase et de bonheur, révèlent tout le mystère de l'amour, toute la magie du sentiment. »

De l'autre côté de la voûte se presse en vaste demi-cercle une foule immense de héros, de femmes et de saintes, chœur de l'humanité élue qui salue au passage sa reine transfigurée. Dans cette foule ressort la belle Ève, exubérante de vie; son bras gauche est engagé dans sa chevelure d'or. Elle est si humble, la charmante et grande coupable, qu'on serait tenté de la croire innocente. Elle aussi cherche dans sa sœur divine l'espérance et la rédemption de son âme. D'un geste empressé de sa main droite, elle étend vers Marie la pomme fatale comme pour s'excuser de l'avoir cueillie. — Plus bas, à la hauteur des ouvertures ménagées dans la coupole se tiennent des groupes d'adolescens et de jeunes filles qui desservent les autels érigés en l'honneur de la Vierge. Ils préparent des torchères, brûlent de l'encens et des parfums dans des cassolettes. Une même vague de joie passe, dirait-on, sur ces beaux corps souples et demi-nus. Le charme et l'abandon de leurs attitudes les fait ressembler plutôt aux initiés d'un mystère antique qu'aux desservans d'un culte chrétien. Ils s'appuient les uns sur les autres ou s'enlacent par les épaules, perdus dans leur contemplation ou dans l'ivresse d'un enthousiasme sans frein. — Plus bas, entre les fenêtres, sous les autels où se trouvent les jeunes gens, on aperçoit les énergiques et brunes figures des apôtres. Ces hommes musculeux, aux gestes puissans, expriment tous le regret, la tristesse, le désespoir au départ de la Vierge, car ils ne peuvent la suivre.

Ainsi, par un rapide *decrescendo*, du sommet au pourtour de la voûte on descend du ciel sur la terre. En haut, les figures ont la légèreté d'êtres aériens qui planent dans l'espace; en bas, avec les jeunes gens et les apôtres, les corps reprennent la solidité terrestre. On pourrait, à l'inverse, remonter de la base au sommet; et alors on remarquerait comme un *crescendo* de grâce et de beauté dans ces masses humaines que le peintre a su soulever dans les airs et qui tournent vers le haut comme des nuages légers. On serait frappé du mouvement cadencé, presque musical, de ces zones palpitantes qui de cercle en cercle aboutissent à la figure centrale. Cette peinture a un accent à part. La hardiesse vertigineuse de l'exécution y égale l'enthousiasme de la pensée. Elle nous donne une sensation analogue à celle des chœurs qui terminent la neuvième symphonie de Beethoven. Ce sont les ondes d'une joie colossale où toutes les joies se mêlent en une sorte de dithyrambe.

Aussi peut-on dire de cette œuvre : C'est ici que finit la peinture et que commencent la musique et la poésie.

La figure principale, la Vierge, n'a rien du type traditionnel, rien de la *passivité* qu'on retrouve même dans les madones de Titien, de Michel-Ange et de Léonard. Ce caractère de conscience et de vertu active qui marque le Christ du Corrège brille aussi au front de sa Vierge. C'est la femme dans la plénitude de ses pouvoirs, mais aussi de sa noblesse. Dans son regard, dans son expression, éclatent à la fois les sentimens de la fille, de l'amante et de la mère, mais tous ces amours se sont comme épurés et fondus en un seul : l'amour du beau, du vrai et du divin. L'auteur de la Vie du Corrège a trouvé de belles paroles pour exprimer l'admiration que lui inspire ce type et pour le définir : « Nous n'y rencontrons pas seulement la bonté et la beauté, la douceur et la modestie, mais cet éclair de l'âme qui sait, qui sent et qui veut le bien, qui en jouit d'un libre essor, en fait son bonheur par élection. Force active, conscience profonde, âme rayonnante, voilà ce qui distingue la Vierge du Corrège comme son Christ, et la met au-dessus des autres. La madone Sixtine de Raphaël, avec ses grands beaux yeux étonnés et indifférens, n'est qu'une froide idole à côté des effluves de celle-ci, qui a la conscience de la vie et qui donne le bonheur qu'elle ressent. Une telle âme seule a la force de transfigurer son entourage, de créer autour d'elle un monde nouveau. » Et de fait dans les groupes qui l'entourent et qu'elle entraîne, on croit voir une Grèce spiritualisée ou un christianisme réconcilié avec le monde des sens. Il y a une folie dionysiaque dans ces anges, et pourtant ils ont toute la fleur de la pureté. Dans toute la coupole circule et retentit une joie triomphante, une ivresse divine.

Revenons à l'artiste. Sa vie s'était écoulée jusqu'à ce moment comme un beau jour sans nuage. Entouré de visions paisibles, heureux dans son intérieur, indifférent aux hommes, il n'avait guère connu la contradiction aiguë entre la réalité et l'idéal, entre la politique et l'art, qui déchira l'âme de Michel-Ange et qui imprime une marque tragique à la destinée des grands créateurs. Mais pendant qu'il achevait son chef-d'œuvre, le malheur devait l'atteindre. Il avait déjà vu les rigueurs d'un siège en peignant les fresques de Saint-Jean. Le pape avait investi la ville, et des projectiles étaient tombés jusque dans l'église où travaillait Allegri; il s'était réfugié dans son bourg. Plus tard, pendant qu'il travaillait à la cathédrale, vinrent la famine, la maladie, la peste. « Les campagnes se dépeuplaient, les champs restaient incultes. Un air lourd et malsain planait sur la ville et enveloppait ses habitans comme d'un linceul funèbre. Des chiens sans maîtres erraient dans les rues désertes, des

oiseaux de proie enhardis par la solitude tournaient sur les places publiques. Au milieu de la ville frappée d'horreur, un homme tranquille traversait tous les matins les rues muettes pour gagner le dôme. C'était le Corrège qui allait à son travail. » A cette époque, il perdit subitement sa femme Jéromine, la madone rayonnante de son foyer. Comment supporta-t-il ce coup? On n'en sait rien. La grandeur de sa douleur peut se mesurer à la fidélité de son amour. Mais il était sans doute de ces natures qui se manifestent d'autant moins qu'elles sentent plus vivement, pour lesquelles la perte d'un être chéri devient une union plus profonde avec lui et qui trouvent dans la souffrance un surcroît d'enthousiasme. « Ce qui est certain, c'est qu'il continua de travailler avec la même ardeur à son chef-d'œuvre et qu'il peignit peu après le groupe de la Vierge emportée par les anges. Peut-être faut-il voir dans ce visage noyé d'un bonheur surhumain et dans ce regard, qui est comme embrasé par la splendeur des vérités éternelles, le dernier adieu d'Allegri à la seule femme qu'il aima. Que cette peinture soit ou non le dernier mot de son amour, elle est le dernier mot de son génie; plus que toute autre elle rayonne de cette émotion sublime qui est la consécration suprême des œuvres d'art. »

Le peintre eut-il du moins la consolation de voir sa coupole appréciée comme elle le méritait? Lorsqu'elle fut terminée, il fit entrer les bénédictins dans l'église. La toile fut enlevée et le chef-d'œuvre parut au grand jour. C'est alors qu'un fabricien, qui se croyait bon connaisseur et ne voyait dans la coupole qu'un enchevêtrement de figures et de jambes, s'écria: « Cela ressemble à un plat de grenouilles. » Si Michel-Ange eût été à la place du Corrège, il eût répondu à cette platitude par une verte insolence ou par un propos caustique. Allegri se contenta d'un sourire dédaigneux, mais que dut-il éprouver? Dix ans après, le Titien, passant par Parme, alla visiter le dôme. Les moines, toujours persuadés que le Corrège les avait volés, demandèrent au grand peintre de Venise si leur coupole valait les 1,200 ducats en or qu'elle leur avait coûtés. « Renversez-la, remplissez-la d'or, et elle ne sera pas encore payée! » répondit le Titien. Belle réparation en vérité! Mais elle venait trop tard pour Allegri; car à ce moment il était mort.

IV.

Allegri passa les dernières années de sa vie (de 1528 à 1535) dans son bourg, où le retenaient ses affections de famille et l'amitié des seigneurs de Corrège. Il peignit alors ses plus beaux tableaux à l'huile: sa *Léda*, sa *Danaé*, son *Io*, sa *Madeleine*. Ces dernières œuvres ont une saveur exquise, une merveilleuse intensité de colo-

ris. On a souvent prétendu que le Corrège avait imité Léonard dans la science du clair-obscur. Nous citerons encore un passage remarquable du livre de Mme Mignaty, qui signale une différence entre les procédés techniques des deux grands coloristes : « Léonard, sous sa science admirable, a le trait dur et souvent incertain de celui qui cherche le vrai par tâtonnement. Ses modelés sont faits d'ombres fuyantes, d'un beau relief, mais sombres et sévères de couleur. Son coloris manque de cette variété qui anime le visage humain vu en pleine lumière, dans toutes les nuances de sa fraîcheur. Chez le Corrège, au contraire, le clair-obscur des formes ressort sur ses fonds lumineux avec toutes les gradations qu'indique la nature vue au grand jour, c'est-à-dire colorée dans le fuyant des ombres et possédant par cela même le charme impérissable du parfait naturel. Il excelle encore par la fraîcheur et la sûreté du trait. Ce trait inimitable prête sa magie à ses tableaux, donne le duvet aux joues fleuries de la jeunesse, le poli aux membres; il donne aux lèvres l'épanouissement de la rose entr'ouverte et l'éclat de la vie à l'œil souriant. A ces charmes de beauté, de grâce et de fraîcheur ajoutons l'inimitable perfection qu'il sut donner à la chevelure humaine. Cette chevelure qui entoure ses têtes d'anges et de femmes, qui flotte en ondes dorées sur le cou et les épaules de ses déesses est d'un tissu blond, soyeux, aérien, et semble caresser de ses boucles légères le sein de ses nymphes et le cou de ses beaux enfans. »

Si les tableaux du Corrège sur des sujets chrétiens nous attirent par la poésie de l'âme, ceux qui s'inspirent de la mythologie grecque nous fascinent par une séduction intense. Quelquefois sans doute il tombe dans la manière par une certaine grâce efféminée, mais vers la fin de sa carrière son style gagne en largeur, se plie à toutes les nuances du sentiment. Partout il est maître psychologue. Il sait peindre également la candeur virginale dans *Sainte Catherine* et l'âpre convoitise dans *Jupiter et Antiope*, la tendresse sensuelle d'une *Léda* et les ardeurs brûlantes de l'amour dans l'*Io* de Vienne. Celle-ci, couchée sur un tertre fleuri est vue de dos; la tête renversée en arrière se présente de profil; son beau corps pâmé est comme noyé dans un nuage sombre qui descend sur elle. Des roses y pleuvent, un fluide électrique y circule, et l'on aperçoit vaguement la tête de Jupiter dont la bouche est collée sur celle de la nymphe. On n'a jamais osé davantage sans sortir de la grâce. Toute la toile brûle et frissonne; mais le charme sauve l'audace; le feu de la passion a consumé la volupté elle-même. C'est une ode de Sapho en peinture. — Le dernier tableau du maître est la *Madeleine* de Dresde. Le Corrège devait finir par une note apaisée. Cette jeune femme couchée dans sa caverne, une draperie bleu sombre roulée

autour de son corps, et qui lit avec tant d'attention dans son livre, cette belle pécheresse convertie n'a aucune ostentation dans son attitude. Rien de dramatique, de violent dans sa conversion; ni ascétisme ni macération; ni clepsydre ni tête de mort; c'est une transformée plutôt qu'une repentie. Elle lit, elle médite et paraît heureuse dans sa méditation. Son sein moelleux effleure la page, sa main plonge dans la masse de ses cheveux blonds et ses pieds mignons croisés l'un sur l'autre ressortent dans la pénombre. Mais on oublie ces attraits en regardant l'expression de son fin visage, où se peint le bonheur de la paix, le charme de la pureté reconquise par le renoncement. Cette Madeleine donne l'impression d'une nature régénérée sans secousse par l'harmonie du cœur et de la pensée. Le parfum d'une seconde innocence s'exhale de son être, et il semble qu'on voit éclore sur son front l'aurore de la vérité.

Allegri mourut subitement, au mois de mars 1534, à l'âge de quarante ans. Point de détails sur ses derniers momens; un silence profond règne sur sa fin comme sur sa vie. Aucun mausolée ne marque la place où il repose. Celui que le Carrache appelle « une nature d'ange » devait passer en ce monde en n'y laissant d'autre trace que ses œuvres, qui brilleront toujours comme un rayon de lumière pour les amans du beau et de l'idéal.

V.

Quelle place revient au Corrège dans le Panthéon de la renaissance? Tâchons pour conclure de répondre à cette question qui se pose d'elle-même. Si nous voulions le faire en toute justice, il faudrait d'abord que le génie de cette renaissance voulût bien nous dire son secret et qu'ensuite ses trois coryphées, Léonard, Michel-Ange et Raphaël consentissent à comparaître devant nous et à nous dire le fond de leur pensée. La chose est vraiment difficile et hasardeuse à tenter. Essayons pourtant.

La société italienne du xve et du xvie siècle est un des milieux les plus agités dont parle l'histoire. Et cela ne tient pas seulement aux guerres nombreuses, aux révolutions, à l'invasion des Français et des Espagnols, à l'irritant mélange de violence et de raffinement dans les mœurs. Cela vient encore et surtout de la contradiction profonde qui travaille la pensée du siècle, de la guerre intestine qui déchire et féconde l'âme italienne, la rend créatrice en la torturant. Le siècle où Laurent de Médicis préside au carnaval dans les rues de Florence pendant que Savonarole prêche la vie ascétique au peuple et fait brûler tous les objets d'art sur un bûcher; le siècle où Luther médite sa réforme contre le catholicisme au fond de

son couvent de Wittemberg, pendant que le pape épicurien Léon X assiste masqué à un souper de cardinaux, où l'on sacrifie très sérieusement des colombes à la déesse Vénus sur un autel de marbre rose; le siècle où Benvenuto Cellini assassinait ses ennemis au coin d'une rue pendant qu'Angelico de Fiesole peignait à genoux ses têtes de Christ dans son cloître; le siècle de l'étrangleur et empoisonneur César Borgia et du justicier Michel-Ange; le siècle du panthéiste Giordano Bruno et du déiste Galilée: ce siècle avait en réalité deux âmes et deux pensées. Il n'avait pas entièrement oublié l'évangile, l'enfer et le ciel de Dante, la grande révélation de la vie spirituelle qui lui venait du christianisme à travers la tradition de l'église; mais il se rappelait aussi la fascinante image de cette antiquité que le christianisme et la barbarie avaient presque détruite et dont l'Italie n'avait jamais complètement perdu le souvenir. Et maintenant cette antiquité, cette Grèce toujours jeune comme la joie, revenait, conduite par Homère et par Platon, par Phidias et par Praxitèle, et elle disait à ces hommes éblouis sous leurs armures de sa fière nudité : Voyez! on ne me tuera pas, car je suis immortelle!

Or voici ce qui advint. Beaucoup d'hommes et parmi les plus doués voyaient un de ces deux mondes et ne voyaient pas l'autre. On était ou païen ou chrétien. Les génies supérieurs, les voyans et les créateurs du siècle furent seuls condamnés à les voir tous deux à la fois, que dis-je? à les porter en eux-mêmes comme la femme de la Bible qui sent deux enfans ennemis lutter dans son propre sein. Léonard, Michel-Ange, Raphaël et le Corrège furent tous les quatre de ces grands visionnaires qu'un génie implacable force à contempler les choses éternelles sous la surface changeante du monde. Aucun des quatre n'a résolu le rude problème, la grande contradiction qui constitue le fond même de la vie de l'humanité. Mais la manière dont chacun d'eux l'a tenté nous donne la clé de son œuvre.

Léonard était un esprit trop complet pour ne pas comprendre l'infinie grandeur morale du christianisme et de la personne de Jésus; il l'a prouvé dans la *Cène* de Milan. Mais le rôle de ce vrai père de l'art moderne fut de tourner le dos à la tradition hiératique et de rétablir l'art sur la base de la science. Regardez aux *Uffizi* son portrait peint par lui-même, cette tête de grand seigneur et d'alchimiste qui ressort lumineuse sur un fond noir avec sa chevelure élégante, sa fine barbe d'or et son œil de magicien. Que regarde-t-il, cet œil pénétrant et fascinateur? Un sphinx puissant, étrange, multiforme et multicolore : la nature. Il essaie de le déchiffrer, il l'étudie dans la plante, dans l'animal, dans le corps humain. Aussi ses peintures sont-elles les plus étrangement vivantes

qui existent. Mais il comprend que la nature, elle aussi, est un artiste; que pour ses exemplaires sans nombre elle a des types, et ce sont ces types qu'il cherche. Ses trois chefs-d'œuvre sont la *Méduse*, la *Joconde* et la *Cène* de Milan. Quelle beauté terrible que celle de la tête de la Gorgone qui agonise dans son sang! Les yeux éteints, l'haleine verdâtre, cette atmosphère de venin nous glacent d'horreur. Les cheveux qui viennent de devenir des serpens s'enroulent, se tordent, se multiplient et dardent de tous côtés leurs langues de vipères. C'est le cauchemar de l'horrible dans la nature, c'est l'animal ressortant de l'homme, c'est la vie terrible renaissant de la mort. — Tout le monde connaît la Mona Lisa du Louvre; voilà la femme elle-même avec sa beauté, son charme, sa haute fascination, ce tout délicat et puissant qui réside dans la finesse de son organisme et semble donner ici à la toile la pulsation de la vie. C'est la sirène qui sait et se moque, mais séduit quand même. Enfin c'est Ève et non Béatrice, Ève reine du monde, le chef-d'œuvre de la création, dont les monstres de l'abîme sont la première ébauche. — Et voici, dans le dernier repas du Christ, l'humanité avec son sommet. On n'a jamais poussé plus loin l'individualisation des types, la psychologie des caractères et leur opposition dramatique que dans ces douze apôtres. Quant à Jésus, il exprime la supériorité du juste, la sympathie divine et la sainte pitié de la victime pour son propre bourreau, en un mot la perfection morale. Léonard cependant, nous dit Vasari, n'osa jamais achever cette tête; il restait assis devant la fresque pendant des heures entières sans oser y toucher. Il ne lui manqua pour la finir que ce je ne sais quoi qui ne dépend pas de la science et de l'étude : le rayon divin, l'inspiration du sentiment. Et ce point marque la limite où s'arrête volontairement ce grand homme.

Michel-Ange est l'artiste le plus individuel, le plus énergiquement accentué des temps modernes. Ce qu'il a fait et conçu ne vient que de lui-même, et l'on a pu dire des enfans de son génie : *prolem sine matre creatam*. Son domaine est tout autre que celui de Léonard. Celui-ci a surtout étudié le grand sphinx : la nature; Michel-Ange a cherché la justice dans l'humanité. Ce Titan sculpteur, cet Hercule chrétien, ce prophète violent de la loi, qui a souffert des maux de l'Italie et des iniquités de son siècle, le flétrit avec des législateurs de marbre et des sibylles peintes. Lutteur acharné lui-même, il conçoit surtout des lutteurs. Son Jéhovah de la Sixtine, qui flotte sur le gouffre orageux de l'espace, est la plus grande image de la puissance divine sous figure humaine, et son Moïse de San Pietro in Vincoli la plus fière incarnation d'un dompteur d'hommes. Comment Michel-Ange résolut-il dans sa pensée et dans son œuvre le grand problème de la lutte entre l'hellénisme

et le christianisme? Il ne l'essaya même point; il alla de l'un à l'autre. Il ressort de ses premières sculptures et de ses sonnets tardifs que, dans sa jeunesse, il subit l'âpre attrait de la volupté antique. Son Bacchus, sa Léda, le prouvent. Mais il se rapprocha de plus en plus de l'esprit du christianisme à travers l'esprit mosaïque. Sa carrière commence par un masque de Faune qu'il sculpte dans le jardin de Laurent de Médicis et finit dans les tonnerres du Jugement dernier. Comme artiste, il s'arrêta au seuil de l'évangile sans y pénétrer. Dans sa vieillesse, il s'assombrit, se tourna vers l'ascétisme et finit par avouer que son art ne le contentait plus. « Je commence à voir, dit-il dans un de ses sonnets, combien était aveugle la fantaisie qui se fit de l'art son idole et son monarque. Il ne suffit plus de peindre et de sculpter pour apaiser cette âme éprise de l'amour divin. » Voilà la dernière confession du grand Michel-Ange sur les arts plastiques.

Raphaël est en un sens le représentant le plus accompli de la renaissance italienne, son interprète officiel le plus autorisé. Et cela parce qu'il se maintient dans les régions tempérées; il n'embrasse pas les extrêmes. Il est à cent lieues de la force de Michel-Ange, et s'il surpasse le Corrège par l'élégance classique, il n'a pas son intensité de vie, sa poésie intime, sa puissance d'enthousiasme. C'est le peintre de la catholicité païenne et du mysticisme mondain. Son *Parnasse*, sa *Dispute du saint sacrement*, son *École d'Athènes* ne représentent ni la Grèce, ni le monde chrétien, mais l'académie platonicienne de Marsile Ficin, où l'on cultive les belles attitudes non moins que les beaux discours. Le charmant Sanzio a couvert le paganisme et le christianisme du même voile d'élégance, du même charme de modestie et de discrétion. Par cette grâce, par cette élégance, il est unique, il est adorable, autant qu'il est merveilleux par sa fécondité. Mais il a juxtaposé les deux mondes sans les fondre et sans les pénétrer entièrement. Platon eût dit de lui qu'il a mieux vu les formes que les essences.

Raphaël rend donc à merveille la belle superficie de la renaissance, sa doctrine officielle. Mais si nous voulons connaître la pensée intime, la doctrine ésotérique du siècle, nous ne la trouvons que dans le Corrège. Allegri prouve que l'hellénisme et le christianisme, ces ennemis acharnés dans l'histoire, ont pu s'unir une fois dans une nature merveilleusement organisée. Car il fut à la fois un sensualiste exquis et un spiritualiste profond. Chez cet artiste vraiment heureux, la joie dans cette vie s'unit au besoin d'une renaissance intérieure de l'âme et à la foi dans un immense au-delà. Il n'y a pas de fort génie qui ne possède ces deux instincts. Seulement la phase sensualiste est généralement une révolte et la phase spiritualiste un repentir. Dans Allegri rien de pareil : le mélange est

complet, la fusion parfaite, par une sorte d'harmonie préétablie. Ses apôtres inspirés sont aussi de beaux athlètes; ses nymphes et ses déesses ont parfois dans les yeux les lueurs d'un monde nouveau. L'âme circule dans ses corps, l'esprit transfigure ses têtes. Aucun peintre n'a eu au même point le don de l'expression dans la physionomie humaine; il est par-dessus tout le peintre des yeux. Personne n'a rendu comme lui la puissance du regard dans toutes les nuances de la méditation, de l'amour et de l'extase. Sa Vierge de l'Assomption rayonne, s'épanouit en joie et en beauté comme une fleur au soleil. Si l'auteur de la *Cène* de Milan est le seul qui ait su faire verser une larme au Christ, le Corrège seul a su le faire sourire. Ne lui demandez pas de fouiller, comme le fait Léonard, dans les viscères de la nature vivante que n'a point transformée le charme de l'âme et de l'esprit. Ne lui demandez pas non plus de vous jeter, comme le fait Michel-Ange, dans les luttes violentes de l'humanité. Son génie habite au-dessus des orages, il fuit l'aspect du mal et du terrible; c'est le peintre du bonheur.

Pour définir en un mot le domaine et le rôle des quatre grands initiés de la renaissance italienne, nous serions tentés de nous servir de la classification dantesque du monde, laquelle embrasse l'univers moral et intellectuel. Léonard a pris pour lui la nature, Michel-Ange l'enfer, qui ressemble fort au monde réel et à l'histoire, Raphaël le purgatoire, non point celui de l'imagerie populaire, mais la montagne de purification de Dante, pleine d'apparitions charmantes et d'émotions délicieuses. Au Corrège sont réservées les joies et les ivresses du paradis. Tout est lumineux, tout sourit dans son œuvre, et l'idée qui la domine est *la grande idée aryenne* de la lumière conçue comme symbole de la vérité morale, première révélation et suprême privilège de notre race, qui renferme la foi au divin et l'espérance de l'immortalité.

Le symbole du Corrège est le flambeau d'Éleusis qui luit dans l'obscurité, mais dont la lueur se projette au loin. A ceux qui lui eussent demandé pourquoi il avait tant travaillé, accumulé tant d'œuvres sans presque sortir de sa bourgade, et usé sa vie sous le dôme de Parme sans autre récompense que l'impertinente et sotte critique d'un marguillier imbécile, il eût sans doute répondu d'un fier sourire en désignant du doigt sa lumineuse coupole; et peut-être eût-il ajouté ce mot que son interprète éloquent et fidèle lui a donné pour devise : « Ce n'est pas pour moi que j'ai travaillé, mais mon œuvre rayonne! — *Non mihi, sed luceo!* »

ÉDOUARD SCHURÉ.

L'ÉLOQUENCE POLITIQUE

DANS

LE PARLEMENT DE PARIS

II[1].

LES ORATEURS DE LA FRONDE ET LES PARLEMENTAIRES JANSÉNISTES DU XVIIIe SIECLE.

Dix ans après la fronde, lorsque le parlement vaincu, mais non résigné à sa défaite, remuait sourdement et s'obstinait à contrarier par une opposition plus incommode que dangereuse les entreprises du pouvoir absolu, des instructions émanées de Colbert prescrivirent à un agent que nous ne connaissons pas d'envoyer au ministre un rapport sur l'état des esprits dans la compagnie et des notes secrètes sur chaque magistrat. On voulait en finir avec ce reste d'agitation séditieuse, avec ce levain de 1648 qui fermentait au fond des cœurs sous les dehors d'une soumission forcée ; on avait décidé d'agir sur les consciences par menace ou corruption et d'y éteindre jusqu'au sentiment de l'ancienne liberté. L'œuvre mystérieuse de l'observateur anonyme a passé du cabinet de Colbert aux

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1880.

manuscrits de la Bibliothèque nationale, où elle forme un recueil intitulé : *Tableau du parlement de Paris.*

A l'exception de quelques chefs, morts dans l'intervalle, l'ardente génération qui avait fait les deux frondes figure presque tout entière au dossier des renseignemens confidentiels ; les noms illustrés par une résistance de parole et d'action y reparaissent avec un signalement accusateur. Broussel n'était plus ; il n'avait guère survécu à la proscription dont il fut frappé en octobre 1652. Mathieu Molé, fatigué de lutter contre les exagérés de tous les partis, était descendu de son siége de premier président l'année suivante ; mais leurs contemporains et leurs émules en courage civil, les Charton, les Blancmesnil, les de Novion, tant d'autres qui avaient donné le branle aux emportemens de l'assemblée des chambres, les harangueurs que la clameur des enquêtes applaudissait, tous ces meneurs éloquens ou intrépides, que Retz a mis en scène, vivaient encore et gardaient leurs convictions, leurs passions, leur influence. Le redoutable personnel de cette magistrature politique avait vieilli, mais n'avait pas changé.

Sous la plume de l'argus ministériel il se divise en plusieurs catégories de suspects. Presque à chaque ligne nous trouvons de ces mots tranchans et décisifs qui marquent un caractère, résument une existence et attachent à un nom la sentence qui le juge : « A esté grand frondeur et s'en ressent toujours ; a esté dans le party des princes ; est opposé aux affaires du roy et s'en fait gloire ; n'a nulle déférence pour la cour ; a esté plusieurs fois proscrit. » Parmi les magistrats stigmatisés d'une note indélébile et d'un souvenir que personne, d'aucun côté, ne consent à effacer, les « grands parleurs » tiennent le premier rang ; l'auteur du rapport abonde en qualificatifs pour les désigner : « Esprit libre, s'explique aysément, a sa cabale dans le palais ; hardi harangueur dans les chambres assemblées, amateur de louanges et de nouveautés ; se pique d'éloquence, a beau débit, aime la dignité du parlement. » En homme qui connaît l'opinion du maître et qui sait le juste prix d'un disgracié, il traite sans façon ces orateurs parlementaires, il s'exprime sur eux sans la moindre rhétorique : « Grand clabaud dans l'assemblée ; fameux braillard ; de plus de bruyt que de fonds, un vray enfant de Paris. » Vient ensuite le petit groupe des vertueux et des sages, qui ne soulève aucune tempête, mais qui a le tort de tenir à son opinion et de rester incorruptible : « Magistrats intègres et de nul intérest, estimés dans la compagnie ; s'opposent presque toujours aux volontés de la cour ; gens de bien et que la cour ne change pas ; nullement touchés du profit et des richesses, peu faciles aux affaires publiques. » Ceux que « la cour change » et qu'une pension convertit, un trait

suffit pour les caractériser : « Bon serviteur du roy; affectionné aux intérêts de Sa Majesté; magistrat aymé de la cour; » mais ces rares amis sont comme noyés dans les opposans de la majorité. Partout l'agent ne voit qu'esprits « hargneux, chagrins, opiniastres et bizarres, censeurs du pouvoir, lui rompant en visière; » voilà de quelles sombres couleurs il peint en 1662 l'assemblée déchue; il semble surpris de ces mauvaises dispositions et de cette humeur « mélancolique; » c'est un satisfait qui reproche aux battus de n'être pas contens.

Revenons aux jours de lutte déclarée et de hardies espérances, à ce même parlement, de dix années plus jeune, qui tenait en échec ce même despotisme et balançait la fortune. Adversaire d'un gouvernement d'intrigue et de mystère, il donnait à la France le spectacle nouveau d'un régime de libre discussion où les plus graves intérêts de l'état se débattaient publiquement, où la parole était l'alliée nécessaire des desseins politiques. On connaît les pamphlétaires et les chroniqueurs de la fronde; on connaît moins les orateurs ou les tribuns qu'elle a inspirés : achevons de les remettre en lumière et développons, d'après nos journaux manuscrits, la série de ces « harangueurs » oubliés qui ont partagé pendant quatre ans la popularité du conseiller Broussel et sa longue disgrâce dans l'histoire.

I.

De 1648 à 1653, l'orateur qui, après Broussel, avait le plus d'autorité sur le peuple et sur le parlement, celui de tous les chefs des deux frondes qui, au Palais, à l'Hôtel-de-Ville, dans les conseils du parti, prodiguait le plus libéralement les ressources d'une parole vive et facile, c'était un prince, un fils de France, Gaston d'Orléans.

Ce prince, que ses adversaires victorieux et ses anciens amis, aigris par leurs déceptions, ont à l'envi maltraité, nous paraît supérieur à l'équivoque réputation qu'on lui a faite. Il avait l'âme généreuse; son caractère, taxé d'irrésolution, était loyal et bienveillant; adoré des Parisiens, que son affabilité séduisait, sincèrement attaché aux libertés traditionnelles de la monarchie, il avait retenu pour son apanage toute une partie aimable et très française de l'héritage d'Henri IV. En pleine guerre civile, il s'était chargé du rôle ingrat de conciliateur, qu'il soutenait du prestige de son nom et de son talent; lorsqu'on observe de près, surtout dans ses dis-

cours, le développement de cette politique condamnée par l'événement, on y découvre plus de suite et d'habileté, plus de grandeur même qu'on ne lui en attribue d'ordinaire, en la jugeant à distance sur le résultat des faits accomplis. Faible, comme on l'a dit, dans l'exécution, le duc d'Orléans excellait dans la délibération. Il agissait par la parole, comme d'autres par l'intrigue ou par l'activité guerrière. Son éloquence avait grand air; elle était, au rapport des contemporains, tout à fait digne d'une si haute naissance : relevée des grâces naturelles d'un débit plein de majesté, elle charmait et dominait les assemblées, elle était une puissance dans l'orageux gouvernement de la fronde. On y admirait un art particulier d'éclairer et d'agrandir les débats, de rendre sensibles tous les aspect d'un sujet, de résumer, en les discutant, les avis contraires, d'entraîner le vote en préparant une solution. Comme son glorieux père, Gaston avait le don de l'à-propos et de la repartie toujours prête; seulement, ce qui, dans Henri IV, éclatait en saillies imprévues, en vivacités originales, se développait et se répandait chez lui sous la forme d'une diction à la fois abondante et mesurée. Ses portraits gravés, qu'on peut voir aux estampes de la Bibliothèque nationale, sont bien l'image parlante de son brillant esprit. Le visage est ovale ; la bouche est fine et petite, le regard intelligent et doux : voilà bien le prince éloquent, l'idole du peuple, l'arbitre des partis, tel que nous le décrivent ses contemporains et que ses discours nous le révèlent.

On trouvera dans les Mémoires de Retz ou de Guy Joly, dans les registres de l'Hôtel de Ville et dans nos journaux manuscrits, l'indication des principales circonstances où le duc d'Orléans a parlé, ainsi que l'analyse et quelques fragmens de ses discours; la plus remarquable de ses harangues inédites fut prononcée, au commencement de la seconde fronde, contre Mazarin. Blâmant avec énergie le fatal ascendant des favoris, fondé sur l'indolence et l'incapacité des rois, il définissait, selon ses idées personnelles, l'étendue des obligations attachées au pouvoir royal, montrant à quelles conditions de vigilance, d'activité et d'humanité celui qui gouverne obtient l'amour des peuples. « Les rois, messieurs, ne sont point assis sur le throsne pour vivre dans les plaisirs de la cour; leur condition les oblige à prendre soin eux-mesmes du gouvernement de leur royaume, à connoistre les nécessités de l'estat, à prendre des sentimens de pères pour leurs sujets et à leur donner aide et protection, comme les peuples donnent au prince la fidélité et le respect. Il n'y a point de loy qui les dispense de cette obligation; s'ils y manquent, ils sont coupables devant Dieu. Il est grand temps de ne plus souffrir de favoris; c'est la corruption de la cour et la

lascheté des courtisans qui élèvent leur pouvoir. Les flatteurs qui assiègent l'oreille des rois, en vue d'accroistre leur fortune, persuadent à ceux-ci qu'il est convenable à leur grandeur d'avoir un principal ministre sur lequel ils se reposent du gouvernement de leur estat en se déchargeant du soin des grandes affaires. Chassons donc une seconde fois cet étranger, puisqu'il est si hardy que de retourner en France malgré vos arrêts. Son ombre seule et sa présence sur la fontière troublent le royaume. Pour moi, je n'ai jamais esté dans les intérêts de Mazarin; j'étois en posture d'obtenir tout ce que j'aurois voulu, si j'avois consenti à son retour : mais, grâce à Dieu, j'ai tout repoussé. Mon seul dessein est d'être bien venu des peuples et du parlement, sans quoy il est impossible que l'autorité du roy soit conservée. Je tiens ces sentimens du défunt roy, mon auguste père, qui n'avoit de satisfaction parfaite que quand il étoit sûr de posséder le cœur de ses peuples, qui est un grand trésor. » Cette allusion à la mémoire d'Henri IV et l'expression de ce louable désir d'imiter un tel père émurent profondément l'assemblée.

Le talent de la parole qui, en temps de révolution, n'est pas inutile même à un prince du sang, manquait au reste des grands seigneurs engagés dans la fronde. Les Beaufort, les Bouillon, les d'Elbeuf, les Condé et les Conti en étaient absolument dépourvus. Retz a dit de Beaufort, je crois, « qu'il causoit comme une linotte en particulier et qu'il étoit muet comme un poisson en public. » Esprit lourd et court, trivial comme les rues de Paris, il assaisonnait ses conversations de mots empruntés au vocabulaire du peuple : ce roi des Halles, aux longs cheveux blonds, aux traits épais, parlait la langue de ses sujets. Condé et son frère Conti, dans l'assemblée des chambres, jouaient le personnage d'interrupteurs. Incapables de parler et de se taire, ils coupaient la parole d'un ton sec et brusque à tout avis qui choquait leur opinion; les comptes rendus sont remplis de scènes tumultueuses provoquées par leur insolence. Le vainqueur de Lens et de Rocroi, visiblement déplacé sur ce nouveau champ de bataille où il se présentait « tout botté et éperonné, » au grand scandale des robes longues, jetait autour de lui des regards de colère et de dédain; quand son tour venait d'opiner, il disait avec hauteur : « Voilà mon sentiment; le suivra qui voudra. » Le président Violle, de la quatrième des enquêtes, harangueur vigoureux, ayant un jour maltraité la régente et ses ministres, Condé l'arrêta d'une voix fière et émue : « Prenez garde, monsieur, à ce que vous dites; il ne vous appartient pas de discourir sur des matières de cette importance. » Sans se déconcerter, le président répondit : « Je suis obligé, monseigneur, par le devoir

de ma charge, de dire en cette place tout ce qui regarde le service du roi; j'estime en conscience que, pour remédier aux désordres publics il faut aller à la racine du mal et détruire les effets en s'attaquant à la cause. » Condé voulait répliquer; un murmure s'élevant de tous les côtés de la salle couvrit sa voix.

Retz a vivement décrit l'étrange puissance des discours du premier président Mathieu Molé. « Cet homme, dit-il, avoit une sorte d'éloquence qui lui étoit particulière; il ne connoissoit point d'interjection; il n'étoit pas congru dans sa langue; mais il parloit avec une force qui suppléoit à tout cela, et il étoit naturellement si hardi qu'il ne parloit jamais si bien que dans le péril. » Mathieu Molé avait soixante-trois ans en 1648. Sa haute taille, son front large et sévère, les cheveux flottans qui encadraient sa mâle figure, une longue barbe en éventail, tout en lui imprimait le respect. La majesté des temps héroïques du parlement semblait revivre en sa personne. Dominant l'assemblée de son visage impassible, il apaisait le tumulte des chambres réunies par le seul aspect de cette tranquille assurance qu'aucun bruit, aucune clameur ne déconcertait. Quand la rumeur devenait tempête, il prononçait d'une voix forte et vibrante ce simple rappel à la règle : « Patience, messieurs! Allons d'ordre! » Puis il prenait de la main sa longue barbe, ce qui était chez lui l'unique signe de colère et d'émotion. Les trente-quatre portraits gravés que nous connaissons de ce personnage expriment tous, quelle qu'en soit la dimension et la date, l'énergique sérénité de son âme intrépide. Sur l'un d'eux se lit cet exergue qui résume son histoire : *Il ne change jamais de cœur ni de visage.*

Dans ce cœur immuable il y avait un sentiment profond qui le possédait tout entier et d'où sortait, par de soudains éclats, sa rude éloquence. Libre envers les partis, dévoué sans réserve au bien de l'état et à la dignité du parlement, Mathieu Molé réprouvait tout ensemble la violence des passions frondeuses et les représailles imprudentes de la cour; gardien des droits de sa compagnie, il entendait rester le défenseur non moins résolu de l'autorité nécessaire de la couronne; c'étaient là pour lui deux causes également sacrées qu'il voulait rapprocher et non désunir. Sa loyauté, prête à tenir tous ses engagemens, à remplir tout son devoir, se sentait capable de concilier ces deux fidélités et de leur donner satisfaction. Dans la confusion croissante des intérêts en lutte et des ambitions égoïstes, qui bientôt échappaient à la direction du parlement, le danger de l'invasion étrangère et de la guerre civile, trop oublié ou trop désiré par les factions, le préoccupait avant tout; il avait l'œil fixé sur cet écueil où la commune folie poussait l'état, et dès que la crise s'aggravait, dès que le mouvement, qu'on ne maîtrisait

plus, menaçait de s'emporter jusqu'à ces redoutables extrémités, il n'hésitait pas à intervenir; il se jetait, de toute l'ardeur de ses sentimens longtemps contenus, dans la mêlée des opinions. En 1651, à la veille de la prise d'armes des princes, Mathieu Molé fit en plein parlement une tentative suprême pour rompre ce coupable dessein, pour retenir les bras impatiens de tirer l'épée; il adjura les partis d'avoir pitié du royaume, de ne pas le livrer de leurs propres mains, déchiré et sanglant, aux Allemands et aux Espagnols : « Au nom du ciel, messieurs, repoussez ces voies extrêmes, détournez de nos têtes ces malheurs; songez au salut et au repos de la France! » S'arrêtant tout à coup au milieu de ce discours pathétique, il parut, dit un historien, comme un homme saisi de douleur, les yeux remplis de larmes, ayant peine à trouver ce qu'il voulait dire, puis il finit par ces mots : « Je vous en prie, messieurs, ne perdez pas l'état; vous avez toujours aimé le roi! » Voilà un de ces traits imprévus, une de ces inspirations de l'éloquence du cœur que Retz admirait dans Mathieu Molé.

Les discours que ce grand citoyen a prononcés devant la régente, au nom du parlement, et que ses mémoires ont conservés, sont d'une expression trop mesurée pour nous reproduire l'empreinte et l'image d'un esprit puissant, mais inégal, qui devait tout à la force momentanée de l'émotion; pourtant, au mois d'août 1648, lorsqu'à la tête de sa compagnie, à travers les barricades, sous le feu des menaces et des injures de Paris soulevé, il vint au Palais-Royal réclamer la liberté de Broussel et donner assaut à l'entêtement d'Anne d'Autriche, la violence des événemens affranchit sa sincérité des contraintes ordinaires; il osa, pour sauver le trône, mettre dans ses paroles toute son énergie. « Il y va maintenant de tout, madame, et nous trahirions nos charges et notre devoir si nous n'insistions pas pour obtenir ce que le peuple demande. Le danger est si public qu'il ne peut être célé. La foule est en armes; les barricades sont dressées par les rues, avec l'intention déclarée de ne pas les rompre et de ne pas quitter les armes sans la liberté de M. de Broussel : ce n'est là que le commencement; le mal peut croître à tel degré que l'autorité royale y périra. Pour quelle cause a-t-on ordonné l'emprisonnement de deux membres du parlement, sinon parce qu'ils avoient avec liberté dit leur suffrage? Si cette liberté est ôtée, le parlement perd son nom, toutes les lois sont violées, la sécurité de l'état est perdue. Que Votre Majesté n'étouffe pas la voix publique; que les plaintes des peuples affligés puissent toujours monter jusqu'à vous, de peur que, perdant toute espérance, ils ne cherchent des moyens contraires à l'ordre de la monarchie. Pensez où le désespoir pourra les porter, si, à notre retour, nous

n'avons qu'un refus à leur annoncer! Une fois déchaînés dans la ville, ils feront ce qui leur plaira, ils forceront les maisons qu'ils voudront piller, ils ruineront et détruiront ce qui paraît le plus assuré. Qui pourra, madame, en ces voies de fait, garantir ce palais et vos personnes? Tout peut être tenté par un peuple en fureur. Le refus de cette grâce demandée avec tant d'instances sera la ruine certaine de votre autorité. »

Pendant le siège de Paris, en février 1649, les chefs militaires de la fronde, repoussant tout accommodement avec la cour, proposèrent de recevoir au parlement l'envoyé de l'archiduc Léopold, qui apportait une lettre du roi d'Espagne et une offre de médiation. Au seul nom de cet émissaire espagnol, tous les conseillers que la passion du moment n'égarait pas, tous ceux qui demeuraient fidèles aux souvenirs patriotiques de 1593, se sentirent blessés dans leur orgueil de Français et dans leur honneur de magistrats. Un président à mortier de la grand'chambre, M. de Mesmes, se tournant vers le prince de Conti, qui insistait pour l'audience, lui lança cette apostrophe que Retz a rapportée : « Est-il possible, monsieur, qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lys à un député du plus cruel ennemi des fleurs de lys! » Mathieu Molé prit la parole, « avec plus d'émotion qu'à l'ordinaire, » et soutint la résistance par un discours dont Retz n'a rien dit, mais dont un fragment est cité par notre journal manuscrit. « Quelle confiance peut donc nous inspirer notre mortel ennemi le roi d'Espagne? Pensons-nous que son dessein soit la pacification du royaume, et que de prince usurpateur de toute l'Europe il devienne si charitable que de nous tirer et de nous sauver de nos divisions? Non, messieurs; il veut nous y précipiter plus avant, si notre prudence n'évite le piège qu'il nous prépare. Que dira la postérité lorsqu'elle verra dans nos registres que le parlement a refusé d'ouvrir les lettres de M. le duc d'Orléans, de la reine mère et les a renvoyées toutes fermées au roy, et qu'il a reçu celles de l'archiduc Léopold? Que dira-t-elle lorsqu'elle verra que le parlement n'a point voulu entendre l'envoyé d'un frère de son roy, d'un prince du sang, d'une régente de France, de la mère de son roy, et qu'il entend aujourd'huy l'envoyé de l'ennemi de l'état, déclaré tel dans la compagnie! Lorsqu'elle verra qu'en deux jours un hérault du roy, une personne publique qui se fait passage partout, non-seulement n'a pas esté entendu dans le parlement, mais a esté repoussé de la capitale du royaume, et qu'un envoyé de l'archiduc, d'un ennemi acharné de la France, sans aucune marque de personne publique et avouée, a non-seulement esté reçu dans Paris, mais encore entendu dans le parlement,

et accueilli comme un porteur de bonnes nouvelles! » — Un autre orateur, l'un des plus habiles de l'assemblée, revenant à la charge et reprenant ces raisons, les développa dans un puissant discours que notre journal et d'Ormesson, à défaut de Retz, ont en partie reproduit. C'était ce président de Mesmes, déjà cité pour l'exclamation dont il avait accablé un prince du sang, oublieux de sa naissance et traître à son devoir. Il partagea avec Mathieu Molé l'honneur de cette journée.

Magistrat savant et intègre, esprit délié, caractère timide, M. de Mesmes passait pour un « Mazarin, » et penchait, en effet, vers le parti de la cour. Ce n'est pas qu'il eût déserté la cause commune, ni qu'il fît bon marché des droits du parlement. Dans une occasion récente, apprenant l'exil de plusieurs magistrats, il s'était écrié en pleine assemblée : « Il est temps, messieurs, puisque nous voyons nos robes déchirées et que les chemins sont remplis d'officiers chargés de chaînes et de fers, qu'on nous présente à nous-mêmes aujourd'huy pour nous intimider, oui, il est temps que nous délibérions avec vigueur et que nous cherchions tous les moyens d'empescher le cours de ces violences et d'assurer nostre liberté aussy bien que nos fortunes particulières; » mais il était de ces hommes qui n'aiment que le commencement des troubles et qui reculent devant les conséquences qu'ils n'ont pas su prévoir. La guerre et la sédition lui avaient gâté la fronde; il en voulait au parlement de s'être donné des alliés si compromettans. Fort écouté dans les discussions des chambres réunies, surtout quand il débrouillait, avec une compétence sans pareille, l'obscurité des questions de droit public, son crédit, cependant, n'égalait pas son talent : il était rare que l'avis qu'il ouvrait ou qu'il soutenait prévalût. Jamais ce harangueur disert ne fut mieux inspiré et ne toucha d'aussi près à l'éloquence que le jour où il combattit l'admission de l'envoyé espagnol. Il fit merveilles, » selon d'Ormesson, qui entendit son discours, et dont le témoignage est confirmé par l'opinion et par les citations de notre journal. « Cette discussion, messieurs, est une crise de l'état, et marque l'un des plus importans momens de la monarchie; le salut de la France en dépend. Vous me pardonnerez si mon discours heurte l'avis du plus grand nombre, et s'il est mal poly; je n'ai été informé qu'en entrant de l'affaire en délibération... Supposons, je le veux bien, que le dessein du roy d'Espagne ne soit pas de jeter de l'huile sur le feu qui s'allume en France pour nourrir la guerre et la rendre irréconciliable; supposons que sa proposition soit bonne et son intention sincère; pouvons-nous donc sans crime traiter avec l'ennemy déclaré du roy? » — A ce mot *traiter*, un murmure l'interrompit; plusieurs voix

s'écrièrent qu'on ne voulait pas aller si loin. « Je ne crois pas avoir failli, messieurs, reprit l'orateur, car n'est-ce pas traiter que d'entendre et d'écouter les propositions faites par l'ennemy? Mais le parlement peut-il recevoir une proposition de paix, puisque, cette paix, il ne peut pas la conclure? A-t-il connoissance des affaires d'état, des intérests des princes alliés? A-t-il correspondance avec eux? Peut-il rendre les places, ordonner aux gouverneurs d'en sortir, et obliger les alliés à exécuter ce qu'il aura arresté? Ainsy, ne pouvant traiter, comment vouloir en entendre la proposition? Si nous recevons cet envoyé, n'est-ce pas blesser la haute réputation de fidélité qui a toujours distingué cette compagnie? Serait-il dit que ce parlement, qui a remis la couronne sur la teste de son prince légitime, quoyque de religion différente et alors ennemy de l'église, que ce mesme parlement aujourd'huy donne, en faveur de celuy qui nous fait la guerre, un coup tel à l'autorité royale qu'il ébranle la couronne de son roy mineur et innocent! Faisons, messieurs, un généreux effort pour ne pas démentir les grands services rendus par nos prédécesseurs à l'état et à la monarchie. » La passion l'emporta sur la raison et le patriotisme. A la majorité de 117 suffrages contre 72, l'avis de Broussel, favorable à l'envoyé espagnol, fut adopté.

Dans toute assemblée, à côté des orateurs dominans et dirigeans, qui frappent les coups décisifs, il y a les seconds rôles, les utilités de la scène politique, ceux qui préparent ou soutiennent l'action des chefs et vulgarisent leurs idées en les répétant. Parfois l'exemple les anime et d'heureux élans les mettent de pair avec leurs modèles. Ces talens de moindre célébrité n'ont pas manqué au parlement de 1648 : pour les connaître, il suffit de consulter les listes de proscription; la vengeance de la cour a pris soin de les désigner à l'histoire. Parmi les opposans arrêtés avec Broussel, le 26 août, était le président de la première chambre des enquêtes, Blancmesnil, que l'agent de Colbert, dans ses notes, qualifie de « personnage mélancolique, extravagant et bizarre. » Il expiait le crime d'avoir le premier dénoncé le cardinal Mazarin comme le grand coupable à punir, comme l'ennemi à renverser. « Allons, messieurs, à la source du mal. Tout ce que nous souffrons vient du cardinal Mazarin. Il est étranger, il n'aime pas la France, et que lui importe de tout perdre pourvu qu'il comble ses créatures? Ma conscience me dit que c'est là qu'il faut porter le remède. Nous ne respirons plus un air français, mais bien un air italien. » Le 22 juin, dans un beau mouvement d'indignation, rappelant les souvenirs sanglans du despotisme de Richelieu, il avait exhorté la compagnie à braver le retour de cette terreur et à relever la tête

sous la menace d'un maître nouveau : « Il est temps, messieurs, de faire revivre les nobles exemples de ceux qui nous ont précédés, malgré les violences passées et les sinistres événemens dont il semble que notre fermeté ait été ébranlée. Sacrifions-nous pour le salut d'un peuple réduit au désespoir. »

Ces fiers accens trouvaient de l'écho sous les voûtes de la salle de Saint-Louis. Une ardeur de colère et de haine contre le pouvoir absolu avait gagné tout le monde et formait comme une atmosphère fiévreuse qui enveloppait l'assemblée: on s'enivrait de l'applaudissement public, on s'exaltait à la pensée de souffrir pour la liberté du parlement et la délivrance du peuple. De cette fermentation partaient des mots passionnés, presque tragiques. « Honte à nous! disait le président Violle, de la quatrième des enquêtes; nos biens ont passé aux mains d'autrui; notre maison est la propriété de l'étranger; *opprobrium nostrum possessio nostra ad extraneos, domus nostra ad alienos.* Plus que jamais la compagnie a besoin de vigueur et de constance; nous sommes destinés à vivre en des temps où il faut affermir son âme par des exemples héroïques : *in his temporibus nati sumus in quibus necesse est firmare animum potentibus exemplis.* » — « Ne nous y trompons pas, messieurs, ajoutait un conseiller de grand'chambre, Deslandes-Payen, nous sommes engagés dans une guerre sans merci; et si l'on vient à demander des têtes, je sais bien que la mienne ne sera pas oubliée. » Sur tous les bancs éclatait comme une émeute d'opinions, de maximes, de citations contre la « tyrannie. » Les jeunes et les vieux, les requêtes et la grand'chambre rivalisaient d'indépendance et se confondaient dans une commune résolution d'opposer la loi et le parlement à l'arbitraire de cour, à la licence des favoris. *Ce sont des républicains,* disait Anne d'Autriche.

Le conseiller Pithou, « homme de lettres et beau parleur, » — selon les notes secrètes, — citait ces vers de Pibrac, où respire le libre esprit du XVIe siècle :

> Je hais ces mots de puissance absolue,
> De plein pouvoir, de propre mouvement...

Le maître des requêtes, Tiersant, dans un discours « fort poly et estudié d'une assez belle manière, » lançait au gouvernement, comme trait de la fin, cette sentence d'Horace : « La force aveugle succombe, accablée sous ses propres excès : *Vis consilii expers mole ruit sua.* » Le conseiller Machaut accusait les cardinaux de teindre leur pourpre dans le sang des peuples : « Il est certain, messieurs,

que les brouilleries et les violences sont les voies dont on se sert pour arriver au chapeau, et c'est ce qui fait tous les mouvemens de l'état. L'éclat de cette pourpre fait couler des ruisseaux de sang, de sorte que l'on peut dire : *Purpura dignitatis, instrumentum crudelitatis.* Le temps est venu ou de rétablir la tyrannie, ou de chasser le tyran; *iterum delenda Carthago.* » Appuyant cet avis, et luttant d'énergie avec ces poignantes expressions, le président de Novion, de la grand'chambre, déclarait que la toute-puissance de Mazarin était un outrage pour la France : « Je rougis, messieurs, de me sentir maîtrisé par un étranger que la fortune a mis au-dessus de sa roue. La France est-elle donc si stérile en grands hommes qu'il soit nécessaire d'appeler des inconnus de pareille étoffe, qui n'ont pour confidens que des gens qui méritent la corde? » Un autre proscrit du 26 août, un frondeur intraitable, grand ami de Broussel, le président Charton, des requêtes du palais, faisait le procès aux salariés du ministère, aux conseillers qui vendaient leurs suffrages pour une pension de la cour. « De quel front pouvons-nous accepter cet argent? N'est-ce pas livrer notre conscience et battre monnaie avec nos votes? » Lorsqu'on discuta l'admission de l'envoyé du roi d'Espagne, il combattit les scrupules patriotiques de l'assemblée en opposant à la haine du nom espagnol l'odieux du nom italien de Mazarin : « Nous avons deux ennemis, l'un déclaré, l'autre couvert; l'un Espagnol, l'autre Italien; l'un hautain et superbe, l'autre fin, dissimulé et fourbe; défions-nous, messieurs, du cardinal Mazarin plus que de l'archiduc. » Voici le portrait de ce président, tracé dix ans après, par l'agent de Colbert : « Esprit inquiet, turbulent, qui se pique de capacité et de justice, qui veut de grandes déférences et de grands honneurs. Il a esté grand frondeur et conserve sa brigue dans le parlement. » Le président Violle est ainsi noté dans le même rapport confidentiel: « Esprit actif, entreprenant, fougueux, vindicatif, l'un des chefs de la fronde; s'exprime bien, a de la fermeté dans ses résolutions et a tout donné à sa haute ambition. »

Telle était la violence des sentimens de l'assemblée qu'elle entraînait jusqu'aux gens du roi, avocats d'office et défenseurs attitrés du ministère. Un tribun n'aurait pas désavoué l'audace inusitée de leur langage. Dans un lit de justice tenu en 1648, Omer Talon, orateur emphatique et solennel, osa dire en face à la régente, devant la cour frappée de stupeur, que son gouvernement, oppresseur des peuples, était bien plus fait pour des barbares que pour des Français. « Vous estes, sire, notre souverain seigneur; vostre puissance vient d'en haut; mais il importe à vostre gloire que nous soyons des hommes libres et non des esclaves. La plupart des souverains

exercent des puissances bornées et raccourcies; ceux qui usent d'autorité despotique commandent dans des pays ruinés et déserts, ou à des Lappons qui n'ont rien d'homme que le visage. Roi des Francs, vous avez le commandement sur des hommes de cœur, sur des âmes libres et non pas sur des forçats qui obéissent par contrainte en maudissant tous les jours l'autorité qu'ils sont obligés de respecter. Il y a dix ans que la campagne est désolée; les paysans sont réduits à coucher sur la paille, leurs meubles vendus pour le payement des impositions qui les accablent. Pour entretenir le luxe de Paris, des millions d'êtres innocens vivent d'un pain de son et d'avoine; ces malheureux ne possèdent en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu estre vendues à l'encan. Faites, s'il vous plaît, madame, quelque sorte de réflexion sur cette misère publique dans la retraite de vostre cœur et dans la solitude de vostre oratoire. Faites, sire, que les noms d'amitié, de bienveillance, d'humanité et de tendresse se puissent accorder avec la grandeur et la pourpre de l'empire, et, méprisant les dépenses superflues, triomphez plutôt du luxe de votre siècle que de la patience, de la misère et des larmes de vos sujets. » Voilà ce qu'inspirait ou imposait à un orateur officiel, à un avocat général, le ton hardi et résolu des discours et des opinions de l'assemblée.

Sur la seconde fronde, dite fronde des princes, il existe à la Bibliothèque nationale un journal manuscrit auquel nous avons déjà fait plusieurs emprunts, mais qui n'a pas l'intérêt du journal de 1648, conservé aux Archives et si fréquemment cité dans cette histoire de l'éloquence parlementaire. Les discours y sont plus rares et plus brefs; l'analyse des séances y est plus négligée. D'ailleurs, l'esprit de l'assemblée a changé; le doute et la fatigue remplacent l'ancienne ardeur à mesure qu'on approche du dénoûment. Rien ne montre mieux la différence caractéristique des deux périodes de la fronde que l'examen comparé des réunions du parlement dans ces deux journaux. Poussée en tous sens par les intrigues et l'ambition d'alliés sans scrupules, la grave compagnie craint d'être à la fois dupe et complice : elle se sent mal à l'aise, engagée dans une situation fausse et sur un terrain qui n'est pas le sien. Les plus éloquens se taisent, la majorité s'impatiente et s'aigrit; les partisans de la cour relèvent la tête, et les frondeurs qui tiennent bon, ceux qui continuent à penser et à parler comme en 1648, s'étonnent d'être accueillis à leur tour par des interruptions et des murmures. Leur langage emporté n'est plus pour l'assemblée qu'une rhétorique hors de saison. Pendant la première fronde, un orateur avait proposé de raser la Bastille. Sa motion ne fut pas soutenue; on crut faire assez en donnant pour gouverneur à l'impopulaire

forteresse le plus populaire des conseillers, Broussel. A la fin de la guerre, quand la défaite parut certaine, quelqu'un regretta tout haut qu'on eût écarté l'idée primitive : « Il se fit un grand tumulte, dit le *Journal manuscrit;* chacun se reprochait de n'avoir pas voté cette destruction dès le commencement des troubles. » Sage, mais tardif regret! La fronde, en expirant, semblait léguer aux insurrections futures sa pensée et son repentir; c'est le trait d'union entre 1648 et 1789.

II.

Franchissons ce règne de soixante années, dont l'accablante grandeur sépare les derniers mouvemens de la liberté du XVIIe siècle et les premières audaces du siècle suivant. Vers 1730, lorsque l'ivresse de la régence s'est dissipée, et qu'au sortir de la confuse réaction, provoquée par une longue servitude, l'état vrai de la nation nous apparaît, un fait important frappe nos regards et nous indique l'esprit des temps qui vont s'ouvrir : nous constatons l'existence d'une double opposition, formée de la ligue des croyances persécutées et des libertés parlementaires rétablies de la veille, mais déjà mises en péril. L'opinion janséniste, à cette date, est maîtresse de Paris, comme la fronde l'était en 1648; si elle ne dresse pas de barricades, elle soulève au fond des cœurs une révolte invincible à la force. Ses points d'appui et de résistance organisée, ses foyers d'active propagande sont partout; elle a sa presse clandestine, ses pamphlétaires sacrés ou séculiers, ses apôtres en chaire et ses tribuns au parlement; son influence rayonne et s'étend sur toutes les classes du tiers-état et gagne jusqu'au peuple : la rumeur de ses récriminations et de ses colères agite les églises, les collèges, les couvens, les mansardes et les salons, les tribunaux, les cafés et les boutiques. Cette fronde mondaine et dévote, fusion de deux esprits réfractaires, dont l'un est nourri dans le cloître et l'autre vieilli dans le greffe, cette insurrection, dirigée contre Rome et contre Versailles, rallie à son mot d'ordre les insoumis du dogme et les mécontens de la politique; elle déploie un drapeau sur lequel est inscrite une devise de combat : « La nation assemblée est au-dessus des rois, comme l'église, en concile universel, est au-dessus du pape. » Ainsi se crée et se prépare, sous l'action mixte du jansénisme et du parlement, le milieu révolutionnaire, l'atmosphère inflammatoire où la philosophie, un peu plus tard, se propagera avec la rapidité d'un incendie; ainsi s'allument des passions qui ne

s'éteindront plus, et que d'autres novateurs, plus hardis et plus libres, armeront de principes absolus et d'ambitions illimitées.

Les orateurs du jansénisme parlementaire, dont nous possédons les discours, appartiennent à la première moitié du siècle, à la génération à demi émancipée, qui commence la lutte sans avoir le temps de la pousser jusqu'aux violences de la fin. On ne trouvera pas en eux l'âpreté de haine agressive, l'audace fougueuse qui éclate dans leurs successeurs, exaltés par trente années d'opposition. Mais s'ils n'ont pas l'emportement fanatique et les passions extrêmes de leur parti, ils ont, ce qui vaut mieux, les vertus qui honorent leur cause et qui justifient sa popularité, je veux dire le courage du sacrifice que le devoir commande, un profond sentiment des droits de la conscience, avec la ferme volonté de tout risquer, même la vie, pour les défendre. Soutenue par eux, illustrée par leur talent, cette cause, où tant d'élémens disparates venaient se combiner, prend à nos yeux ses plus nobles aspects et nous montre ce qu'elle contenait de dignité morale et de grandeur. Quand on exhume de l'oubli les noms jadis célèbres de ces votans inflexibles que n'intimidaient ni les lettres de cachet ni les séances royales; quand on essaie de leur rendre aujourd'hui un peu de cette gloire passagère que l'éloquence leur avait donnée, ce qu'on aperçoit d'abord, en consultant leurs biographes, en lisant leurs discours, ce qui nous gagne à première vue, c'est un caractère de probité, de simplicité, de désintéressement empreint dans leurs actions et dans leur langage. On nous les dépeint comme d'éminens magistrats, « d'une impartialité redoutable aux solliciteurs, » comme de fervens chrétiens, bienfaiteurs du peuple, vrais modèles de zèle évangélique, qui distribuaient aux pauvres le produit de leur charge, qui employaient les loisirs de leur profession à visiter les prisonniers et les malades, et ne vivaient que pour la justice, la prière et la charité. Représentans politiques d'une doctrine condamnée, ils pourraient en être les saints; la plupart ont compté parmi ses martyrs.

L'ancien Paris, si favorable aux fortes vocations, au travail de la pensée énergiquement concentrée sur elle-même, abritait dans ses noirs quartiers agglomérés, dans le réseau paisible de ses rues étroites, bon nombre de ces existences austères, qui se développaient selon la ligne rigide du devoir, — existences uniformes, bornées dans leurs affections, leurs idées et leurs désirs, mais heureuses de cette simplicité, contentes de cet horizon, retrempées et rafraîchies par le sentiment du bien accompli, animées et comme illuminées à l'intérieur par la flamme d'une croyance qui était tout pour l'homme et lui tenait lieu de tout, qui remplissait la capacité

de son cœur et de son esprit, réglait sa destinée, faisait son bonheur et sa peine, et, du fond de cette solitude, ouvrait à son regard l'infini des hautes perspectives et de l'espoir éclatant. Aussi, quand une atteinte grave était portée à cette chère croyance, à cette unique passion, quand la fibre intime et délicate était touchée, quelle émotion dans la parole! comme la plainte de ces âmes blessées attestait leur trouble et leur souffrance!

Dans ces étranges opposans il n'y a nulle place pour les vues ambitieuses et les arrière-pensées qui, chez les hommes de parti, se mêlent plus ou moins aux inspirations du patriotisme et de la liberté; ils n'espèrent ni le pouvoir, ni l'argent, ni les honneurs; le monde est absolument fermé pour eux de ce côté-là. « Que voulons-nous? disait l'un d'eux au parlement, avec une touchante sincérité; nous demandons qu'on nous permette de vivre en gens de bien et de mourir en paix, de vivre fidèles au service du roi, à la patrie, à nos devoirs, à nos saintes libertés, ces ancres sacrées qui sont la sûreté du vaisseau, et après avoir mené une vie dure, laborieuse, ingrate, de mourir entre les bras d'une personne de confiance, qui nous assiste et nous console dans nos derniers momens. » Beaucoup sont âgés, quelques-uns sont infirmes; ils savent qu'en un jour de colère, un ordre d'exil peut les punir de leurs discours indépendans et qu'un exempt viendra les enlever à leur famille, les conduire sous escorte de police, comme des criminels, aux extrémités du royaume, les disperser dans des prisons d'état, « les uns sur la cime des montagnes, les autres dans des cloaques, celui-ci sur le bord de la mer, celui-là parmi les neiges et les frimas. » A la menace d'un péril certain, ils répondent par cette déclaration : « La crainte des suites fâcheuses de la fermeté n'est point une raison pour trahir son devoir. Chaque état est une milice qui a ses dangers et ses écueils. La guerre a les siens, l'église a les siens, et ce n'est que par le martyre qu'elle s'est établie. La magistrature a aussi les siens, dont le plus grand est de déplaire au prince. Mais cette crainte doit-elle affaiblir un magistrat qui comprend toute l'étendue de ses obligations et ce que l'honneur de sa place, le bien de l'état et la religion exigen de son ministère? »

L'opposition parlementaire avait alors pour chef un conseiller-clerc de la grand'chambre, doyen de la compagnie, énergique et spirituel vieillard, à la parole chaleureuse : c'était l'abbé Pucelle, fils d'un avocat du barreau parisien et neveu, par sa mère, du maréchal de Catinat. Il ne nous est plus guère connu aujourd'hui que par le refrain d'une chanson de Maurepas, et cependant la renommée de ses discours, attestée par tous les mémoires contem-

porains, a duré vingt ans. La famille des Catinat, — cette famille d'indépendans et de sages repoussés par la cour, adoptés par la ville, — se partageait entre la robe et l'épée; nous lisons, dans le rapport adressé à Colbert et plusieurs fois cité par nous, cette note: « Catinat, homme d'honneur, très capable, a grande probité et grande créance en la chambre et grande déférence aux sentimens de Pucelle son gendre. » Ce Catinat est le père du maréchal et le grand-père de notre abbé. Au moment où le vainqueur de la Marsaille et de Staffarde, moins heureux contre le prince Eugène en 1701, quittait le commandement et s'ensevelissait dans sa disgrâce, son neveu, qui avait autrefois servi sous lui deux ou trois ans, comme volontaire, avant de se faire d'église et magistrat, déclarait la guerre à la bulle *Unigenitus*, dans le parlement : jusqu'à sa mort il soutint la lutte avec une solidité d'incorruptible vertu dont l'illustre soldat philosophe lui avait tracé le modèle. Sous Louis XIV, dans l'affaire du père Jouvency, auteur d'une *Histoire de la compagnie de Jésus*, écrite à Rome et déférée aux tribunaux de Paris, l'abbé Pucelle, nommé rapporteur, qualifia de « doctrine impie et meurtrière » la thèse du jésuite; l'arrêt de la grand'chambre fut néanmoins favorable à l'ouvrage incriminé, et le supérieur de la maison professe vint en remercier le rapporteur : « C'est à Versailles, mon père, qu'il faut aller porter vos complimens, lui dit l'abbé d'un ton de brusque franchise; pour moi, je serais bien fâché que votre société m'eût obligation en pareille matière. » En 1714, le jour où la fameuse bulle fut enregistrée d'autorité, le frère de l'abbé, qui était d'épée, lui conseilla de ne point aller au palais : il craignait un éclat de zèle janséniste et ses conséquences. « M'auriez-vous approuvé, monsieur, lui répondit le magistrat, si je vous avais engagé à ne point monter à la brèche lorsque vous y fûtes blessé? »

Cet homme était né orateur. Il avait le don de l'improvisation ardente et véhémente. Lorsqu'un sujet digne de sa verve l'échauffait, son âme éclatait dans ses discours par une abondance de sentimens généreux, par des larmes, par des gestes et des expressions pathétiques : cette éloquence, toute d'émotion soudaine et d'inspiration, gardait jusque dans ses mouvemens imprévus une dignité simple, une noblesse de formes, une logique entraînante et concise qui saisissaient l'auditoire. Si la voix de l'orateur, vaincue par l'âge, faiblissait, sur tous les bancs redoublaient l'avidité de l'entendre et l'émulation du silence. Dans la séance du 3 décembre 1731, le premier président, revenu de Marly, signifia l'ordre royal qui interdisait à l'avenir toute discussion religieuse ou politique au parlement. L'abbé Pucelle se leva et, se tournant vers la place où il avait prêté serment lors de son installation

comme magistrat : « Messieurs, dit-il, j'en prends à témoin ce lieu où j'ai juré, devant Dieu et le parlement, fidélité au prince, aux lois du royaume et aux obligations sacrées de la justice; quelque honneur que je ressente de siéger au milieu de vous, je déplore le jour où je suis entré dans cette compagnie. Oui, ma douleur est extrême lorsque, songeant aux engagemens que j'ai pris, je me reconnais incapable de concilier les sermens les plus saints avec l'obéissance nouvelle qu'on nous demande aujourd'hui. Quoi! messieurs, voir de cette place où nous sommes le feu s'allumer de toutes parts, gagner le palais et le trône de nos rois, et ne pouvoir agir contre les incendiaires, mais même ne pouvoir être écoutés sur les moyens de l'éteindre! Voir au pied de ce tribunal des communautés dispersées, des particuliers dépouillés, des vivans, des mourans réclamer la protection des lois dont nous sommes les dépositaires, et ne pouvoir leur tendre la main pour les secourir! Nous voir par là inutiles au service du roi, à celui de l'état, déshonorés, dégradés, anéantis, car c'est ôter l'être à une compagnie que de lui défendre de délibérer, c'est séparer l'âme du corps, c'est la forcer à trahir ses obligations. Les ministres nous promettent la paix et nous convient à l'observer : mais qu'est-ce donc que cette paix toujours annoncée et dont on s'éloigne plus que jamais au moment où on nous la promet? Qu'est-il arrivé à ceux qu'on a proscrits, dépouillés, persécutés? A peine ces malheureux ont-ils trouvé des défenseurs qu'aussitôt leurs avocats sont traités de criminels de lèse-majesté, d'hérétiques et de schismatiques. Et nous-mêmes, messieurs, avons-nous un jour réuni dans un arrêt les maximes fondamentales de l'état, aussitôt le conseil du roi nous en fait un crime imaginaire; on nous juge, on nous condamne sans nous entendre; si nous faisons des efforts pour être entendus, on nous interdit, la menace à la bouche, de délibérer. Quelle paix, après cela, veut-on nous laisser entrevoir, sinon celle qu'on n'ose nommer? Peut-être trouverez-vous que je parle avec trop de vivacité; mais mon cœur est plein des malheurs de l'état, et si quelque mouvement de crainte ou de complaisance m'avoit affaibli un seul instant sur ce que je crois être mon devoir, je sortirois d'ici avec un remords cruel dans l'âme, qui me rongeroit et troubleroit mon repos jusqu'à mon dernier jour. »

Recueillis par des auditeurs enthousiastes, ces discours se répandaient dans Paris dès le lendemain et s'expédiaient jusqu'au fond des provinces. Les *Nouvelles ecclésiastiques,* feuille clandestine, insaisissable à la police, en imprimaient de longs fragmens; par une par voie mystérieuse, ils arrivaient en tous pays aux affidés du parti. « J'ai lu vos derniers discours, écrivait en 1737 l'évêque de

Montpellier, Colbert, à l'abbé Pucelle; il y a là de quoi vous immortaliser. Les années ne diminuent rien ni de votre esprit, ni de votre courage. Vivez, monsieur, pour le bien de votre patrie, pour la consolation de l'église et de vos amis. » Dans son désert de la Chaise-Dieu, l'évêque exilé et dépossédé de Senez, Soanen, n'était pas moins ardent à applaudir le grand orateur : « Les intérêts de Dieu et de l'état demanderoient, monsieur, que vous fussiez immortel; quel deuil dans l'église lorsque votre bouche sera fermée pour sa défense ! » Paris, qui a toujours aimé le talent et la sincérité, lui faisait des ovations. Dès que la foule l'apercevait aux abords du palais ou dans la salle des Pas-Perdus, « on claquoit des mains, dit Barbier, on poussoit des cris d'applaudissement, en sorte qu'il se cachoit le visage par modestie. » Un jour, le maréchal de Villars vint au parlement en grand appareil tout exprès, disait-il, « pour voir et entendre le célèbre abbé Pucelle. » Les douze portraits gravés de cet abbé qui sont dans la collection des estampes ne démentent pas l'idée que les récits contemporains et la lecture de ses discours nous donnent de sa puissance oratoire. Le front est large, la figure forte et comme illuminée par l'inspiration; les yeux sont vifs et perçans, la bouche petite, les lèvres fines et serrées; tout dénote la vigueur et respire l'intelligence.

Quand Barbier, d'Argenson, de Luynes, Narbonne, tous ceux qui dans leurs lettres ou leurs chroniques décrivent, au jour le jour, les entraînemens et la changeante humeur de l'esprit du siècle, viennent nous dire, à propos de ces questions débattues au parlement : « Le gros de Paris en est entêté, les plus honnêtes gens en sont occupés au point de ne pas dormir; les femmes, femmelettes et jusqu'aux femmes de chambre s'y feraient hacher; » combien leur témoignage, si digne de foi, n'est-il pas fortifié par le spectacle même de ces débats, par la parole des orateurs qui retracent les désordres d'une situation troublée? N'est-ce pas là un supplément d'informations aussi utile qu'intéressant à consulter? « Depuis qu'elle a été reçue en France, cette bulle funeste, disait en 1731 l'abbé Pucelle, une enceinte de maux nous environne de toutes parts; toutes les sources du bien sont fermées, toutes les écoles corrompues : qu'est devenue la Sorbonne, d'où l'on a exclu cent docteurs les plus savans et les plus attachés aux maximes du royaume? Qu'est devenue la célèbre maison de Sainte-Barbe, qui a fourni tant de sujets d'élite à l'église et à l'état? Elle a été détruite avec l'appareil effrayant d'un lieutenant de police escorté de quarante exempts. On s'était flatté de l'espoir que les maximes de la cour de Rome ne pénétreraient point en France. Quelle illusion trompeuse! Ne sait-on donc pas qu'une multitude de moines qui inondent le

royaume y répandent les opinions ultramontaines, et qu'au mépris de vos arrêts, les légendes de la bulle sont insérées dans les bréviaires?.. Le mal croît et s'invétère tous les jours; notre devoir est de tenter les derniers efforts. La Providence a imprimé une sorte d'autorité aux états les plus foibles et les plus impuissans. Les enfans ont l'autorité des larmes; les malheureux et les affligés ont l'autorité des plaintes et des gémissemens. Nous avons, nous, l'autorité de notre place et du devoir qui y est attaché. Nous avons l'autorité d'une fidélité à toute épreuve, même dans les traitemens les plus durs. Nous avons l'autorité du sacrifice de notre fortune et de notre liberté; nous avons enfin l'autorité du vrai; oui, du vrai, messieurs, car il est clair que la bulle est le fléau de l'église et du royaume. Depuis qu'elle a paru, quel bien a-t-elle produit? La foi en est-elle devenue plus pure, les doutes plus éclaircis, l'erreur et la vérité mieux déterminées? A-t-elle purgé l'église des vices qui la déshonorent? Dieu en est-il plus connu, mieux servi, mieux aimé? L'autorité du roi, son indépendance, sa couronne sont-elles plus affermies? Le royaume en est-il plus tranquille? Tous les ordres, tous les corps ne sont-ils pas bouleversés? Au reste, le roi est le maître. Il peut faire sentir comme il lui plaît son pouvoir à une compagnie dont les membres s'honorent d'être ses sujets les plus fidèles et les plus soumis; mais il n'y a pas de traitement qui puisse les obliger à devenir les complices de tant de maux en renonçant à leur devoir le plus essentiel. Je voudrois, en mon particulier, avoir un plus grand sacrifice à faire au roi que celui d'une vie qui touche à sa fin; mais, pénétré de douleur de voir d'un côté le plus beau fleuron de sa couronne se flétrir sur sa tête, et de l'autre la désolation du public, l'impuissance de la compagnie, ma dernière heure me paraîtroit la plus fortunée de mon existence, comme étant celle qui mettroit le sceau éternel à la fidélité que j'ai toujours gardée à mon prince et à ma patrie dans la place que j'ai l'honneur de remplir. »

A cette noble et touchante déclaration, « qui fit pleurer plusieurs de ceux qui l'entendirent, » le premier président, dévoué aux ministres, répondit qu'il avait déjà porté plus d'une fois à Versailles les remontrances dont on voulait le charger encore; qu'en insistant on manquerait de respect au roi. L'orateur se lève de nouveau, et s'adressant au premier président: « Ne craignez rien, monsieur, parlez en notre nom, parlez haut, ne vous lassez pas de parler; *clama, ne cesses;* dites au roi sans ménagemens pour personne ce qui est de son service et de l'intérêt de l'état. Ne savez-vous pas que le roi est environné d'une cohorte qui l'obsède et ne le quitte jamais d'un pas, qui ferme l'accès du trône à la vérité, et, selon

le mot d'un ancien, n'a d'autre souci que de tenir le prince enfermé et dans l'ignorance de toutes choses; *claudentes principem, id agentes ante omnia ne quid sciat?* C'est à nous de forcer ce blocus, cette enceinte de cardinaux et de prélats qui investit le trône; il faut pénétrer jusqu'au roi, nous jeter à ses pieds et placer sous ses regards l'appareil d'une compagnie en qui la douleur, le zèle, les larmes, tout parlera. Il y a deux sortes de respect : l'un vrai et sincère, l'autre faux et simulé; celui-là partant du cœur, celui-ci n'existant que sur les lèvres. Le faux respect peut bien se porter à donner des marques d'une déférence extérieure, et même aveugle, aux volontés du prince; mais ce respect est criminel, car le prince, n'étant point à l'abri de la surprise, peut imposer une loi contraire à son intérêt véritable. Le vrai et loyal respect consiste à se mettre au-devant du poignard qu'on voudroit plonger dans le sein du roi. Ah! plût à Dieu que le roi pût lire dans nos cœurs! Il n'y trouveroit que des sentimens de fidélite, de dévoûment à son service, de tendre amour pour sa personne sacrée, et beaucoup plus, sans doute, que dans tous ceux qui l'environnent. Avec de tels sentimens, pouvons-nous craindre d'être taxés de désobéissance? » — Peu de jours après, un officier des gardes du corps arrêtait l'auteur de ce discours et l'internait pour plusieurs mois dans son abbaye de Corbigny, au diocèse d'Autun.

D'autres opposans rivalisaient de courage, sinon d'éloquence, avec leur chef; ils expièrent tous cette dangereuse émulation en de lointains exils, d'où quelques-uns ne revinrent plus. L'un d'eux, le conseiller Titon, des enquêtes, fut incarcéré au fort de Ham, le jour même où l'on enleva l'abbé; il avait osé interpeller le premier président au moment où ce magistrat, suspect à ses collègues, partait pour Compiègne à la tête d'une députation : « Monsieur, vous allez à Compiègne comme député du parlement; qu'il me soit permis de vous rappeler un discours que tint au roi, en 1726, un premier président, dans une occasion beaucoup moins importante que celle-ci... Vous le voyez, monsieur, malgré quatre lettres de cachet, successivement apportées à la compagnie, par lesquelles le roi ne demandoit que la surséance d'un arrêt déjà rendu, le parlement ne laissa pas d'en ordonner l'exécution. Il désobéissoit au roi en apparence, mais dans le fond il remplissoit ses engagemens, il sentoit que les ordres du roi étoient contraires aux véritables intérêts de Sa Majesté; et non-seulement il ne vouloit pas obtempérer, mais il ne vouloit pas même suspendre l'exécution de ses arrêts. Devons-nous donc nous soumettre, lorsqu'il n'est question de rien moins que de voir le peuple de Paris prêt à se soulever, les évêques maîtres absolus dans leurs diocèses, le parlement dépouillé de ce qui

fait, pour ainsi dire, son essence, et la religion presque entièrement bouleversée? Devons-nous nous soumettre, lorsqu'on veut imposer à notre foi des écrits où l'on canonise la persécution? On veut, sans doute, nous faire croire que c'est en persécutant que l'on monte au ciel. Aveugles, ceux qui s'en flattent! malheureux, et mille fois malheureux, ceux qui ont intérêt à s'en flatter! insensés, ceux à qui ils le persuadent! Pour nous, nous n'érigerons jamais d'autels à de semblables vertus. Les saints se sont sanctifiés par la persécution qu'ils ont subie; nous n'en trouverons aucun qui ait mérité ce titre pour avoir été persécuteur... Ces objets, monsieur, devroient bien vous émouvoir. Pénétrez-vous de l'esprit de la compagnie, et, afin que vous parliez de son aveu et selon ses vues, faisons un arrêté dans lequel nous vous chargerons, monsieur, de tenir le même langage que le premier président tenoit en 1726. » — Cette mercuriale, adressée au chef du parlement par un simple conseiller encore jeune, justifie bien le mot que Barbier, à cette même date, écrivait dans son journal : « On a traité le pauvre premier président Portail comme un galopin. »

Le conseiller Robert, de la grand'chambre, âgé de soixante-dix ans, s'autorisant de la gravité des événemens et de la liberté de l'âge, reprocha publiquement au chancelier d'Aguesseau d'avoir trahi ses anciennes convictions : « Se peut-il, monsieur, que vous qui, en 1715, avez consenti à perdre votre charge de procureur-général plutôt que de soutenir cette détestable cause, vous en soyez aujourd'hui le promoteur? Qu'est devenu le zèle intrépide que vous témoigniez alors? La vérité dépend-elle des conjonctures des temps? Se peut-il que vous veniez ici en personne essayer de détruire des maximes que les plus terribles menaces n'étoient pas capables de vous faire abandonner autrefois? *Quantum mutatus ab illo!* » La majorité répéta, d'enthousiasme et avec applaudissement, la citation : le conseiller Robert, appréhendé pendant la nuit, fut conduit et séquestré au fort de Bellisle-sur-Mer; sa détention dura six mois.

Au fond, il y avait plus de défiance et de rancune gallicane que de casuistique janséniste dans cette opposition parlementaire. C'est en inquiétant l'ombrageuse fierté française de notre ancienne magistrature que les orateurs du parti avaient prise sur cet illustre corps, gardien vigilant de l'indépendance nationale, ennemi héréditaire des souplesses italiennes et des envahissemens du génie romain. L'abbé Pucelle donnait à l'expression de ces craintes et de ces antipathies, que l'église de France n'a pas toujours condamnées, une vivacité d'accent, une verdeur toute militaire. Rappelant les rigueurs déployées contre les plus fermes soutiens du gallica-

nisme, il montrait d'éminens docteurs, de vertueux personnages placés sous la menace permanente des persécutions, devenus comme le point de mire et la cible des « milices ultramontaines répandues dans le royaume ; » il les comparait, dans son style pittoresque, à ces figures de soldats gaulois que les Romains d'autrefois attachaient aux murs de leurs salles d'armes pour exercer les recrues des légions. « N'avons-nous pas vu, messieurs, les plus savans ecclésiastiques, les hommes les plus respectables, dont le crime était d'observer vos maximes, tous ceux enfin à qui il restoit du sang français dans les veines, dénoncés, poursuivis, enlevés, emprisonnés, demeurer toute leur vie en butte à l'inépuisable vengeance de leurs adversaires, semblables à ces images de combattans gaulois que les maîtres d'armes de l'ancienne Rome exposoient aux coups du soldat novice pour lui apprendre à frapper : *Disce ferire Gallum!* Voudriez-vous donc, messieurs, vous qui pensez sur le fond comme les victimes, vous joindre à leurs bourreaux pour accabler des hommes que vous estimez? Voudriez-vous devenir les persécuteurs des communautés séculières et régulières, paraître applaudir à l'enlèvement, à l'exil de ces personnages dont la droiture, le zèle, la fidélité méritent tant de louanges? Voudriez-vous ratifier la dispersion, la destruction de nos facultés qui nous ont été si unies jusqu'ici pour la défense de nos maximes et le maintien des lois fondamentales de l'État? *Disce ferire Gallum!* »

Un journal de 1732 dit que le nonce du pape, dans la chaleur de ces querelles, piqué au vif des protestations du parlement, aurait demandé en italien à un prélat français son confident : « N'y a-t-il donc plus de bois en France pour faire des potences? » Vrai ou supposé, ce mot de colère caractérise bien l'exaltation de haine réciproque où les esprits, de part et d'autre, étaient montés.

D'autres époques de cette histoire politique du parlement au XVIIIe siècle, d'autres agitations non moins violentes, et d'un intérêt plus saisissant peut-être, nous attiraient encore et nous invitaient à y pénétrer pour mettre en lumière, à l'aide de documens nouveaux, le talent et l'influence des orateurs. Nous aurions voulu observer de près les débats de l'assemblée des chambres dans les mémorables séances de 1761, où l'expulsion de la compagnie de Jésus fut décidée, ou dans la crise de 1770, lorsque le parlement, menacé à son tour, pressentait et bravait le coup d'état du chancelier Maupeou : de tels événemens n'ont pu s'accomplir, d'aussi graves résolutions n'ont pas été prises sans provoquer, sous la fiévreuse excitation du dehors, quelques éclats retentissans de passion et d'éloquence. On peut en juger par le ton des remontrances adressées au roi, par les répliques impérieuses

de la couronne, par ce duel de déclarations tranchantes publiquement engagé entre deux pouvoirs inflexibles. Jusqu'ici les informations spéciales qui nous étaient nécessaires pour éclairer ces grands débats se sont dérobées à nos recherches : non pas que les documens inédits, officiels ou privés, fassent entièrement défaut sur une période historique de cette importance; mais sur le point qui nous intéresse, ils sont nuls ou insuffisans. Le procureur Regnaud, auteur de Mémoires manuscrits en trois volumes, raconte longuement, avec une honnête indignation, ce qu'il appelle « la révolution de 1770 ; » mais il ne dit rien des orageuses délibérations qui en forment le prologue et l'avant-scène. Même remarque au sujet d'un *Journal secret relatant ce qui s'est passé au palais depuis juillet* 1771 *jusqu'en avril* 1772 : ni ces chroniques particulières, ni les procès-verbaux officiels des séances, déposés aux archives, ne citent *in-extenso,* ou par fragmens, ou même par des comptes-rendus analytiques, l'expression oratoire des opinions.

Dans le nombre de ces documens qui peuvent offrir à l'historien de l'esprit public quelques faits ignorés et d'utiles indications, mais qui ne sont pour nous d'aucun secours, il en est, du moins, qui prouvent avec quelle impatience de curiosité le monde politique attendait le résultat des discussions parlementaires. Les ministres, les gens en place avaient au palais même, parmi les conseillers, d'officieux correspondans qui, chaque soir, avant de quitter l'assemblée, rédigeaient pour eux et leur expédiaient le bulletin de la séance. Nous connaissons un recueil de ces lettres, intitulé : *Nouvelles journalières du parlement.* Écrites de 1756 à 1760, elles sont adressées à « M. le marquis de Paulmy, secrétaire d'état, rue de Richelieu », ou à « M. Fromagé, secrétaire de M. le marquis ;» quelques-unes contiennent cette recommandation : *Garder soigneusement et secrètement.*

On y indique, au courant de la plume, les incidens et les bruits du jour, le mouvement des partis, le vote final et l'arrêt adopté. Le correspondant, homme timide et fort humble, qui écrit : « Dès que ma santé me le permettra, je désire ardemment vous aller faire ma cour, » ou bien : « Je me suis présenté plusieurs fois à votre porte, sans avoir pu vous faire ma cour, » — ce parlementaire aux gages d'un ministre a le tort grave d'être, sur les points essentiels, laconique et réservé. A peine risque-t-il des réflexions générales qu'il atténue aussitôt et semble retirer après les avoir exprimées : « Je vous assure qu'il y a un feu souterrain dans le parlement qui fait peine aux gens sages, et je crains bien que cela n'aille loin; mais nous sommes dans un temps où de pareilles observations pourroient déplaire au roi, quoique avantageuses au

bien de son service ;... le roi ne connoît pas tout le danger de l'association des parlemens, mais il seroit périlleux aujourd'hui de le lui faire connoître. » Aussi se garde-t-il bien de signaler au secrétaire d'état les audaces et les succès de la parole, les violentes sorties de l'esprit d'opposition, qui nous intéresseraient aujourd'hui, mais qui auraient compromis « son grand désir de faire sa cour. »

Bornons-nous donc, pour le moment, à l'examen des deux époques inscrites et désignées dans le titre de cet article. Sans sortir des termes où nous avons posé la question, tout en nous limitant aux résultats obtenus, il nous semble permis de dire que les citations faites; les exemples allégués donnent une idée précise de l'éloquence politique du parlement de Paris. Nous savons maintenant dans quelles conditions, et sous quelle forme simple, vive, énergique se produisait cette éloquence; comment elle influait sur les votes et les arrêts, sur toute la conduite des magistrats, dont elle soutenait l'héroïsme et passionnait l'obstination. De nouvelles découvertes, des discours plus nombreux et plus variés, en multipliant les preuves, auraient confirmé nos remarques sans modifier les traits dominans du tableau que nous venons de tracer. A ce développement de l'éloquence parlementaire, qui remplit un siècle et demi, rattachons maintenant, par le souvenir, la longue carrière oratoire de nos assemblées nationales; réunissons les harangueurs des états aux tribuns du palais, et nous embrasserons d'un regard l'histoire entière de notre ancienne éloquence politique, depuis la naissance des traditions et des institutions qui lui servent d'appui, jusqu'au jour où elle abdique et se transforme dans la constituante de 1789.

Il n'est pas besoin d'exagérer la valeur des monumens que cette ancienne éloquence nous a laissés pour reconnaître les services rendus par elle, pendant cinq siècles, à la cause des libertés publiques et du progrès national. Au moyen âge, elle a gouverné les agitations populaires, sorties des malheurs de la guerre de cent ans, elle a rempli l'intérim des pouvoirs frappés de déchéance. Dès la fin du xve siècle, dans l'étonnant discours de Philippe Pot, elle opposait à la royauté absolutiste et féodale la conception toute moderne d'une monarchie fondée sur le consentement éclairé de la nation; en 1560, elle a proclamé, dans les harangues de l'Hospital, le principe de la tolérance religieuse garantie par l'impartialité du pouvoir séculier; en 1593, elle a aidé Henri IV à sauver la nationalité française; en 1614, elle a défendu l'indépendance de la couronne et de l'état contre un retour offensif des doctrines ultramontaines, et nous venons de montrer ce qu'elle a fait, ce qu'elle a tenté en 1648, en 1732, pour concilier les libertés parlementaires avec l'an-

cienne monarchie, et les droits de la conscience individuelle avec le catholicisme. Toutes les réformes sollicitées par les états-généraux, accomplies par les meilleurs princes, c'est elle qui les a discutées, soutenues, imposées; d'un bout à l'autre de son histoire, un même esprit de sagesse et de courage patriotiques anime ses déclarations, inspire ses desseins : l'opposition loyale qu'elle fait à la cour ou à l'église exprime fidèlement l'opinion et la volonté traditionnelles de l'ancienne France, aussi fermes contre les abus du pouvoir que résolûment attachées au principe même du gouvernement.

Accordons-lui, enfin, pour achever d'être justes envers elle, le mérite d'avoir préparé la brillante éclosion des talens oratoires qui ont paru à la tribune en 1789. Ces hommes de véhémente et forte parole, éclatant tout à coup dans leur pleine maturité et leur glorieuse puissance, orateurs accomplis dès leurs premiers discours, possédant, avec le don intérieur, avec le foyer d'enthousiasme et de conviction, l'art de maîtriser et diriger de vastes assemblées, sans doute, c'est la soudaine merveille des événemens, l'ivresse de la liberté, l'émotion héroïque débordant des cœurs dans ce brûlant printemps de la sève révolutionnaire, oui, c'est tout cela qui les a créés et suscités, ce sont des causes extraordinaires qui ont produit cette fécondité exceptionnelle; mais l'action des influences souveraines une fois constatée, il reste vrai de dire que la plupart de ces grands hommes nouveaux connaissaient les traditions de nos anciennes assemblées, surtout des parlemens : quelques-uns avaient opiné et parlé devant les chambres réunies, en province ou à Paris; beaucoup avaient assisté à ces orageuses séances; et dès le temps où leur génie oratoire sommeillait, inconnu, dans l'obscure et vague conscience de ses facultés, attendant l'heure et l'occasion, déjà ils avaient une claire notion, un sentiment juste de l'éloquence politique. Ne soyons donc ni trop ignorans, ni trop dédaigneux de cette ancienne éloquence dont les souvenirs sont liés aux grandes époques de notre existence nationale, et qui a fourni aux orateurs de la révolution, sinon des modèles parfaits, du moins de nobles exemples. Elle a bien, croyons-nous, quelques droits à la reconnaissance publique : elle est digne d'occuper un plus haut rang dans la pensée de la France moderne et dans l'histoire de notre littérature.

CHARLES AUBERTIN.

LES OASIS

ET

LA CULTURE DU DATTIER

DANS LE SAHARA

L'esprit public chez nous est en ce moment peu porté à l'enthousiasme. L'attention qu'il a prêtée aux projets de colonisation de l'Afrique centrale n'en est que plus remarquable, car chacun paraît commencer à comprendre que cette question, née d'hier, pourrait bien être une de celles qui intéressent le plus vivement notre avenir national.

En face de nous, sur les rives de la Méditerranée, à quelques heures de Marseille, nous possédons déjà l'Algérie, qui est plutôt une province qu'une colonie française, province très limitée toutefois, car elle ne comprend guère qu'une bande étroite de terrasses fertiles échelonnées sur les flancs d'un aride plateau. Au-delà s'étendent les vastes solitudes du Sahara que, jusqu'à ces derniers temps, de fabuleuses légendes nous représentaient comme le type du désert, barrière infranchissable devant à tout jamais nous séparer de ce monde inexploré de l'Afrique équatoriale, plus inconnu, plus éloigné en fait que les régions des pôles ou de l'Océan-Pacifique, et cependant si rapproché de nous en distance réelle.

Des documens plus précis, dus à quelques hardis voyageurs et plus encore à la discussion attentive et sérieuse des renseignemens

fournis par les indigènes qui parcourent journellement dans tous les sens le Sahara, nous ont procuré des notions assez exactes sur sa constitution physique, qui ne diffère par aucun phénomène géologique particulier de celle des autres contrées du globe, qui n'est caractérisée que par les conditions spéciales du climat, la rareté des pluies, qui tarit les sources, dessèche le sol et rend impossible toute culture régulière.

Le Sahara nous apparaît dès lors sous un autre jour. S'il ne dépend pas de nous de modifier profondément son climat, d'en faire une terre fertile par elle-même, l'industrie moderne nous fournit les moyens de le supprimer en tant qu'obstacle matériel nous barrant la route de l'Afrique centrale. Un obstacle de ce genre n'existe, en effet, que tout autant que nous ne disposons pas d'engins de locomotion suffisans pour le franchir aisément.

Aux premiers âges du monde, lorsque l'homme ignorait les moindres élémens de la navigation, un étroit bras de mer comme l'Hellespont était une barrière plus infranchissable aux migrations des peuples qu'une forêt ou un désert de plusieurs centaines de lieues d'étendue. Pendant des milliers d'années, la navigation n'a cessé de se perfectionner, lentement d'abord, très rapidement dans l'époque moderne, et nous avons vu les obstacles de la voie maritime s'effacer et disparaître à tel point qu'un voyage autour du monde est de nos jours une entreprise moins longue et moins périlleuse que ne l'était la traversée de la Méditerranée pour les Phéniciens aux temps les plus prospères de leur civilisation.

Le progrès relatif des voies de communication terrestre était resté fort en arrière de celui des voies navigables. L'invention récente des chemins de fer a complètement renversé les termes du problème. Partout où nous pouvons les établir, ils éteignent rapidement toute concurrence rivale, non-seulement pour les voyageurs, mais encore pour les marchandises; c'est ainsi, par exemple, que nous voyons le commerce des Indes, abandonnant tour à tour la voie du cap de Bonne-Espérance et celle de Gibraltar, emprunter successivement les tracés de chemins de fer qui lui permettent de faire un plus long trajet continental ayant son point d'attache hier à Marseille, aujourd'hui à Brindisi, demain à Salonique, en attendant le jour prochain où l'exécution du Central asiatique complétera un parcours exclusivement terrestre cinq fois plus long que la traversée du Sahara.

Si du domaine des faits qui se produisent sous nos yeux, nous passons à celui de l'hypothèse, n'est-il pas évident que, s'il était possible de faire surgir entre le Havre et New-York une bande de terre, ne fût-ce qu'une étroite langue de sable sur laquelle on

pût poser les rails d'un chemin de fer, cette route nouvelle aussitôt construite, plus rapide, moins dangereuse que la route maritime, serait bientôt l'unique voie de communication entre les deux mondes?

Ce que l'imagination seule nous permet de concevoir, la nature l'a réalisé pour nos communications avec l'Afrique centrale. Le Sahara, en effet, si aride, si désolé que nous voulions bien nous le représenter, est à tout prendre moins désert, moins dépourvu d'eau potable et des ressources de la vie animale, moins exposé aux périls des tempêtes que ne l'est une mer de même étendue. S'il est matériellement possible d'y construire et d'y exploiter un chemin de fer, — et tout indique que l'entreprise est non-seulement réalisable, mais relativement plus facile, moins coûteuse qu'elle ne le serait moyennement en tout autre pays, — il ne dépend plus que de nous de nous ouvrir un monde tout nouveau, situé à nos portes, contenant plus d'élémens de prospérité agricole et industrielle que ne pouvait en offrir l'Amérique à l'époque de sa découverte.

L'Afrique est avant tout, en effet, le pays des grandes régions équatoriales. Si nous considérons sur une mappemonde l'ensemble de notre hémisphère septentrional, nous voyons le parallèle de 11 degrés occupant le centre de la zone torride recouper en Afrique un arc continu de 70 degrés représentant 8,000 kilomètres de parcours, tandis que, franchissant les autres continens dans leurs appendices les plus étroits, il traverse à peine quelques centaines de kilomètres dans l'isthme de Panama en Amérique et la presqu'île de Malacca en Asie.

Ce n'est pas seulement par leur vaste étendue, mais par leur valeur relative et réelle que les régions équatoriales de l'Afrique méritent de fixer notre attention. Les récits des explorateurs qui, pendant la première moitié de ce siècle, depuis Mungo-Park jusqu'au docteur Barth, ont exploré le Soudan, ceux de leurs continuateurs qui, de nos jours, ont pris à tâche de remplir jusqu'au dernier les blancs de nos cartes, ne sauraient nous laisser de doute à cet égard. Tous s'accordent à nous signaler au-delà de la ceinture des marais du littoral l'existence de vastes contrées fertiles et salubres, habitées par des populations nombreuses et robustes, plus spécialement aptes à supporter les fatigues du travail sous les climats tropicaux, vivant dans un état demi-barbare, demi-sauvage, pour le moment sans commerce, sans industrie, presque sans agriculture, mais possédant tous les élémens de sol et de travail nécessaires au développement d'une grande production industrielle et agricole, n'attendant pour les mettre en œuvre que deux choses indispensables:

une meilleure organisation sociale à l'intérieur et des voies de communication faciles à l'extérieur.

Placées aux mains d'une puissance civilisée qui saurait s'en assurer l'accès exclusif et les vivifier par un protectorat intelligent et pacifique, ces riches contrées ne tarderaient pas à constituer un empire colonial plus important que ne le sont les Indes orientales aux mains des Anglais, qui par le développement progressif de ses échanges assurerait la prospérité matérielle de la métropole en même temps qu'il réaliserait, au point de vue humanitaire, une des plus grandes conquêtes que la civilisation ait jamais remportées sur la barbarie.

Une telle perspective a lieu de nous séduire. Elle explique comment l'idée du Transsaharien, dépouillant rapidement sa première enveloppe de chimérique utopie, avait pu s'imposer à nous comme une question des plus sérieuses. En ce moment, il est vrai, cette idée a perdu du terrain. On paraît vouloir la rendre responsable de fautes qui ont été commises en son nom. Des désastres inattendus, bien qu'il eût été facile de les prévoir, ont marqué nos premières tentatives. Les revers de nos colonnes expéditionnaires dans le Sénégal et plus encore le massacre de la mission Flatters, au centre du Sahara, ont singulièrement refroidi l'opinion. On dirait qu'un mot d'ordre a été convenu dans la presse pour parler le moins possible de ces douloureux événemens, comme si le silence pouvait en effacer la trace et dégager notre responsabilité.

Au double point de vue du présent et de l'avenir, la question du chemin de fer transsaharien n'a pourtant rien perdu de son importance, et sous peine de nous voir devancer et de laisser prendre par d'autres la magnifique position qui nous est offerte, nous ne saurions négliger beaucoup plus longtemps de nous en occuper. En tout cas, il est des responsabilités qui s'imposent, et le massacre de la mission Flatters est un de ces faits qui ne pourraient rester impunis, sans porter une grave atteinte à notre autorité matérielle et à notre prestige moral, non-seulement dans le continent africain, mais parmi les peuples civilisés qui nous entourent.

La répression directe, immédiate, de cet abominable forfait présente sans doute des difficultés matérielles considérables. Pour beaucoup moins, les Anglais n'ont pas reculé devant les dépenses et les périls de l'expédition d'Abyssinie. Mais en allant, à travers un pays inconnu, atteindre et frapper au centre de ses forces le roi barbare qui l'avait insultée, l'Angleterre était certaine de porter un grand coup dont le retentissement attesterait au loin et pour longtemps son irrésistible puissance.

Nous n'avons plus le même objectif, en face d'un ennemi qui nous échappe par sa faiblesse même, plus encore que par l'immense

étendue des déserts qui le séparent de nous. Une expédition militaire, équipée à grand renfort de chameaux, pénétrerait-elle dans le massif des monts Hogghars, ne saurait jamais tirer qu'une bien stérile vengeance des tribus sauvages qui ont assassiné nos envoyés. Quelques cadavres de Touaregs, obscurément fusillés, quelques silos incendiés, ne seraient qu'une bien faible expiation. Le sang français si généreusement répandu réclame un monument plus durable et plus digne de lui; et ce monument ne saurait être que le chemin de fer lui-même, allant à tout jamais porter la vie et les bienfaits de notre civilisation dans ces lointaines régions.

L'entreprise est digne de nous. Elle ne saurait d'ailleurs présenter des difficultés sérieuses, quand nous voudrons l'aborder résolûment. Une lutte contre des hordes barbares n'est périlleuse pour un peuple civilisé que lorsqu'il veut s'attaquer à elles, à armes égales, dans toutes les conditions d'infériorité relative que le pays et le climat peuvent créer pour lui; elle est des plus aisées et des moins dangereuses quand celui qui l'entreprend sait user à propos de l'écrasante supériorité d'armement militaire que les progrès de notre industrie moderne mettent à sa disposition.

Avoir la prétention de soumettre et de pacifier le Sahara avec des colonnes militaires, péniblement ravitaillées par des convois de bêtes de somme, sera toujours une chimère irréalisable; obtenir ce résultat par la construction progressive d'une voie de fer, ouvrant et explorant le pays à l'avant, en même temps qu'elle en garantit la soumission à l'arrière, est au contraire une opération des plus simples et qui, dans le cas particulier du chemin transsaharien, ne livrera rien au hasard.

Peu d'Européens ont, il est vrai, parcouru le Sahara. Il n'en est pas moins continuellement sillonné en tous sens par des caravanes d'indigènes, dont les renseignemens recueillis et coordonnés par les patientes études d'hommes ayant une aptitude spéciale à ce genre de synthèse ont permis de nous donner des cartes dont toutes les reconnaissances directes n'ont fait que vérifier jusqu'ici l'exactitude générale. Le pays ne nous est donc pas inconnu, mais il nous est fermé, moins par fanatisme religieux que par jalousie de métier, de la part des habitans, gens de commerce pour la plupart, convoyeurs de caravanes, exploitant à leur manière les marchés du Soudan, voulant se conserver le monopole exclusif d'une route que la force seule pourra nous ouvrir.

Nul plus que moi ne rend justice au courageux et chevaleresque dévoûment du colonel Flatters et de ses malheureux compagnons, tombés glorieusement en croyant accomplir un grand devoir patriotique. Mais s'il est des circonstances où l'abnégation puisse aller jusqu'au sacrifice de sa vie pour les intérêts généraux du pays, il

en est d'autres où l'on doit savoir s'abstenir de tentatives aventureuses qui ne peuvent que lui créer des complications fâcheuses. C'est ainsi que, pour mon compte, j'ai toujours compris la question et que, seul ou à peu près de mon avis, au sein de la commission transsaharienne, je n'ai cessé de protester contre le principe de ces explorations lointaines qui me paraissaient aussi inutiles que dangereuses : inutiles en ce sens qu'elles ne pouvaient nous donner sur la configuration générale du pays et sur les conditions particulières d'un tracé de chemin de fer, de renseignemens beaucoup plus positifs que ceux que nous possédions déjà; dangereuses en ce que, faute d'une protection militaire suffisante, elles devaient fatalement aboutir à un échec plus ou moins sanglant. Au risque de me voir évincé de toute collaboration effective dans l'exécution d'un projet dont j'avais eu la première initiative, j'ai dû refuser de m'associer personnellement à ces tentatives hasardeuses. Je n'ai donc pas traversé le Sahara central; je n'ai pas vu le Soudan et ne le visiterai probablement jamais, à moins que ce ne soit à l'avant ou à l'arrière-garde des chantiers de construction d'un chemin de fer; mais j'ai parcouru les steppes et partie du Sahara algérien, aussi loin qu'il m'a été permis d'atteindre avec les ressources bornées dont je disposais, et j'ai trouvé dans cette première étape que devra tôt ou tard franchir la voie ferrée de l'Afrique centrale, le sujet de quelques études que le lecteur ne jugera peut-être pas indignes de son attention. L'essentiel pour moi a été de me convaincre par le témoignage de mes yeux que je ne m'étais pas trompé dans mes premières appréciations, que j'avais bien entrevu à distance la nature réelle de ces pays peu connus; qu'elle ne différait en rien de celle des autres régions du globe et que, si les conditions climatologiques avaient nécessairement une influence capitale sur le développement normal de la vie végétale et animale, elles ne pouvaient sensiblement altérer les caractères géologiques d'un pays.

Ces caractères se retrouvent dans le Sahara ce qu'ils sont partout ailleurs. Sans doute les productions directes du désert ne suffiraient pas à alimenter à elles seules un chemin de fer; elles sont pourtant loin d'être nulles. Bien aménagées, elles seraient susceptibles d'un grand accroissement et pourraient probablement donner à la voie de fer de sérieux élémens de trafic en même temps qu'elles en faciliteraient le ravitaillement.

Tels sont les faits qu'il m'a paru utile d'établir en résumant dans une courte description physique et agronomique du Sahara algérien quelques notes de lecture et plus encore quelques souvenirs personnels de voyage qui, s'ils n'ont pas d'autre mérite, auront au moins celui d'une parfaite sincérité.

I.

L'Algérie, unie au Maroc et à la Tunisie, constitue au nord-ouest du continent africain un même massif montagneux séparé du Sahara par des frontières géographiques nettement tranchées.

Dans l'ensemble de l'Algérie, ce massif présente la coupe assez uniforme d'un prisme tronqué dont la base supérieure serait évidée en cuvettes habituellement sans issues vers la mer, présentant, par suite, quatre versans distincts. Le versant méditerranéen, au nord, est composé de plaines fertiles, de riches vallées, analogues par leurs conditions de climat et de productions végétales à nos provinces similaires de la basse Provence et du Roussillon. Les deux versans intermédiaires écoulent en général leurs eaux intermittentes dans les bas-fonds marécageux des cuvettes intérieures, dont l'altitude varie de 400 à 800 mètres. Le versant du sud ou saharien, enfin, est découpé par de nombreuses vallées normales à la direction générale du massif. Celles de la province d'Oran se continuent directement vers le sud jusqu'à la rencontre des dunes de sables qui interceptent leurs cours. Les affluens des provinces d'Alger et de Constantine se concentrent, au contraire, dans une grande artère centrale, l'Oued-Djédi, qui se dirige de l'ouest à l'est parallèlement à la côte et se prolonge jusqu'au voisinage de Gabès par un long chapelet de marais desséchés dans lesquels on a cru voir, sans motifs bien sérieux, les vestiges d'une mer intérieure qui, aux premiers temps de notre époque géologique, aurait été en communication directe avec la Méditerranée. Ce chapelet de lacs desséchés, de *chotts*, forme aujourd'hui la limite de la Tunisie qui ne s'étend pas au-delà dans la direction du désert. Il est donc assez naturel de considérer l'O.-Djédi, qui le prolonge vers l'ouest, comme la frontière politique du Sahara; mais sa frontière géographique devrait être plus naturellement reportée à la ligne de faîte qui domine les affluens de gauche de cette vallée.

Ainsi limité vers le nord, le Sahara algérien pourrait être considéré comme embrassant, en sus des vallées de la province d'Oran, l'entier bassin de la mer intérieure des chotts, dans laquelle convergent en même temps que l'O.-Djédi deux autres grandes vallées presque parallèles venant du sud : l'Igharghar, qui ramifie ses sources dans un massif montagneux, le Djebel-Hogghar, vaste formation de plateaux élevés, couronnés par des cimes qui doivent atteindre une altitude de près de 3,000 mètres, s'étendant au centre du Sahara jusque vers le 26e parallèle, et l'O.-Mia (les cent rivières), dont les nombreux affluens prennent leur source dans

une série de plateaux beaucoup moins élevés que le Djebel-Hogghar. Il y a peu d'années que le tracé de ces artères d'écoulement a commencé à figurer sur les cartes du Sahara. A la rigueur, on pouvait comprendre cette omission pour l'Igharghar et l'O.-Mia, qui, pour la majeure partie de leur cours, ne nous sont connus que par les renseignemens des indigènes; mais le fait est plus étrange pour l'O.-Djédi, qui forme la véritable limite du massif algérien proprement dit, sur le cours duquel nous possédons les deux postes importans de Laghouat et de Biskra, et cependant jusque dans ces derniers temps les cartes de l'état-major ont continué à l'indiquer par un trait ponctué, comme s'il s'agissait d'un affluent hypothétique du Zambèze ou du Congo.

L'ensemble de ces trois bassins occupant une superficie considérable de 8 à 10 degrés en tout sens, qu'on ne saurait estimer à moins de 100 millions d'hectares, est deux fois grand comme la France et comparable en surface au bassin du Danube. Tous ces lits de grandes rivières sont presque constamment à sec, sauf le cas des crues d'orage qui ont parfois un débit très considérable, mais dont les eaux, s'étalant à mesure sur d'immenses surfaces desséchées, atteignent rarement le bas-fond des cuvettes marécageuses où débouchent leurs vallées.

Dans les régions élevées des montagnes, vers le versant de l'Algérie et dans le massif des Hogghars, quelques affluens alimentés par des sources conservent un filet d'eau permanent pendant une certaine partie de l'année. Sur l'Igharghar un écoulement régulier se continue même, paraît-il, jusqu'à Témassanin, à 200 kilomètres des sources les plus éloignées. Partout ailleurs les eaux ne tardent pas à s'infiltrer dans les graviers, où elles maintiennent leur lit souterrain, à moins qu'elles ne s'enfoncent dans des couches plus profondes, où elles constituent de véritables nappes artésiennes. Le plus souvent elles se maintiennent sous le sol sans issue apparente; parfois, au contraire, elles reparaissent au jour, comme la nappe qui, après avoir absorbé les eaux de l'O.-Djédi à une vingtaine de kilomètres en amont de Laghouat, les ramène à la surface des sables vis-à-vis de cette oasis.

Malgré la faiblesse relative du débit de ses rivières desséchées, le Sahara est cependant un des pays où les phénomènes géologiques dus à l'action des eaux courantes se manifestent de la manière la plus visible. Je ne parle pas des grands bouleversemens diluviens d'une époque géologique antérieure qui ont surtout donné au pays son relief actuel, caractérisé par de profondes érosions et de vastes dépôts de terrains quaternaires, mais des actions lentes et journalières qui se continuent de nos jours. Cette anomalie apparente s'explique par ce fait que les principales modifications de surface

dues aux phénomènes d'érosion et de dépôt sont depuis longtemps achevées dans les contrées sujettes à des pluies normales et régulières, qui ont acquis leur relief définitif; tandis que dans le Sahara ce travail encore incomplet se poursuit avec toute son intensité première.

La différence est déjà très sensible entre les deux versans extrêmes du massif algérien. Sur le versant nord, les crues torrentielles des rivières alimentées par des pluies relativement fréquentes ont eu une puissance d'érosion suffisante pour entraîner les terrains meubles qui se trouvaient sur leurs parcours et encaisser profondément leur lit dans les terrains inaffouillables de la roche vive, à travers un dédale de gorges escarpées analogues à celles qui se retrouvent dans les terrains similaires de la France ou de l'Italie.

Sur le versant sud, au contraire, le phénomène d'érosion n'est encore qu'ébauché, et d'énormes formations de terrains meubles restent pendantes en terrasses élevées, faute de l'action d'un volume d'eau assez considérable pour les avoir entraînées. Une des plus intéressantes formations de ce genre que l'on pourrait citer pour type se rencontre en allant de Constantine à Biskra par Batna. Cette dernière localité se trouve au centre d'une vaste plaine ou, pour mieux dire, d'une large vallée bornée au sud comme au nord par deux rangées de collines calcaires espacées de plusieurs kilomètres. La route au-delà de Batna continue à monter avec une rampe très faible, qui est celle de la vallée, jusqu'au point culminant où l'inclinaison change de sens vers le Sahara à une altitude de 1,100 mètres au moins. Le changement de pente s'opère d'une manière si insensible, le terrain varie si peu d'aspect que, ayant à deux reprises parcouru la route en diligence, il m'a été impossible de juger à vue d'œil, à 5 kilomètres près, du point où elle cessait de monter pour commencer à descendre. Un faible sillon d'écoulement finit cependant par se creuser au centre de la vallée, s'encaissant peu à peu dans ses berges limoneuses, jusqu'au point où, distant de plus de 20 kilomètres du faîte, ce ravin s'effondre tout à coup par un saut brusque de 3 à 400 mètres à travers les talus de glaises déchiquetés d'un large entonnoir d'éboulement, dont mille ravins semblables déchirent les flancs à chaque crue, sans avoir pu nulle part s'asseoir sur la roche vive.

Comme terme de rapprochement pouvant mieux faire comprendre le caractère général de cette grande vallée à double pente qui s'étend au sud de Batna et de tant d'autres du même genre qui se retrouvent sur les versans des steppes algériens, je ne saurais mieux les comparer qu'à la large plaine du Lauraguais comprise entre Castelnaudary et Toulouse, des deux côtés du faîte de Naurouze, que franchit le canal du Midi. Au voisinage du seuil de

partage, l'aspect des terrains est le même, et cette disposition similaire a cela de particulier, qu'un chemin de fer doit toujours franchir le faîte à niveau, sans tunnel ni tranchée. Mais quand on s'éloigne du sommet, les conditions géologiques ne tardent pas à devenir dissemblables. Tandis que, dans le Lauraguais, la différence d'altitude entre le sommet et Toulouse n'étant que de 50 mètres, la vallée se raccorde par une pente insensible avec celle de la Garonne; sur l'Oued-Biskra, la différence de hauteur, atteignant plus de 1,100 mètres, est en grande partie rachetée par un saut brusque, un profond affaissement, au-delà duquel la rivière, prenant un cours torrentiel, tantôt s'engouffre dans des gorges escarpées, tantôt s'étale à travers de vastes plaines d'alluvions modernes, avant de rejoindre la grande artère pluviale de l'O.-Djédi, où finit son cours.

Il résulte de cet état des lieux, qui se reproduit sur tout le versant saharien, que si, faute de pluies suffisantes, les crues sont rares et de peu de durée, les eaux y sont en revanche chargées à saturation de matières limoneuses dont nos rivières réputées comme les plus riches en alluvions ne sauraient nous donner une idée. Ce ne sont pas des eaux troubles, mais de véritables boues liquides que charrient les torrens du Sahara; et comme les rivières dans lesquelles ils se déversent n'aboutissent pas à la mer, que la plupart même n'atteignent pas les bas-fonds des lagunes intérieures, on peut comprendre la masse énorme d'alluvions que ces Nils éphémères doivent laisser déposer sur leurs rives.

Aux environs de Laghouat, sur l'O.-Djédi supérieur, c'est par milliers d'hectares que l'on compterait la surface de ces terrains, sur lesquels pourraient se continuer les cultures de l'oasis si les eaux étaient assez abondantes pour en assurer l'irrigation. Dans la partie inférieure de la même vallée, de Biskra à Saada, la traversée des alluvions de la rivière n'a guère moins de 20 kilomètres de largeur.

Ce fait de l'incomplète érosion des terrains meubles sur les sommets des versans sahariens, est une preuve de plus, jointe à bien d'autres, qu'on peut alléguer contre l'existence de la prétendue mer intérieure qui, dans le courant de notre époque géologique, aurait été en communication avec la Méditerranée, alimentée par le fleuve Triton des géographes latins, qu'on a voulu retrouver dans l'Igharghar ou l'O.-Djédi.

Il est aisé de comprendre en effet ce qui aurait dû se produire si de tels fleuves avaient existé, entretenus par des pluies régulières analogues à celle de nos climats de la zone tempérée. Les bas-fonds marécageux des steppes algériens se seraient remplis en formant de lacs permanens qui auraient fini par déborder et s'ouvrir

une issue, soit vers la Méditerranée du nord, soit vers le golfe saharien du sud. Dans tous les cas, les immenses dépôts de terrains meubles accumulés sur les sommets auraient été entraînés, déblayés jusqu'à la roche vive. Leurs débris, charriés par les torrens, auraient comblé les lagunes des bas-fonds, sur l'emplacement desquels se serait formé un vaste lac qui n'aurait pas tardé à déverser et à se creuser un chenal vers le golfe de Gabès. L'écoulement général des eaux se serait régularisé dans le lit d'un large fleuve encaissé dans ses propres alluvions, se ramifiant vers l'amont en trois grandes artères principales, ayant chacune un régime approprié aux conditions orographiques de son bassin particulier.

Toutes proportions gardées, avec des dimensions de bassin et des débits par suite dix fois plus considérables, l'Ighargbar, au cours majestueux, prolongeant ses sources dans de hautes montagnes, traversant de larges plateaux, aurait été le Rhône de cet appareil fluvial dont l'O.-Mia eût représenté la Saône aux eaux dormantes et l'O.-Djédi la torrentielle Durance. Si un tel état de choses eût jamais existé, on en trouverait des traces certaines, ineffaçables, qu'on ne voit nulle part. L'œuvre d'érosion est à peine entamée et celle du dépôt n'est naturellement pas plus avancée.

Les alluvions modernes, comme je viens de le dire, n'en occupent pas moins d'immenses surfaces le long des fleuves sahariens; mais en l'état, quelle que soit la richesse relative des élémens minéraux que contiennent ces terrains, ils ne sauraient contribuer beaucoup à la prospérité agricole du pays. L'alluvion limoneuse qui partout ailleurs constitue le type des terres éminemment fertiles, est frappée d'une complète stérilité tant qu'elle n'est pas arrosée, sous le climat du Sahara.

Le sol calciné par le soleil, desséché par le vent, pareil à l'argile battue d'une aire à dépiquer, devient imperméable à l'air comme à l'eau pluviale, sans que le moindre brin d'herbe puisse y pousser. La végétation naturelle, exclue des meilleures terres, ne se retrouve que dans les sols qui, sous nos climats, sont au contraire considérés comme les plus improductifs, dans les sables et les terres salées.

Les sables perméables à l'eau comme à l'air, laissant pénétrer l'eau pluviale et la préservant d'une trop rapide évaporation, produisent une végétation spéciale d'arbustes et de graminées traçantes, chiendens vivaces qui fixent les dunes et les recouvrent çà et là d'une maigre verdure.

Les terrains salés qui occupent de très grandes surfaces dans le Sahara algérien exercent sur l'atmosphère une action hygrométrique qui lui permet d'absorber et de retenir une certaine humidité favorable à la végétation spéciale de tamaris, de salsolées et

autres végétaux grossiers qui, négligés dans les terrains analogues de notre littoral méditerranéen, constituent la principale ressource nutritive des bestiaux dans le Sahara.

II.

Les terrains arrosables, seuls susceptibles d'une culture régulière dans le désert, sont eux-mêmes salés le plus souvent. Cette catégorie de terrains mérite donc une attention toute particulière de notre part. Il ne sera pas dès lors inutile d'étudier ce genre de formations en les comparant à celles que nous retrouvons dans nos climats, où elles jouent un rôle beaucoup moins important, bien que trop négligé peut-être.

La salure du sol n'implique pas toujours, ainsi qu'on pourrait le croire, l'action première d'eaux fortement salées comme celles de la mer. Elle résulte plus habituellement de l'accumulation successive de très petites quantités de sel amenées chaque année par des eaux faiblement saumâtres. Le phénomène est dû surtout à la prédominance de l'évaporation sur la chute d'eau pluviale.

Dans les contrées humides et brumeuses du Nord, où l'évaporation est faible et notablement inférieure à la hauteur d'eau pluviale, les relais de mer, aussitôt qu'ils sont séparés de la masse salée, se dessalent d'eux-mêmes par le drainage continu de l'excédent d'eau atmosphérique qui doit prendre son écoulement de hauten bas à travers les couches du sous-sol.

Dans les pays, au contraire, où l'évaporation est notablement supérieure à l'eau pluviale, ce drainage naturel ne se produit pas. Le sol, accidentellement imbibé, ne s'assèche que par l'évaporation ramenant les eaux de bas en haut par une action de capillarité. Si ces eaux d'imbibition sont saumâtres, le sel se dépose et se concentre momentanément à la surface en une couche cristalline, d'autant plus épaisse que les pores du sol ont été plus profondément vidés par l'action ascendante de la capillarité. Mais dès que cesse la sécheresse, quand surviennent de nouvelles eaux pluviales ou étrangères, leur premier effet est de dissoudre cette mince pellicule, de se saturer de son sel et de pénétrer avec lui dans les pores du sol, la capillarité agissant cette fois de haut en bas, dans le même sens que la pesanteur.

Le sel primitivement concentré à la surface se trouve ainsi ramené dans le sous-sol et s'y maintient sans mélange sensible avec les eaux de surface qui achèvent de remplir les conduits capillaires. Si ces dernières eaux sont elles-mêmes saumâtres, le même effet se reproduit à la saison suivante. Le sel cristallise à la surface

pendant la sécheresse pour se redissoudre et descendre dans le réservoir du sous-sol au retour de l'humidité.

Dans ces conditions, qui sont celles de nos plages de la Méditerranée tour à tour asséchées en été et submergées en hiver par des eaux que leur communication naturelle avec les étangs littoraux a toujours rendues légèrement saumâtres, la salure du sol se manifeste par l'existence d'une couche saturée de sel, à une profondeur plus ou moins grande déterminée par la durée et l'intensité de l'évaporation estivale. Si cette profondeur est faible et que le terrain reste à l'état inculte, une partie de son sel remonte à la surface par les temps secs, redescend par les temps humides. Si la profondeur de la couche salée est considérable, si d'ailleurs le terrain est maintenu dans un état de culture régulière qui, par le binage du sol, ralentit l'évaporation en interrompant la continuité des tubes capillaires, la surface du sol finit par se dessaler superficiellement et par devenir apte au développement de la végétation (1).

Ce cas de salure du sol par imbibition supérieure est celui qui se présente le plus souvent dans nos climats; mais il en est un autre assez fréquent dans le Sahara algérien, lorsque le sol est imbibé en sens inverse par des sources jaillissant dans le sous-sol même et venant s'évaporer à l'extérieur par une action continue de la capillarité. Dans ces circonstances, la couche cristalline se concentre à la surface et elle s'y accumulerait indéfiniment, si elle n'était partiellement entraînée par le ruissellement des eaux d'orage qui vont à leur tour reproduire un phénomène de salure du premier genre dans les terrains inférieurs sur lesquels elles se répandent.

(1) Sur les bords du bas Rhône, dans des terrains en état de culture depuis des siècles, des eaux de drainage recueillies à $1^{m},50$ de profondeur sont souvent deux et trois fois salées comme l'eau de mer, contenant 50 à 60 grammes de sel par litre.

Cet équilibre en vertu duquel le sel se concentre à la longue dans le sous-sol des terrains salés, préservés par des digues de l'irruption des eaux saumâtres qui ont produit leur salure primitive, peut être troublé par des circonstances accidentelles, ramenant à la surface le sel inférieur. Le fait vient de se produire sans qu'on l'eût prévu, sur les terrains longeant le canal d'irrigation de Beaucaire. Ces terrains, à une altitude de 3 à 4 mètres, étaient depuis longtemps dessalés superficiellement et en état de culture régulière. Le sel n'y persistait pas moins dans le sous-sol et y décelait sa présence dans tous les puits, dont l'eau était fortement salée. Les filtrations du canal d'eau douce, quelques précautions qu'on ait prises pour rendre sa cuvette étanche, ont dissous le sel et fourni un élément nouveau à l'évaporation estivale. Le sel est remonté à la surface et stérilise tout le long du canal une bande de terrain dont la largeur, qui est déjà de plus de 100 mètres, s'accroît chaque jour, sans qu'on puisse entrevoir d'autre remède à cet inconvénient que de recourir à des submersions d'eau douce longtemps prolongées qui, en refoulant les eaux du sous-sol et les forçant à prendre un écoulement inférieur, finiront par dessaler le terrain, et cette fois pour toujours.

Ces deux modes de salure se retrouvent fréquemment dans le Sahara algérien, principalement dans sa partie centrale au voisinage du chott Mel-Guir, dans lequel viennent déboucher les grandes artères fluviales du désert. Les eaux de sources naturellement jaillissantes ou artésiennes de cette région proviennent en effet pour la plupart des eaux pluviales tombées sur les hauts plateaux des steppes algériens, recueillies dans des rivières torrentielles dont un grand nombre traversent des formations gypseuses entremêlées de couches de sel gemme qui leur donnent un degré de salure parfois assez prononcé et leur valent le nom générique d'Oued-Melah (rivière salée) si fréquent sur les hauts plateaux.

La proportion de sel contenu dans nos bonnes eaux de source, en France, s'élève rarement à plus de 20 ou 30 centigrammes par litre. En Algérie, les eaux sont réputées bonnes lorsqu'elles ne contiennent pas plus de 50 à 60 centigrammes. A Laghouat, dans la haute vallée de l'O.-Djédi, les eaux, autant que j'ai pu en juger au goût, n'en contiennent pas davantage. Mais la proportion augmente très rapidement dans les parties basses du bassin. A Biskra, les eaux citées comme des meilleures ne contiennent pas encore beaucoup plus d'un gramme de sel par litre. En allant plus au sud, dans la région de l'O.-Rir qui occupe la vallée réunie des deux grandes artères sahariennes, les eaux artésiennes qui alimentent les cultures et le plus souvent les populations, n'ont jamais moins de 4 à 5 grammes de sel par litre et parfois jusqu'à 8 grammes. Il faut y être accoutumé comme le sont les indigènes pour consommer de telles eaux, qui pour les Européens sont complètement impotables. En ce qui me concerne, il m'a été impossible de m'habituer même aux eaux de Biskra, qui, loin d'étancher ma soif, ne faisaient que l'exciter.

Pendant le peu de temps que j'ai passé dans cette oasis, parcourant chaque jour 40 ou 50 kilomètres en voiture découverte, à l'époque du solstice d'été, par des températures de 36 à 40° à l'ombre, je n'ai jamais été incommodé par la chaleur, tempérée par un vent sec et vivifiant; mais je souffrais énormément de la soif, tout en vérifiant et jaugeant à chaque instant des sources jaillissantes d'une limpidité parfaite, d'une fraîcheur relative des plus agréables, bien qu'elles accusassent de 26 à 28 degrés au thermomètre, mais dont le goût m'inspirait autant de répulsion que l'aurait fait l'eau de mer.

III.

Il n'est aucun végétal à peu près utile qui, sous nos climats, puisse s'accommoder des conditions de sol et d'eaux d'arrosage que je viens de décrire. Aussi nos terrains salés du littoral de la Méditer-

ranée sont-ils fort négligés. Ce n'est pas sans hésitation qu'on essaie parfois de tirer parti de ceux que l'on peut laver avec des eaux réellement douces. Il en est autrement dans le Sahara, dont le climat comporte le développement de deux espèces végétales qui résistent parfaitement à la salure du sol et des eaux. Ce sont le palmier-dattier et le cotonnier. Ce dernier malheureusement n'a pas seulement à lutter contre le sel, mais contre les dévastations des insectes, et principalement des sauterelles, qui presque toujours en rendent la culture impossible. C'est à cette cause surtout qu'on doit attribuer l'insuccès des tentatives souvent renouvelées pour propager dans les oasis la production du coton à longue soie, malgré la belle qualité des échantillons qu'on avait pu obtenir des premiers essais.

Le dattier est donc en fait le seul végétal réellement utile que puissent produire les terrains salés des oasis du Sahara. Le reste n'est qu'un accessoire dont l'importance a été fort exagérée par la plupart des voyageurs qui nous ont décrit ces îlots cultivés du désert.

Nos impressions personnelles dépendent beaucoup des conditions particulières de milieu dans lesquelles nous les éprouvons. Quand, après avoir parcouru pendant de longs jours les solitudes des steppes sans avoir vu autre chose qu'un sol rougeâtre et desséché, çà et là teinté de gris par une végétation poussiéreuse et rabougrie, — l'œil altéré de verdure comme le gosier l'est d'eau fraîche, — on rencontre fortuitement une oasis sur ses pas, on est prédisposé à la voir sous un aspect trop favorable pour l'apprécier à sa valeur réelle. La sensation qu'on éprouve est surtout déterminée par l'effet du contraste, et il est fort difficile de reproduire le tableau qu'on a sous les yeux sans en outrer les couleurs. Cette tendance à une exagération involontaire se retrouve en général dans les récits des voyageurs les plus véridiques, et bien plus encore dans les amplifications des poètes qui, brodant sur un thème facile, nous dépeignent les lieux tels que les voit leur imagination. Ce sont eux surtout qui nous ont fait la légende de l'oasis, ce paradis de fraîcheur et d'éternelle verdure, faisant pendant à la légende du désert, l'enfer brûlant de la mer des sables.

Pour mon compte, j'avais toujours eu beaucoup de peine à comprendre par avance cette végétation de fleurs et de fruits se développant le plus souvent sur des terrains salés, toujours sous la voûte ombreuse des dattiers. Chacun sait, en effet, que chez nous l'ombre est d'autant plus contraire à la végétation que le soleil est plus ardent. Sous les climats humides du Nord, on voit l'herbe des pelouses s'étendre d'elle-même en moelleux tapis de verdure dans des cours étroites ombragées d'arbres et de murs, tandis que sur le

littoral de la Méditerranée, dans d s conditions identiques, en dépit de toutes les irrigations, il est impossible de faire pousser ni fleurs ni gazons (1).

L'influence toujours si pernicieuse des eaux salées employées à l'arrosage ne pouvait évidemment modifier cette loi générale dans un sens favorable, en passant d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

J'ai visité à trois ans de distance les deux oasis de Laghouat et de Biskra, qui, par leur population et leur situation stratégique, sont nos postes les plus importans du Sahara algérien.

Si, dès d'abord, comme tout le monde, j'ai été saisi par le spectacle de la verte oasis succédant à la monotone aridité du désert, j'ai tenu à ne pas rester de confiance sous le charme de la première impression. Circulant sous ces dômes de verdure impénétrables aux rayons du soleil, j'ai pu constater que l'absence d'air et de lumière et la salure du sol n'y étaient pas moins nuisibles que chez nous au développement de la végétation.

L'oasis de Laghouat, que j'ai vue la première, est située à 34 degrés de latitude dans la haute région de l'O.-Djédi, à une altitude de près de 800 mètres, qui est celle des hauts plateaux de l'Algérie. Les eaux d'irrigation dérivées de l'O.-Djédi y sont douces, mais peu abondantes. Elles servent surtout à assurer la reprise et la première pousse des jeunes palmiers, dont les racines ne tardent pas à atteindre une nappe générale d'eaux de filtration qui se trouve à une faible profondeur et qui suffit au plein développement de l'arbre, sans nouvelle irrigation.

Dans ces conditions, les dattiers réussissent assez bien et atteignent une hauteur de 20 à 30 mètres. Leurs fruits sont cependant peu savoureux et de qualité inférieure.

L'oasis, d'une superficie de moins de 200 hectares, contient environ trente mille palmiers disséminés en petits groupes dans des

(1) La généralité de cette loi me paraît pouvoir se déduire de considérations de physique des plus simples. Les végétaux empruntent invariablement à la radiation solaire les forces nécessaires à leur développement vital, en chaleur, lumière et électricité. Or, on sait que la radiation solaire qui, à inclinaison égale, doit rest r à peu près la même en tout lieu, si on la mesure à l'extérieur de l'atmosphère, n'arrive à la surface du sol qu'après avoir subi une déperdition ou, pour mieux dire, une transformation très variable, due à l'absorption atmosphérique. Cette absorption est relativement très faible dans les pays où l'air est sec et transparent. Elle est au contraire à peu près totale quand l'atmosphère est chargée de vapeur d'eau et surtout de nuages. Dans le premier cas, l'action de la radiation solaire agit en entier suivant la direction des rayons solaires et elle doit être interceptée au passage par le feuillage des arbres qui abritent le sol. Dans le second cas, au contraire, l'action solaire se trouvant diffusée dans l'atmosphère, se réfléchit dans tous les sens et produit les mêmes effets à l'ombre que dans les endroits découverts.

jardinets clos de hautes murailles, le tout donnant un ombre épaisse sous laquelle la végétation n'a rien de luxuriant.

En dehors des plantations de l'oasis proprement dite s'étendent de vastes champs d'orge qui donnent une moisson passable quand les crues du printemps de l'O.-Djédi permettent de les arroser assez abondamment. On a d'ailleurs, depuis l'occupation française, multiplié les plantations de saules et autres bois de rivage, tant sur les rives des canaux d'irrigation que sur les berges même du lit sablonneux du torrent.

Comme production, l'ensemble est en somme fort médiocre. Il n'a été fait et il ne paraît guère possible de faire à Laghouat un essai sérieux de colonisation agricole, et il n'y a dans la ville d'autre commerce que celui qui est nécessité par les besoins du ravitaillement d'une garnison assez nombreuse.

L'aspect de l'oasis n'en a pas moins quelque chose de séduisant, lorsqu'on la découvre subitement, noyée dans la brume opaline d'un ciel orangé, avec ses longues files de saules et de peupliers découpant leurs feuillages d'un vert tendre sur le sombre massif des palmiers, que domine au centre le minaret d'une élégante mosquée; et sur les côtés les murailles de forteresses enroulant leur enceinte crénelée sur la crête des deux énormes rochers qui encaissent la ville. Les Français lui ont conservé son ancien emplacement, en la trouant de longues rues droites, bordées d'arcades aux couleurs voyantes qui masquent les vieilles masures de boue des indigènes.

C'est un vrai paysage d'Orient, dont je n'ai rencontré l'équivalent en aucun autre point de l'Algérie. Je m'attendais en effet à trouver mieux encore à Biskra. L'oasis plus étendue paraissait devoir fournir des élémens d'un plus beau décor, mais on en a bien moins tiré parti. La ville française a été construite à près de deux kilomètres de l'oasis. Rien n'annonce de loin sa présence, et c'est par une route poudreuse, à travers des champs de manœuvre calcinés, que l'on arrive à une porte ouvrant dans un mur d'enceinte, à l'intérieur duquel on trouve un désert d'un autre genre où, çà et là, s'alignent en forme de rue des maisons basses à simple rez-de-chaussée, perdues dans de vastes espaces de terrains vagues, promenades publiques sans promeneurs, parsemées d'arbres grêles dont le maigre feuillage abrite quelques touffes de lauriers-roses enfouis sous les mauvaises herbes. Dans l'espérance, en effet, d'obtenir plus tôt de l'ombre, et peut-être dans l'unique désir d'innover, les administrations locales ont proscrit les palmiers de leurs plantations publiques et les ont remplacés par des arbres d'Europe qui viennent fort mal, ou des essences d'origine tropicale, telles que les gommiers ou les cassiers, maigres acacias qui ne se distinguent pas plus par l'élégance de leur feuillage que par la majesté de leur port.

Cet essai malheureux n'en a pas moins eu l'inconvénient d'absorber une assez grande quantité d'eau, au détriment de la véritable oasis, qui a vu, paraît-il, diminuer notablement le nombre de ses palmiers, évalué à plus de cent mille avant notre arrivée. Ces plantations anciennes, restées aux mains des indigènes, ne commencent guère qu'à 2 kilomètres de la ville française et se prolongent vers le sud, traversées par la route de Touggourt, bordée de jardins dont les clôtures en pisé sont moins élevées que celles de Laghouat, mais dont les cultures ne m'ont pas paru beaucoup plus prospères, même celle des dattiers, qui ne sont pas plus vigoureux et ne produisent pas de fruits beaucoup meilleurs.

Les eaux d'irrigation de l'oasis étant saumâtres, à peine potables pour les Européens qui n'y sont pas habitués, peu de végétaux peuvent s'en accommoder. Aussi les légumes et les fruits sont-ils très rares à Biskra, et ceux qu'on parvient à y faire pousser à force de soins sont-ils dépourvus de saveur, ainsi qu'il arrive chez nous à ceux qu'on essaie de cultiver dans les terrains salés. Peut-être pourrait-on faire une exception en faveur de la vigne. J'ai vu dans les jardins de Biskra quelques treilles assez belles, chargées de fruits, mais encore trop loin de leur point de maturité pour pu'il m'ait été possible d'en apprécier la qualité.

La colonisation et le commerce français n'ont pas beaucoup plus d'importance à Biskra qu'à Laghouat. Deux hommes cependant, également dignes d'éloges, y ont tenté des établissemens d'un ordre très différent qui permettent de juger ce qu'on peut attendre de ce pays au point de vue agricole. Ce sont MM. Landon et Duffourg.

Le premier, possesseur d'une grande fortune dont il se plaît à faire un généreux emploi, a créé à très grands frais, entre la ville française et l'oasis indigène, un magnifique jardin d'agrément dans lequel il s'est efforcé d'acclimater tous les végétaux des pays chauds. Il n'a rien épargné à cet effet, et il serait difficile de trouver, où que ce soit, un parc tenu avec plus de soin, sans un grain de poussière sur les fleurs, une feuille morte dans les allées, une plante parasite dans les massifs. Trente jardiniers à l'année ne cessent de bêcher, arroser, râtisser à l'envi. Le résultat de tant de sacrifices n'a malheureusement pas répondu à ce qu'on pouvait en espérer. Les plantes tropicales, entretenues avec tant de luxe dans le parc Landon, sont loin d'avoir cette ampleur de formes, cette luxuriance de végétation que l'on a obtenue par exemple au Jardin d'acclimatation d'Alger, avec des frais probablement beaucoup moindres, bien que sur une plus grande surface.

C'est sans doute en partie à l'influence du climat plus chaud, mais moins égal et moins humide à Biskra qu'à Alger, qu'on doit

attribuer cet échec relatif. Mais il est dû surtout à l'action des eaux saumâtres qui servent aux irrigations de l'oasis.

M. Duffourg a opéré dans des conditions différentes, en vue d'essayer la culture des plantes productives. Il a d'abord fait des efforts persévérans, couronnés de peu de succès, pour propager le cotonnier. Le climat, la nature du sol et des eaux paraissaient éminemment propres à la variété longue soie. Malheureusement on a eu à lutter, ou plutôt on n'a pu lutter contre les dévastations des sauterelles; et M. Duffourg a dû se restreindre à la culture essentiellement locale du dattier. Après avoir multiplié avec un certain succès ses plantations à sa ferme d'El-Outaya, dans la vallée de l'Ouerl-Biskra, à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville, il a essayé plus récemment de les introduire plus à proximité dans des conditions de sol et d'arrosage particulières présentant assez d'importance pour qu'il me paraisse nécessaire d'entrer à ce sujet dans quelques détails de topographie agronomique.

Biskra est considéré comme la capitale de la région des Zibans, qui, sur une centaine de kilomètres de l'ouest à l'est, embrasse la basse vallée de l'O.-Djédi et de quelques affluens parallèles venant déboucher dans la lagune centrale du chott Mel-Guir.

Les Zibans, ou pour mieux dire le Zab, au singulier, se divise en deux régions distinctes : le Zab de l'ouest et le Zab de l'est, séparés par l'Oued-Biskra, qui se réunit à l'O.-Djédi à 25 kilomètres en aval de cette ville.

Le Zab de l'est est adossé vers le nord à des contreforts de plus en plus élevés qui se prolongent d'étage en étage dans le massif montagneux de l'Aurès, où se trouvent les plus hautes cimes de l'Algérie.

Le Zab de l'ouest, au contraire, est séparé des chaînes culminantes de l'Atlas algérien par un bassin intérieur fort étendu, celui du Hodna, dont la cuvette est à une altitude de 350 mètres et dont la ligne de faîte, séparative des vallées sahariennes vers le sud, ne dépasse pas 450 à 500 mètres.

Il résulte de cette disposition des lieux que, si les chotts ou bas-fonds marécageux des plateaux de la province de Constantine venaient à se remplir jusqu'au point de débordement, ceux qui sont au nord de l'Aurès se déverseraient dans la Méditerranée, tandis que le Hodna déboucherait dans l'O.-Djédi. Les premiers bassins peuvent donc être considérés comme méditerranéens, le dernier comme saharien; et il y a tout lieu de supposer que toutes les eaux de pluie tombées sur ses versans qui se réunissent dans sa cuvette centrale doivent, après s'être infiltrées dans le sol, aller alimenter les nombreuses sources qui naissent au pied des contreforts du Zab occidental, entre les deux affluens principaux de l'O.-Biskra et

de l'Oi.-Sadory, qui limitent cette région, le premier à l'est, le second à l'ouest. Biskra, aujourd'hui la ville la plus importante de la contrée, se trouve au débouché de la rivière de ce nom dans la vallée de l'Oi-Djédi. Aucun centre de population n'existe aujourd'hui dans une position analogue au débouché de l'O.-Sadory; mais on retrouve à Doussen des ruines romaines très considérables qui prouvent que les sources abondantes qu'on y rencontre n'étaient pas autrefois moins bien utilisées que ne le sont actuellement celles de Biskra.

L'O.-Djédi, dans cette partie de son cours, fidèle à la loi classique, empiète sur sa rive droite. Son débit d'étiage presque nul, qui n'atteignait pas 50 litres à la seconde au mois de juin, n'a pas, il est vrai, la force de ronger la formation du poudingue qui lui sert de berge, mais il l'empâte sous un manteau d'alluvions progressives, dont la nappe continue s'étend vers la gauche sur une largeur de 20 à 30 kilomètres, jusqu'au pied des contre-forts du massif algérien, sur lequel elle se prolonge en terrasses successives d'une hauteur totale de 40 mètres au moins. Il serait assez difficile de préciser si ces alluvions relativement élevées, mais de même nature que celles de la basse vallée, ont été déposées directement par la rivière ou remaniées par le vent. En tout cas, elles empâtent le pied des coteaux, à la base desquels sourdent les eaux de source provenant des infiltrations de la région du Hodna. Parmi ces sources, celles qui ont un débit assez considérable ont pu s'ouvrir un chenal à travers les alluvions. Telle est la source d'Oumach, distante de 8 à 10 kilomètres de Biskra, dont le débit n'est pas de moins de 200 litres à la seconde et qui a déblayé son lit d'écoulement jusqu'à la roche vive; mais le plus souvent les sources, s'imprégnant dans le sol par filtration de bas en haut, viennent s'évaporer à la surface, où se concentre le sel dont elles sont chargées. Sur toute la distance de 50 kilomètres qui sépare Biskra de Doussen, on chemine sur un terrain salé de cette nature où les affleuremens salins indiquent partout la présence de l'eau que des fouilles mettent à jour à de faibles profondeurs.

J'ai vu sur ma route un grand nombre de sondages d'essai faits par M. Duffourg qui n'ont pas plus d'un mètre de profondeur, formant autant de puits d'eau relativement douce, dont profitent les indigènes qui doivent y faire des haltes fréquentes, ainsi qu'on peut en juger à la quantité de noyaux de dattes qui germent dans les déblais retroussés sur les bords de la fouille. Des galeries de drainage convenablement dirigées permettraient de capter ces eaux et de les réunir en courant assez abondant pour les faire servir à l'irrigation des terrains inférieurs. M. Duffourg s'est proposé de les utiliser d'une manière plus simple par des plantations de palmiers

puisant directement l'eau qui leur est nécessaire dans la nappe filtrante inférieure. A cet effet, il commence par défoncer le sol pour en rompre la croûte cristalline; après quoi il le fait niveler au moyen de galères à main maniées par des hommes. Le sol ainsi préparé, on ouvre, en les descendant jusqu'au niveau de la nappe filtrante, des tranchées régulières également espacées, dans lesquelles on dispose les plants de palmiers à 10 mètres les uns des autres. Les tranchées une fois comblées, on arrose abondamment, avec les eaux d'une source supérieure, les jeunes plants, qui finissent par s'enraciner dans ce sol toujours imbibé d'eau tant par le haut que par le bas. Comme on ne plante, pour maintenir les bonnes espèces, que des drageons séparés des vieilles souches, n'ayant que peu de racines, la reprise est en général assez lente, et il faut parfois de deux à trois ans pour que la végétation commence à se manifester. Elle se développe ensuite assez rapidement pour qu'il soit inutile de continuer les arrosages superficiels; mais il ne faut pas moins de huit à dix ans pour que l'arbre soit en état de bon rapport.

Ce genre de culture n'est pas, comme on le voit, sans exiger des frais considérables et une longue perte de temps et d'intérêts. Le produit du dattier est cependant suffisant, paraît-il, pour compenser de pareils sacrifices. En tout cas, l'expérience de M. Duffourg paraît digne de fixer l'attention, car, si elle réussit, comme il y a lieu de l'espérer, elle pourrait permettre la mise en valeur d'une grande étendue de terrains qui, jusqu'ici, étaient restés complètement improductifs. Les oasis existantes sont en effet toutes situées dans la vaste plaine d'alluvion de la vallée, desservies concurremment par les sources principales descendant des coteaux, amenées par des canaux d'une grande longueur, où elles subissent des déperditions considérables, et par des dérivations de l'O.-Djédi, qui ne fonctionnent que d'une manière très intermittente.

IV.

J'ai cru devoir donner quelques détails assez circonstanciés sur les productions végétales de la vallée de l'O.-Djédi, que j'ai plus particulièrement parcourue. Cette région toutefois, bien que la plus peuplée du Sahara algérien, est loin d'être dans les meilleures conditions pour la culture du dattier : Laghouat est à une altitude et Biskra à une latitude trop élevées. Il faut descendre plus au sud pour rencontrer la véritable patrie de cet arbre providentiel du désert, qui se trouve surtout comprise entre les 30e et 34e degrés parallèles, entre le chott Mel-Guir et Goléah.

Deux régions distinctes du Sahara algérien sont plus particuliè-

rement aptes à ce genre de culture : la vallée de l'O.-Souf, parallèle à la direction des chotts, et la vallée ou dépression de l'O.-Rir, qui comprend l'estuaire commun des vallées de l'Igharghar et de l'O.-Mia, en aval de Touggourt, et la basse vallée de l'O.-Mia en remontant de Touggourt à Ouargla.

La vallée de l'O.-Souf, voisine de la région des grandes dunes sahariennes, est plus particulièrement exposée à l'irruption des sables mouvans. L'eau n'y est pas jaillissante, mais se trouve en nappe continue au-dessous du sol. Quand la profondeur de cette eau est grande, on l'élève au moyen d'appareils de puisage plus ou moins ingénieux ; mais quand elle n'est qu'à une faible distance de la surface, les indigènes recourent à un mode de plantation analogue à celui que nous venons d'indiquer comme essayé par M. Duffourg sur les terrains des Zibans. Les arbres sont plantés dans des trous descendus au contact de la nappe liquide, et parfois, quand son épaisseur est trop considérable, on enlève à la main la couche supérieure avec laquelle on constitue des digues de clôture destinées à arrêter l'envahissement des sables mouvans. Mais ces abris ne tardent pas à devenir insuffisans, et on est obligé de les relever constamment jusqu'au jour où, la tâche devenant trop pénible, on abandonne l'oasis, dont les arbres finissent par être étouffés sous une dune d'autant plus élevée que les sables extérieurs ont été contenus à une plus grande hauteur.

Dans la vallée de l'O.-Rir, depuis le chott Mel-Guir jusqu'à Ouargla, les plantations de palmiers sont arrosées par des sources jaillissantes provenant de puits artésiens forés à une profondeur moyenne d'une soixantaine de mètres.

De tout temps, les indigènes ont connu l'usage de ces puits, et il s'était formé chez eux une corporation de puisatiers spéciaux qui, au prix de grandes fatigues et de grands dangers, parvenaient à les ouvrir et plus difficilement encore à les entretenir par les procédés les plus primitifs. Un des plus grands bienfaits de l'occupation française a été d'introduire dans cette partie du Sahara algérien les méthodes de forage usitées aujourd'hui pour le percement des puits artésiens avec tubage métallique. Un premier sondage, tenté au mois de mars 1856, fit jaillir, à la grande surprise et grande joie des indigènes, une source donnant 4,000 litres par minute, suffisant à l'irrigation de 15,000 palmiers ; et, depuis cette époque, plusieurs ateliers, sous l'habile et persévérante direction de M. Jus, n'ont cessé de fonctionner pour multiplier ces puits artésiens, non-seulement dans l'O.-Rir, mais en diverses autres régions du Sahara et des steppes algériens. Mais c'est surtout dans la dépression de l'O.-Rir que les résultats les plus remarquables ont été obtenus. D'après le dernier rapport officiel de 1878, le nombre de puits

forés par les ateliers français s'élève à soixante-quatre, représentant une longueur de tubage de 4,320 mètres fournissant ensemble 98,238 litres d'eau à la minute, soit une moyenne de plus de 1,500 litres par puits. Le débit de ces puits varie d'ailleurs dans de grandes proportions entre un maximum de 4,800 litres et un minimum qui, en certains points, est descendu à 20 litres. Il paraît exister deux zones principales d'approvisionnement, dont la moins importante se concentre à la pointe sud-ouest du chott Mel-Guir, la plus considérable aux environs d'Ourlana, aux deux tiers de la route de Touggourt, occupant une superficie de plus de 200,000 hectares, sur laquelle M. Jus croit pouvoir compter que les puits ne donneraient guère moins de 3,000 litres à la minute.

L'irrigation moyenne d'un palmier étant convenablement desservie avec un débit de 0l,20 par minute, soit à peu près 125 mètres cubes d'eau par an, chaque puits artésien de cette région pourrait suffire à l'alimentation de 15,000 palmiers à répartir sur une superficie de 150 hectares. Dans ces conditions, les puits devraient être espacés à 1,200 mètres l'un de l'autre, distance à laquelle ils ne peuvent se nuire réciproquement, et la zone de grand approvisionnement signalée par M. Jus pourrait recevoir près de 20 millions de palmiers. Ce nombre serait-il réduit de moitié et même des trois quarts qu'il n'en resterait pas moins la possibilité de créer sur ce point un capital agricole d'une grande valeur. Un palmier en bon état de rapport, convenablement fumé, rapporte facilement 40 à 50 kilogrammes de dattes. Dans les conditions d'une grande culture, sans fumier, on peut compter sur un rendement moyen de 15 kilogrammes d'une valeur de 3 francs. Ce chiffre n'a rien d'exagéré puisque, en l'état, les indigènes paient sans trop de gêne un impôt variant de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 par pied.

Quant aux frais d'installation, ils ne seraient pas considérables. Le terrain est sans valeur. Les communes indigènes consentent facilement pour moins de 1,000 francs la vente d'un lot de 200 à 300 hectares pouvant au besoin recevoir 30,000 palmiers. Le forage des puits artésiens revient à un prix moyen de 60 à 70 francs par mètre de profondeur. Dans les conditions ordinaires, un puits ne coûte pas plus de 4,000 francs. M. Jus compte sur une dépense de 1 fr. 50 par pied d'arbre pour achat de plant et frais de plantation. Sur ces bases, il établit à 20,000 francs le prix de revient d'une oasis complantée de 10,000 pieds d'arbres qui, d'après lui, seraient en état de rapport dès la cinquième année. Ces chiffres me paraissent faibles, et il est probable qu'il faudrait dépenser un peu plus et attendre un peu plus longtemps avant d'avoir un produit rémunérateur. En tout cas, les frais d'entretien paraîtraient devoir être largement couverts dès la première année par la récolte de

l'orge arrosé avec l'excédent des eaux d'hiver. Les cultures d'entretien et l'arrosage seraient confiées, suivant l'usage, à des colons partiaires, qui prélèvent moitié de l'orge et 1 sixième seulement des dattes.

Dans ces conditions, quand la plantation serait arrivée à l'état complet de rapport, elle pourrait donner 150,000 kilogrammes de dattes d'une valeur brute de 30,000 francs, laissant au propriétaire un revenu net de 24,000 francs, supérieur aux frais de premier établissement. Cette perspective est assez séduisante pour avoir déjà tenté quelques capitalistes, qui, sur les conseils de M. Jus, ont commencé l'installation de plusieurs plantations aux environs d'Ourlana, dans le centre de l'O.-Rir, et il n'est pas douteux que de pareils établissemens ne tarderaient pas à se multiplier si l'ouverture d'un chemin de fer permettait au propriétaire d'exporter facilement ses produits et de surveiller par lui-même ses plantations, tout au moins au moment de la récolte. Sauf l'époque des grandes chaleurs de l'été, pendant lesquelles il faudrait pouvoir quitter un pays devenu malsain, le climat du Sahara est des plus salubres, et le séjour ne peut en être que favorable aux Européens. L'exemple des dernières explorations envoyées par le ministre des travaux publics, dont le personnel n'a pas compté un seul malade pendant un voyage de plusieurs mois, ne saurait laisser subsister de doute à cet égard.

Si les Européens n'ont rien à redouter du climat et de la température, aisément supportable du mois d'octobre au mois de juin, ils éprouveraient cependant une difficulté réelle à s'accoutumer à consommer des eaux contenant rarement moins de 4 grammes de sel par litre.

Les indigènes seuls peuvent en faire leur boisson habituelle, et encore n'est-ce pas sans inconvénient pour eux; car il est assez naturel d'attribuer à cette cause différentes maladies inhérentes au pays, telles que le furoncle connu sous le nom de clou de Biskra. Une des plus grandes améliorations hygiéniques à apporter au régime des populations habitant les régions à palmiers du Sahara algérien serait de leur assurer un approvisionnement d'eaux réellement potables qu'il serait assez difficile de se procurer en recourant aux sources naturelles, qui ont presque toutes la même origine et le même degré de salure. Comme il ne s'agirait toutefois que de l'eau nécessaire à la boisson et à la cuisson des alimens, qui ne dépasse pas une moyenne de 3 litres par tête, et par jour, il ne paraîtrait pas impossible de soumettre à une distillation préalable la faible quantité de liquide réclamé par un usage aussi restreint.

Peut-être pourrait-on essayer d'utiliser à cet effet la radiation solaire, plus particulièrement intense sous le climat sec et le ciel

transparent du Sahara. On s'est assez fréquemment préoccupé dans ces derniers temps des moyens de mettre à profit cette source de force naturelle et l'on s'en est beaucoup exagéré la puissance. L'effet mécanique qu'on peut en attendre, en tout pays, peut être exactement mesuré par la hauteur de la tranche d'eau superficielle évaporée annuellement. Cette hauteur, qui est au-dessous de $0^m,40$ à $0^m,50$ sous les climats brumeux du nord de la France, atteint 2 mètres sur les bords de la Méditerranée et très probablement 3 à 4 mètres dans le Sahara algérien. L'action calorifique reçue journellement par chaque mètre superficiel du sol ne dépasse pas, dans ce dernier cas, celle qui pourrait être réalisée par la combustion de 3 kilogrammes de houille d'une valeur moyenne de 0 fr. 10. On ne saurait admettre la probabilité de pouvoir jamais donner un emploi mécanique industriellement utile à une force d'une si faible intensité et d'une si grande intermittence. Sous ce rapport, la radiation calorifique se présenterait toujours dans de grandes conditions d'infériorité par rapport au vent, dont l'action est tout aussi générale, beaucoup plus intense, plus facile à recueillir et qui cependant est de moins en moins utilisée comme moteur.

L'emploi de la radiation calorifique ne paraît nettement indiqué que pour servir à un travail de distillation intermittente. Déjà, sous nos climats, on l'utilise pour l'évaporation à l'air libre de grandes masses d'eau à la superficie des marais salans. Le travail réalisé en un an, s'élevant à 15,000 ou 20,000 mètres cubes d'eau évaporée par hectare dans les salines de la Méditerranée, représente une consommation de près de 2,000 tonnes de charbon d'une valeur de plus de 60,000 francs.

On est donc assez naturellement amené à se demander si, avec des appareils qui ne seraient pas trop coûteux, on ne pourrait pas faire un pas de plus, utiliser cette force pour produire en vase clos, mais sur une plus modeste échelle, le travail de distillation nécessaire pour épurer les eaux servant aux usages domestiques des populations du Sahara.

Ramené à ces termes, le problème est parfaitement abordable, et il paraît *a priori* facile de comprendre qu'on puisse adapter à cet usage tout ou partie des toitures des habitations ou des magasins. En donnant à ces toitures la forme d'un miroir cylindrique à section parabolique ou circulaire, on pourrait concentrer l'action des rayons solaires sur une chaudière longitudinale occupant la ligne des foyers du miroir. Toute la difficulté pratique devrait consister soit à faire mouvoir le miroir de manière à maintenir son axe dans la direction des rayons solaires, s'il était parabolique et mobile, soit à ne faire mouvoir que la chaudière parallèlement au miroir, s'il

était fixe et circulaire. Ce sont là des détails pratiques qui pourraient être probablement résolus sans entraîner des dépenses hors de proportion avec les résultats qu'on devrait en attendre.

Chaque mètre superficiel pouvant évaporer annuellement dans le Sahara 3 à 4 mètres d'eau à l'air libre, soit 8 à 10 litres par jour, il suffirait d'utiliser le tiers de cette force en vase clos, pour suffire aux besoins domestiques d'un habitant. Ainsi disposées, les toitures d'un pays où il ne pleut pas serviraient à rectifier et à rendre potables les eaux saumâtres dans des conditions analogues à celles où elles sont utilisées dans nos pays pour recueillir les eaux pluviales des citernes. Dans quelques cas particuliers, lorsqu'on voudrait épurer d'un seul coup toute l'eau nécessaire aux besoins d'un groupe un peu important de population, dans un hôpital, une caserne, ces appareils pourraient être assez compliqués et entraîner une dépense notable ; mais dans le plus grand nombre de cas, réduits aux proportions que pourrait exiger l'alimentation d'une seule famille, ils seraient d'une installation des plus simples, à laquelle se prêterait parfaitement l'usage habituel des toitures en terrasses qui recouvrent la plupart des habitations du Sahara. Un miroir de 8 à 10 mètres de superficie, avec tous ses accessoires, pouvant suffire à la consommation de huit à dix personnes, ne paraîtrait pas devoir coûter plus de 350 à 400 francs et ne réclamerait que peu de frais annuels d'entretien ou de fonctionnement.

Si l'expérience confirmait mes prévisions, l'usage des appareils distillatoires à radiation solaire ne devrait pas tarder à se généraliser dans le Sahara ; mais la solution que j'indique serait-elle après essai reconnue inadmissible, qu'il resterait encore la ressource de recourir aux combustibles ordinaires, ce qui ne saurait entraîner une dépense beaucoup plus grande, car, pour une consommation annuelle de 1,000 litres environ par habitant, elle n'exigerait pas la consommation annuelle de plus de 100 kilogrammes de charbon d'une valeur de 3 à 4 francs.

On objectera peut-être que l'eau distillée ne constituerait pas par elle-même le type de la meilleure boisson. Quelques précautions seraient sans doute nécessaires pour l'aérer par un battage. Peut-être même faudrait-il l'additionner de certains sels minéraux nécessaires à l'action des fonctions digestives qui se trouvent dans les eaux de source naturelles. Il serait en outre utile, sinon indispensable au point de vue des exigences d'une civilisation plus raffinée, de propager l'emploi des appareils frigorifiques qui rendraient de si grands services dans les pays chauds, et il y aurait à rechercher si les deux opérations ne pourraient pas se faire en même temps, si la même usine ne pourrait pas à la fois distiller l'eau saumâtre et la condenser directement en tout ou partie à l'état de glace.

Ce sont là des points de détail qui s'imposeront tôt ou tard à notre examen si nous voulons avoir des établissemens sérieux dans le Sahara algérien. Au point de vue d'ensemble du chemin de fer transsaharien que nous devons surtout viser, la question particulière des eaux potables est une question de premier ordre que les ressources de l'industrie moderne nous permettront de résoudre facilement et qu'il ne faudrait pas confondre avec la question plus générale de l'approvisionnement de l'eau.

Les explications qui précèdent démontrent, en effet, que l'eau naturelle est loin d'être aussi rare qu'on le suppose dans l'ensemble du Sahara. Quelques régions particulières, quelques *hamadas* ou plateaux élevés sont, il est vrai, complètement dépourvues d'eaux de toute espèce; mais ce ne sera qu'une affaire de quelques tuyaux et de quelques machines pour pourvoir à leur approvisionnement spécial lorsqu'on devra les franchir. Ce ne sera d'ailleurs que l'exception. Toutes les considérations possibles s'accordent, en effet, à démontrer que tant qu'il ne s'agira que d'établir une artère de jonction unique reliant l'Algérie au Niger, on devra s'attacher à suivre de préférence le tracé des grandes vallées qui, du sud au nord et du nord au sud, traversent l'étendue du désert, vallées sèches à la surface, mais recélant dans leur sous-sol des ressources en eaux naturelles suffisant largement non-seulement à tous les besoins domestiques des populations et au service de la voie de fer, mais, dans une certaine mesure, à une large extension des irrigations agricoles qui existent sur tout le parcours de ces vallées et qui pourraient être énormément développées.

Pour se convaincre de l'étendue de ces ressources négligées ou cachées, il suffit de jeter un coup d'œil en passant sur les innombrables ruines romaines qui s'alignent sur toutes les routes du Sahara, indiquant l'ancienne existence en ces lieux, aujourd'hui si déserts, de populations nombreuses, civilisées, qui devaient trouver à y vivre dans des conditions de sol et de climat analogues et probablement identiques à celles de notre temps. Ces vestiges d'une civilisation éteinte, que douze siècles de sauvage barbarie n'ont pu entièrement effacer du sol, ne tarderont probablement pas à disparaître; pans de murs, angles de fondations, pierres de taille éparses que l'on rencontre encore si nombreux sur la route de Batna à Biskra, serviront bientôt sans doute de matériaux pour la construction du chemin de fer. Au point de vue de l'art, on n'aura pas, il est vrai, grand'chose à regretter de cette dernière transformation. La vue de ces débris informes, tels qu'ils subsistent encore, n'en doit pas moins être pour nous d'un grand enseignement. Nous pouvons y puiser une légitime espérance dans l'avenir de nos efforts en même temps qu'y trouver un pénible rapprochement.

Les Romains n'avaient ni la supériorité d'armement militaire qui nous permet de prévenir toute velléité de résistance de la part des indigènes algériens, ni la vapeur, ni les chemins de fer, ni l'électricité qui, supprimant les distances, mettent nos colonies les plus lointaines aux portes de la mère patrie, ni la sonde artésienne faisant jaillir les eaux des couches les plus profondes du sol, ni tant d'autres procédés industriels qui nous permettent de plier à nos lois les forces naturelles et d'en décupler les produits. Leurs établissemens coloniaux devaient forcément se suffire par eux-mêmes et vivre de leurs propres ressources. Les populations qui les habitaient devaient y naître et y mourir. Elles n'avaient pas cette facilité que nous donnent nos voies de communication modernes de se déplacer à volonté, de ne chercher au besoin dans une région étrangère qu'un lieu de station passagère que l'on habite ou que l'on quitte suivant les agrémens variables des saisons. Fiers de tant d'avantages, nous devrions espérer un succès plus complet que celui de nos devanciers, et cependant nous ne saurions nous dissimuler l'infériorité des résultats que nous avons obtenus. Tandis qu'ils avaient su couvrir d'habitations et parfois de villes florissantes ces contrées désolées, depuis plus de trente ans que, franchissant les plateaux du Tell, nous avons étendu notre domination sur les vallées et les versans sahariens, nous n'avons pu y créer que de chétifs établissemens ressemblant plutôt à des campemens militaires qu'à des cités naissantes, et les indigènes, s'ils ont appris à redouter nos forces, n'ont vu s'améliorer en rien les conditions matérielles ou morales de leur état social.

Cet échec relatif ne peut s'expliquer que par la différence des procédés de colonisation mis en œuvre des deux parts.

En étendant sans cesse sa domination sur des contrées nouvelles, Rome comptait moins sur elle-même que sur les peuples conquis pour régénérer ou mettre en valeur le sol qu'elle annexait à son empire. Elle songeait moins à exterminer ou humilier les indigènes qu'à les relever à leurs propres yeux; à les amener de gré ou de force à partager les bienfaits d'une civilisation supérieure, à devenir les citoyens de sa république universelle, se rattachant peu à peu à la patrie commune par une communauté de mœurs, de lois, de religion, d'habitudes sociales de toute sorte. C'est en latinisant les peuples vaincus plutôt qu'en voulant se substituer à eux pour l'exploitation directe du sol, que les Romains ont su, avec les ressources matérielles si bornées dont ils disposaient, jeter les bases de cette grande nationalité qui avait fini par étendre sa complète homogénéité sur la totalité du monde connu.

Imbus d'autres idées ou plutôt dépourvus de tout système réflé-

chi, nous avons opéré au hasard; et si nous voulions analyser nos procédés de colonisation, nous ne tarderions pas à reconnaître qu'ils se ressentent bien plus des pratiques des peuples barbares du moyen âge que des généreux souvenirs de la colonisation romaine.

Tenant à l'écart les indigènes, les parquant à tout jamais dans un dégradant isolement sous prétexte de respecter leurs droits nationaux, nous ne leur laissons d'autre perspective que de végéter obscurément à côté de nous, à l'état de caste distincte, dans des conditions d'infériorité se rapprochant plus du servage féodal que de l'égalité sociale du citoyen romain.

Deux peuples différens ne sauraient pourtant se perpétuer indéfiniment côte à côte sur un même sol à l'état de nationalités séparées. Un tel état social ne se retrouve que dans les pays d'ordinaire soumis à la domination musulmane, et l'on voit quels en ont été les résultats, après une occupation qui depuis plus de quatre siècles pèse sur les plus belles contrées du monde. Pour que la civilisation puisse prendre tout son essor et acquérir son développement normal, il faut qu'une entière fusion s'établisse entre les divers élémens de population. Cette fusion ne peut résulter que d'un écrasement complet du peuple vaincu oubliant dans un obscur servage tout souvenir, toute tradition de sa nationalité première, ou d'une lente et graduelle assimilation résultant d'une communauté d'intérêts et de tendance, réglée par la loi civile, donnant à tous les mêmes droits et le même but.

Le premier procédé, renouvelé de la barbarie des temps féodaux, répugne trop à la délicatesse de nos mœurs et de nos habitudes sociales pour que nous puissions sérieusement l'accepter en principe, en faire la base d'un système définitif de colonisation. Nous devons donc le proscrire entièrement pour nous rattacher au second; car entre les deux principes il ne saurait y avoir de moyen terme possible.

Nous avons soumis l'Algérie par nos armes. La conquête matérielle est terminée. Il est temps de songer à la conquête morale du pays. — En nos mains il doit devenir terre française en entier, exclusivement peuplée de Français; et comme nous ne saurions songer à y pourvoir complètement par des Français d'origine, nous ne devons avoir d'autre objectif que d'y suppléer en francisant au plus tôt les indigènes. La tâche peut être difficile, moins qu'on ne le suppose probablement. En tout cas, elle s'impose à nous et ce n'est qu'après l'avoir remplie que nous pourrons nous glorifier d'avoir sérieusement accompli notre mission civilisatrice.

A. Duponchel.

MACH

RÈCIT DE MŒURS DE LA HAUTE-ALBANIE.

I.

Le bruit de sa longue pipe, glissant de ses doigts et tombant, tira Jean T. d'un demi-sommeil; il craignit que le chibouk et son tuyau de bois de jasmin ne fussent allés se briser dans la cour par les jours nombreux du plancher. Mais la pipe et le livre qui devaient l'aider à passer l'après-midi, — une après-midi de juillet, — gisaient le long de son fauteuil d'osier, et le jeune homme, tranquillisé, referma les yeux.

Il n'essaya pas toutefois de dormir, prévoyant assez le peu de succès de ses efforts; et pourtant, que faire à cette heure où la sieste pesait de son poids le plus lourd sur tous les habitans de Scutari?.. Étendu dans le divan-hanné, cette galerie de bois qui forme, au premier étage, l'antichambre de toute maison albanaise, il se disait, au milieu de réflexions vagues, qu'il perdait son temps dans ce pays. Il se disait cela tandis que son esprit, égrenant le chapelet des jours passés, rappelant une à une les étapes qu'il avait déjà franchies, le reportait à des heures plus actives et, de toute façon, mieux employées. Assez riche pour vivre indépendant, quelque peu tourmenté d'ambitions littéraires, il allait au gré de son humeur et, ne suivant aucune carrière, rêvait de se faire un nom. Il avait entrepris à sa sortie de l'École des chartes divers travaux qui n'avaient pas abouti et, comme il en attribuait la cause à la vie irrégulière qu'il menait à Paris, il s'était logé à Venise, d'abord

pour trois mois, puis pour six : il y était depuis deux ans déjà et n'y préparait pas moins qu'une histoire nouvelle de cette république. On ne le voyait guère s'absenter que pour explorer une à une les villes que baigne l'Adriatique ; cette fois, une occasion lui avait permis de s'avancer jusqu'en Albanie ; mais la guerre turco-monténégrine bouleversant la contrée rendait toute recherche impossible.

Je devrais déjà être parti, décida-t-il, et il se promit que le prochain bateau l'emmènerait en Europe. Mal logé, mal nourri dans cette maison dont il avait loué deux chambres isolées, assailli le jour par les mouches et menacé par les scorpions, réveillé la nuit par les combats sans fin des rats, des martres et des chats sous le toit, il était las de tant d'ennuis inutiles, las de ces horizons bleus, de cette chaleur inexorable dont rien ne pouvait distraire. Pas un frisson, pas une voix. Il prêta l'oreille, jeta les yeux au-dessous de lui : le jujubier étincelait sous la parure de ses petites feuilles rayonnantes comme autant de lames effilées ; deux mûriers dressaient leurs fines baguettes impitoyablement dépouillées, à côté d'un olivier nerveux. Un souffle d'air, et toute cette verdure robuste s'animait, les feuilles luisantes ou bleues, les tiges flexibles s'agitaient dans un frémissement joyeux ; mais ce souffle manquait. Seules, les sauterelles invisibles remplissaient l'air de ce grincement monotone qui est leur chant, et seules, importunes bavardes, elles veillaient dans la somnolence des êtres et des plantes.

Il se leva. Comme si elle eût deviné sa pensée, une jeune fille, dont le sommeil sans doute était léger, alla, rapide, prendre un seau dans la cour et se dirigea vers le puits. Là, elle arrondit son bras nu, fit de la main, moitié rieuse, moitié grave, le geste de boire et s'écria avec une interrogation : *Oui?*

Le voyageur avait appris quelques mots albanais ; il pouvait sans le secours de cette pantomime, demander de l'eau. Aussi répondit-il avec une politesse tout à fait déplacée dans ce pays, mais fier d'éprouver son savoir : *Pa, faleminuers, apoviene:* Oui, merci, viens.

La jeune fille aussitôt plongea la corde dans le puits : le chanvre se tendit, et de ses mains robustes elle tourna le rouet de bois. D'un seul bras elle enleva le seau, vint le déposer ruisselant sur la dernière marche de l'escalier, aux pieds du jeune homme ; puis elle chercha sans embarras un verre, le rafraîchit soigneusement, l'emplit et le lui présenta sur le plat de sa main.

— La main n'est pas grande, observa-t-il, et la jeune fille est jolie avec ses yeux de velours brun,.. il y a comme de l'or au milieu.

— Et ce jeune corps souple, ces lignes fermes et pures, cette peau mate dont le ton réchauffe la blancheur de ses vêtemens légers ;

— voilà un beau sang, en vérité! Ses cheveux lisses comme ceux d'une madone se tordent sur une nuque d'enfant... son sourire montre des dents blanches; le regard est chaste et gai... — Rare nature, saine et fine; comment ne l'ai-je pas remarquée?

Elle attendait, avançant la main pour qu'il prît le verre.

Ce sera la seule Albanaise jolie que j'aie rencontrée, continua-t-il, laissant ses regards posés sur elle; — encore je parie qu'elle a du sang slave dans les veines! — Enfin il but; elle descendit.

Dès lors, il eut souvent soif. — Il la suivait des yeux de temps à autre : depuis le matin elle travaillait. C'était une étoffe de coton au dessin compliqué qu'elle tissait à certaine heure; plus tard il la voyait filer ou dévider la soie des cocons; ou bien, avec ses compagnes, elle étendait en pleine lumière des pièces de linge bariolées que le soleil séchait en un instant; alors, après les avoir emportées et pliées, elle les entassait dans des corbeilles, — ou bien, on l'entendait, armée d'un énorme pilon, écraser le café dans un antique mortier de bronze. Un jour, elle lui apparut juchée dans le mûrier, hardie, sur les plus hautes branches, arrachant les feuilles dont elle beurrait un grand sac pendu à son cou; et tous ses mouvemens, quoi qu'elle fît, étaient empreints d'aisance, de grâce et de contentement.

Sans donner l'alarme, il prit ses informations.

La jeune fille s'appelle Mach, lui dit en italien un drogman qu'il avait découvert; elle est catholique; — elle vient d'avoir dix-sept ans. Mais elle n'est pas de Scutari et ne s'y trouve que pour peu de temps avec sa mère : elle doit retourner bientôt dans son village, à Mertour, où vit sa famille dont quelques membres sont en effet, comme le pensait votre seigneurie, de race slave.

— Quel dommage, se dit-il, d'ensevelir dans ces montagnes tant de jeunesse et de beauté!

Son indignation fut plus vive encore quand il apprit qu'elle était vendue.

— Oui, monsieur, continua le drogman, son père l'a déjà vendue et bien mieux qu'on ne les vend d'ordinaire : 1,200 piastres et deux vêtemens neufs! Le mari qui l'achète n'en fait pas moins une bonne affaire, car elle est forte et bien portante, elle le servira bien; et puis elle n'a pas une vilaine figure.

Douze cents piastres, calcula-t-il, moins de deux cent vingt francs : à peu près le prix de deux bonnes vaches ou d'un cheval ordinaire. — Cette pensée l'irritait; — il eût donné bien davantage pour la soustraire à cet odieux marché!

De ce jour, il apprit l'albanais avec plus de persistance. Parfois il l'appelait et la faisait asseoir des heures entières, s'amusant à dessiner son costume, sa tête, qu'il avait déjà de profil, de face et de

trois quarts. Le mot qu'il savait le mieux à présent, c'était : *Boukour, tiné boukour!* tu es belle ! il le lui disait à toute occasion. — Elle ne se fâchait pas, mais levait seulement la tête, comme font les Orientaux pour exprimer la négation, en répondant : — Non, je ne suis pas belle, ce n'est pas vrai. — Dans sa pensée, on était belle quand on avait un beau manteau, des pantalons brodés, des colliers d'or.

S'il l'embrassait par surprise, elle le repoussait sans grand étonnement, sans se plaindre, ainsi qu'une esclave chaste ; — elle finissait toujours par sourire et le décourageait par sa tranquillité.

Elle s'amusait surtout comme une enfant de ses progrès en albanais ; chaque mot nouvellement appris l'enchantait ; elle le menaçait alors du doigt en disant : « Oh ! que tu es malin ! » Et peu à peu lui aussi trouva plaisir à ces innocentes cachoteries, à ce commerce secret, mais pur, entre lui que Paris n'amusait plus et elle qui n'avait pas vu d'étranger avant lui, — et il se consolait de ne découvrir à Scutari aucun document important.

Il en vint à penser que ce serait la réalisation d'un rêve bien oriental, mais facile sans doute, que d'arracher cette enfant au sort incertain qui l'attendait et de l'emmener avec lui dans sa maison à Venise. Il était libre et jeune : quand cette pensée fut née dans son cerveau, elle n'en sortit plus.

Un jour, comme il faisait pour la troisième ou quatrième fois son portrait, il lui dit avec la presque certitude d'obtenir son consentement :

— Veux-tu venir chez moi à Venise ? — tu garderas la maison. Je donnerai à ta mère ce qu'il faudra.

Elle se mit à rire, lui fit répéter ; cette idée lui plaisait ; elle disait non, mais ses yeux s'éclairaient de joie.

Il la laissa partir, lui donnant tout un jour pour réfléchir ; mais le lendemain, même incertitude, puis toujours ainsi. Une fois ou deux pourtant elle dit oui ; mais c'était un jeu, et aussitôt elle se reprit et, renouvelant sa pantomime, fit comprendre qu'elle était vendue, que le prix était payé ; si elle partait, il y aurait du sang dans sa famille : Oh ! elle se couvrit les yeux, fit le geste de tirer des coups de fusil... Cela voulait dire que l'acquéreur, le mari, qu'elle ne connaissait pas, puisque les deux époux ne se voient qu'après le mariage, tuerait son père, ses frères pour se venger d'une pareille injure.

Jean T. n'avait pas l'esprit tourné au drame ; il ne voulait la mort de personne et crut pouvoir tout concilier avec de l'argent : il connaissait mal l'Albanie. Une autre tentative qu'il envoya faire auprès de la mère, puis de la sœur aînée de la jeune fille, et qui ne réussit pas davantage, le lui fit comprendre. On lui exprima des

sentimens reconnaissans pour sa générosité qu'on ne songeait pas à suspecter, mais la réponse fut la même : elle est vendue; il y aurait du sang sur nous si nous acceptions. A aucun prix nous ne pouvons défaire ce qui est fait.

Exaspéré par cette résistance imprévue, il fit venir encore une fois la jeune fille et alors changea d'attitude. Cette fantaisie le tourmentait; l'obstacle en avait fait un désir; il pria. — La pauvre enfant cessa de sourire; elle avoua qu'elle viendrait bien, mais qu'elle avait peur, et elle faisait encore le geste du long fusil braqué à terre sur elle. — Il s'impatientait voyant les jours passer sans solution; elle ne savait que lui répondre. Il alla à sa ceinture pendue au mur, prit des napoléons, les mit devant elle en répétant : Viens! — Elle levait la tête avec un regard sérieux, et son irritation finit par tomber devant la douceur de ce visage.

— Allons, je m'en irai seul, dit-il enfin.

Et comme elle s'était souvent plu à toucher dans sa chambre les mille riens qui font l'ameublement d'une tente ou d'une cabine de voyageur, il ajouta :

— Prends ce que tu veux.

Elle vit un grand foulard de soie aux couleurs vives qui la tenta, le mit sur sa tête en rougissant, puis, comme un tablier, sur sa poitrine. Elle le trouvait bien beau; il était resté longtemps dans un sac de voyage.

— Comme il sent bon! dit-elle.

Mais elle refusait de l'emporter.

Il insistait, prenant ses mains; elle se détourna, la tête penchée, confuse, trop jolie. Elle vit son regard troublé s'attacher sur elle, et ils restèrent sans paroles; mais il la poussa hors de sa chambre en lui nouant le foulard autour du cou, et comme elle descendait, donna, le cœur gros de regrets, l'ordre de tout préparer pour partir le lendemain.

De bonne heure elle lui apporta une serviette et un citron; car c'est un usage respecté, ainsi que tant d'autres en Albanie, de n'accepter jamais aucun présent sans en offrir un en échange.

Il prit ces humbles souvenirs, ne sachant plus que lui dire, honteux lui-même de son état voisin de l'attendrissement.. Les chevaux étaient dans la cour, sellés depuis longtemps déjà; le soleil allait se lever.

— Que la route te soit heureuse! dirent les femmes accourues jusque sous le portail.

Et il partit.

— C'est un des plus charmans incidens de mes voyages, concluait-il quelques mois plus tard, dans un restaurant à Paris, après

avoir raconté l'histoire de Mach à des amis qui se disposaient sur ses conseils à visiter comme lui les côtes de l'Adriatique.

— Ce n'est pas un incident, reprit l'un d'eux en riant, mais une idylle.

Et il porta la santé de Mach.

II.

Quelque invraisemblable que cela puisse paraître au petit nombre des voyageurs qui connaissent l'Albanie, — à ceux du moins qui savent dans quel abrutissant esclavage y vivent les femmes, — le passage de cet étranger dans sa vie transforma la jeune fille. Après son départ, un lent travail se fit dans sa pensée d'enfant, une âme s'éveilla en elle. Le changement se fit peu à peu, jour par jour, par une marche inconsciente. Elle avait presque constamment présente devant les yeux l'image de ce maître doux, poli, plein de bonté ; il lui avait parlé sans grossièreté ; ses ordres étaient pour elle des caresses. Il eût été si naturel de la rudoyer, tandis qu'il la traitait toujours avec une sorte d'amitié, de protection. Elle souriait en pensant : — Belle! il disait toujours cela. Est-ce vrai, cependant? — Et elle allait jusqu'à jeter, chaque fois qu'elle passait dans la maison devant un mauvais miroir de Trieste, un regard sur elle-même ; et, bien que le reflet apparût verdi et peu distinct, son amour-propre de sauvage était satisfait.

Combien de fois prit-elle le foulard pour le regarder, le palper, le sentir, seule, dans l'après-midi, tandis que chacun dormait, les yeux réjouis à cette vue, ses doigts mêmes et tout son être frémissant de plaisir à ce contact! On la vit se parer plus volontiers, exagérer l'extrême propreté qui était déjà chez elle un goût naturel. Quand une imprécation brutale la rappelait à la réalité, alors tout ce qui était né de sentiment en elle, tout son instinct protestaient et un chagrin vague l'envahissait. Son cœur s'agitait comme à l'appel d'une voix lointaine; tout autour d'elle lui semblait triste; quelque chose lui manquait. Incapable encore de lire dans la confusion de ses premières pensées, elle ne sut pas découvrir ce mal qui devait grandir chaque jour, le regret ; mais elle n'en fut pas moins obsédée à son insu par le souvenir d'une vie qui n'était pas la sienne, d'une existence de fée, rêve irréalisable, assez nettement entrevu cependant pour qu'elle pût le comparer avec son avenir à elle, l'avenir vrai ; et elle mit toutes les chimères, tous les enchantemens que son imagination avait appris en quelques semaines à créer, elle mit cela d'un côté; de l'autre, l'existence brutale qui l'attendait. Cette pensée l'effraya; c'était un péché bien grand de

rêver ainsi : elle s'en accusa à confesse. Le prêtre lui rappela qu'elle était vendue depuis longtemps et lui donna à réciter matin et soir, pendant une semaine, deux « Je vous salue, Marie, » deux « Notre Père » et un « Je crois en Dieu. »

Certes ce fut de tout son cœur qu'elle récita ces « pénitences, » et elle se remit au travail avec cette ardeur et cette forte jeunesse qui la rendaient si précieuse; mais toujours les inquiétudes, les péchés revenaient à l'assaut. Le plus souvent, c'était Venise, cette immense ville, qu'elle essayait de se figurer, la maison de Jean, avec de belles étoffes, des serviteurs nombreux.

— Si j'y étais pourtant !

Et elle savourait par la pensée tout le charme de cette faute impossible. Puis elle se réveillait et chassait de pareilles idées.

— Un homme de la montagne est là qui demande si tu es prête et si ton trousseau est fini, vint un jour lui dire sa sœur. Il est temps que tu ailles là-bas; l'automne approche, et les chemins seront bientôt impraticables.

On décida qu'elle serait à Mertour dans deux semaines, et la date des noces fut fixée au 1er octobre.

Les préparatifs, la hâte des derniers travaux, la fièvre de ces jours si laborieusement employés éloignèrent d'elle toute autre pensée. Pourtant ce n'est pas sans tristesse qu'elle dit adieu à Scutari pour prendre le chemin du village. Souvent la pensée d'un départ, l'incertitude du changement, la crainte de l'inconnu, nous fait exagérer le nombre des jours heureux dont nous avons joui dans le pays ou sous le toit que nous quittons, et, oubliant les heures mauvaises, nous avons un certain penchant à croire de bonne foi que ce temps qui vient de s'écouler a été le meilleur de notre vie; par bonheur, la même impression se reproduit tant qu'on est jeune, plus faible il est vrai chaque fois, presque à chaque départ, et ce n'est que plus tard, à distance, que nous pouvons faire un choix dans le passé. Mais, pour Mach, elle devait ressentir d'autant plus vivement ce chagrin que le doute ne lui était pas possible; elle était venue de la montagne, où on l'avait chargée d'un fardeau dès qu'elle put suivre à pied les chevaux, et, si elle évoquait le souvenir de ses années d'enfance, ce n'étaient ni des jeux ni des éclats de rire qu'elle se rappelait, mais, comme toutes ses compagnes, de longues et pénibles étapes, des sacs pesans, des barils pleins d'eau qu'il fallait porter. A Scutari, au contraire, tout avait été nouveau pour elle : les maisons, les jardins, les églises, l'éclat des jours de fête. Là, le travail ne lui parut jamais pénible, et ses épaules s'étaient développées droites et libres; elle y avait vu des cérémonies dont la splendeur avait surpassé son imagination; puis elle pensait à ses amies et à la messe des jeunes filles à quatre heures du

matin, à tous ceux qu'elle abandonnait sans espérer les revoir, — à l'étranger.

Et ses idées avaient cheminé, de leur côté, sur bien des routes plus fleuries et plus gaies que celle qu'elle suivit elle-même toute la journée quand elle arriva enfin à Mertour. Elle trouva dans le village, autour de la maison paternelle déjà en fête, le cortège des amis qui étaient venus pour l'emmener chez l'acquéreur. Le plaisir de revoir tant de témoins de son enfance sembla cependant la distraire, et elle passa sans se plaindre une partie de la nuit à montrer aux femmes son trousseau, les ouvrages qu'elle avait cousus ou brodés.

De grand matin, sa mère l'éveilla et on commença, suivant l'usage, à la revêtir de son costume. Elle lui mit d'abord la chemise de laine qu'elle avait tissée, puis la tunique aux manches étroites, l'épaisse ceinture de fil rouge et le gilet soutaché. Elle agrafa ensuite à ses jambes les guêtres brodées, lui passa aux pieds des chaussons de laine aux couleurs bariolées qu'elle entoura de ces bandes de peau qui forment la chaussure. Enfin, après avoir rassemblé ses cheveux sous un mouchoir rouge, elle lui attacha sur le front, au-dessus des oreilles, sur la poitrine et à la ceinture, ces bijoux sauvages, colliers, chaînes, épingles, boucles d'étain, que chaque famille se transmet. La jeune fille reçut en dernier lieu la gaze blanche dont elle devait plus tard se couvrir le visage, et elle ne manqua pas d'emporter sur elle son foulard de peur qu'on ne le lui prît.

La mère et les femmes entonnèrent alors les sanglots traditionnels : tout était prêt. — Les assistans avaient reçu leur part du repas préparé pour les voyageurs; on confia Mach à deux des chefs qui étaient venus la chercher et, comme la route n'était pas plus large dans cette contrée que dans les autres tribus d'Albanie, on se mit en marche un à un, la fiancée venant la dernière, à pied, naturellement.

La demeure du mari pouvait être éloignée de huit à dix heures; c'était une des premières maisons du village de Spas, au confluent du Drin et du Djos, en face de la route de Diakovo. Les pluies ayant déjà rafraîchi le temps, la marche n'avait rien de pénible. A Grasnisch, en vue des rares habitations, des huttes disséminées qui se rencontrent sur le chemin, on s'arrêta. Les hommes tirèrent des coups de pistolet, chantèrent des chansons de circonstance, chansons dont les paroles semblaient odieuses aux oreilles inaccoutumées de la jeune fille. On repartit : s'il se rencontrait quelque passant, celui-ci se faisait un devoir de décharger aussitôt en l'air ses armes et, après avoir souhaité bonne fortune à chacun, se mettait aussi à chanter. Il fallait entendre alors les coups de feu et les cris

répondre à sa politesse. On arriva enfin, vers le soir, à la maison du mari. Le cortège s'arrêta, plaça la fiancée à distance respectueuse de la porte, entre les invités divisés en deux files. Dans cet ordre, ceux-ci rechargèrent leurs armes, examinèrent leurs pierres, versant avec soin la poudre dans les bassinets, puis l'un d'eux, donnant le signal, cria : « Hiiii.....ip ! » et tous tirèrent en l'air, à peu près ensemble, pour prévenir le futur de leur venue. Aussitôt après cette détonation, sur tous les points du village, retentirent les chants, les salves doubles, triples, multipliées pour accueillir la troupe et faire honneur au mari.

Elle attendait, la tête baissée; ses yeux grands ouverts étaient sérieux sous leurs paupières palpitantes. On l'amena jusque devant la porte de la maison, étroite et basse cabane comme toutes les autres, et, précédée seulement d'un parent de l'époux, elle entra. Le foyer était allumé : suivant la coutume, elle alla s'asseoir seule, par terre, au milieu de la pièce, regardant le feu.

Son cœur battait à coups rapides à ce moment ; immobile, elle sentait la peau moite de son front se couvrir de sueur : son mari allait entrer. Il entra. Elle l'entendit venir vers elle, vit une main soulever son voile, qui retomba presque aussitôt. Ce fut tout : un homme aurait honte, dans la montagne, de s'attarder à contempler une femme; on le montrerait au doigt.

Elle n'avait pas levé la tête : « Tu es belle ! » entendait-elle comme dans un rêve, tandis que son mari rejoignait les siens. — On lui apporta un petit garçon de deux ans qu'elle tint quelque temps dans ses bras; puis elle lui embrassa le cou et, à plusieurs reprises, la main droite, suivant une à une les prescriptions rigoureuses d'un usage dont le temps n'a rien altéré. Enfin elle lui donna une petite galette, le rendit à sa mère et, se levant sans détourner les yeux, se laissa conduire dans l'autre pièce, où les parentes et les amies de sa nouvelle famille l'accablèrent de leurs embrassemens : c'est là qu'elle devait attendre, sans se laisser voir de personne, jusqu'au lendemain.

Pendant ce temps, les réjouissances avaient commencé : les hommes chantaient, buvaient l'eau-de-vie du pays (*mastiq*); en attendant le dîner, pour prendre patience, ils mangeaient, par petits morceaux, du fromage et du pain avec du foie rôti, brûlé d'un côté, presque cru de l'autre; les coups de feu ne cessèrent que devant les tables rondes aux pieds courts que l'on apportait enfin. L'époux lui-même prit une amphore et versa méthodiquement pour leurs ablutions de l'eau aux invités; ceux-ci s'accroupirent ensuite dix par dix autour de chaque table. De nouveau, l'amphitryon leur versa une double rasade de mastiq, en les obligeant à boire jusqu'à ce que le chef des invités s'écria : « *Me nder toui* ; à l'honneur de

tous! » avec un dernier verre. Mais, le futur époux insistant, on lui laissa faire encore un tour et, quand chacun eut bu, il porta lui-même la gourde à sa bouche, après avoir crié : « *Pritt mir!* Bonne santé! » puis il prit de gros morceaux de fromage qu'on lui taillait et les jeta sur les tables; on servit ensuite de la viande bouillie coupée en morceaux menus, nageant sur une eau grasse et salée dans laquelle chacun plongeait avidement son écuelle, enfin de grands pots, des baquets plutôt, de *kioust* et de *cos* (mauvais lait caillé).

Chez les femmes, même menu, mais plus de sobriété, pas de bruit : il ne faut pas qu'elles troublent les hommes. Mach, la tête alourdie par la chaleur de la pièce, étourdie par le bruit, s'était assoupie. Quand elle s'éveilla, ses compagnes étaient parties ou dormaient près d'elle, profondément. — Dehors, les cris redoublaient, la gaîté était à son comble. Par une des fentes de la cloison en planches, elle regarda. Le tableau était saisissant : une quarantaine d'hommes mangeaient là, en plein air, et chantaient. La lune brillante, à travers de grands nuages rapides, jetait sur les visages échauffés de livides reflets que combattait la lueur rouge d'un feu et des branches de pin allumées pour éclairer la fête. Tout près, un murmure sourd et triste accompagnait d'une modulation continue les chants : c'était la voix du Drin grossi par les pluies; il roulait ses eaux d'un jaune laiteux, tournoyant entre les roches, avec un courant irrésistible où s'entre-choquaient des hêtres arrachés aux rives, mille débris informes des gorges et des forêts. Mais que lui importait le Drin et les convives! c'était son mari, son maître du lendemain qu'elle cherchait avec des yeux ardens. Elle le distingua vite des autres aux grossières plaisanteries dont il était l'objet et aussi à l'animation de son visage. Il se mit à chanter; aucune voix n'était plus perçante que la sienne; elle ne vit bientôt plus que lui. — Quand un homme n'est ni difforme ni vieux, il ne saurait venir à la pensée d'une femme albanaise d'examiner s'il est beau ou laid; c'est une question qu'elle ne se pose même pas et Mach, heureusement pour elle, n'avait pas affiné jusqu'à ce point son discernement; mais elle avait appris à comparer, à comprendre, et ce qu'elle vit pendant le temps qu'elle regardait ainsi changea ses angoisses en folle terreur. — Son mari devait être fort, car il menaçait souvent, et toute résistance tombait devant sa colère. Il avait sans doute beaucoup bu, car il ne parlait jamais avec modération; ses yeux s'injectaient de sang, les veines de ses tempes se gonflaient, et les mots se précipitaient avec une telle violence de sa bouche qu'un de ses compagnons, plus calme, lui cria : « Tu vas cracher ta langue! » Mais il était si fier de lui qu'il n'entendait rien et continuait ses imprécations. Un enfant se tenait à sa portée, ver-

sait de l'eau-de-vie, servait; pendant un instant, il s'était endormi, quand on l'appela. « Ni Gatz, un charbon! » cria quelqu'un. Il n'entendit pas. *Ni Gatz moré!* répéta le mari. Mach tressaillit; l'enfant se leva en sursaut, courut au feu, et sans perdre de temps à chercher les pinces, prit un morceau de braise dans sa main et l'apporta en le faisant sauter pour ne pas trop se brûler. Alors le mari arrêta le petit qui tremblait et se mit à faire une cigarette : l'enfant n'osait pas bouger, mais, quand la cigarette fut allumée, il laissa tomber vivement le charbon et porta la main à sa bouche; il avait trop attendu.

— Cela t'apprendra! dit le mari.

Un éclat de rire applaudit à ce jugement; l'enfant retourna dans son coin, mit sa main dans la terre et se garda de dire un mot.

Après les chants et les disputes, c'étaient de longues histoires de vendetta qui faisaient le tour des tables. Le héros du jour trouvait toujours les châtimens insuffisans :

— Tu aurais dû tuer le frère aussi!

— Il avait huit ans, répondit son interlocuteur pour s'excuser.

— Qu'importe l'âge? c'était le sang de ton ennemi!

— C'est vrai, murmura l'assassin trop sensible, — et, l'assemblée entière lui ayant donné tort, il ajouta que ce n'était pas fini.

Sur cette assurance, on passa à d'autres récits.

Cependant la nuit avançait, la conversation languissait; déjà les chiens faméliques rôdaient plus près des tables; l'un d'eux même, comptant sur la torpeur générale, s'était glissé avant les autres, mais d'un coup de pierre on l'envoya rouler jusqu'au Drin avec des hurlemens aigus. — Cela ramena un peu d'animation, mais tous les convives étaient alourdis, congestionnés; la lune avait disparu, le feu mourant jetait ses dernières flammes. L'enfant avait étalé de la fougère autour des tables; chacun s'étendit, malgré le froid déjà vif, sans couverture, comme il était : bientôt tout ce troupeau dormait pêle-mêle; la foudre ne l'eût pas éveillé.

La fièvre d'une nuit sans sommeil, la fatigue du voyage et les émotions de la veille avaient-elles troublé le cerveau de Mach? Ne connaissait-elle plus les mœurs sauvages de son pays et s'attendait-elle à trouver dans la montagne la politesse ou la douceur des hommes de Scutari? Non, sa tête ne s'égarait pas, elle ne s'était fait aucune illusion; mais une impression inattendue s'empara d'elle : à mesure que l'orgie dont elle avait été témoin suivait son cours, la terreur, une répulsion insurmontable, l'envahissaient. Par un mouvement machinal, sa main prit le foulard qu'elle touchait dans sa poche et frémit quand elle en sentit l'étoffe soyeuse; en même temps, par un retour inconscient, elle vit les jours rapides, heureux, qui s'étaient écoulés pour elle dans la maison de Scutari.

Sa mémoire trop fidèle évoquait mille détails de ce passé riant. L'image bienveillante de l'étranger vint aussi se poser devant elle : Tu es belle! disait une voix, et elle se rappelait les prières du jeune homme, sa bonté pour elle, son visage si doux. Et, comme ses yeux retombaient sur les montagnards endormis, elle eut, à côté de ces souvenirs encore récens, la vision cruelle de l'existence qu'elle commencerait demain. — Tu es belle! chantait la voix dans le lointain; ses mains s'étaient jointes, soutenant sa tête appesantie; malgré la vigueur de sa nature, malgré sa jeunesse, elle se sentit faiblir, sa gorge se serra : elle pleura.

Oh! ces premières larmes, ces larmes inconnues des cœurs simples, comme elles coulaient amèrement! Elle se voyait si impuissante, si abandonnée! elle souffrait tant! — Un des dormeurs fit un mouvement, se souleva avec un grognement de fauve et se rendormit. — Il va venir! pensa-t-elle. Ses yeux se séchèrent; elle se dressa : Non, c'est impossible, je ne veux pas être sa femme, je ne veux pas! je ne veux pas! et le dégoût, l'horreur, l'indignation, la prirent de nouveau. Une pensée folle lui vint; le front tendu, elle écouta : la nuit encore obscure était calme, le Drin seul grondait.

— Je ne veux pas! répéta-t-elle.

Elle alla à la porte, l'ouvrit, marcha devant elle, sans bruit. Quand elle eut fait quelques pas, elle se retourna : un sommeil de plomb pesait sur les dormeurs. Elle se recueillit, chercha la route; le pays lui était peu connu, mais elle se rappelait que, la veille, en venant, un homme avait dit en passant le Djos : — Voilà le chemin de Diakovo; voilà celui de Prizrend; voilà celui de Scutari. — Et elle avait regardé de ce côté.

— J'arriverai bien, pensa-t-elle. — Et elle se mit à courir jusqu'au gué; les pluies avaient été fréquentes, le courant était rapide; le torrent, à cet endroit où il va se jeter dans le Drin, est large; la nuit était obscure et froide. — Si j'ai peur, ils me prendont, se dit-elle. — Et elle entra dans l'eau, réussit à atteindre l'autre rive. Le chemin était assez visible; elle marcha vite, autant que le lui permettaient les pierres et les rochers glissans. Elle tombait souvent, se meurtrissait la tête, les bras, les pieds; elle se relevait insensible; sa résolution bien arrêtée la soutenait : elle voulait gagner à tout prix Scutari. Là, on la protégerait, on la sauverait. Elle ne savait pas comment : — Que j'arrive à Scutari! disait-elle. — C'était tout ce qu'elle souhaitait.

Mais c'est une difficulté sérieuse qu'un voyage en Albanie en automne; en été même, avec des gens du pays, les routes sont dangereuses et toujours pénibles. Ne sont-elles pas la meilleure défense de cette contrée sauvage, certainement moins connue des voyageurs que ne le sont aujourd'hui les deux Amériques? Quand

arrive la saison des pluies et des neiges, des tribus entières sont isolées. — Mach avait entrepris une tâche au-dessus de ses forces. Avant d'avoir marché une heure, elle se trouva dans un bois de chênes en face de plusieurs chemins. Elle en prit un au hasard, puis un autre : ce qu'elle voulait avant tout, c'était fuir loin de Spas. — Le jour avait paru depuis longtemps; une pluie fine tombait, mais elle ne sentait ni le froid ni la fatigue. Elle regrettait seulement de n'avoir pas emporté un peu de pain; la faim lui était venue. Deux fois, quand elle croyait être déjà bien loin, elle se retrouva près d'une cabane dont elle n'osait pas s'approcher. — Si on voit mes habits de mariée, on comprendra que je me suis enfuie; peut-être me ramènera-t-on à Spas. — Elle savait que sa crainte était peu fondée cependant, car la vie, la liberté d'un hôte sont sacrées, et personne n'y porterait atteinte; mais si elle allait trouver là ceux qui la cherchaient? Et encore avait-elle le droit, pour obtenir un asile et un peu de pain, d'exposer ceux qui la recevraient à toutes les fureurs de cette vendetta dont son mari connaissait si bien les règles? Et elle se rappelait ce petit enfant de huit ans qu'il aurait fallu tuer, suivant son code. C'est, en effet, une de ces inconséquences cruelles que l'on rencontre souvent dans les coutumes albanaises : un homme ne peut refuser l'hospitalité à un fugitif qui la lui demande, mais, d'autre part, à l'égard des ennemis du fugitif, cette hospitalité obligatoire est un crime. Ainsi Mach savait que les gens qui l'accueilleraient paieraient de leur sang cet asile qu'ils devraient lui donner. Et elle continuait; sans but, elle le comprenait. Quand vint le soir, elle tomba brisée sous la pluie; ses cheveux alourdis pesaient sur sa tête; ses vêtemens étaient imprégnés d'eau; elle s'endormit pourtant profondément.

Pauvre Mach! quand elle s'éveilla, la solitude était si profonde, l'ombre des bois si épaisse qu'elle n'osa pas rester là. Elle était glacée, elle recommença à marcher au hasard, dans la nuit.

Le matin, le ciel s'était éclairci; elle trouva une petite fille qui gardait des chèvres et lui demanda le chemin de Scutari. Par bonheur, celle-ci put le lui indiquer. Mach crut que le ciel enfin la protégeait : elle aurait voulu un peu de pain, du lait au moins, mais l'enfant n'avait rien; quant à prendre du lait à ses chèvres, elle craignait trop qu'on s'en aperçût, elle ne voulait pas.

Le mari, de son côté, s'était mis en campagne quelques heures après sa fuite, et c'est parce qu'elle avait tout à fait perdu le chemin qu'il ne l'avait pas rattrapée. Quand elle fut dans la bonne route, elle s'abandonna à Dieu, car elle comprit que, si on était sur ses traces, elle ne pourrait pas échapper : en effet, le sentier était étroit, difficile; il serpentait le plus souvent aux flancs des monta-

gnes sur un terrain fragile, déboisé : on pouvait en suivre longtemps des yeux les lacets irréguliers. Cependant elle franchit le Kiafa Malit, arriva, en suivant le cours sinueux d'un nouveau torrent qu'elle dut traverser plus de vingt fois, dans la vallée du Harzi, où du moins l'eau glacée des sources la désaltérait et trompait sa faim. — Vers midi, elle était à Sakat, tout près de Flet; mais elle devait passer devant des khans et elle observait, sans oser rien dire, qu'on riait et qu'on parlait en la voyant; on ne l'interrogeait pas.

Elle atteignit Flet : deux courtes journées seulement, un jour même, mais un jour de seize heures de marche, la séparaient du salut. Elle était épuisée quand elle traversa le Bitze pour s'engager dans les escarpemens du Skalboustra; elle montait lentement, la poitrine oppressée, haletante et si faible que le moindre choc la faisait tomber; et il lui fallait, pour se relever, pour ne pas rester là inerte, comme morte, une volonté surhumaine. — Tout à coup elle tressaillit, s'arrêta; la terre manqua sous ses pieds. Un cri, un hurlement avait retenti au-dessus d'elle et vibrait dans l'abîme sans fond du ravin, puis la détonation stridente, aiguë d'un pistolet ou d'un fusil : « La voilà! » Plusieurs hommes accoururent, rejoignirent le premier. A cette vue, le courage, la force lui revinrent : cent mètres au moins la séparaient encore de la troupe qui, l'ayant devancée, revenait sur ses pas; on la visait; elle descendit comme le vent sur ce chemin qu'elle pouvait à peine gravir tout à l'heure, au risque de se briser mille fois; mais, comme sa respiration devenait difficile, allait lui manquer, à un détour elle se jeta au-dessous de la route, sur un rocher qui dominait le précipice et se cacha dans des buissons.

Les yeux des montagnards sont perçans; tout en courant à sa poursuite, ils surveillaient au-dessous d'eux un étroit plateau où elle devait infailliblement passer si elle suivait le chemin jusqu'au bout : ne voyant rien, ils devinèrent sa ruse et ralentirent leur course, observant chaque roche, chaque buisson; et ils criaient pour l'effrayer :

— Nous te prendrons, bête brute, nous allons te prendre!

Les voix s'approchaient; son cœur cessa de battre; elle était perdue. Elle entendait les menaces, le bruit des pas. Presque aussitôt deux hommes apparurent; elle se précipita les yeux fermés vers le gouffre, mais, d'un bond, son mari l'avait atteinte, abattue; il la tenait écrasée :

— *Stnigh, Jout,* — sorcière, Juda, créature maudite! criait-il.

Et les autres arrivèrent mêlant à ses imprécations des cris de victoire et de joie. Elle ne résistait plus. On lui lia les mains au corps; un arbuste haché à coups de kandjar fournit une longue

branche droite que l'on étendit à terre auprès d'elle. Tandis que l'un des hommes, arrachant le foulard trempé d'eau qu'elle tentait encore de cacher, s'en servait pour lui attacher les jambes et les fixer solidement à la branche, le mari nouait ses cheveux à l'autre extrémité.

Trop épuisée pour proférer une parole, elle gémissait faiblement. Enfin deux d'entre eux, que d'autres devaient relever pendant la route, prirent chacun un bout du bâton qu'ils appuyèrent sur leur épaule; ils la portèrent ainsi, comme ils auraient porté un mouton, et le groupe vainqueur s'avança.

Ce que fut ce long supplice, on le devine. Mach fut ramenée à la maison d'où quatre jours avant elle s'était enfuie. Comme une dernière vision, le souvenir de Scutari, dont chaque pas à présent l'éloignait davantage, lui revint encore, mais vague, indistinct comme celui d'un bonheur rêvé; puis les mille sentimens qu'évoquait en elle le nom de cette douce ville se confondirent de nouveau.

— Je vais mourir! espérait-elle.

C'était sa seule pensée; elle avait trop souffert. Par instans elle perdait connaissance.

A voir cette pauvre figure amaigrie, encore belle, mais si triste, avec ses yeux où s'éteignait dans la fièvre un regard désespéré, qui n'eût pas en effet souhaité pour elle la délivrance? qui eût reconnu la jeune fille au pur sourire, au visage heureux dont les nombreux portraits illustraient l'album d'un Parisien?

La fin de cette malheureuse fut atroce : elle ne mourut pas. Elle dut expier l'ineffaçable injure qu'elle avait faite à son mari en le fuyant. Longtemps enfermée, la force la dompta. Elle ne sortait que chargée des sacs les plus lourds, des fardeaux les plus fatigans. Ce ne fut qu'après six mois entiers qu'elle perdit la santé.

Le hasard amena à Scutari, peu après cette époque, un ami de Jean T.; il voulut loger dans la même maison que lui et s'informa de Mach.

— Voilà ce qui est arrivé, lui raconta avec des détails sans nombre la propriétaire : à présent, elle a une maladie dont je ne sais pas le nom. Elle ne peut pas rester assise, elle tombe tout d'un coup avec des tremblemens et des secousses effrayantes.

— C'est l'épilepsie peut-être? dit le jeune homme.

— Je ne sais pas; pourtant elle vient d'avoir un enfant. Mais la pauvre n'a pas eu de chance : c'est une fille. Quand son mari a su cela, il a dit : — La chienne! après tout ce qu'elle m'a fait, il ne pouvait rien m'arriver de pire!

P.-H. Constant.

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

DEVANT

LA LÉGISLATION DOUANIÈRE

I.

LA SITUATION

La discussion sur le tarif des douanes est close et la loi votée. L'une et l'autre ont-elles donné ce qu'elles semblaient promettre ou ce qu'on en pouvait espérer?

Il est permis d'en douter. Les décisions prises ne sauraient être considérées comme des solutions complètes et définitives. Il peut donc être intéressant de résumer, autant que possible, l'ensemble de la discussion soutenue, soit dans les assemblées, soit dans la presse ou dans les sociétés savantes et spéciales, et de continuer l'étude d'une question qui touche à de si grands et de si nombreux intérêts.

Le débat sur la législation douanière se divise naturellement, comme beaucoup d'autres, en questions de principes et en questions d'intérêts généraux et privés. Mais quelque méthode d'exposition qu'on adopte et quelques efforts que l'on fasse, il est bien difficile d'être clair et de ne pas s'égarer au milieu des infinies complications du sujet. Car ici les principes ne paraissent pas moins contradictoires entre eux que les intérêts en jeu, ni que les argumens, les faits et les chiffres allégués de part et d'autre.

Dès l'abord, la question n'a-t-elle pas un double aspect? Au point de vue des consommateurs, comment n'être pas libre-échangiste? à celui des producteurs peut-on s'empêcher d'être protectionniste? Puis, comme il n'y a guère de consommateur qui ne soit en même temps producteur, l'embarras devient extrême.

Ce serait assurément trop amoindrir le débat que de le réduire à une simple querelle entre l'agriculture et l'industrie. Toutefois on trouverait là une bonne indication préliminaire, bien que depuis ces dernières années, en conséquence de la crise agricole, une alliance ait été conclue entre l'industrie et l'agriculture pour réclamer ensemble une protection jugée indispensable.

Car, par une contradiction de plus, ces deux rivales naturelles combattent aujourd'hui sous le même drapeau et pour la même cause. De grands industriels, par esprit de justice comme par intérêt, reconnaissent qu'inévitablement, pour que l'industrie soit très protégée, il faut que l'agriculture le soit un peu tout au moins, tandis que les représentans et les défenseurs attitrés ou bénévoles de la main-d'œuvre industrielle n'ont que la subsistance à bon marché pour objectif, — objectif auquel ils sacrifient tout, même les intérêts de la main d'œuvre agricole.

Malgré l'alliance qui vient d'être signalée, la compétition et la divergence d'intérêts ne subsistent pas moins vives et profondes pour les masses comme pour les gouvernans, entre les travailleurs des champs et ceux des villes. Il faudrait pourtant trouver un régime d'égalité sous lequel l'agriculture ne fût pas sacrifiée à l'industrie, ni l'industrie à l'agriculture. Mais avant d'entrer dans le vif du débat, il est nécessaire d'examiner la question au point de vue des principes que certains théoriciens veulent nous imposer.

C'est toujours pour nous un sujet d'étonnement d'observer que, non-seulement dans le public, mais parmi les hommes éclairés, on croit généralement qu'un pays peut *ad libitum* se faire protectionniste ou libre-échangiste et choisir à son gré ses doctrines et sa ligne économique. En fait de législation douanière, il n'en est point ainsi : la direction à suivre est imposée par la situation, par les circonstances et par la nature des choses d'abord, ensuite par les obligations impérieuses des relations internationales, car il faut s'entendre à plusieurs ou à deux au moins pour faire acte ou traité de commerce ou d'échange, entre nations comme entre particuliers. Dans le jeu économique international, on ne se trouve pas plus libre de choisir ses cartes, l'atout ou la couleur, que dans toute autre partie de jeu particulier ou public. La question du libre échange et de la protection n'est donc jamais pour personne une question libre et ouverte, où l'on puisse avec indépendance choisir sa voie; on est lié et entravé de tous côtés.

De même, à proprement parler, n'est-ce pas bien moins une question de principes abstraits obligatoirement applicables en tout état de cause qu'une question de faits matériels et contingens, *matter of facts*, comme disent les Anglais et les Américains? Le seul principe incontesté qu'on puisse invoquer sans réserves dans cette affaire est l'obligation d'agir le mieux possible dans l'intérêt du plus grand nombre, de dégrever l'impôt et de supprimer les entraves autant que faire se peut. Mais un programme aussi vague pouvant s'appliquer à tout, ne précise ni n'éclaire rien dans cette question spéciale, où l'on est réduit à compter avant tout avec des nécessités matérielles inflexibles et contraires.

D'un autre côté, les purs praticiens et les positivistes viennent triomphans s'écrier : Nous sommes des gens pratiques, qui ne s'occupent ni des abstractions, ni des théories, ni des principes peu fondés; nous n'invoquons que les faits acquis, les chiffres et l'expérience, et c'est en vertu des uns et des autres que nous défendons notre système protecteur, disent ceux-ci, notre système libre-échangiste, disent ceux-là. Aussitôt on est forcé d'éteindre leur enthousiasme et de leur demander : mais à qui les faits donnent-ils tort, à qui les faits donnent-ils raison, puisqu'en leur nom l'on peut soutenir des opinions contraires?

En effet, voyez, disent les protectionnistes, comme les États-Unis ont grandi et prospéré par la protection, que la France fasse de même. Voyez, répondent les libre-échangistes, comme l'Angleterre a grandi et prospéré par le libre-échange! que les Français imitent l'exemple des Anglais.

Les deux affirmations sont également vraies et se contredisent radicalement : aussi reste-t-on fort embarrassé. La seule chose à faire est d'examiner : 1° si la France peut adopter le système anglais; 2° si elle peut adopter le système américain, et 3° si, ne pouvant adopter ni l'un ni l'autre, on pourrait imaginer un troisième système spécial, rationnel, et avantageux pour le plus grand nombre.

La difficulté est grande, car on se trouve, dès les premiers pas, déçu par les faits aussi bien que par la théorie. Voici trois systèmes, trois réalités, trois pays qui se contredisent. Il est incontestable que l'Angleterre et les États-Unis sont très riches et très prospères en suivant une ligne diamétralement opposée et que la France jusqu'ici a été incontestablement riche et prospère aussi depuis nombre d'années en suivant des régimes douaniers divers.

Sous le protectionnisme agricole exagéré de la restauration, la France s'est relevée des désastres de deux invasions et a préparé les prospérités économiques du gouvernement de juillet. De même, sous le régime très protecteur de 1830, le pays s'est évidemment fort avancé dans la voie du progrès et a provoqué l'expansion

économique du régime impérial qui vint recueillir le fruit de quarante années de travail, d'économie et de bonne administration. L'empire, par une législation douanière boiteuse, c'est-à-dire protectionniste pour les uns et libre-échangiste pour les autres, a enrichi ceux-ci, appauvri ceux-là, et néanmoins, somme faite, la nation a continué de voir croître sa prospérité matérielle, de sorte qu'en fin de compte, l'empire a fourni d'une main au pays le moyen de supporter sans périr les saignées et les amputations désastreuses qu'il lui a infligées de l'autre.

Devant ce spectacle de l'enrichissement constant de la France pendant plusieurs générations, sous des régimes divers, le public éclairé, non moins que la foule ignorante, reste hésitant et perplexe. Car c'est surtout sur la question des douanes que se manifeste, la divergence profonde d'intérêts et l'antagonisme regrettable qui existe malgré tout entre l'agriculture et l'industrie françaises.

Il faut donc reconnaître que nous sommes en face d'un formidable enchevêtrement de contradictions et de dissidences dans les théories comme dans les faits et les intérêts. Mais, si au milieu de ces contradictions, l'on pouvait démontrer que chacun des trois pays qui viennent d'être cités a eu de bonnes raisons d'agir comme il l'a fait et qu'il a réussi et prospéré dans sa ligne de conduite spéciale et différente, on aurait fait un grand pas en avant. Nous serions autorisés en conséquence à repousser la prétention de ceux qui veulent nous imposer une loi, une théorie et des principes absolus et universels; on aurait le droit de nier toute doctrine fixe et de repousser les doctrinaires; ce serait un premier point de gagné.

I.

Commençons l'examen par les États-Unis. Qu'y voyons-nous? Un pays prospère, immense et privilégié à tous les points de vue, fournissant et pouvant encore fournir pendant beaucoup d'années à bas prix un énorme superflu de produits variés et de denrées alimentaires qui constituent, après tout, la première de toutes les matières premières à l'usage de l'homme. Les Américains sont à même pour longtemps de faire face à l'exportation des blés, du bétail et des viandes en quantités considérables après avoir largement suffi à leurs propres besoins. Dès aujourd'hui ils contribuent régulièrement pour une grosse part à la nourriture de l'Angleterre et par intermittence à celle de la France et des autres pays. Presque tous les peuples semblent désormais dans l'obligation de recourir peu ou beaucoup aux États-Unis pour vivre, tandis que les Américains n'ont rigoureusement besoin de personne pour subsister dans

l'abondance; ces derniers peuvent donc faire ce qu'ils veulent et tout se permettre en fait de douanes sans crainte de voir jamais les principaux marchés étrangers se fermer devant eux. Pour se bien rendre compte de la situation, on n'a qu'à lire la savante monographie de M. Ronna sur les blés en Amérique, ainsi que l'intéressant rapport des délégués anglais, M. Read et M. Pell, envoyés aux États-Unis pour y faire une sérieuse enquête agricole; ces documens signalent officiellement la puissance de production presque illimitée du territoire américain et canadien.

Dans l'ordre matériel, cette surabondance de vivres constitue une supériorité économique évidente; quand on est pourvu et assuré de ce côté c ontre toutes les éventualités, et qu'on se sent maître de la victoire dans la lutte pour l'existence, c'est une grande force nationale et privée.

Les Américains ayant chez eux un vaste superflu d'espace cultivable et de nourriture, se servent d'abord largement eux-mêmes et puis offrent ce qu'il en reste aux affamés du monde entier. Dans les années où les affaires d'exportations agricoles ne marchent pas et où leurs produits naturels leur restent sur les bras, ils ne gagnent pas d'argent, mais ils demeurent en revanche dans l'abondance et le bon marché alimentaires.

Pour l'Angleterre, qui ne produit pas la moitié de ses subsistances, il en est tout autrement. Si elle manque sa campagne régulière d'exportations industrielles et d'importations alimentaires, elle tombe dans la gêne et dans la souffrance en face de ses ballots de tissus et de ses stocks d'instrumens invendus lorsque le marché est momentanément surchargé, et que l'offre surpasse la demande, phénomène économique qui se produit inévitablement de temps à autre. Il en est de même pour les autres peuples qui se trouvent plus ou moins dans une position analogue.

A ces supériorités naturelles ajoutez que les États-Unis n'ont point à supporter l'écrasant fardeau des armées permanentes, du service obligatoire, d'une marine militaire et d'un coûteux entretien de forteresses frontières. De plus, chacun sait combien sont grandes les aptitudes industrielles et inventives des Américains, qui ont l'ambition et la certitude de devenir eux aussi de grands créateurs de produits fabriqués pourvu qu'ils se mettent au début à l'abri de la concurrence des ouvriers européens. Il est donc naturel qu'au nom de tous les intérêts présens et à venir, le régime choisi par ce peuple ait été celui de la protection douanière : elle s'impose d'autant plus que chaque jour le système protectionniste y fait ses preuves de succès et s'adapte on ne peut mieux à un système financier corrélatif qui donne d'admirables résultats. Par cette combinaison, les États-Unis parviennent sans peine à payer et

à liquider une énorme dette nationale, phénomène aussi heureux que rare dans l'histoire. Les Américains, sans faire de haute science économique et financière, ont judicieusement établi leur raison sociale sur ces trois bases : 1° le paiement immédiat de la dette; 2° les droits de douanes largement fiscaux et protecteurs; 3° l'excès des exportations sur les importations, — et ne rougissent pas d'en tirer d'immenses profits publics et privés.

Les Américains, dira-t-on, ne sont pas unanimes à se féliciter de leurs lois protectionnistes rigoureuses. Sans doute, mais la forte majorité nationale est du côté de la protection, sincèrement, par intérêt justifié ou non, en dehors des influences factices de l'esprit de parti.

Le parti démocrate lui-même a été récemment obligé de se montrer moins libre-échangiste que par le passé. Quoi qu'il en soit, c'est le parti républicain qui, aux États-Unis, tient en main le drapeau protectionniste. Il considère les droits de douane comme le plus large, le plus fécond et le moins onéreux des impôts indirects pour les habitans et comme une taxe qui pèse pour une part quelconque sur les producteurs étrangers, tout en protégeant l'industrie nationale.

Remarquons seulement que les importations faites en Amérique, sauf les boissons de luxe, ne comprennent aucune denrée alimentaire et pas un grain de blé, ce qui diminue singulièrement les périls de la protection douanière en cas d'erreur.

Le parti démocrate et les habitans du Sud et de l'Ouest des États-Unis, qui sont libre-échangistes, protestent plus ou moins. Leurs intérêts et leur situation les y poussent naturellement. Car, étant de simples producteurs agricoles, leur plus grand désir est de se procurer au meilleur marché possible les produits de l'industrie étrangère ou indigène. Toutefois leurs protestations et leur influence ne sont pas assez fortes pour s'opposer au triomphe écrasant du système protecteur, dont le patriotisme ou l'intérêt général du pays paraissent assurer la durée et le succès; on est donc justifié de classer nettement les États-Unis comme protectionnistes avérés. Dans une étude aussi succincte que celle-ci, on ne saurait s'arrêter aux nuances et aux explications détaillées; les grandes lignes, les grosses majorités et les courans dominans doivent seuls être signalés. Cette remarque s'applique également à ce qui va être dit de la France, de l'Angleterre et des autres contrées.

Quoi qu'il en soit, nul ne saurait contester qu'une protection rigoureuse et exagérée permet à l'industrie américaine de monter une foule de fabriques indigènes qui ne pourraient ni naître ni vivre en libre concurrence avec les établissemens similaires d'Eu-

rope. Il est vrai qu'avec leur fougue ordinaire, les Américains ayant dépassé le but, il en est résulté, en même temps que par d'autres causes, une crise dont ils ont beaucoup souffert, mais dont ils se relèvent brillamment, grâce surtout à l'immense supériorité de leurs exportations alimentaires sur leurs importations industrielles, supériorité si fructueuse pour les particuliers et le trésor public. Du reste, les Américains suivent la tradition et les exemples concluans. Ils font aujourd'hui ce qu'ont fait les Anglais depuis Cromwell jusque vers le milieu du siècle présent, c'est-à-dire qu'ils appliquent la protection à outrance jusqu'à ce qu'ils soient devenus à leur tour les plus forts en matière d'industrie, comme ils le sont déjà pour les productions agricoles.

L'ex-président des États-Unis, le général Grant lui-même, l'a bien dit catégoriquement aux Anglais : « Dans cent ans, nous serons plus libre-échangistes que vous. »

Avant ce temps, croyons-nous, les Américains deviendront plus libre-échangistes que n'importe qui, et alors, par un singulier retour des choses d'ici-bas, l'Angleterre sera forcée peut-être de redevenir protectionniste pour ménager la cruelle transition qui s'imposera sans doute à elle; car il se peut que sa supériorité commerciale et industrielle ancienne se change en infériorité le jour où les Américains auront trouvé le moyen économique de transformer chez eux leurs propres cotons en tissus, comme de fondre et de forger eux-mêmes leurs fers, leurs aciers et leurs cuivres, et lorsqu'ils créeront sur place ces mille produits dont la mécanique moderne simplifie et multiplie la fabrication à l'infini, depuis la moindre montre jusqu'aux plus gigantesques machines à vapeur de terre et de mer.

Ce qui retarde cet événement probable, c'est la cherté de la main-d'œuvre aux États-Unis; mais comme cette cherté a pour premier effet d'attirer les émigrans, chaque année ne la verra-t-elle pas diminuer? Puis apparaissent les Chinois, dont le travail acharné et consciencieux dépasse en bon marché tout ce que l'on peut imaginer, à ce point de créer une préoccupation grave, la question jaune aux États-Unis, à peine délivrés de la question noire de l'esclavage. Il y a du reste un côté ironique dans cette question chinoise; nous aurons fait de longs efforts, des guerres sanglantes au Céleste-Empire pour pénétrer sur son sol malgré lui, et voici, dit-on, que les Chinois sont partout en train d'envahir peu à peu le monde et de menacer nos travailleurs de la plus redoutable concurrence. De sorte que l'avenir plus ou moins lointain ne laisse pas d'être assez sombre pour les Européens en présence de cette concurrence inévitable et multiple dans la lutte par la réduction

des salaires; car désormais la guerre du bon marché est déclarée entre la main-d'œuvre européenne et la main-d'œuvre américaine et asiatique.

Mais sans se perdre ni dans de vastes considérations ni dans des détails minutieux, on doit reconnaître que les Américains, peu soucieux des théories et des doctrines libérales, qu'ils renient ouvertement dans la question commerciale, n'ont souci que de leurs intérêts. Ils croient atteindre ainsi un but fixe, logique et utile à la grandeur et à la richesse de leur pays. Pouvaient-ils ou devaient-ils suivre une autre route que la route protectionniste? On ne saurait l'affirmer. Du reste, les faits et les résultats sont là; les Américains ont victorieusement traversé leurs dernières crises; la même génération qui aura subi une guerre terrible et contracté une immense dette nationale la verra presque entièrement soldée et liquidée avant de disparaître dans la tombe.

La situation des États-Unis, ces enfans gâtés de la Providence, est excellente et très simple; leur intérêt semble évident; les Américains, toutes choses compensées, se croient obligés d'être protectionnistes. La protection, chez eux, doit donc passer pour l'atout et pour la carte forcée.

II.

En Angleterre, nous constatons une prospérité semblable, mais un ensemble de doctrines et une ligne de conduite radicalement inverses. La situation de l'empire britannique est de tous points l'opposé de celle des États-Unis, mais elle est de même parfaitement simple, évidente et nette.

L'Angleterre contient et fait vivre le double environ des habitans que son sol est susceptible de nourrir. Devant ce résultat remarquable, on ne saurait trop louer les combinaisons économiques, politiques et sociales de la Grande-Bretagne, car les Anglais ont trouvé le moyen de faire subsister par des importations de l'extérieur la moitié de la population anglaise, ou, si l'on veut, de faire subsister la totalité de cette population pendant six mois avec les produits naturels indigènes du pays et pendant six autres mois avec les produits alimentaires importés de l'étranger.

Pour rendre plus frappante la différence qui existe entre les États-Unis et l'Angleterre (et les autres états européens à un moindre degré), on peut affirmer sans exagération qu'aux États-Unis il y a plusieurs places et deux pains pour chaque habitant, tandis qu'en Angleterre il y a toujours deux individus pour se disputer chaque

place et chaque pain; en Irlande, il y en a trois ou quatre. Ces différences suffisent à expliquer la prospérité facile des États-Unis. Quel pays, quelle constitution, ne réussiraient pas dans des conditions aussi favorables, avec une population vigoureuse et intelligente comme celle de l'Amérique du Nord?

Devant la difficulté de faire vivre sur son sol une population double de celle qu'il comporterait naturellement, qu'a fait l'Angleterre moderne? A force d'industrie et d'économie, de prudence et de hardiesse, par la puissance du capital accumulé, elle est parvenue à une écrasante supériorité, industrielle, commerciale et coloniale. Alors, ouvrant ses portes à deux battans, elle a appelé tous les peuples à la libre concurrence industrielle, où elle était assurée de la victoire, ainsi qu'à la liberté commerciale, où elle allait avoir tout profit et à laquelle elle s'était si bien préparée par une longue protection. L'Angleterre n'a maintenu qu'une exception, c'est sur l'article des boissons. Là elle redoute la concurrence; aussi, contre toute logique, la bière et autres boissons fermentées sont-elles fortement protégées contre les vins étrangers; mais il n'y a qu'une logique vraie et qu'un principe absolu pour l'Angleterre, c'est l'intérêt des Anglais.

Quoi qu'il en soit de cette exception, l'Angleterre, forcée de demander à l'étranger la moitié de son pain quotidien, de ses alcools et de ses viandes, la totalité de ses vins et des cotons de son industrie textile, a inondé le monde des exportations de son industrie pour faire affluer en retour vers la Grande-Bretagne les importations agricoles dont elle ne saurait se passer à aucun prix. Cet échange est pour les Anglais presque une question de vie et de mort dans les six mois. Il se rencontre là un ensemble de combinaisons bien ingénieuses et bien fortes à tous les points de vue, pour résoudre ainsi chaque jour le problème de la subsistance et de la prospérité de tout un grand peuple de plus de 30 millions d'âmes dans d'aussi délicates conditions. Des deux côtés de l'Atlantique, la race anglo-saxonne a donc réalisé une œuvre immense, celle de la puissance et de l'épanouissement de deux grandes nations de même origine et de même tradition par des moyens absolument opposés.

Du reste, l'expérience est hérissée de contradictions. En voici un autre exemple en passant. Il existe une grosse question pendante et une discussion pleine d'intérêt à plus d'un titre : c'est la question testamentaire et la controverse entre partisans de la grande et ceux de la petite propriété, entre les théoriciens de la concentration et ceux de la division de la propriété agricole considérées comme favorables ou contraires à la richesse générale. Or l'Angle-

terre est parvenue à un *summum* de richesse et de puissance avec le droit d'aînesse, les substitutions, et une concentration de la propriété indubitablement fort exagérée, contre lesquels s'opère une réaction marquée. D'autre part, la France est arrivée, malgré mille traverses et mille infortunes, à un degré de richesse incroyable en suivant un système de partage égal et de subdivision parcellaire du sol qui dépasse les justes bornes. Dans un pays la grande propriété, dans l'autre la petite propriété, ont produit la richesse, et dans l'Amérique démocratique la grande et immense propriété fait sentir son influence écrasante sur les cours des marchés des deux côtés de l'Atlantique. De ces contradictions il n'y a rien à conclure sinon que la science économique constate et accepte les faits avérés.

Mais pour revenir à la question douanière qui nous occupe, on voit du premier coup d'œil que, sur ce point, la situation de l'Angleterre est claire et que ses intérêts sont évidens; elle n'a jamais chez elle que la moitié de la nourriture de son peuple, dont l'existence matérielle dépend ainsi du succès ou de l'insuccès de l'échange international ou commerce annuel. Elle se trouverait dans un cruel embarras si, pour une raison ou pour une autre, l'arrivage de cette demi-ration vitale dont elle a impérieusement besoin chaque semaine venait brusquement à manquer.

Les Anglais sont donc absolument obligés d'être libre-échangistes et ne peuvent pas être autre chose jusqu'à nouvel ordre. Dans le jeu de l'Angleterre, c'est le libre échange qui est l'atout et la carte forcée.

III.

Si l'Angleterre et les États-Unis sont arrivés à la plus brillante situation économique et financière par des procédés inverses, la France, elle aussi, est parvenue à un point de prospérité remarquable en suivant un troisième système tout différent. Autant la position et les intérêts des États-Unis et de l'Angleterre sont nets et concluans, autant ceux de la France sont confus, contradictoires et difficiles à démêler comme à concilier sur la question douanière. Les États-Unis possèdent toujours un gros surcroît de denrées alimentaires, les Anglais manquent toujours de la moitié environ de leurs subsistances : voici deux faits primordiaux et fixes qui permettent dès l'abord d'asseoir un système permanent sur des bases solides. La situation de la France, au contraire, est notoirement variable et oscillatoire. Tantôt elle produit un surcroît de denrées alimentaires qu'elle demande à exporter; tantôt elle souffre d'une

insuffisance inquiétante de subsistances, qui la force à changer son fusil d'épaule et à réclamer le secours des importations alimentaires à l'étranger.

En outre, la France, au lieu d'être essentiellement industrielle et commerciale comme l'Angleterre et la Hollande, ou bien purement ou supérieurement agricole comme les États-Unis ou la Russie, est à la fois industrielle et agricole à ce point qu'on ne saurait sans ruiner le pays sacrifier l'agriculture à l'industrie non plus que l'industrie à l'agriculture. Puis, par intermittences, il se produit une crise dans un sens ou dans l'autre qui rompt tout équilibre et déjoue tous les calculs. Cette double aptitude de notre pays est une grande force et une grande richesse; mais elle rend singulièrement difficile le règlement de la question douanière. Au lieu d'un courant économique puissant et régulier dans une direction constante comme en Angleterre ou en Amérique, nous subissons des alternatives imprévues de flux et de reflux considérables, dont l'irrégularité déroute toutes les combinaisons et complique étrangement toutes les responsabilités. Et qu'en arrive-t-il? C'est que selon le point de vue où l'on se place, on est en droit de soutenir les thèses les plus contraires en toute loyauté. Dans les discussions les plus sérieuses comme dans les tableaux de statistique les plus véridiques possible, les libre-échangistes trouvent certains argumens auxquels les protectionnistes n'ont rien à répondre de bon, et de même les protectionnistes jettent à la tête de leurs adversaires des argumens péremptoires, puisés aux mêmes sources, devant lesquels les libre-échangistes sembleraient devoir rester court. La lutte est d'autant plus vive et la conciliation d'autant plus difficile que chacun des deux partis a complètement raison sur certains points et également tort sur d'autres.

En conséquence, il demeure incontestable que, tour à tour ou à la fois, la France a impérieusement besoin des importations étrangères pour compléter la quantité nécessaire de ses subsistances, et impérieusement besoin aussi de pouvoir placer à l'étranger une part souvent considérable de ses produits agricoles et industriels. Libre-échangiste pour les vins fins, l'agriculture française est protectionniste pour les vins communs, pour le bétail et le sucre: protectionniste pour le blé, une partie de la France serait volontiers libre-échangiste pour la farine. En cherchant un peu, on trouverait bien d'autres anomalies analogues.

Au sein de l'industrie elle-même, la confusion et l'antagonisme des intérêts ne sont pas moindres, et l'on y est poursuivi par les plus énervantes contradictions. L'ensemble de l'industrie est nettement protectionniste, mais dans telle manufacture, dans un même bureau

le même chef de fabrique demandera le libre échange pour des filés ou pour des produits à un certain degré de préparation, qu'il qualifiera de matière première, en même temps qu'il exigera la protection pour des tissus ou d'autres produits amenés totalement ou partiellement à un état de fabrication plus ou moins complète. Chacun réclame à grands cris la libre introduction de ce qu'il appelle les matières premières, réclamation embarrassante, car ce qui est matière première pour les uns est matière de seconde ou troisième main pour les autres. Ces contradictions intestines de l'industrie sont un détail et une difficulté secondaires utiles à signaler. Mais la grosse question, c'est l'opposition entre les intérêts agricoles et industriels, urbains et ruraux. C'est ici que les prétentions du commerce et de l'industrie deviennent manifestement injustes. En dehors de récentes alliances fort honorables, les protecteurs officiels ou bénévoles de la main-d'œuvre industrielle veulent au fond maintenir le libre échange alimentaire en même temps que la protection de l'industrie : voilà la vérité. Ce double avantage, l'industrie française l'a obtenu depuis les traités de 1860, et l'agriculture a pu supporter ce lourd fardeau sans succomber, grâce à ses efforts et à d'heureuses circonstances. Aujourd'hui il n'en est plus de même; deux faits graves sont intervenus : la nouvelle concurrence agricole américaine, qui est irrésistible, et le phylloxera qui brise le plus beau fleuron de la production et de l'exportation des produits de notre sol. Ce coup double a fait fléchir notre agriculture nationale, qui avait bravement combattu à découvert depuis 1860 jusqu'à ce jour, mais qui ne peut plus lutter sans compensation ou sans abri défensif contre des forces rivales d'une écrasante supériorité, et contre un fléau jusqu'ici sans remède.

Ce court aperçu des contradictions naturelles ou voulues des intérêts aussi justifiés qu'opposés, aussi respectables qu'incompatibles de la France dans sa riche diversité, ne dissimule rien des difficultés de la question à régler.

Reconnaissons que le gouvernement, si laïque qu'il soit, se trouve pour ainsi dire à la place du saint patron invoqué par le paysan qui demande avec une égale conviction qu'il pleuve sur son champ d'avoine et qu'en même temps le soleil luise sur son champ de blé.

Une chose est certaine, c'est qu'autant la situation et les intérêts dominans de l'Angleterre et des États-Unis sont nets et précis, autant les intérêts de la France sont variés, confus et se balancent dans une contradiction universelle difficile à équilibrer.

Le libre échange s'impose aux Anglais, les Américains ne paraissent pas avoir à regretter d'être protectionnistes, donc, par analogie comme par nécessité, les Français sont forcés d'accepter, tran-

sitoirement au moins, un système différent qui donne d'égales satisfactions et exige des sacrifices égaux de tout le monde, afin que personne ne puisse se plaindre d'être spécialement et injustement sacrifié.

En face d'un état de choses aussi complexe et contradictoire, notre législation douanière ne peut éviter d'être marquée du même caractère de complexité et de contradiction. Évidemment, au milieu de cette confusion, un seul principe surnage, auquel chacun peut se rattacher, c'est celui de l'égalité dans un sens ou dans l'autre. Aussi, dans le jeu de la France, au sujet du régime douanier, c'est l'égalité qui reste seule l'atout et la carte forcée.

IV.

Des trois constatations qui précèdent ne semble-t-il pas résulter que ni le libre échange, ni la protection ne sont un principe absolu ou une doctrine irrécusable? La législation douanière n'apparaît alors aux yeux non prévenus que comme une affaire purement contingente, et le législateur restera libre, selon les contrées, les temps et les circonstances, d'être tantôt libre-échangiste, tantôt protectionniste.

La critique ne doit-elle pas s'exercer encore sur une autre affirmation qu'on a voulu établir comme un axiome et nous imposer avec toutes ses conséquences pratiques? C'est l'affirmation des avantages de la supériorité permanente de l'importation sur l'exportation. La doctrine à établir sur ce sujet est d'une grande importance pour l'ensemble de la direction qui sera imprimée à notre législation douanière.

Sans prendre la défense du système mercantile, ni de la balance du commerce, dont on s'est beaucoup moqué, ne peut-on pas demander si tout est absolument inexact et faux dans cette vieille chimère?

La doctrine actuelle dans l'espèce est-elle plus inattaquable, plus claire ou plus concluante? Pendant longtemps, les maîtres de la science nous ont répété à l'envi que la supériorité de l'importation sur l'exportation, c'est-à-dire le fait d'acheter plus qu'on ne vend, était le signe, l'instrument et le gage certains de la richesse publique. Ceux qui protestaient ou qui posaient avec étonnement de gros points d'interrogation, comme nous l'avons fait il y quelques années, rencontraient peu d'approbateurs. N'y avait-il pourtant pas là un pur mystère imposé gratuitement à la foi des adeptes? Voici comment le problème se présente à nos yeux : premièrement,

il est évident que tout ce qui est importé dans un pays est exporté d'un autre; ce qui entre quelque part est sorti d'ailleurs; et il ne peut entrer nulle part une quantité de produit qui ne soit sortie en quantité égale de quelque autre endroit. Prenez le compte général des importations et des exportations du globe, faites le tour du monde économique, et vous trouverez que les nations modernes font approximativement pour 30 milliards d'importations au moins et pour 22 milliards seulement d'exportations environ; différence : 8 milliards par an. Comment cela se fait-il? Un navire ou un train part du lieu d'exportation avec un chargement de marchandises d'une valeur de 100,000 francs et, en arrivant au lieu d'importation, débarque pour 130,000 francs de marchandises, si l'on en croit les relevés de la douane et de la statistique. Cette différence dépasse évidemment de beaucoup les frais ordinaires de transport. L'importation fait donc des petits en route, tandis que l'exportation perd du monde en voyage. Voilà le mystère, car l'importation et l'exportation se composent de la même cargaison, du même chargement, du même produit qui prend deux noms différens, l'un au point du départ, l'autre au point d'arrivée; mais ces deux noms s'appliquent au même objet identique, dont les poids et les quantités sont exactement les mêmes, qu'on le considère comme exporté ou importé. La valeur peut être différente à cause des frais de transport et de la plus-value ordinaire provoquée par la demande. Toutefois, en bloc, l'importation doit être sensiblement égale à l'exportation, puisque l'une comme l'autre porte sur un objet identique et que, d'après les principes professés par la science, il faut pour payer un produit importé donner en échange un autre produit exporté de valeur égale. L'égalité ou l'équivalence devrait donc se retrouver aussi bien en valeur qu'en importance dans la réalité, quoique non apparente dans la comptabilité douanière.

On nous a cité l'Angleterre comme l'irréfutable spécimen du triomphe de ce principe établissant que le gage, l'instrument et la condition de la richesse nationale était la supériorité de l'importation sur l'exportation. Mais la situation de l'Angleterre est celle d'un riche particulier dont la grosse fortune est établie depuis longtemps et qui, pour s'occuper et faire vivre autour de lui une nombreuse clientèle rurale et urbaine, entreprend un grand faire-valoir agricole en même temps qu'une vaste manufacture. Il perd sur les deux établissemens ou sur un seul, plus ou moins, chaque année, mais comme il a de fortes rentes sur l'état, sur les chemins de fer et sur les fonds étrangers, il solde facilement la différence en perte, vit largement, répand le bien autour de lui sur les populations environnantes. Il en est de même pour les nations riches qui importent plus qu'elles n'exportent. L'Angleterre est précisément

dans cette situation, elle possède 60 milliards de capitaux placés à l'étranger; avec le revenu de ce bon fonds de fortune mobilière, elle s'offre le luxe de faire venir du monde entier tout ce qui lui est utile et agréable; c'est là pour elle un signe, mais non une cause de prospérité. On ne doit pas avancer qu'elle est riche parce qu'elle importe plus qu'elle n'exporte, il faut dire qu'elle importe plus qu'elle n'exporte parce qu'elle est très riche en capitaux et en revenus.

Malgré les apparences, c'est le soleil qui tourne autour de la terre, et non l'inverse. Les astronomes ont mis trois ou quatre mille ans à s'en apercevoir; les économistes, parmi lesquels nous réclamons l'honneur d'être compris, n'ont mis que soixante ou quatre-vingts ans à redresser une erreur accréditée et commencent à donner des explications nouvelles sur le phénomène des importations et des exportations. Dans un article tout récent du *Journal des Débats*, M. Leroy-Beaulieu, l'un des représentans les plus distingués de la nouvelle école économique, avec lequel nous avons le regret de ne pas nous trouver toujours d'accord, explique excellement aussi d'où vient l'erreur. L'importation enfle toujours ses prix, tandis que l'exportation les diminue invariablement; l'une comme l'autre donnent à la douane des chiffres intentionnellement inexacts. En 1879, la douane italienne inscrit pour 300 millions d'importations françaises, et la douane française n'inscrit que pour 180 millions d'exportations en Italie. Fort bien; mais c'est il y a vingt-cinq ans que les doyens de la science auraient dû nous donner ces explications au lieu d'accabler les sceptiques de leurs dédains. Et d'ailleurs ce n'est pas la faute de la vieille balance du commerce, si l'on a fourni de tout temps de faux chiffres à la douane et si les données de la statistique se sont trouvées par là complètement mensongères et faussées. Il ne fallait pas asseoir un principe ou un axiome sur des bases aussi fragiles et sur des calculs aussi contestables. Aujourd'hui il suffit pour s'éclairer de constater que l'industrie française et notre commerce, qui exportent réellement trois fois plus qu'ils n'importent, sont dans une situation florissante, tandis que l'agriculture, qui voit importer beaucoup plus de produits agricoles qu'elle n'en exporte, souffre et languit. Dans un tout autre ordre d'idées, à propos de la fuite des métaux précieux à l'étranger résultant d'importations non balancées, M. E. de Laveleye ne nous fait-il pas judicieusement remarquer « que, pour éviter la hausse des tarifs douaniers qui frappent l'étranger, l'on s'imposera la hausse de l'escompte qui pèse sur les nationaux (1)? » Du reste, l'on n'en a jamais fini avec cette question,

(1) Lettre ouverte au Cobden-Club, 8 avril 1881.

qui comme Protée prend toutes les formes et qu'on présente tour à tour selon les besoins de la cause sous les aspects les plus divers et les plus contradictoires.

Voyez, dit-on aux uns, la preuve nouvelle de notre richesse; tous les vieux pays sont riches, et plus ils sont vieux plus ils s'enrichissent (ce qui entre parenthèses nous paraît le comble de l'art de vieillir). Plus ils sont riches, plus ils importent, et s'ils importent plus qu'ils n'exportent, c'est le gage d'une fortune que le monde nous envie. Si ce résumé est exact, l'argumentation paraîtra tenir un peu du cercle vicieux. Puis, chantant une autre antienne, la même école de publicistes vient de la même plume dire aux autres : La France, malgré tout, exporte plus qu'elle n'importe; le relevé des douanes, en dépit de leurs fausses évaluations, le prouve sans réplique. La situation est excellente et s'améliore; la France possède 30 milliards placés à l'étranger, son portefeuille grossit, les impôts indirects augmentent, la bourse monte, l'isthme de Suez va rapporter 15 pour 100. Nous ne disons pas non, répondent les gens de campagne abasourdis; mais, sans reproche, tous ces milliards sont à votre compte, non au nôtre, et ne nous avancent guère; nous restons pauvres et accablés en face de vos richesses et de vos allégresses triomphantes. Un peu de ces capitaux confiés à nos laborieux efforts nous ferait grand bien et rapporterait gros.

Mais on répond aussitôt aux ruraux par quelque tableau d'ensemble dans le genre de celui-ci. L'industrie française gagne 5 milliards, l'agriculture perd 1 milliard (1), bénéfice net pour le pays, 4 milliards, comment osez-vous faire entendre des plaintes attristantes? Tirez une moyenne, et d'ailleurs il faut prendre les grandes questions de haut. L'agriculture trouve en effet qu'on le prend de trop haut.

Toutes les faveurs du reste sont réservées pour la catégorie rivale; jamais aucune pour les ruraux. Lors du récent emprunt de 1 milliard, chacun a pu déposer tous ses titres de valeurs mobilières en nantissement, à l'exclusion des titres de propriété, d'académie, de noblesse, ou de fermage, lesquels assurément en valent bien d'autres comme garantie et solidité. Sans cette exclusion, l'emprunt aurait pu être souscrit trente fois au lieu de quinze, et la bonne aubaine répartie sur tout le monde.

Quoi qu'il en soit, les contradictions signalées plus haut ébranlent sensiblement le principe opposé à l'antique balance du commerce, contre laquelle on lance le célèbre argument de Bastiat.

(1) L'agriculture anglaise a perdu 3 ou 4 milliards en trois saisons, d'après le rapport de M. Long.

Ne vous inquiétez donc pas, dit-on, de la supériorité apparente ou réelle soit de l'importation, soit de l'exportation; il est inutile de compulser les statistiques, dormez en paix sur les deux oreilles. Par la force des choses, tout s'équilibre et se compense fatalement, d'après ce principe indiscutable et certain établi par Bastiat que les produits se paient en produits.

Assurément il y a eu et il y aura toujours échange de produits, mais l'échange est-il invariablement équivalent? Voilà ce qu'il est difficile d'admettre. Car si les produits ne s'échangeaient que contre des produits d'une équivalence exacte, toutes les nations se trouveraient également riches ou également pauvres, puisqu'elles n'auraient échangé entre elles que des objets de valeur absolument égale. Ne se trouve-t-il pas d'ordinaire une différence, un appoint, un pourboire qui se solde en argent ou en or?

Ne voit-on pas des gens et des nations qui se sont fait des fortunes avec les différences et les pourboires de l'échange international? Si la France a placé 30 milliards à l'étranger, si l'Angleterre en a placé 60, d'où sortent ces 90 milliards nullement fictifs, puisqu'ils rapportent intérêt? Ils ne peuvent avoir d'autre origine que la vente d'une certaine quantité de produits contre paiement en numéraire sonnant ou en papier fiduciaire, et non pas seulement en produits tout à fait équivalens. Paix et respect aux hommes de talent et de bonne volonté, mais ne voilà-t-il pas encore une affirmation de principe à reléguer au magasin des accessoires démodés?

D'ailleurs, le stock métallique de la France et tout l'or de l'Angleterre, d'où viennent-ils, sinon de la supériorité de valeur et de vente des exportations sur les importations? Londres est le grand marché de l'or du monde entier, et les Anglais veulent conserver ce monopole. On le voit bien dans la conférence internationale au sujet du bimétallisme, brillamment défendu par M. Cernuschi, mais en vain, croyons-nous. Comment expliquer la présence de tant d'or dans la France et l'Angleterre, dont le sol n'en fournit pas une parcelle utilisée, sinon par ce fait que les produits s'échangent souvent, en partie tout au moins, contre de l'or, contre du capital circulant sous une forme ou sous une autre?

On nous accusera peut-être d'abuser des digressions; ce serait à tort. L'avocat de la défense n'est-il pas obligé de répondre à tout ce qui lui est objecté et de soutenir le débat sur chacun des points où il plaît à la partie adverse de le placer?

Entre les différens groupes qui discutent ces délicates questions, et au nom de principes douteux, qui d'entre nous aurait le droit d'excommunier les autres et de former ces petites églises d'admiration mutuelle qui dégénérent en coteries exclusives?

Les pères de l'église économique contemporaine seraient-ils infaillibles? Voici Bastiat qui, dans ses *Sophismes économiques*, tome Ier, page 208 et suivantes, demande un droit fiscal de 5 pour 100 sur toute marchandise entrant ou sortant, y compris le blé et les matières premières! On affirme que Michel Chevalier avait demandé la démonétisation de l'or avant de demander celle de l'argent! Du reste, comme réformateur, il n'était pas tendre au pauvre monde. D'après lui, le gouvernement, en mettant hors de cours une monnaie qu'il a fabriquée, a le droit de ne pas la rembourser. Que le gouvernement français mette hors de cours toutes les pièces de 5 francs, disait-il; ceux qui les possèdent devront les rendre comme métal brut. Leurs pertes seront formidables, mais tant pis pour eux (1)!

Son école serait volontiers presque aussi rigoureuse pour l'agriculture.

Lorsque Bastiat s'attendrit, dans sa pieuse théorie de l'harmonie des intérêts, il se montre par trop idéologue et bénisseur, car on ne voit guère en ce monde que des intérêts opposés, et en tous cas, s'il existe une harmonie abstraite et scientifique entre les intérêts, on ne peut que constater l'antagonisme concret et la concurrence pratique et permanente entre les intéressés. Or les intéressés sont la réalité et la vie.

Michel Chevalier nous a souvent parlé du crime de la restauration, qui avait laissé établir les droits sur les blés d'après l'échelle mobile. Ce pouvait être une mauvaise mesure, mais ce n'était nullement un crime. Les Anglais faisaient de même alors, et c'est à eux que nous en avons emprunté l'exemple. Du reste, l'administration financière et économique de la restauration est remarquable pour son temps, qui n'était pas le nôtre; les résultats heureux sont là pour l'attester. Mais dès qu'on aborde certaines questions et certains souvenirs, il semble qu'il soit de tradition de tout exagérer et de faire montre d'hostilité systématique. On voit alors des contemporains éminens et éclairés qui, pour passionner le débat, consentent à plaider la *féodalité*, comme de petits avocats de province évoquent le spectre fort noirci de l'ancien régime dans des procès d'indemnité pour quelques dégâts de lapins. Mais non, personne n'est criminel dans toute cette interminable affaire de douanes et de tarifs. Il s'y rencontre des intérêts de premier ordre et des nécessités opposées qui s'entre-choquent naturellement. Les difficultés réelles sont déjà assez graves sans qu'on envenime la querelle

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er avril 1876, le passage repris par M. Cernuschi dans son *Bimétallisme à 15 1/2 nécessaire*, etc., page 21.

par d'injustes accusations réciproques. Les protectionnistes n'ont pas plus envie d'affamer le peuple que les libre-échangistes ne forment le noir dessein de vendre la patrie à l'étranger.

V.

Si les principes manquent d'un côté, on peut en retrouver d'un autre. Au-delà de la question économique se présente la question de droit et d'équité.

Quand on aborde la législation et les impôts de douane, il semble qu'on mette le pied sur un terrain obscur, mystérieux et sacré, où l'on s'égare et où les données et les règles sont différentes et spéciales. Pourtant les lois et les droits de douanes sont des lois et des impositions comme les autres; elles ne présentent ni plus ni moins de difficultés : ne doivent-elles pas être traitées et discutées sur le même pied que le reste de notre législation?

Comme dans presque toute taxation, le débat se résume dans une question de chiffres et de proportion. En effet, l'impôt direct, juste, léger et fécond s'il est modéré, devient injuste et ruineux s'il est trop lourd, et il prend le caractère d'une spoliation ou d'une confiscation s'il est exagéré. De même, pour l'impôt des douanes, son caractère change selon le chiffre auquel il est fixé. Modéré, il est fiscal; plus élevé, il est protecteur; exagéré, il devient prohibitif. Il n'y a rien là que de naturel et de normal. Les règles ordinaires trouvent ici leur application.

Quel est dans l'espèce le principe fondamental de la législation française? C'est l'égalité devant l'impôt. Tel est donc le principe et l'objectif dont il ne faut pas s'écarter. Ce principe sera une lumière qui éclairera les doutes, les obscurités et les mille détours d'une question fort compliquée où il est facile de s'égarer.

L'agriculture reste donc dans son droit strict et absolu lorsqu'elle réclame l'égalité. Dès qu'une branche du travail national est protégée, le travail agricole a le droit et le devoir de réclamer une protection analogue, sinon tout à fait égale. C'est là le point de départ et la base de la discussion, qu'il ne faut pas perdre de vue.

On voudrait faire croire qu'une protection même limitée serait une faveur, un don gracieux offert aux intérêts agricoles; il n'en est rien; au contraire, toute inégalité de traitement au détriment de l'agriculture est une dérogation aux principes et une entorse donnée à la loi commune.

Si l'industrie est protégée, les intérêts agricoles doivent l'être aussi d'une manière efficace. L'agriculture n'exige pas une exacte

péréquation entre les droits protecteurs perçus pour protéger quelques industries exceptionnelles et ceux qu'on imposerait pour protéger les denrées alimentaires d'usage général. Elle ne réclame qu'une égalité relative comportant une certaine élasticité rationnelle; ce n'est pas elle qui dira : *Pereat populus, fiat justitia;* objurgation violente du moyen âge traduite plus tard par le mot célèbre : Périssent les colonies plutôt qu'un principe! Mais elle ne peut admettre le système qui accorde une puissante protection aux uns pendant qu'il accable les autres sous le coup d'une concurrence irrésistible.

Seulement aucune concession, aucune inégalité de traitement proposée à l'agriculture ne doit être acceptée par elle que moyennant une compensation équivalente. Si on l'exproprie de son droit ou d'une partie de son droit, on lui doit une juste et préalable indemnité selon la loi française d'expropriation. Sur ce terrain, on peut s'entendre et on peut se défendre aussi; l'agriculture y est inattaquable en droit et en équité.

Cette théorie est indiscutable; mais en pratique, dira-t-on, faudra-t-il aller jusqu'à un droit d'importation sur les blés parce que les tissus sont protégés? Pourquoi non? C'est le droit et la justice. Si vous ne le faites pas, il faut payer pour ne pas le faire. Vous ne pouvez pas établir une dérogation à la loi commune et à l'égalité sans une large compensation. Les producteurs de blé sont-ils moins intéressans et moins nombreux que les producteurs de tissus? Mais, ajoutera-t-on, jamais une assemblée française ne votera des droits sur les blés importés. Nous n'en savons rien. Dans un article non signé du *Journal des Débats*, on vient nous dire que jamais une chambre française ne votera une loi qui ferait enchérir le pain. Mais les chambres françaises actuelles, comme les précédentes, ne font pas autre chose que de faire enchérir le prix du pain quand elles s'occupent à élever de plus en plus le gigantesque édifice de notre budget et de nos impositions.

L'impôt foncier fait monter le prix du pain, la conscription militaire aussi, les droits de mutation et de succession, même sur le passif, la loi sur les hypothèques, l'incapacité des législateurs et des spécialistes qui n'ont pas réussi jusqu'ici à formuler une bonne loi sur le crédit agricole, les octrois exagérés, le refus de laisser entrer en franchise certains objets de première utilité agricole, même le *guano*, qu'on dégrèvera à l'entrée quand il n'y en aura plus nulle part, l'impôt sur les sucres et les alcools, tout cela et bien d'autres choses encore, sans compter la liberté de la boulangerie, font notablement renchérir le pain, et pourtant les chambres n'hésitent pas à accumuler toutes ces charges sur le dos des

producteurs agricoles, c'est-à-dire à faire monter énormément le prix du pain, de la viande et du reste en France.

Les taxes douanières n'ont donc rien d'exceptionnel qui les place hors du droit commun. La protection peut être nécessaire, utile ou onéreuse; mais qu'on en fasse profiter également chacun et que tout le monde en supporte l'inconvénient.

La liberté des échanges peut être aussi un grand et avantageux procédé ou un système contestable; mais qu'il s'applique à tous indistinctement et qu'on n'allègue pas que la liberté des échanges serait détruite ou compromise parce que l'échange paierait l'impôt. Toutes nos libertés d'ordre civil sont imposées. La liberté de posséder la terre et les maisons est imposée sans que le droit de propriété soit en péril; la liberté de location, celle d'ouvrir boutique ou de fabriquer, la liberté d'hériter, celle de vendre ou d'acheter des biens fonds ou mobiliers, sont à coup sûr assez fortement taxées de droits de patentes, de mutation et de succession.

Ces libertés se trouvent-elles niées, détruites ou contestées parce qu'elles sont soumises à des contributions? Nullement. S'il n'y a de libres que les individus et les choses exemptes d'impôt, rien ni personne n'est libre. Pourquoi donc un impôt sur l'échange international serait-il plus contraire à la liberté que l'impôt sur les transactions à l'intérieur du pays? Si c'est un crime d'imposer les blés américains sur le sol français, ainsi qu'on l'a tant dit après Michel Chevalier, comment est-ce une vertu d'imposer si lourdement les blés français en France?

En résumé, la question de droit n'est pas douteuse: l'égalité est le fondement de la loi commune; chez nous, ce grand principe doit trouver son application raisonnable dans la législation douanière comme dans toute autre. C'est un droit indiscutable pour le gouvernement de frapper des taxes d'importation, comme pour l'agriculture en détresse d'en réclamer. Faut-il appliquer ce droit en tout ou partie? Ceci est une autre question. Mais si l'on n'applique pas ce droit, à quoi bon se donner la peine d'en discuter les bases et la valeur légale, demandera-t-on. Pour la raison suivante, qui ne laisse pas d'avoir une grande importance.

Une fois le droit bien établi, dès qu'on l'abandonne en tout ou partie, on reste incontestablement fondé à réclamer une indemnité ou une compensation équivalente qui ne saurait être refusée, et c'est ce que nous faisons, comme on le verra dans la suite de cette étude.

Quoi qu'on dise, il est difficile de ne pas reconnaître que les intérêts agricoles sont fort en souffrance. On voulait se persuader et persuader au pays que cela se passerait tout seul; mais il a fallu

admettre publiquement en partie la gravité de la situation. L'on s'est donc décidé à parler, à discuter, à écrire et à voter surabondamment, mais le résultat est bien mince et peut se résumer dans le maintien d'un fâcheux *statu quo*, à peine amélioré.

L'inégalité et la partialité flagrantes subsistent toujours entre le travail industriel protégé et le travail agricole sacrifié à la libre concurrence étrangère.

Qu'a-t-on offert depuis deux ou trois ans aux agriculteurs en compensation des sacrifices et des charges exagérés auxquels on les condamne? Dans la séance du 26 février 1881 au sénat, l'honorable M. Jobard affirme que le véritable remède aux souffrances de l'agriculture est dans la propagation de l'enseignement agricole. Les cultivateurs souffrent et sont découragés, les intérêts ruraux sont gravement compromis, l'avenir est plus sombre que le présent, quel secours nous offre-t-on? Un gigantesque programme de dix milliards de travaux publics à exécuter prochainement, c'est-à-dire une grosse fraction de la main-d'œuvre si rare et dix milliards de capital à retirer à l'industrie, à l'agriculture et au commerce pour les consacrer à des entreprises peu lucratives, non indispensables et ne pouvant produire que de lointaines conséquences favorables. On multiplie les moyens de transport, alors que ce sont les produits à transporter et surtout à consommer qu'il faudrait plutôt multiplier, et quand l'agriculture aurait besoin de douzaines de milliards afin de pouvoir consacrer à chaque hectare la somme de capital nécessaire pour tirer partout bon parti de notre sol.

Pourtant notre agriculture intérieure devrait être la première à pourvoir; elle est en fin de compte une entreprise de premier ordre. Par elle vit et travaille une population de vingt-deux millions d'habitans; ne représente-t-elle pas une valeur de cinquante milliards de capital fixe, et de quatre milliards environ de fonds de roulement annuel, si l'on attribue seulement cent francs de capital d'exploitation en moyenne à chacun des quarante millions d'hectares cultivables de notre territoire; capital d'exploitation absolument insuffisant d'ailleurs?

On nous a voté des dégrèvemens, objecte-t-on, l'idée est excellente, mais encore petitement appliquée. C'est une goutte d'eau pour une grande soif. La goutte d'eau fait déborder le vase, comme on le dit; oui sans doute quand le vase est plein, mais le nôtre est vide et, de plus, chacun ne sait-il pas que le dégrèvement accroît la consommation, qu'en ce cas le revenu de l'impôt diminue peu ou augmente et que le fisc n'y perd guère?

Et puis, remarquons-le, quand il s'agit de la production du blé, c'est par le dégrèvement des boissons qu'on commence. Est-ce la

famille qui se trouve favorisée ainsi, est-ce le cabaret, le grand électeur du temps?

Et le dégrèvement des sucres, à qui va-t-il surtout profiter? Aux consommateurs, ce qui est parfait, mais encore plus aux raffineurs, qui sont d'honorables industriels sachant faire tourner les choses à leur profit légitime. Ce n'est certes pas eux que l'Ecclésiaste entendait désigner par ces mots : « Il y a des raffineurs qui se rendent odieux à tout le monde. Il y en a qui sont sages pour eux-mêmes, et les fruits de leur sagesse sont fidèles dans leur bouche (1). » Mais ne doit-on pas reconnaître que l'avantage tiré de ce dégrèvement est bien minime pour la culture?

Les faibles surélévations de droits résultant du compromis de la chambre et du sénat ne sauraient en rien modifier la situation. Tout ce qu'on a dit, voulu, fait ou paru vouloir faire en faveur de l'agriculture reste notoirement insuffisant; aussi est-il inévitable qu'un découragement profond et justifié vienne paralyser de plus en plus les efforts tentés par les agriculteurs dans la pénible lutte qu'on leur impose. L'inégalité flagrante de la situation douanière pourrait se résumer ainsi : libre échange alimentaire infligé à l'agriculture, protection accordée à l'industrie urbaine.

NOAILLES, DUC D'AYEN.

(1) Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, Ecclésiaste, XXIII.

REVUE LITTÉRAIRE

Louise de La Vallière et la Jeunesse de Louis XIV, par M. A. Lair, 1 vol. in-8°. Paris, 1881; Plon.

Je ne sais trop si dans ce livre, quoique signé de l'un des siens, mais où l'on ne parle d'aucune chanson de geste, — d'aucun Varocher ni d'aucune Erembourc, — l'École des chartes se reconnaîtra. Je le lui souhaite pourtant. Car, je m'empresse de le dire d'abord, elle n'a pas eu ni n'aura souvent la bonne fortune de pouvoir se reconnaître dans un livre d'une érudition plus solide, ou d'une critique plus élégante, ou d'une composition enfin plus habile que le livre de M. Lair sur *Louise de la Vallière et la Jeunesse de Louis XIV*. Beaucoup de nouveau, rien ou presque rien d'inédit, ce qu'il en faut seulement pour ne pas démériter tout à fait du titre d'ancien élève de l'École des chartes ; mais une connaissance étendue, précise, nullement pédantesque avec cela, du sujet et surtout de ses alentours; mais une adresse peu commune à manier les textes, à confronter les témoignages, à les solliciter doucement pour en tirer tout ce qu'ils contiennent; mais un goût d'arrangement et de combinaison, un art de construire le récit sans que l'intérêt romanesque en coûte rien à la vérité de l'histoire et sans que la rigueur d'une exacte chronologie y contrarie l'intérêt dramatique, tels sont les mérites, — assez rares, on en conviendra, — du livre de M. Lair. C'est dommage que le style, de place en place, puisse un peu prêter à la critique, ou, pour mieux préciser, c'est dommage qu'il ne nous rende pas toujours les images qu'évoque dans l'esprit le nom lui seul de La Vallière. Si ce léger reproche était sensible à M. Lair, il connaît son sujet, et pourra se consoler en se ressouvenant que Bossuet, prêchant pour la profession de foi de sœur Louise de la Miséricorde, ne parut pas aussi *divin* qu'on l'avait espéré : c'est le mot, on se le rappelle peut-être, de la marquise de Sévigné. N'est-on pas bien excusable, en vérité,

de manquer à son tour quelques traits d'une physionomie qu'un si grand peintre, — au jugement d'une marquise, il est vrai, très délicate, — n'aurait pas tout à fait attrapée?

Le mal, au surplus, n'est pas ici bien grand. Le livre de M. Lair est sans doute une biographie de Mlle de La Vallière, mais il est surtout une histoire de la jeunesse de Louis XIV, et j'ajoute, une histoire très neuve. On a tant écrit sur le XVIIe siècle que nous nous flattons volontiers de le connaître, et chaque historien que nous voyons y retourner, nous nous demandons ce qu'il espère donc qu'il en rapportera. C'est qu'au fait tant de gens n'en ont rien rapporté! Mais lisez ce livre, lisez-le de près et vous verrez combien peu nous connaissons les hommes et les choses qui passent couramment pour nous être le mieux connus. En voulez-vous tout de suite un exemple? consultez le personnage, conforme à la vérité vraie, que tiennent ici, dans le livre de M. Lair, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, deux nobles femmes s'il en fut, et comparez les portraits, — pour ne pas dire les caricatures, — qu'on nous en a tracés, de la première comme d'une reine galante, et de la seconde comme d'une sotte couronnée. Bien sotte, en effet, n'est-ce pas, celle qui sut souffrir sans étaler publiquement sa souffrance, et qui crut devoir à sa dignité royale de ne pas livrer aux dérisions des courtisans les transports de sa jalousie (1)? Ce sont de telles retouches, de telles corrections, de tels redressemens de la vérité vraie, si je puis dire, contre la légende, et de l'histoire contre le roman qu'il est curieux de suivre et que nous allons essayer de noter dans le livre de M. Lair.

Tout le monde sait, ou peut apprendre, en ouvrant le premier dictionnaire historique venu, que Louise de la Baume Le Blanc La Vallière naquit en Touraine en 1644. Molle et sensuelle contrée, comme a si bien dit Michelet, où tout le long de la rivière se mirent dans une eau limpide et paresseuse les châteaux des favoris et des favorites de nos rois. On a retrouvé, voici quelques années déjà, dans le petit manoir où la jeune fille passa sa première enfance, et mis en place, au manteau d'une cheminée, cette inscription latine, qu'elle eut douze ou quinze ans sous les yeux et qui, par une singulière coïncidence, raconte si bien sa double destinée : « *Ad principem, ut ad ignem, amor indissolutus.* Au prince, comme au feu de l'autel, amour indissoluble. » Elle perdit son père de bonne heure. C'était un brave gentilhomme, qui joua son bout de rôle, comme un autre, au temps de la Fronde, et tint fidèlement le parti de la régente. La mère se remaria

(1) L'abbé Duclos, — dans un livre sur *Madame de La Vallière et Marie-Thérèse d'Autriche*, Paris, 1869, Didier, — avait bien essayé de rendre à cette reine, un peu trop oubliée de l'histoire, sa physionomie vraie, mais il avait, comme il arrive à tant de biographes, dépassé la juste mesure, et puis le livre a le malheur, pour n'en rien dire de plus, d'être étrangement difficile à lire. Il convenait cependant de le rappeler, comme utile et même comme indispensable à consulter.

avec un M. de Saint-Remi, premier maître d'hôtel de Gaston, duc d'Orléans, et ainsi jeta l'enfant dans une petite société de « toute sorte de filles, » comme dit assez dédaigneusement Mlle de Montpensier, qui formaient l'ordinaire compagnie des jeunes princesses, demi-sœurs de la même Mlle de Montpensier. Or, on rêvait souvent du roi parmi ces jeunes filles, et l'une d'elles, Marguerite d'Orléans, plus tard grande-duchesse de Toscane, se flattait bien de l'épouser. On l'appelait même la petite reine. M. Lair a noté, sans trop y appuyer, les impressions que de pareilles visées, et les entretiens sans doute qui s'ensuivaient dans les appartemens du château de Blois, n'ont pu manquer de faire sur une imagination naturellement romanesque et tendre comme était celle de Louise de La Vallière. Elle n'avait pas encore dix-sept ans quand une fort habile femme, la mère de l'extravagant abbé de Choisy, daigna la remarquer et la proposer comme fille d'honneur à Madame Henriette, qui venait d'épouser Monsieur, frère de Louis XIV, et dont on composait la maison. Louis XIV était alors dans sa vingt-troisième année.

Madame, fille d'Henriette de France et sœur de Charles II, roi d'Angleterre, était jeune, gracieuse, vive, enjouée, spirituelle et surtout imprudente. Elle avait de plus une vengeance de femme à prendre sur le roi, qui l'avait dédaignée jadis et superbement traitée de « petite fille » dans le temps même qu'elle pouvait prétendre et qu'elle prétendait à l'épouser. Il se noua donc bientôt entre elle et Louis XIV un commerce de coquetterie qui les mena l'un et l'autre assez loin pour que les reines mères dussent intervenir, leur parler fortement, et leur enjoindre de faire taire les mauvais bruits qui commençaient à courir. Ils feignirent d'accepter la remontrance et convinrent, pour couvrir leur manège, que le roi « ferait l'amoureux de quelque personne de la cour.» Ce fut d'abord une demoiselle de Pons, que l'on fit habilement disparaître de la scène au moment qu'elle entrait tout à fait dans l'esprit de son rôle (1), puis Mlle de Chemerault, dont les friands d'historiettes regretteront que M. Lair n'ait pas un peu plus éclairci l'aventure, puis enfin Louise de La Vallière. Cette fois, c'est le roi qui fut pris à ce jeu. Lorsque plus tard, vers 1670, la grande faveur de Mme de Montespan se déclarera, comme on verra d'abord très clairement que ce qu'elle aime en Louis XIV, c'est le roi, les courtisans se précipiteront vers elle comme à la source des honneurs, des pensions et des places. On peut toujours s'entendre avec les gens qui veulent faire fortune : Mme de Montespan voulait faire fortune : il n'y aura donc pas jusqu'à la vertueuse Julie d'Angennes, et jusqu'au rigide Montausier, son époux, qui ne se mettent à l'entière dévotion de la favorite. Mais, au contraire, en 1661, comme c'était l'homme que Louise de La Vallière aimait en Louis XIV, toute

(1) C'est la version de M. Lair, qui cite à l'appui les Mémoires de Mme de Motteville; mais Mme de La Fayette, *Histoire de Mme Henriette*, prétend que Mlle de Pons, encore un peu provinciale, se serait prêtée maladroitement à ce qu'on attendait d'elle.

la cour unanimement conspira pour traverser leurs amours. Les hommes — en ce temps-là, — mettaient la vertu des femmes à si haut prix qu'ils ne concevaient pas qu'une femme succombât que contre la promesse d'un bon contrat de rente et d'une constitution de tabouret chez la reine.

Fouquet, d'abord, voulut s'assurer la maîtresse du roi, — se l'assurer plutôt encore que la lui disputer. Cet illustre fripon, dont les pilleries ne méritent aucune indulgence, parce qu'aucun service rendu à la France ne les a compensées, combinait dans sa tête légère de vastes et dangereux desseins. Il chargea donc sa confidente accoutumée, la dame du Plessis-Bellière, d'offrir vingt mille pistoles à Mlle de La Vallière, soit à peu près un million d'aujourd'hui. Peut-être, à la vérité, souriait-il à ce Turcaret de supplanter un roi. Mais plutôt c'était en la personne de la jeune fille un espion qu'il voulait soudoyer et qui pût, par exemple, le prévenir à temps quand éclaterait l'orage qu'il sentait, depuis plusieurs mois déjà, gronder sourdement sur sa tête. Quelques jours plus tard, en effet, il était arrêté. Mais il importe à l'histoire d'écarter absolument d'entre les raisons qui déterminèrent Louis XIV à cette espèce de coup d'état une rivalité d'amour et le ressentiment personnel de l'outrage infligé par ce sac d'argent à Louise de La Vallière. La perte de Fouquet, nécessaire, indispensable à la France, était résolue depuis le 4 mai; c'est Colbert qui nous a conservé cette date; et deux mois plus tard, le 4 juillet, le roi n'avait pas même encore seulement jeté les yeux sur Mlle de Pons. C'est à peine s'il vient de concerter avec Madame Henriette l'imprudente manœuvre que nous rappelions tout à l'heure. Le même Colbert nous a dit d'ailleurs pourquoi Louis XIV attendit quatre mois à frapper. C'est que pendant « les mois de mai, juin, juillet et août, les peuples ne paient rien dans les provinces » et que par conséquent le seul Fouquet pouvait faire le service des fonds. Au surplus, ce que je ne comprends pas, et contre quoi je suis bien aise de protester en passant, c'est la commisération banale dont tous les historiens semblent se croire obligés de payer le tribut à ce triste personnage, qui, s'il représente quelque chose, ne représente, à des yeux qui voient clair, que le pouvoir de l'argent dans tout le faste de son insolence et la pompe de sa grossièreté.

Louise de La Vallière venait à peine d'échapper aux humiliantes propositions de Fouquet qu'un autre complot s'ourdissait contre elle. Grâce aux précautions de Louis XIV lui-même, et surtout d'Anne d'Autriche, toute la cour depuis plusieurs mois connaissait la faveur de La Vallière que Marie-Thérèse l'ignorait encore. Olympe Mancini, l'une des Mazarines, comtesse de Soissons, forma le généreux projet de l'avertir. Elle aussi, le roi l'avait aimée, jadis, et nommée depuis deux ans surintendante de la maison de la reine, elle était demeurée jusqu'alors, si Saint-Simon ne se trompe pas, comme trop souvent, « la maîtresse de la cour, des fêtes et des grâces. » De concert donc avec le « délicieux »

marquis de Vardes, elle résolut de fabriquer une lettre que l'on traduirait en espagnol pour donner le change sur la provenance, et qui ferait savoir à la reine l'infidélité du roi. Marie-Thérèse était jalouse, Olympe le savait bien, elle qui la première avait été dans le ménage royal une occasion de plaintes. Si la lettre était remise en temps opportun, il en pouvait sortir un scandale qui chasserait La Vallière de la cour. En quel lieu Louis XIV alors pourrait-il bien mettre sa maîtresse en sûreté? chez Mme de Soissons, sans doute, qui la gouvernerait selon son caprice et son intérêt. La lettre ne parvint pas jusqu'à la reine; une femme de chambre espagnole, confidente intime des deux reines, l'interceptа, prit sur elle de l'ouvrir, et, l'ayant lue, la remit à la reine mère, qui lui donna l'ordre de la communiquer au roi. Coïncidence assurément bizarre, lorsqu'il en eut pris connaissance et reçu la très déplaisante impression que l'on peut deviner, c'est à Vardes que le roi s'adressa pour l'aider à pénétrer ce mystère. Vardes aussitôt accusa la duchesse de Navailles, la plus honnête femme de la cour, comme le duc en était le plus honnête homme. Se peut-on tirer plus galamment d'affaire? Tel était René-François du Bec-Crespin, marquis de Vardes. Quand il mourut, — en 1688, — Mme de Sévigné le regretta fort, « n'y ayant plus à la cour d'homme bâti sur ce modèle-là. »

La comtesse de Soissons cependant ne pouvait pas demeurer sur cet échec. Elle attendit, intrigua, manœuvra, se flatta d'écarter La Vallière en tournant un moment la fantaisie du roi vers Mlle de La Mothe-Houdancourt et quand elle vit que le changement, bien loin d'opérer, ne réussissait qu'à ramener Louis XIV vers une habitude plus ancienne et plus douce, vers une affection plus sincère, elle prit le parti de demander à la reine une audience dans le parloir des petites carmélites, et là, de lui tout déclarer. Il est pénible de trouver Madame Henriette mêlée de sa personne à cette vilaine négociation.

Louis XIV cette fois dut plier. Il tira donc Mlle de La Vallière du service de Madame, auquel elle était toujours attachée, pour la loger à l'hôtel Biron, l'un des plus beaux du faubourg Saint-Germain, ont dit les uns, au palais Brion, ont dit les autres; — au vrai, nous apprend M. Lair, dans un modeste pavillon, de 12 toises de long sur 4 toises de large, dans le jardin du Palais-Royal, une simple « *folie*, » comme on dira plus tard un humble « *vide-bouteilles*, » comme on disait en ce temps-là, rien de plus. Elle y vécut « fort retirée, nous dit un contemporain, sans sortir, vêtue toujours d'un grand manteau de chambre : » c'est qu'elle était enceinte alors et près de mettre au monde un enfant qui naquit le 19 décembre 1663 et qui fut inscrit sur les registres de Saint-Leu, sous le nom de Charles, fils de M. de Lincourt et de damoiselle Élisabeth de Beux. Les pièces publiées par M. P. Clément dans les *Lettres, instructions et mémoires de Colbert* établissent péremptoirement la fausseté d'un récit romanesque qui s'est soutenu jusqu'à nous.

Il ne fut question ni de masquer l'accouchée, ni de bander les yeux de l'accoucheur, et les choses se passèrent aussi correctement qu'il se peut dans l'irrégularité. M. Lair le fait expressément remarquer, parce qu'en effet quelques historiens ont suivi la légende et la suivraient encore au besoin. Cet enfant ne vécut pas longtemps. La mère qui sentait, depuis son départ de la cour, une curiosité malveillante fixée sur elle, eut le courage d'assister, le 24 décembre, aux Quinze-Vingts, à la messe de minuit.

Elle eut alors un moment de répit, et l'année 1664 vint marquer le plus haut point de sa faveur. A vrai dire, l'automne de 1661 et le printemps de 1664 sont les seuls points lumineux qu'on aperçoive dans l'histoire de ces tristes amours. Ce fut bien à La Vallière que Louis XIV fit hommage de ces « fêtes galantes et magnifiques de Versailles, » — mai 1664, — où Molière, en sa *Princesse d'Élide*, crut pouvoir publiquement célébrer, mieux que cela, justifier les amours du maître :

> Je dirai que l'amour sied bien à vos pareils,
> Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage
> De la beauté d'une âme est un clair témoignage
> Et qu'il est malaisé que, sans être amoureux,
> Un jeune prince soit et grand et généreux.

Après tout, j'aime mieux voir Molière flatter ainsi la modeste La Vallière que de croire, puisqu'aussi bien les dates nous autorisent à ne pas le croire, qu'il ait écrit son *Amphitryon* par une dérision, qui serait trop cruelle, du marquis de Montespan. Il ne faut pas, en général, s'effaroucher de ces flatteries qui sont chez nos écrivains du XVIIe siècle ce que sont les clauses de style dans un acte authentique, ou nos formules de politesse au bas d'une lettre privée. Seulement, quand les formules tournent à la flatterie sous la plume d'un Molière ou d'un La Fontaine, on aimerait mieux qu'ils les eussent bien adressées, et plutôt à Mlle de La Vallière qu'à Mme de Montespan. En tout cas, ces flatteries de *la Princesse d'Élide*, c'était un signe que Louis XIV s'enhardissait et qu'il commençait à se sentir assez fort pour sortir des limites où le respect des reines, et de sa mère particulièrement, l'avait jusqu'alors contenu. C'est au mois d'octobre 1664 qu'un soir, à Vincennes, il imposa la présence de sa maîtresse à sa mère. Marie-Thérèse, plus profondément atteinte encore qu'Anne d'Autriche par cette insulte, en tomba dangereusement malade d'indignation et de jalousie. Sur ces entrefaites, une nouvelle grossesse obligeait de nouveau La Vallière de retourner à l'hôtel Brion. Le 7 janvier 1665, elle y accouchait d'un second fils. Celui-ci fut baptisé dans l'église Saint-Eustache sous le nom de Philippe, fils de François Derssy et de Marguerite Bernard. Il est utile de donner ces détails. Ils prouvent que Louis XIV ne s'accoutuma que lentement à l'idée de ces légitima-

tions monstrueuses, dont il devait, quelques années plus tard, donner publiquement le scandale.

Les ennemis de La Vallière, cependant, ne se relâchaient pas de leur haine. Elle était encore dans son pavillon, relevant à peine de ses couches, quand, par une nuit de février ou mars 1665, elle faillit être la victime d'une tentative d'enlèvement ou d'assassinat. Aussi longtemps que le fait n'était attesté que par des libelles où le peu de vérité qui se rencontre est lui-même discrédité par les mensonges qui l'entourent, on pouvait et même on devait le révoquer en doute. Mais depuis qu'en 1866 M. François Ravaisson, dans ses *Archives de la Bastille* a publié quelques-unes des dépêches de l'ambassadeur Sagredo au doge de Venise, le doute est devenu difficile. « On s'entretient tout bas, dit une dépêche du 20 mars 1665, de l'audace de gens inconnus qui ont essayé, mais inutilement, d'escalader le Palais-Royal et de s'introduire témérairement dans les appartemens de la favorite. » Et par contre-coup, sur l'autorité de l'ambassadeur vénitien, garant authentique du fait, il est permis de croire que les libelles n'inventent rien quand ils ajoutent qu'à dater de ce jour le roi « donna des gardes » à La Vallière. Inventent-ils même quand ils prétendent que, vers le même temps, Louis XIV aurait placé près d'elle un maître d'hôtel « pour goûter tout ce qu'elle mangerait? » Si l'on reconnaît du moins, avec M. Lair, dans cet attentat nocturne la main d'Olympe Mancini, toujours acharnée contre La Vallière, et depuis, si gravement compromise dans la ténébreuse affaire des poisons, on avouera que la précaution n'était pas inutile contre la vindicative Italienne. Ce qu'il faut dire cependant, c'est qu'à la date où nous sommes, la terreur du poison ne commençait qu'à peine à se répandre. L'imagination publique n'avait pas encore été frappée. Ni Madame Henriette n'était encore morte, ni le procès de la Brinvilliers n'avait encore éclaté. La Canidie du XVIIe siècle, Catherine Monvoisin, dite la Voisin, distillatrice de crapauds et vendeuse de poudres d'amour, n'était encore connue que de ses clientes. La comtesse de Soissons avait été l'une des premières : joignons-y quelques intrigantes, — Mlle du Fouilloux, Mlle d'Artigny, Mlle de Montalais, — qui toutes trois ayant été de la confidence de La Vallière, se dépitaient de n'en être plus, et passons : c'est le moment maintenant de faire entrer en scène la marquise de Montespan.

Ce que l'on ne pardonnait pas à La Vallière, c'était d'occuper une place dont elle ne tirait profit ni pour elle, ni pour les siens, ni pour personne. Disons les choses comme elles sont, et comme aussi bien tant de témoignages nous autorisent à les qualifier, La Vallière gâtait le métier. Cependant il y avait à la cour tout un escadron de jeunes filles ou de jeunes femmes dont chacune se sentait en état de jouer le rôle de maîtresse du roi, comme il doit être joué, c'est-à-dire fastueusement, hardiment, inso-

lemment. Au premier rang, Mme de Montespan, alors dame du palais de la reine, de grande race, belle, spirituelle, hardie, provocante, avec cela fort mal dans ses affaires, embarrassée de grosses dettes et, pour tenir sa place, obligée d'emprunter un peu de toutes mains. Elle avait bien noté, dès les premiers mois de 1666, quelques symptômes accusateurs d'un affaiblissement de la passion du roi pour La Vallière. Et pourtant ses avances étaient jusqu'alors en pure perte : le maître ne daignait encore ou n'osait se déclarer. Il aimait la société de Mme de Montespan, et dans sa conversation étincelante, visiblement, il prenait un plaisir qu'il ne trouvait pas dans l'entretien tout uni sans doute et tout sentimental de La Vallière. Mais cela n'allait pas plus loin. Il était retenu par un reste de timidité juvénile, qu'il ne devait perdre qu'au contact de Mme de Montespan. C'est alors que, pour précipiter l'événement, Mme de Montespan se résolut d'aller consulter la Voisin.

Nous ne saurions ici, faute d'espace, et surtout par respect pour le lecteur, entrer dans le détail des manœuvres de toute sorte auxquelles se soumit la furieuse ambition de Mme de Montespan. Bornons-nous donc à dire qu'une fois aux mains de la Voisin et de ses hideux acolytes, — Mariette, Lesage et Guibourg, — il n'est pratiques, ineptes et sacrilèges, obscènes et criminelles, qu'elle n'ait tour à tour essayées contre le roi. A peine est-il possible de rappeler une certaine messe dite par Guibourg, prêtre de son métier, sur le ventre nu de Mme de Montespan en guise d'autel; mais ce qui est impossible, c'est de transcrire la formule des abominables mixtures que l'on fit avaler à Louis XIV et que nous voyons confiées à Mlle des Œillets, femme de chambre de Mme de Montespan. Ajouterai-je que, tandis que l'apparence de l'affaire semble reporter l'imagination au siècle légendaire des Borgia, si l'on pénètre dans le détail, il se mêle ici je ne sais quel excès de superstition, de crédulité bête et de monstrueuse ineptie qui soulève autant de pitié que d'indignation et d'invincible dégoût que d'horreur? M. P. Clément, dans le livre qu'il a donné sur *Madame de Montespan et Louis XIV*, a tenté vainement de disculper la favorite. En fait, il a plutôt évité la lumière qu'il ne l'a cherchée. Les preuves sont là, — dans les *Interrogatoires* absolument authentiques de la Voisin, de Mariette, de Lesage, de Guibourg, de vingt autres; elles sont surtout dans les *Rapports* de La Reynie, que nous avons en minutes originales, honnête homme, peu crédule, très perspicace, et qui, chargé de cette difficile instruction, n'ouvrit les yeux qu'à la lumière d'une éclatante évidence, — et ces preuves sont accablantes. On peut, et même on doit, je crois, en l'absence de preuves juridiques, décharger Mme de Montespan de toute accusation de tentative d'empoisonnement ou d'assassinat dirigée contre La Vallière, ou plus tard contre Mlle de Fontanges; on ne peut pas nier que, médiocrement confiante au pouvoir de sa beauté, de son esprit même et

de l'ardeur de son ambition, elle n'ait recouru sans scrupule, pour s'emparer de Louis XIV, à tous les moyens que lui présentait la sorcellerie d'alors. Vous ne l'eussiez pas persuadée de faire gras en carême, mais elle fut bien capable de croire, quand elle fut à son tour maîtresse en titre, que les messes de Guibourg et les poudres de la Voisin avaient été l'instrument de sa haute fortune.

C'est ici l'une des parties les plus neuves du livre que nous suivons, quand l'histoire de Mme de Montespan vient s'entremêler à l'histoire de La Vallière, et de telle sorte que pendant six ans il va devenir impossible de les séparer l'une de l'autre.

Le 2 octobre 1666, à Vincennes, tandis que Louis XIV, à Paris, visitait dans la rue Quincampoix une manufacture de point de France. La Vallière était accouchée d'une fille, qui fut depuis Mlle de Blois et plus tard la princesse de Conti. Cette enfant fut légitimée par lettres patentes du 13 mai 1667. Dans cet acte fameux, tous les historiens ont vu deux choses, le signe irrécusable de la plus haute faveur de Louise de La Vallière, créée par le même acte duchesse de Vaujours, et la preuve que désormais aucune contrainte n'arrêtera plus Louis XIV. Or c'est une double erreur, et M. Lair va nous le prouver.

« Certes, dit très bien M. Lair, on ne peut pas présenter comme une œuvre édifiante la légitimation d'un enfant naturel, né d'un commerce adultérin, » mais encore faut-il être juste et ne pas reprocher si durement à Louis XIV ce que l'on passe, d'une autre part, si facilement au Béarnais. Et parce qu'aucun Saint-Simon ne s'est rencontré pour déclamer contre les légitimations d'Henri IV, ce n'est peut-être pas une raison qui suffise pour sourire indulgemment aux fredaines du vert galant, tandis qu'on empruntera toute l'indignation de l'auteur des *Mémoires* pour flétrir les scandaleux désordres de Louis XIV. Lorsque naquit César de Vendôme, Henri IV était marié, comme Louis XIV, et la mère, Gabrielle d'Estrées, était mariée, comme Mme de Montespan. Il est vrai qu'Henri IV fit, sans plus de façons, ce que n'osa pas faire Louis XIV : il déclara, lui, savoir de bonne source que le mariage de Gabrielle avec le sire de Liancourt était nul et de nul effet. Saint-Simon a beau dire; l'origine des enfans de Louis XIV et de Mme de Montespan n'a rien de plus *horrible* ni de plus *inouï* que celle des doubles bâtards d'Henri IV. L'une et l'autre se valent. Si c'était des enfans de Mme de Montespan qu'il s'agissait ici, je croirais devoir insister plus fortement et marquer qu'en aucun cas Louis XIV n'a fait enregistrer de lettres de légitimation qui fussent ornées d'un préambule aussi parfaitement cynique, et l'on dirait presque railleur, que le préambule des lettres de légitimation de César de Vendôme. « N'ayant pas d'enfant de la reine notre épouse, y dit Henri IV, en substance, pour être séparée de nous depuis dix ans, » nous avons cru qu'il importait à l'état d'avoir un enfant de notre sang; à fin de quoi nous

avons depuis plusieurs années recherché la dame Gabrielle d'Estrées, eu égard « aux grandes qualités tant de l'esprit que du corps qui se trouvent en elle; » et voici qu'un fils nous est né, que nous allons reconnaître et légitimer, si vous le voulez bien. Comparez maintenant le préambule des lettres de 1665, et vous verrez si M. Lair a raison d'en faire observer la réserve, de noter qu'à la veille de partir pour la Flandre Louis XIV, en tâchant de pourvoir au sort de la mère et de l'enfant, ne fait guère qu'accomplir timidement un devoir de conscience et d'ajouter, en ce qui touche La Vallière, que cette précaution même de Louis XIV prouve qu'il a cessé d'aimer.

Fixons les dates. Vous pouvez lire partout une anecdote que je laisse conter à Sainte-Beuve. Elle se rapporte précisément à l'été de 1667. « La reine et les dames allaient faire visite au roi, qui était au camp de Flandre. Mlle de La Vallière... arriva sans être mandée par la reine et presque malgré elle. Quand on fut en vue du camp, malgré la défense expresse que la reine avait faite que personne ne la précédât, Mme de La Vallière n'y put tenir et elle fit courir son carrosse à toute bride à travers champs, tout droit au lieu où elle croyait trouver le roi... Voilà ce que la modeste La Vallière s'était permis en vue de toute la cour. Tant il est vrai que les plus timides ne le sont plus quand leurs passions sont une fois déchaînées et les emportent. » Eh bien! non-seulement ce n'est pas cela, mais c'est justement tout le contraire. Cet acte d'audace est si peu l'outrage d'une favorite triomphante à l'épouse légitime dédaignée qu'il est tout au rebours la démarche irréfléchie d'une amante désespérée. Ce n'était pas la reine qui n'avait pas mandé La Vallière près d'elle, c'était le roi qui lui avait interdit de suivre seulement la cour à Compiègne, et d'être là, présente, pour assister à son départ. Et ce n'était pas une maîtresse qui, dans cette journée d'Avesnes, comme on l'appelle dans l'histoire, coupa le carrosse de la reine, c'était une femme grosse de cinq mois, et qui portait un enfant dont Louis XIV avait tout à fait oublié d'assurer le sort. Et ce ne fut pas un amant qui la reçut, mais un maître, alors tout occupé de parader aux yeux d'une autre, et qui ne permit même pas qu'elle se montrât, le soir de ce jour, au cercle de la cour. Sur quoi, notons ce que dit Mademoiselle en ses *Mémoires :* « Mme de Montespan logeait chez Mme de Montausier, dans une de ses chambres, qui était proche de la chambre du roi, et l'on remarqua qu'à un degré qui était entre deux, où on avait mis une sentinelle, on la vint ôter. Le roi demeurait tout seul à sa chambre, et Mme de Montespan ne suivait point la reine. » Ce langage est assez clair, je pense. Il faut donc dire, pour être vrai, que si, dans cette visite au camp de Flandre, quelqu'un goûta, comme dit Sainte-Beuve, « la joie d'être aimée et préférée, » ce ne fut pas assurément uise de La Vallière. Son règne venait de finir. Et bien loin que cette

aventure en marque l'apogée, c'est au contraire le déclin qu'elle en signale.

Elle essaya de se défendre. Peines perdues! Non pas certes que Louis XIV fût en amour ni plus dur, ni plus égoïste qu'un autre homme. Il ressemblait à tout le monde. Ce ne sont pas seulement les femmes qui, selon le mot célèbre, quand elles n'aiment plus, « oublient jusqu'aux faveurs que l'on a reçues d'elles, » ce sont les hommes comme les femmes, et ce fut Louis XIV comme tout homme. On prétend que quelqu'un lui fit entendre que l'enfant qui venait de naître, et qui fut depuis le comte de Vermandois, n'était pas de lui, et qu'il faillit le croire. Toujours est-il qu'il tarda plus d'un an à le reconnaître et qu'à lire cette fois la sécheresse du préambule, il semble qu'il ne s'y résolut que d'assez mauvaise grâce. Mme de Montespan triomphait. On a dit et répété qu'une fois bien assurée que l'amour du roi s'était éloigné d'elle, et sans retour, Mme de La Vallière eût dû comprendre qu'il était de sa dignité de quitter la place et, dès lors, fuyant la cour, s'ensevelir dans la retraite. Les philosophes sont admirables. Ils savent, en pareil cas et autres semblables, ce que commande la dignité de chacun; seulement, comme on ne voit pas que d'aventure leurs leçons soient à leur usage, il est permis de n'y pas donner trop d'attention. Il est beau, mais il est rare de voir la dignité marcher de pair avec l'amour, et les amours de ce monde commencent en général par une démission de la dignité même de l'un ou de l'autre des deux amans et quelquefois de tous les deux. Mais outre qu'un vain reste d'espoir et la cruelle douceur de se souvenir retenait La Vallière à la cour, le sort de son fils, encore à régler, l'y attachait, et quand ce sort fut une fois réglé, ce fut son propre sort, si précaire, qu'elle n'eut même pas pu disposer de sa terre de Vaujours, et quand ce sort fut assuré par les ordres de Louis XIV à Colbert, alors ce fut un autre incident qui survint.

Nous laisserons à d'autres le soin de préciser quel rôle joua dans toutes ces affaires le marquis de Montespan. Les uns l'ont fort mal traité, comme un homme assez aise, au total, de voir la fortune entrer dans sa famille, et qui n'aurait compromis ses chances que faute de savoir s'y prendre. Les autres, dont M. Lair, estiment qu'il n'épargna rien pour sauver son honneur conjugal et rentrer en possession de sa femme. Ce qui est certain, c'est qu'on le trouva gênant. Il se plaignait, il clabaudait, il venait jusque chez le roi « chanter pouilles » à Mme de Montausier, « dont elle mourut imbécile, » ce sont les termes de Saint-Simon; ou bien encore, du fond de sa province, il annonçait officiellement la mort de Mme de Montespan, lui faisait faire de pompeuses funérailles, affectait d'en porter le deuil, et, quoi qu'il fît, embarrassait très fort le roi, comme la nouvelle favorite. Ni l'une n'osait trop ouvertement afficher sa faveur, ni l'autre, comme on dira bientôt, déclarer

sa maîtresse. On eut alors l'idée cruellement ingénieuse de faire servir La Vallière à couvrir les amours du maître et de la nouvelle favorite. C'est le secret de la vie quasi commune à laquelle désormais on va les voir toutes deux pendant six ans astreintes; c'est le secret de la disposition même de leurs appartemens, qui se commandent, pour que l'on puisse dire du roi qu'il va *chez les dames*, façon de parler qui passe en coutume, et qui dispense de toute explication (1); c'est le secret de ces actes qu'on les voit signer en commun chez un notaire, où Mme de Montespan conclut marché « pour quatre grottes à faire et parfaire bien et dûment, comme il appartient, le tout en biens appartenans au château vieil de Saint-Germain-en-Laye; » c'est le secret de la présence de La Vallière en qualité de marraine au baptême de Louise-Françoise, fille de Mme de Montespan; c'est le secret encore des obstacles que mettront Louis XIV et Mme de Montespan à la retraite de La Vallière jusqu'au jour où la séparation de corps prononcée définitivement entre la marquise et son mari d'une part, et de l'autre la situation des enfans royaux tant bien que mal régularisée, permettront au maître, qui semble de loin si puissant, de n'avoir plus rien à craindre des vengeances ou des algarades d'un Montespan mal complaisant; et c'est le secret enfin de cette fuite de La Vallière au couvent de Sainte-Marie-de-Chaillot, où Colbert ira la reprendre, avec ordre formel d'agir d'autorité, s'il le faut. Là-dessus Mme de Sévigné plaisante agréablement : « A l'égard de Mme de La Vallière, nous sommes au désespoir de ne pas pouvoir vous la remettre à Chaillot, mais elle est à la cour beaucoup mieux qu'elle ne l'a été depuis longtemps; il faut vous résoudre à l'y laisser. » Voilà des plaisanteries qui viennent tout à fait en leur temps.

Il ne faudrait pas pourtant exagérer, et l'on est forcé d'avouer que La Vallière semble avoir assez aisément pris son parti de cette situation, singulière autant qu'humiliante. Lorsqu'en effet, en 1669, Louvois eut trouvé le moyen d'impliquer le marquis de Montespan dans une bonne affaire, bien grave, qu'il l'obligea de s'enfuir en Espagne, il semble que la marquise et le roi fussent ainsi débarrassés de toute contrainte et n'eussent plus besoin de La Vallière comme d'un *prétexte*, — le mot est de Bussy-Rabutin, bon juge en ces matières de haute galanterie. M. Lair ici prétend, il est vrai, « que cet abominable abus d'autorité (l'inculpation arbitraire dirigée contre Montespan), loin de dissiper les craintes du roi et de sa maîtresse, les surexcita. » Mais j'avoue que je sens quelque peine à l'en croire et que ses argumens ne m'ont pas convaincu tout à fait. Je ne vois pas bien comment Montespan, proscrit

(1) Même quand la cour se déplace, on a soin de tenir la main à cette disposition commode. Louvois écrit à l'intendant de Dunkerque : « Mme la duchesse de La Vallière logera dans la chambre marquée Y, et à laquelle il faut faire une porte dans l'endroit marqué 3 pour qu'elle puisse aller à couvert dans la chambre de Mme de Montespan. »

et menacé d'arrestation au premier pas qu'il eût fait sur le sol français, était plus dangereux que Montespan, dans sa province, et libre, après tout, de revenir troubler la possession du roi jusque dans Versailles. M. Lair est, j'imagine, plus voisin de la vérité quand il note ailleurs l'insensible accoutumance de La Vallière à son titre, à ses honneurs, à ses privilèges de duchesse, le goût qu'elle avait pris depuis tantôt dix ans à la vie de cour, large, bruyante, fastueuse, à ces fêtes, à ces déplacemens, à tout ce train enfin de luxe et de représentation qui commençait à faire de la cour du grand roi le modèle de toutes les autres. Et quand elle s'enfuyait à Chaillot, c'était sans doute quand son cœur, trop plein, débordait, et que quelque courtisan de son impérieuse rivale, ou peut-être sa rivale elle-même, ou le roi, qui semble avoir, en tout ceci, manqué cruellement de délicatesse, lui rappelait trop durement ce qu'elle avait été jadis et lui faisait sentir, dans le tourbillon même du monde, la vérité de la parole qu'au jour de sa profession elle entendra tomber des lèvres de Bossuet : « Qu'avons-nous vu, et que voyons-nous? Quel état! et quel état! » Hier encore la maîtresse aimée du prince, aujourd'hui l'humble suivante et, comme dit Mme de Caylus, presque *la femme de chambre* de Mme de Montespan! Il y eut évidemment, dans cette âme tendre qui bientôt allait expier ses faiblesses d'un jour par trente-six ans d'austérités monacales, un moment de condescendance au monde, si je puis dire, et de résignation vulgaire à la fortune que les circonstances lui avaient faite. Livrée à elle-même, je crains qu'elle eût continué de vivre à la cour et de vieillir obscurément dans la foule nombreuse des sultanes disgraciées. L'amitié d'un honnête homme la préserva de cette fin banale.

Au nombre des rares amis de La Vallière se trouvait l'un des amis et correspondans de Bossuet, Gigault de Bellefonds, maréchal de France. C'était lui déjà qu'en 1671 Louise de La Vallière avait chargé de faire accepter au roi les raisons de sa fuite d'un jour. En 1672, il fut brusquement disgracié, non pas, comme je vois que le racontent quelques éditeurs de Bossuet, pour avoir combattu et remporté je ne sais quelle victoire malgré la défense de son général, — on l'aura confondu sans doute avec l'un des Fabius et ce général avec Papirius, — mais bien pour avoir, étant lui-même maréchal de France, refusé de servir sous les ordres de Turenne. Ce fut lui qui mit La Vallière aux mains du P. César, carme déchaussé, directeur alors en renom, « bon ouvrier pour les consciences délabrées, » comme l'appelle Bussy-Rabutin, un jour que le père venait de lui faire restituer 100 pistoles. Ce fut lui qui la mit en rapport avec les grandes carmélites, où l'une de ses propres tantes, la mère Agnès de Bellefonds, était prieure. Enfin ce fut lui qui lui conseilla, quand le temps fut venu de prendre l'irrévocable résolution, de recourir aux conseils de Bossuet. « J'ai vu M. de Condom, écrit-elle au maréchal, le 21 novembre 1673; je lui ai ouvert mon

cœur, il admire la grande miséricorde de Dieu envers moi et il me conseille fortement d'exécuter la volonté de Dieu promptement. » C'est à ce moment que le bruit de sa prochaine retraite se répandit.

A la nouvelle, Mme de Montespan fut irritée d'abord, puis effrayée. « Mme la duchesse de La Vallière, écrivait Bossuet, le 21 décembre, m'a chargée de traiter le chapitre de sa vocation avec Mme de Montespan. J'ai dit ce que je devais, et j'ai autant que j'ai pu fait connaître le tort que l'on aurait de la troubler dans ses bons desseins. On ne se soucie pas beaucoup de la retraite, mais il semble que les carmélites font peur. » En effet, c'était un terrible précédent que l'on allait laisser là s'établir. Aussi paraît-il bien que Mme de Montespan ne s'épargna pas pour mettre obstacle aux projets de la future carmélite. « Le monde lui a fait de grandes traverses, » dit Bossuet, encore quelques jours plus tard, et l'année suivante, en 1674 : « La retraite de Mme de La Vallière aux carmélites leur a causé bien des tempêtes : il faut qu'il en coûte pour sauver des âmes. » Louis XIV, qui lui non plus ne goûtait pas beaucoup cette résolution, laissait faire, affectait d'ignorer et semblait attendre que Mme de La Vallière elle-même lui communiquât son dessein. C'était une dernière mortification qu'elle répugnait à subir et qu'elle remettait de jour en jour ; ce fut sans doute au commencement de mars qu'elle eut la force de s'y résoudre, un mois à peine avant d'entrer aux carmélites, et seulement quand elle se crut assurée du consentement de Louis XIV. Le 20 avril, faisant ses visites d'adieux, elle vit le maître, comme elle l'appelait encore, pour la dernière fois. Le lendemain, accompagnée de ses deux enfans, au sortir de la messe, elle montait en carrosse, et quelques heures plus tard les portes du célèbre couvent des grandes carmélites se refermaient sur elle. Elle prit l'habit moins de deux mois plus tard, le 2 juin 1674, et fit profession l'année suivante, les 3 et 4 juin 1675. Fromentières, évêque d'Aire, prêcha la vêture, et Bossuet la profession. Elle devait vivre trente-six ans dans le cloître. Morte au monde à dater de ce jour, elle est aussi morte à l'histoire. Le détail de ses macérations, qui risquerait peut-être de faire sourire les sceptiques, ne leur appartient pas. Une seule chose peut-être les intéressera, c'est de savoir que dans ce cœur profondément atteint la paix fut longue à se faire et le calme lent à renaître. « Aimer Dieu ardemment et oublier tout le reste ! Ah ! monsieur le maréchal, écrivait-elle à Bellefonds, ce serait trop agréable ! »

Nous avons librement suivi, dans les pages qui précèdent, le livre de M. Lair, mais nous n'avons pas la prétention de l'avoir résumé. C'est qu'il abonde, en effet, de détails de toute sorte, dont nous n'avons pu sauver que quelques-uns dans une aussi rapide analyse, et que comme dans une œuvre combinée pour le plaisir de l'imagination, vous n'y rencontrez pas un personnage dont l'auteur ne se soit imposé l'obligation

de vous faire connaître en quelques mots l'origine, le caractère, les intentions, les projets et la fin, de telle sorte que vous teniez en main jusqu'aux moindres fils de l'intrigue émouvante qui va s'engager, se compliquer et se dénouer devant vous. C'est ainsi qu'un livre se suffit à soi-même et que, pour le comprendre, on n'a pas besoin du secours de toute une bibliothèque, en cela bien différent de la plupart des livres qui se publient aujourd'hui comme livres d'histoire, livres impertinens, j'ose le dire, dont les auteurs, ou les compilateurs, supposent le lecteur au courant de tout ce qu'ils ont eux-mêmes appris la veille ou l'avant-veille, en vérité comme si l'incompréhensibilité d'une prose était la mesure de sa valeur et qu'un livre désormais fût réputé d'autant plus savant qu'il est accessible à moins de gens. On ne fera pas ce reproche à M. Lair. Peut-être même trouvera-t-on que l'abondance des détails va plutôt dans l'excès et déborde un peu le cadre, si fermement tracé pourtant, de la composition. Pour ma part, je n'ai pas vu très clairement pourquoi l'auteur avait, par exemple, consacré presque tout un chapitre à raconter et mettre en scène la mort de Madame Henriette. Je n'en saisis pas la liaison avec l'histoire de Mlle de la Vallière (1). Mais au lieu de nous appesantir sur un rien, terminons plutôt en louant notre auteur d'une chose par-dessus toutes les autres, je veux dire d'avoir prouvé que, pour renouveler les questions que tout le monde croit connaître, il n'est pas tant besoin de documens inédits. Là pour nous, — l'intérêt particulier du sujet mis à part, — est le véritable intérêt, l'intérêt général en quelque sorte de ce livre sur *Louise de La Vallière et la Jeunesse de Louis XIV*. Nous l'avons dit et nous aurons plus d'une fois encore l'occasion de le redire : il est bon que l'on publie des documens inédits, mais, en attendant, si l'on s'occupait un peu plus de porter l'ordre, la lumière, et le secours d'une bonne critique dans cet énorme amas de documens imprimés qui font plier sous leur poids les rayons de nos bibliothèques, est-ce que l'on croit que l'on rendrait un moindre service à l'histoire?

F. Brunetière.

(1) A ce propos, et puisqu'outre ce chapitre, M. Lair a cru devoir consacrer un court appendice à la discussion du problème que soulève la mort de Madame, on regrettera qu'il ait omis de toucher quelques mots de l'argumentation sur laquelle M. Littré, jadis, traitant la question en érudit à la fois et en médecin, a cru devoir conclure à la mort naturelle.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1881.

La vie publique pour un grand pays ne se résume certes pas uniquement dans des incidens éphémères, dans des polémiques plus éphémères encore, dans un congé que se donnent les chambres ou dans la rentrée d'un parlement après quelques semaines de vacances. C'est toujours une chose sérieuse sans doute que cette rentrée du parlement, surtout lorsqu'elle s'accomplit, comme aujourd'hui, dans un moment où s'agitent des questions qui intéressent vivement l'opinion, que des explications officielles peuvent seules préciser et éclaircir. Mais ce n'est pas tout. Les incidens passent, les polémiques les plus bruyantes n'ont qu'un instant, les parlemens eux-mêmes ne sont souvent qu'une sorte de représentation extérieure; à travers les faits qui se succèdent et ces débats qui vont se rouvrir, il y a ce qu'on pourrait appeler la partie latente de la vie d'une nation. Il y a le travail des idées, le mouvement mystérieux des choses, les déclins ou les réveils d'opinion dans une société éprouvée, les causes secrètes de force ou de faiblesse; il y a cette partie morale autant que politique, toujours faite pour attirer les esprits qui ne se contentent pas du spectacle banal des querelles de tous les jours ou des conflits du conseil municipal de Paris et de M. le préfet de police, qui se plaisent à scruter les événemens, à en ressaisir le sens et la logique, à se demander de temps à autre où en est un pays comme la France après toutes ses crises. C'est l'originalité et l'intérêt d'un livre qui a paru récemment sous ce titre : *le Péril national*, d'essayer de retracer la marche de nos affaires depuis quelques années. L'auteur, M. Raoul Frary, est un jeune écrivain qui est mêlé aux luttes quotidiennes de la presse, mais qui sait se dégager assez du tourbillon pour décrire en moraliste pénétrant et en patriote réfléchi la situation de la France telle qu'elle est avec ses faiblesses et

ses ressources. Peut-être le jeune écrivain remonte-t-il un peu haut dans le passé pour expliquer nos défauts et notre caractère : il reprend notre histoire aux Gaulois et aux Germains! Peut-être aussi fait-il intervenir un peu inutilement dans ses vives analyses la philosophie de l'évolution. C'est le penchant d'un esprit sérieusement cultivé. Le mérite de son livre est de n'avoir rien de vulgaire ou de systématique, d'être une œuvre de réflexion et de faire réfléchir, de ramener les hommes d'aujourd'hui en face du problème des destinées françaises, des malheurs que notre nation a subis et des dangers auxquels elle peut encore être exposée. M. Raoul Frary a, si l'on veut, le patriotisme sévère, même un peu morose, et si l'accent avec lequel il parle des affaires de la France semble parfois un peu triste, c'est peut-être simplement après tout parce qu'il contraste avec cette insouciante promptitude d'oubli en présence du « péril national » dont l'auteur voudrait que la France ne détournât jamais ses regards.

Y eût-il quelque exagération dans cette austérité un peu âpre d'un jeune esprit patriotiquement inquiet, mieux vaudrait encore cette généreuse exagération que ces optimismes qui n'ont plus ni la mémoire du passé ni la préoccupation de l'avenir dès qu'ils se sentent rassurés dans le présent. S'il y a en effet aujourd'hui un phénomène frappant et singulier qui, jusqu'à un certain point, donne la mesure de la transformation rapide des idées ou de la mobilité des impressions, c'est cette facilité avec laquelle on bannit des souvenirs importuns.

Lorsqu'il y a dix ans, la France, après six mois d'une lutte sombre, d'une résistance désespérée, tombait vaincue et humiliée sur son propre sol; lorsqu'elle se voyait atteinte dans son intégrité, dans son orgueil et dans sa fortune, qui ne s'en souvient? il y avait dans toutes les régions, dans tous les camps, dans tous les partis comme une émulation salutaire de patriotisme. On se flattait de ne rien oublier de ces cruelles leçons qu'on venait de recevoir de la défaite, de renoncer aux préjugés, aux divisions, aux illusions et aux haines qui avaient précipité la ruine de la patrie. On ressemblait « à des hommes qu'une affreuse disgrâce éclaire sur leurs fautes et sur leurs défauts, qui croient puiser dans cette révélation accablante la force de se transformer... » Et de fait il est certain que, pendant les premiers temps, il suffisait d'un mot pour faire accepter tous les sacrifices, toutes les mesures dont on pouvait attendre l'affermissement du crédit, la reconstitution des forces de la France. Quelques années sont passées, — « on dirait qu'un siècle s'est écoulé! » Aujourd'hui on tâche de ne plus songer au passé, de jeter un voile sur les images douloureuses. Il est de mode de ne plus sentir les vieilles blessures et de croire à toutes les prospérités. Pour les uns, la république est un dédommagement suffisant avec ses excédens de budget et ses emprunts grossissans. Les autres, les indifférens, se disent qu'après tout il faut bien se consoler, sans trop s'inquiéter

du lendemain. L'auteur du *Péril national* le dit avec raison peut-être : Les événemens de 1871 semblent plus oubliés que ne l'ont été pendant longtemps les événemens de 1815, — et cependant on peut voir, par cette *Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII*, qui vient de paraître, ce que la France avait promptement retrouvé de crédit et d'autorité, même au lendemain d'une défaite, en plein congrès de Vienne. Nous nous contentons de moins aujourd'hui : « Nous ne sommes plus humiliés, nous ne sommes plus inquiets, bien que nous ne sachions pas au juste pourquoi nous sommes rassurés. » M. Raoul Frary, et c'est son honneur, est de ceux qui ne croient ni le péril passé, ni la France suffisamment réparée, ni le moment venu de s'endormir dans une béate satisfaction. Est-ce à dire qu'il ait l'idée de raviver tous les sentimens belliqueux et de pousser la France à s'armer pour de prochaines revanches? Non certes; il veut simplement dire qu'il y a un danger toujours présent sur lequel on fermerait vainement les yeux, et qu'un pays comme la France a pour devoir de ne pas se laisser surprendre par des crises nouvelles, qui, cette fois, pourraient être mortelles.

Où donc est ce *péril national* que l'auteur signale avec une émotion généreuse, avec une sorte de fixité patriotique, et quels sont les moyens de le conjurer? Le péril, c'est bien certain, il est dans la situation vulnérable qui a été faite à la France par d'immenses désastres, et quant aux moyens de le détourner, ils sont de diverse nature. Le premier de tous les moyens, le plus immédiat du moins, c'est sans doute que la France reste toujours en mesure de se défendre, qu'elle ait une puissante organisation militaire, une armée prête à combattre pour sa dignité comme pour son intégrité. Le second moyen, si l'on veut, c'est qu'il y ait une diplomatie saisissant toutes les occasions pour maintenir ou relever le crédit extérieur de la France dans tous les pays. Oui, assurément, il faut toujours en revenir là : une nation comme la nôtre ne peut rien, elle ne peut même se flatter de garder son rang traditionnel parmi les peuples, si elle ne commence par s'assurer toutes les ressources de la puissance militaire et d'une action diplomatique habilement, prudemment conduite. Seulement, si l'on nous passe cette expression, la puissance militaire et le crédit diplomatique ne sont qu'un résultat, et pour que la France soit forte par les armes au jour du combat, pour qu'elle soit écoutée dans les conseils de l'Europe, la première de toutes les conditions, c'est qu'elle soit libre dans l'action, qu'elle ne soit pas dévorée de divisions intestines. Cela veut dire, en d'autres termes, que le grand secret est encore dans la politique intérieure, que selon la direction de cette politique la nation peut se trouver disponible et compacte devant tous les dangers ou affaiblie d'avance par les luttes stériles. L'auteur du *Péril national* exprime une idée aussi juste que prévoyante ; il dit que, si on avait le sentiment profond de la situation du pays, des épreuves auxquelles il peut encore être soumis, des

redoutables conséquences d'une crise nouvelle toujours possible, « cela changerait le cours de toutes nos idées et nous ferait regarder d'un autre œil les querelles des partis. » Rien certes de plus patriotiquement vrai, et c'est aussi à cette mesure qu'il faut juger la politique intérieure dans un pays où l'on ne peut sans doute rêver la concorde universelle, mais où l'on devrait du moins s'arranger pour qu'il n'y eût pas d'irréconciliables hostilités, d'irréparables scissions. Croit-on que lorsqu'on livre des traditions respectées et des croyances sincères à des passions de secte, lorsqu'on fait de l'enseignement public un instrument de propagande dans un intérêt de parti, lorsque sous prétexte de sauvegarder la république on procède par toute sorte d'exclusions, lorsqu'on divise la nation en deux camps, ceux qui ont la faveur du pouvoir régnant et les suspects, croit-on qu'on ajoute beaucoup aux forces de la France et qu'on fait ainsi une œuvre nationale? Non, en vérité, la politique intérieure comprise de cette manière ne serait pas le moyen le plus efficace de préparer le pays à faire face aux épreuves qui peuvent lui être réservées, à ce *péril national* que M. Raoul Frary décrit avec autant de vigueur que d'élévation dans ces pages dignes d'être méditées. A procéder ainsi, on flatte des passions dont on se promet l'appui pour garder la domination, on ne fait pas de la politique sérieuse. On risque de ne pas fortifier la France, et on ne sert même pas utilement la république, qu'on réduit à paraître un régime de parti ou de circonstance.

Il faut en convenir, si la république n'avait, pour l'accréditer et lui assurer un avenir, que les républicains qui prétendent la représenter exclusivement, elle aurait déjà couru plus d'une fois d'étranges hasards. Depuis qu'elle existe, elle a passé par un certain nombre d'épreuves qui n'ont pas été sans danger ; elle a été compromise dans de singulières campagnes. La république a contre elle les républicains qui se figurent que la politique nouvelle consiste à tout ébranler par des réformes décousues, à inquiéter les croyances, à menacer la magistrature, l'église, les chefs de l'armée, à disposer de toutes les fonctions au profit d'une clientèle de parti; elle a contre elle les républicains du conseil municipal de Paris, qui ne rêvent qu'autonomie communale et conflits avec le gouvernement, qui ne peuvent arriver à comprendre que la sûreté de l'état représentée par la préfecture de police ne soit pas à leur merci; elle a contre elle les républicains qui, sans être insensibles à la raison, n'osent résister aux fantaisies, aux propositions désorganisatrices, et qui, sous prétexte de transaction, sont toujours prêts à livrer une loi ou une tradition administrative ou une garantie ou un intérêt moral. La république, heureusement pour elle, a une chance; elle a des ennemis qui la servent souvent beaucoup mieux que ses dangereux amis. Quand elle commet des fautes, elle trouve à propos des adversaires qui viennent la remettre en équilibre, et c'est justement à cette œuvre méritoire

bien qu'involontaire que semblent occupés depuis quelques semaines un certain nombre de zélés royalistes.

Les affaires des conservateurs étaient visiblement trop prospères, et la république aurait peut-être pu en souffrir! Les nouveaux ultras de la légitimité ne l'entendaient pas ainsi. Ils se sont empressés de prendre les ordres de M. le comte de Chambord pour les élections prochaines, et ils sont entrés bruyamment en campagne dans leurs journaux, dans des conférences, avec des comités organisés tout exprès pour transmettre de toutes parts les instructions du prince. Ils ont commencé par tenter de s'emparer des chefs du clergé, des influences religieuses en se présentant comme les défenseurs naturels et privilégiés de l'église, en s'efforçant de renouer la vieille alliance du trône et de l'autel. Première déception! ils n'ont pas trop réussi; ils ont rencontré une certaine résistance dans une partie du clergé, qui ne veut pas se laisser absorber, qui ne croit pas bien utile de compromettre la cause religieuse dans une alliance avec la cause de la légitimité, et cette attitude réservée du clergé français répond visiblement aux vues de prudente modération du pape Léon XIII. Maintenant les nouveaux ultras ne visent à rien moins qu'à imposer aux conservateurs de toutes les nuances leurs mots d'ordre, leurs tactiques et leurs idées, à prendre la direction de la campagne électorale dans l'intérêt de la restauration de la royauté traditionnelle, qui ne peut manquer de sortir de la prochaine manifestation du suffrage universel. Ils se chargent de distribuer les brevets de candidature et de juger l'orthodoxie de ceux qui se proposent de briguer les honneurs parlementaires. Pas de transactions, pas de compromis avec ces conservateurs douteux qui ne sont que de semi-libéraux, avec les modérés religieux et politiques! il faut marcher pour le roi, par les ordres du roi!

Vainement les hommes sensés et éclairés s'efforcent de faire observer à ces fougueux restaurateurs de la royauté que les choses ne marchent pas pourtant toujours ainsi, qu'on ne peut pas se passer d'alliés dans une affaire aussi grave que le rétablissement de la monarchie, que la France n'aime pas plus les exagérations de la droite que les exagérations de la gauche, que, dans tous les cas, une restauration ne pourrait être que le résultat d'une transaction, un concordat garantissant les droits de la nation en même temps que les prérogatives de la royauté; vainement les politiques habiles du parti parlent ainsi: ils ne peuvent rien, ils ne sont pas écoutés! les ultras ont leurs idées; tout ce qui n'est pas avec eux est contre eux. Ils sont aussi intolérans, aussi exclusifs aujourd'hui qu'ils le seraient s'ils étaient au pouvoir. Ils ne s'aperçoivent pas qu'avec cette politique ils se mettent en rupture ouverte avec toutes les réalités contemporaines et ils vont droit à l'impuissance par la confusion, par la division des forces qu'ils se flattent

de rallier. Que résulte-t-il en effet de ces singulières polémiques qui font un certain bruit depuis quelque temps? C'est que, même avant l'ouverture de la campagne électorale, on ne s'entend plus; le désarroi est un peu partout dans les camps conservateurs. Les impérialistes ne savent plus où trouver un empereur, et quelques-uns d'entre eux émigrent vers la république. Les monarchistes ont deux drapeaux et se font la guerre, une guerre ardente, sans espoir de se mettre d'accord sur une restauration toujours fuyante, toujours insaisissable. On ne dira certainement pas que les conservateurs ne mettent pas tout leur zèle à servir la république par leurs divisions, à la préserver des conséquences des fautes qu'elle a pu commettre, à lui préparer des succès à peu près assurés et inévitables dans les élections prochaines. Voilà la moralité la plus claire de toutes ces polémiques auxquelles on se livre avec une naïve et stérile ardeur depuis quelque temps. On se bat pour que la république triomphe mieux au prochain scrutin.

La république, si on avait quelque prévoyance, ne devrait réellement trouver dans ces confusions de ses adversaires qu'une raison de plus de se fixer, de rallier autant que possible les opinions désintéressées et modérées qui dominent après tout en France, d'être un gouvernement pour tous, non un gouvernement de représaille et d'exclusion. Le fera-t-on? On a du moins toutes les occasions favorables, et dans le calme du pays, et dans ces vaines querelles des partis qui se réduisent eux-mêmes à l'impuissance en se plaçant en dehors de toute réalité, qui rendent une fois de plus à la république le service de démontrer qu'ils ne peuvent pas la remplacer, — et dans le succès de cette campagne semi-militaire, semi-diplomatique de Tunis, qui arrive à son dénoûment.

A peine la session a-t-elle recommencé, en effet, tout s'est précipité. Dès le premier jour de la rentrée des chambres, le gouvernement faisait une déclaration qui, sans trop s'étendre sur la marche des opérations militaires, semblait avoir particulièrement pour objet de préciser les intentions, les limites, le caractère, le but politique de l'expédition qu'on s'est vu obligé d'entreprendre. Dès hier il a pu porter au sénat et à la chambre des députés la nouvelle d'un résultat plus positif, qui n'est peut-être pas encore la fin des affaires tunisiennes, qui ressemble du moins au commencement de la fin, qui est un premier gage de paix conquis sans combat devant Tunis même. Tandis que les diverses colonnes du corps expéditionnaire continuaient leurs mouvemens combinés, les unes abordant les massifs montueux des Khroumirs, les autres suivant la vallée de la Medjerda, d'autres encore partant de la côte, de Tabarka et de Bizerte, le chef d'une de ces colonnes, le général Bréart, se portait rapidement vers Tunis et a paru presque à l'improviste devant le Bardo, aux portes de la résidence du bey. Le

général français se présentait en diplomate autant qu'en militaire, avec des instructions précises et un traité tout préparé. Son arrivée a été aussitôt annoncée au bey par le consul de France, M. Roustan. M. le général Bréart a été reçu au Bardo, et peu d'heures après, le traité a été signé. Mohamed-es-Sadock a fini par où il aurait dû commencer; il s'est résigné à couronner la série de ses protestations inutiles par un acte de sagesse, par une satisfaction complète donnée à la France. Lorsqu'il y a trois jours, M. le président du conseil portait devant les chambres les premières déclarations du gouvernement, il n'hésitait pas à dire que la France ne poursuivait ni conquête ni annexion, qu'en se proposant de demander au bey des garanties sérieuses et durables, dont les circonstances démontraient la nécessité, « on n'en voulait ni à son territoire ni à son trône. » C'est là en effet un des points du traité signé au Bardo. La France garantit au bey de Tunis la sûreté de sa personne, de sa dynastie et de ses états. En revanche, la France a le droit d'occuper les positions que l'autorité militaire jugera nécessaires pour la sûreté de la frontière et du littoral ; elle a le droit d'avoir un ministre résident à Tunis, d'être entendue à l'avenir sur les conventions internationales que le bey pourrait conclure ; elle reste garante devant l'Europe des traités existans entre la régence et les autres puissances, et elle se charge de la protection diplomatique des intérêts tunisiens à l'étranger. Est-ce, comme on le dit, un traité de garantie? Est-ce un acte de protectorat? Peu importe le mot; c'est dans tous les cas entre la France et Tunis un ordre nouveau de rapports destiné à mettre fin à de fatigans conflits. La question politique a été dénouée au Bardo. La question militaire de la répression des tribus de la frontière reste à trancher par les armes, par les opérations qui se poursuivent. Quant à la question diplomatique, elle n'est ni bien sérieuse ni même pratiquement saisissable ; elle n'existe que par la mauvaise humeur de quelques puissances, par des ombrages peu justifiés, par ce bruit imprévu que la Porte a cru devoir faire avec ses protestations au sujet des affaires tunisiennes.

A parler sérieusement, que signifient ces protestations de la Porte et ces circulaires adressées aux puissances pour faire appel à leur intervention et ces menaces d'envoyer des navires ottomans à la Goulette? Cette souveraineté, cette suzeraineté que le sultan invoque, elle a cessé d'avoir une existence effective depuis plus d'un siècle. Elle n'a jamais été reconnue par les autres puissances avec lesquelles les beys ont toujours pu traiter en princes indépendans. Toutes les fois que la Porte a eu l'air de vouloir paraître à Tunis, sous la monarchie de juillet comme sous l'empire, elle a dû s'arrêter devant une interdiction française. Une seule fois, en 1871, on a cru pouvoir profiter des malheurs de la France pour essayer de faire revivre de vieux liens entre Constantinople et la régence,

et ce firman de 1871, que la France n'a d'ailleurs jamais reconnu, est toujours resté inexécuté. Que prétend aujourd'hui le sultan avec ces réminiscences surannées de domination, avec ces appels à une médiation européenne qui n'a pas été demandée, que les cabinets ne songent sûrement pas à imposer? La Porte ferait beaucoup mieux de s'occuper à régler ses affaires intérieures, à retenir les provinces qui lui échappent, à payer ses créanciers et à réaliser les réformes que l'Europe lui demande depuis longtemps. Ce qu'il y aurait de plus extraordinaire encore que les protestations turques, ce serait que l'Angleterre elle-même se laissât aller à une certaine mauvaise humeur. Les Anglais, il faut l'avouer, ont de singuliers titres pour parler de l'intégrité de l'empire ottoman et de la loi des nations. Ils ont probablement acquis ce droit le jour où ils ont pris Chypre en pleine paix, sans façon, sans aucun prétexte, sans consulter l'Europe! Ce ne sont là, après tout, que des mouvemens de mauvaise humeur qui ne peuvent devenir une sérieuse affaire diplomatique. En définitive, la France a dans la régence de Tunis des intérêts particuliers de sécurité que personne ne peut contester, et elle a sûrement le droit de sauvegarder ces intérêts, de maintenir son influence, sans qu'on puisse l'accuser de menacer l'influence légitime des autres nations.

La politique du monde est un écheveau singulièrement embrouillé; même quand la paix n'est pas sérieusement menacée, quand il ne s'agit que de conflits limités et d'incidens, les difficultés ne manquent jamais. A peine est-on délivré d'un côté, les complications reparaissent sur un autre point; c'est un enchevêtrement continu d'affaires qui s'enchaînent, se succèdent, ou se déplacent. Voilà sans doute pour cette fois un nuage dissipé en Orient, une des promesses du congrès de Berlin à peu près réalisée. La diplomatie européenne a réussi, non sans effort, non sans avoir épuisé toutes les formes de négociation, à trouver une solution de cette question des frontières turco-helléniques qui semblait un moment être devenue insoluble. Les cabinets ne se sont laissé décourager ni par les impatiences belliqueuses des Grecs, ni par l'inerte résistance des Turcs, ni par une série de tentatives infructueuses. Ils se sont remis patiemment à l'œuvre; ils ont commencé par s'accorder entre eux sur une rectification nécessaire du projet de délimitation préparé par la conférence de Berlin, et le nouveau tracé une fois fixé dans un esprit de transaction, ils se sont immédiatement occupés de le faire adopter, à Athènes comme à Constantinople. Les Grecs ont été peut-être un peu déçus, ils n'ont pas tout ce que leur ambition rêvait, tout ce qu'on leur avait imprudemment promis; ils ont néanmoins la chance d'obtenir sans combat d'assez vastes territoires en Thessalie, et ils n'ont pas eu probablement un grand effort à faire pour se résigner à accepter ce que la fortune leur offre. La Porte

de son côté vient de ratifier ces jours derniers l'œuvre de la diplomatie, de sorte qu'à Constantinople et à Athènes, comme dans les conseils des puissances médiatrices, cette affaire des frontières turco-helléniques reste désormais réglée « en principe. » Que tout ne soit pas fini par cela même, que l'exécution pratique, les remises de territoires, les stipulations de garanties soulèvent encore mille difficultés, c'est possible. Le danger d'une guerre entre la Grèce et la Turquie semble du moins écarté. Le traité de Berlin reçoit ainsi une complète et favorable satisfaction sur un des points les plus épineux. Malheureusement, tout ce qui a été fait il y a trois ans à Berlin pour constituer en Orient un ordre nouveau reste singulièrement précaire, et au moment même où le danger est provisoirement conjuré du côté de la Grèce, les difficultés éclatent ailleurs, dans la région des Balkans, dans cette principauté de Bulgarie détachée de l'empire ottoman, créée par le congrès sous l'inspiration de la Russie.

Que s'est-on proposé avec cette création d'une principauté nouvelle au lendemain d'une guerre dont la Turquie a été réduite à payer les frais par des cessions de territoires sur toutes ses frontières? On a voulu éviter de donner trop complétement raison au traité de San-Stefano en consacrant l'existence d'une « grande Bulgarie » qui aurait traversé, disloqué en quelque sorte ce qui restait de l'empire ottoman, qui aurait eu des débouchés jusque sur la mer Égée, et on a voulu en même temps donner une certaine satisfaction aux Russes en leur concédant une partie de ce qu'ils demandaient. On a imaginé alors une autre Bulgarie plus restreinte, placée entre la Serbie, le Danube, la Mer-Noire, et les provinces du sud des Balkans, qui ont été laissées à la Turquie, que l'imagination complaisante de lord Beaconsfield a décorées du nom de « Roumélie orientale. » A cette principauté nouvelle, à la fois autonome et tributaire de la Porte, on a accordé une semi-indépendance, le droit de se gouverner, d'avoir une constitution, une assemblée, une milice nationale, de se donner un chef élu parmi les princes étrangers. En un mot, on a créé une façon d'état nouveau assez médiocrement ou assez arbitrairement conformé, inférieur à la Serbie et à la Roumanie devenues indépendantes, placé entre toutes les influences, entre la prépotence inévitable de la Russie sa protectrice et la suzeraineté officielle du sultan, livré à ses propres incohérences et à ses tentations. Au premier moment, la Bulgarie a été tout entière à son organisation, à l'orgueil de ses droits. Elle a eu sa représentation nationale, sa constitution; elle a élu un prince qui avait les faveurs de la Russie, le prince Alexandre Battenberg. Elle est entrée d'un seul coup en possession d'une liberté à peu près illimitée. Malheureusement jusqu'ici l'expérience n'a pas été des plus heureuses, elle a produit ce qui était trop facile à prévoir avec des populations dénuées de toute éducation poli-

tique, accoutumées à des désordres invétérés, promptes à céder aux ambitions de race et aux passions religieuses. Les élections parlementaires ont été ce qu'elles pouvaient être dans une situation où l'influence est aux agitateurs. Au lieu de s'occuper de l'administration intérieure, de tout ce qui pouvait consolider l'état nouveau, la majorité *panbulgare* envoyée à l'assemblée n'a eu d'autre souci que de nouer des intrigues contre ses voisins, d'entretenir des propagandes dans la Roumélie orientale, de rêver des aventures nouvelles et au besoin de créer des embarras au jeune prince ainsi élevé au pouvoir dans des conditions si difficiles. Le prince Alexandre, de son côté, a fait tout ce qu'il a pu pour retenir ces emportemens, obéissant autant que possible aux règles constitutionnelles dans la formation de son cabinet et ne se réservant pour lui-même que le choix du ministre de la guerre. Il s'est trouvé impuissant devant l'anarchie qui est dans les pouvoirs, qui n'a pas tardé à paralyser tout gouvernement, en mettant le pays lui-même en péril.

Voilà où l'on est arrivé en Bulgarie après deux années de vie indépendante. Ce n'est là sans doute qu'une crise inhérente aux passions et à l'inexpérience d'un pays encore novice dans la carrière publique. La crise est cependant assez grave pour que le prince Alexandre, à bout de patience et d'efforts, refusant de s'engager dans des aventures où il ne serait plus soutenu par la Russie, ait cru devoir recourir à un remède assez héroïque. Il n'a pas fait un coup d'état, du moins il le dit; il s'est borné à charger le ministre de la guerre, le général Erenroth, de composer un cabinet « provisoire jusqu'à la décision de la grande assemblée nationale » qui va être convoquée, et cet acte décisif, il l'accompagne d'une proclamation où il ne déguise ni ses déceptions ni ses résolutions. « Aujourd'hui, dit-il, notre patrie, discréditée à l'extérieur, se trouve désorganisée à l'intérieur. » Son intention est de demander à la « grande assemblée nationale » qui va se réunir « les conditions indispensables au gouvernement. » S'il obtient ces conditions, il gardera la couronne qu'il a reçue il y a deux ans des mains de l'assemblée; s'il n'obtient pas ce qu'il demande, il est résolu à « quitter le trône princier, » déclarant d'avance que « l'état actuel des choses lui rend impossible l'exécution de sa mission. » La question en est là : que va-t-il maintenant arriver? Il est vraisemblable que cet acte viril qui signale sans réticence une situation devenue dangereuse, qui fait appel au pays, frappera l'imagination publique. Déjà des manifestations populaires se sont produites pour détourner le jeune prince d'une abdication dont les conséquences ne laisseraient pas en effet d'être graves, et l'assemblée qui va se réunir pourrait bien se trouver sous la pression d'une nécessité qu'elle ne pourra éluder. Il reste à savoir si cette mission dont parle le prince Alexandre dans sa proclamation deviendra beaucoup plus facile à remplir avec les pouvoirs qu'il réclame; c'est une expérience de plus qui

commence dans un pays où tout est nouveau. Pour le moment, cette crise de la Bulgarie prouve qu'il est plus aisé à un congrès de décréter des indépendances que de les faire vivre, et que, si c'est la politique de l'Europe d'encourager, de favoriser l'avènement des nationalités nouvelles en Orient, il peut y avoir quelque péril à aller trop vite. On risque de compromettre l'avenir de ces populations mêmes auxquelles on s'intéresse et de se préparer des difficultés, de jeter des semences de guerre là où l'on croyait travailler pour la paix, objet des vœux de l'Europe.

Il y a heureusement, dans les affaires des peuples, des événemens bien venus qui sont comme les aimables intermèdes de la politique : témoin ce récent mariage qui vient d'être célébré à Vienne entre la jeune princesse Stéphanie de Belgique et le prince impérial d'Autriche, l'archiduc Rodolphe. Chose curieuse! près d'un siècle s'est écoulé depuis que la domination impériale a disparu de Bruxelles. La Belgique a passé par plus d'une révolution; elle est devenue un royaume indépendant sous la direction du sage roi Léopold Ier et elle n'a fait que s'affermir dans sa libérale existence sous le règne du second souverain, qui a hérité de la sagesse de son père. Aujourd'hui, par une fortune nouvelle, une princesse du jeune royaume s'allie à l'héritier de la vieille maison de Habsbourg, elle est appelée à porter la double couronne d'Autriche et de Hongrie. Tout semble heureux et souriant dans ce mariage, auquel prennent part avec une singulière spontanéité deux nations, celle qui donne la fille de son roi et celle qui reçoit une nouvelle archiduchesse. Avant son départ de Bruxelles, la princesse Stéphanie a été l'objet des manifestations les plus empressées et les plus touchantes de la population belge; à Vienne, elle a été accueillie avec une effusion joyeuse par toute une ville hospitalière et aimable, où la maison impériale a gardé sa popularité, où l'empereur François-Joseph, faisant ouvrir les portes de ses jardins de Schœnbrunn, a pu dire : « Je veux être au milieu de mes bons Viennois. » Tout le monde, à ce qu'il semble, a voulu contribuer à l'éclat de ces fêtes rehaussées par la présence des princes étrangers et par les pompes traditionnelles d'une des plus vieilles cours de l'Europe aussi bien que par la joie publique. Ce qu'il y a de frappant, c'est d'abord, si l'on veut, la sincérité du sentiment public qui s'est produit à Vienne sur le passage des princes, autour de ces cortèges impériaux et royaux qui sont allés défiler au Prater; c'est aussi, on en conviendra, le caractère particulier de ces manifestations où toute une population est confondue et où la police est absolument absente. La police ne se montre pas, elle est en congé dans ces jours de fête. Voilà un phénomène singulier! Tout cela n'est peut-être pas sans quelque signification. Sans doute l'empereur François-Joseph est populaire et respecté; depuis plus de trente ans, il

est associé à toutes les fortunes de l'Autriche : il ne fait qu'un avec son empire. De son côté, le roi des Belges, aimé dans son pays, est accueilli par la courtoisie populaire des Viennois comme le père de la nouvelle archiduchesse. Tout est naturel ; mais ne remarque-t-on pas que ces deux souverains qui peuvent se mêler familièrement à la population de Vienne sont aussi deux princes qui ont su inspirer le respect et la confiance par une parfaite loyauté dans leur rôle constitutionnel ? Preuve évidente que la liberté par elle-même n'est pas un danger, et que les princes peuvent se sentir en sûreté au milieu de populations accoutumées à honorer leur caractère autant que leur couronne !

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Nous constations, il y a quinze jours, la persistance du mouvement qui a successivement poussé tous les fonds d'état aux cours élevés où nous les voyons, et nous faisions remarquer que ce mouvement s'expliquait de la façon la plus simple, par une raison qui n'a rien d'accidentel, à savoir : l'abaissement du taux de capitalisation des valeurs mobilières dans le monde entier. Nous devons aujourd'hui signaler dans ce même ordre d'idées deux faits économiques et financiers d'une sérieuse importance : les consolidés anglais qui, depuis quelque temps déjà, avaient atteint le pair, l'ont franchi largement, et nos rentes françaises 3 pour 100 ont gagné dans le même temps près de deux points. N'était la politique, la hausse eût même pris sur nos fonds, — tout porte à le croire, — de plus grandes proportions encore.

Les circonstances n'étaient pourtant guère de nature à favoriser ce grand effort de spéculation. La liquidation des 2 et 3 mai courant avait été très laborieuse ; le prix des reports extrêmement élevé : sur les bonnes valeurs il avait fallu payer jusqu'à 7 pour 100, sur d'autres jusqu'à 10 et 12 pour 100. Fort heureusement les établissemens de crédit, qui sont les premiers à bénéficier du taux élevé des reports, se

trouvent en même temps intéressés à soutenir les cours. Ils ont d'énormes stocks de valeurs à placer et les reportent à bon prix avec les capitaux déposés dans leurs caisses, auxquels ils ne paient qu'un intérêt minime de 1/2 à 1 pour 100, gagnant ainsi des deux mains et contribuant de toutes leurs forces à prolonger ce singulier phénomène de la hausse simultanée du prix de l'argent et de celui du papier.

En ce qui concerne nos 3 pour 100, la hausse avait été d'ailleurs fort habilement préparée par une vaste opération de report traitée à Londres pour une durée de plusieurs mois et portant sur un chiffre d'environ 100 millions de francs. Les consolidés ont été mis aussitôt en marche, sur le bruit que M. Gladstone préparait une conversion en 2 1/2 pour 100. Ce bruit est prématuré, mais les consolidés sont arrivés à 102 et gagneront sans doute encore deux sur trois points. Notre 3 pour 100, qui est encore si loin du pair, a été porté du même coup à 86 et a entraîné avec lui l'amortissable. On sait que l'emprunt de 1 milliard est encore en entier dans les mains des banquiers. Il est clair qu'il ne passera dans celles du public qu'à un prix avantageux pour ses premiers détenteurs. La campagne ouverte depuis le 3 courant a surtout pour objet ce transfert de propriété.

A dire vrai, cette campagne, si vigoureusement conduite au début, s'est un moment arrêtée, et, pendant quelques jours, on a pu craindre qu'elle fût complètement enrayée. C'était sous l'influence des nouvelles extérieures : même à l'heure où nous écrivons, l'expédition de Tunisie touche à son dénoûment, et toutes complications diplomatiques semblent écartées. Rien ne s'oppose donc plus à un nouveau mouvement en avant, et la Bourse semble avoir repris toute sa confiance.

Les actions des institutions de crédit ont fait peu parler d'elles et leurs cours n'ont guère varié. Tout ne peut monter à la fois. C'était cette fois, nous venons de le dire, le tour des rentes, et c'était aussi le tour des titres de chemins de fer.

Les actions des chemins de fer français se sont élevées, en effet, depuis le 1er mai, aux plus hauts cours qu'elles aient jamais atteints. Il faut bien reconnaître qu'il n'est point de placement plus sûr et présentant de plus solides chances de plus-value que les titres de quatre au moins de nos grandes compagnies. Les assemblées générales ont eu lieu, et les rapports font connaître les résultats complets de l'exercice 1880, résultats aussi brillans pour les actionnaires des compagnies qu'avantageux à l'état. Celui-ci profite singulièrement, en effet, de l'extension continue que prend le mouvement des transports. Une somme de 40 millions était inscrite au budget de 1880 pour les avances aux compagnies à titre de garantie d'intérêt. Or le système de la garantie n'a dû fonctionner que pour la seule société de l'Ouest, à qui l'état a prêté 14 millions pour l'année dernière. Par contre, trois compagnies

ont commencé à opérer des remboursemens, et l'état a reçu ainsi du Midi 6,200,000 francs, de l'Orléans, 2,800,000, de l'Est, 400,000; soit en tout 9,400,000 francs. Le montant des avances aux compagnies pour 1881 s'est ainsi trouvé réduit à 4,700,000 francs.

Le Nord et le Lyon ont donné l'un 74, l'autre 70 francs de dividende. Dans quelques années, ce dividende se rapprochera probablement de 100 francs. On ne peut admettre, en effet, que le développement des recettes s'arrête tout à coup. Déjà les premiers mois de 1881 permettent de considérer comme acquise l'énorme plus-value obtenue l'année dernière, et quelques compagnies présentent dès maintenant un excédent.

Un cas particulier est celui du Midi; les dividendes de cette compagnie sont immobilisés à 40 francs à cause de la dette contractée envers l'état, et qui était, fin 1880, de près de 50 millions. Grâce à l'énorme excédent de recettes obtenu pendant le dernier exercice et s'élevant à 14 millions, la compagnie, qui avait dû demander encore 2,600,000 fr. à l'état en 1879, se trouve en mesure, comme nous l'avons vu tout à l'heure, non-seulement de ne plus rien lui demander, mais encore de lui rembourser plus de 6 millions, ce qui ramène la créance de l'état à 43 millions environ. La compagnie pourrait emprunter cette somme pour éteindre tout de suite sa dette. Il ne lui en coûterait par an que 2 millions pour l'intérêt et l'amortissement, et si en 1881 les recettes se maintenaient au même niveau qu'en 1880, il resterait à la compagnie 4 millions applicables au dividende, ce qui représente 16 francs par action. Le dividende du Midi passerait de 40 à 56 francs et ainsi se trouverait amplement justifiée la hausse qui vient de porter l'action du Midi au-dessus de 1,200 francs. Mais les recettes seront-elles aussi fortes en 1881 qu'en 1880? La progression de l'année dernière a été anormale, un recul peut se produire cette année. A tout prendre, il était d'une sage politique de ne pas escompter sur le résultat d'une seule année l'avenir de la compagnie. De la sorte en a jugé le conseil d'administration, et la combinaison du remboursement à l'état a été ajournée. Il est fort probable qu'elle sera reprise l'année prochaine, si les recettes continuent à être bonnes. Il y a un an, avant la fin d'avril, le Midi avait déjà sur 1879 une plus-value de 6,875,000 francs; cette année, il n'a rien perdu de cet excédent considérable; il se présente déjà au contraire avec une légère augmentation de 180,000 francs.

L'épargne et la spéculation ne recherchent pas seulement les titres des chemins français. Les actions des chemins d'Espagne et d'Autriche ont pris également une remarquable avance. Le Nord-Espagne est presque à 600, le Saragosse presque à 500, les autrichiens ont dépassé 700. Là aussi les recettes sont en progression continue; la plus-value, depuis le 1er janvier, est de 3 millions 1/2 pour la dernière compagnie,

de 750,000 pour le Saragosse, de 2 millions environ pour le groupe de lignes du Nord-Espagne.

Si la Bourse a laissé un peu de côté les titres des établissemens de crédit en général, elle s'est beaucoup occupée de l'action de la Banque de France en particulier. Ce magnifique titre vaut en ce moment 5,400 francs environ. Une brochure dont l'apparition est annoncée avec fracas prédit le cours de 8,000 francs. Celui de 6,000 sera vraisemblablement atteint sans peine et à bref délai. Les bénéfices s'élèvent depuis le commencement de l'année à près de 17 millions. En 1878, à la même date, ils n'étaient que de 6 millions ; en 1875, époque où la Banque bénéficiait encore de ses gigantesques opérations avec le trésor, le même compte atteignait seulement 14 millions. L'augmentation actuelle résulte uniquement du progrès des opérations courantes et de quelques heureuses réformes accomplies en temps opportun. En 1875, le portefeuille accusait un chiffre de 517 millions ; le bilan d'hier porte 1,180 millions. Le dividende de 1881 dépassera 200 francs et atteindra peut-être 250.

Les fonds étrangers sont toujours très fermes, sauf le turc, qui n'a pu conserver le cours de 17 francs. Il est vrai que la Porte, au lieu de s'occuper du règlement d'affaires urgentes, d'en finir avec la question des frontières grecques et d'entrer en arrangement avec ses créanciers, s'avise de revendiquer des droits de suzeraineté sur Tunis, invoque la médiation de l'Europe contre la France et parle d'envoyer des cuirassés à la Goulette et des bataillons à Tripoli. Quand le sultan sera revenu à des idées plus sages, les valeurs ottomanes remonteront.

En Allemagne et en Autriche on ne semble guère redouter de gros événemens. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'intention où sont, assure-t-on, les patrons financiers de la Hongrie, de lancer dès la semaine prochaine, la grande opération de la conversion de la rente 6 pour 100 hongroise. Le cours d'émission du nouveau fonds 4 pour 100 serait 76 environ. Il y a trois ans, les mêmes banquiers créaient la rente or 6 pour 100 et ne parvenaient pas à l'écouler au-dessus de ce même taux. Quel progrès accompli en si peu de temps par le crédit du royaume de Hongrie !

L'italien se maintient au-dessus de 90 francs, mais ne parvient pas à garder le cours de 91. Cette attitude indécise se prolongera sans doute aussi longtemps que l'Italie ne se décidera pas franchement à accepter les faits accomplis en Tunisie.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue St-Benoît.

upe

de
que
ent
vec
ola-
uis
ème
né-
me
elle
el-
, le
orte
dra

n'a
lieu
es-
ses
nis,
yer
itan
ont.
gros
ont,
se-
our
rait
r 6
aux.
e de

pas
oute
pter